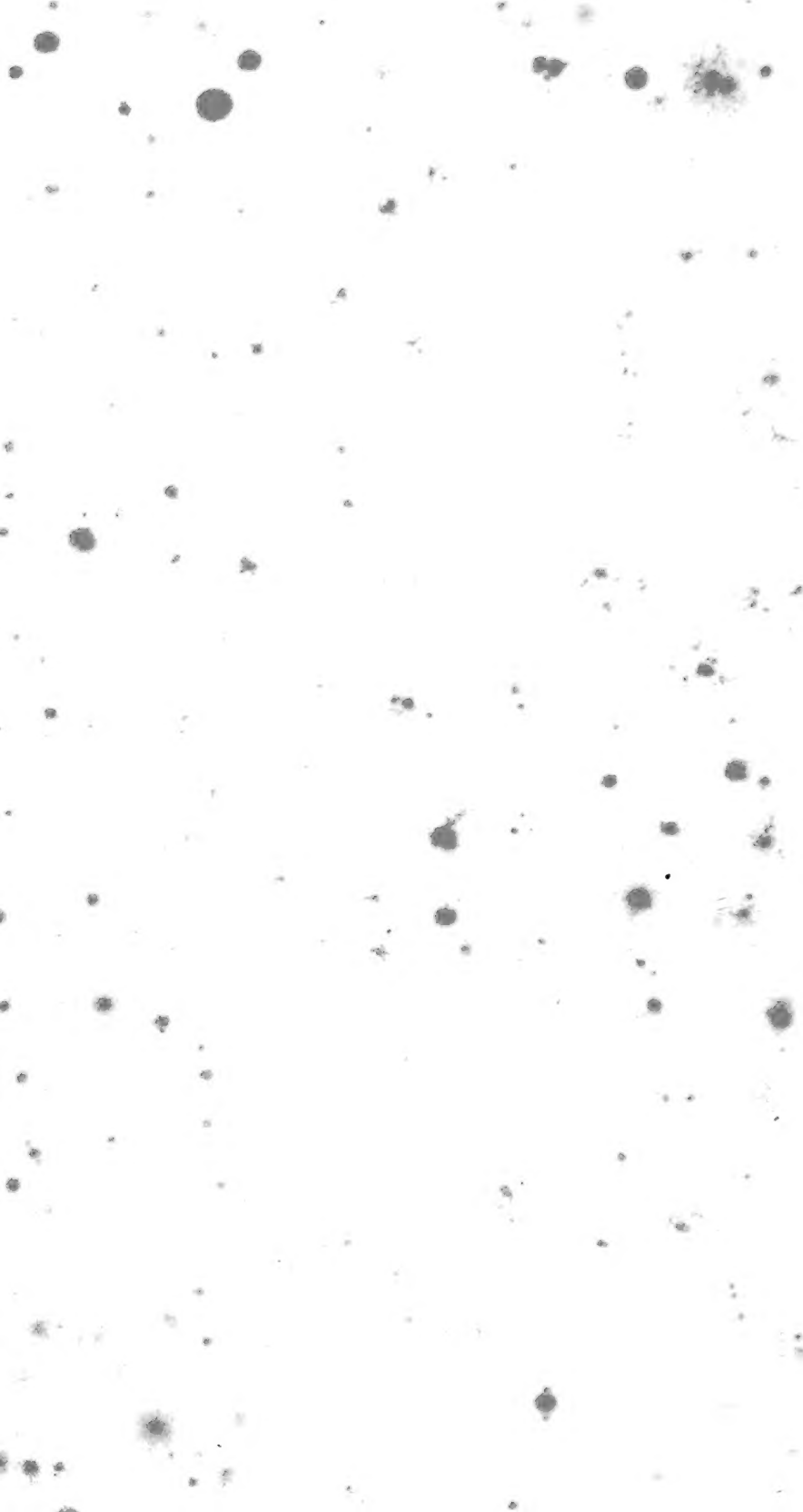




NB find to find - 10 birds - 10 birds
in wrong place



HISTOIRE NATURELLE
GÉNÉRALE

DES

GALLINACÉS.

HISTORICAL

GENERAL

OF THE

HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

DES

P I G E O N S

ET DES

G A L L I N A C É S ;

PAR

NATIONAL MUSEUM MELBOURNE

C. J. TEMMINCK,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ DES
SCIENCES À HARLEM. ET MEMBRE
DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS D'HIS-
TOIRE NATURELLE.

ouvrage en trois volumes.

accompagné de

PLANCHES ANATOMIQUES.

TOME TROISIÈME.

à AMSTERDAM,

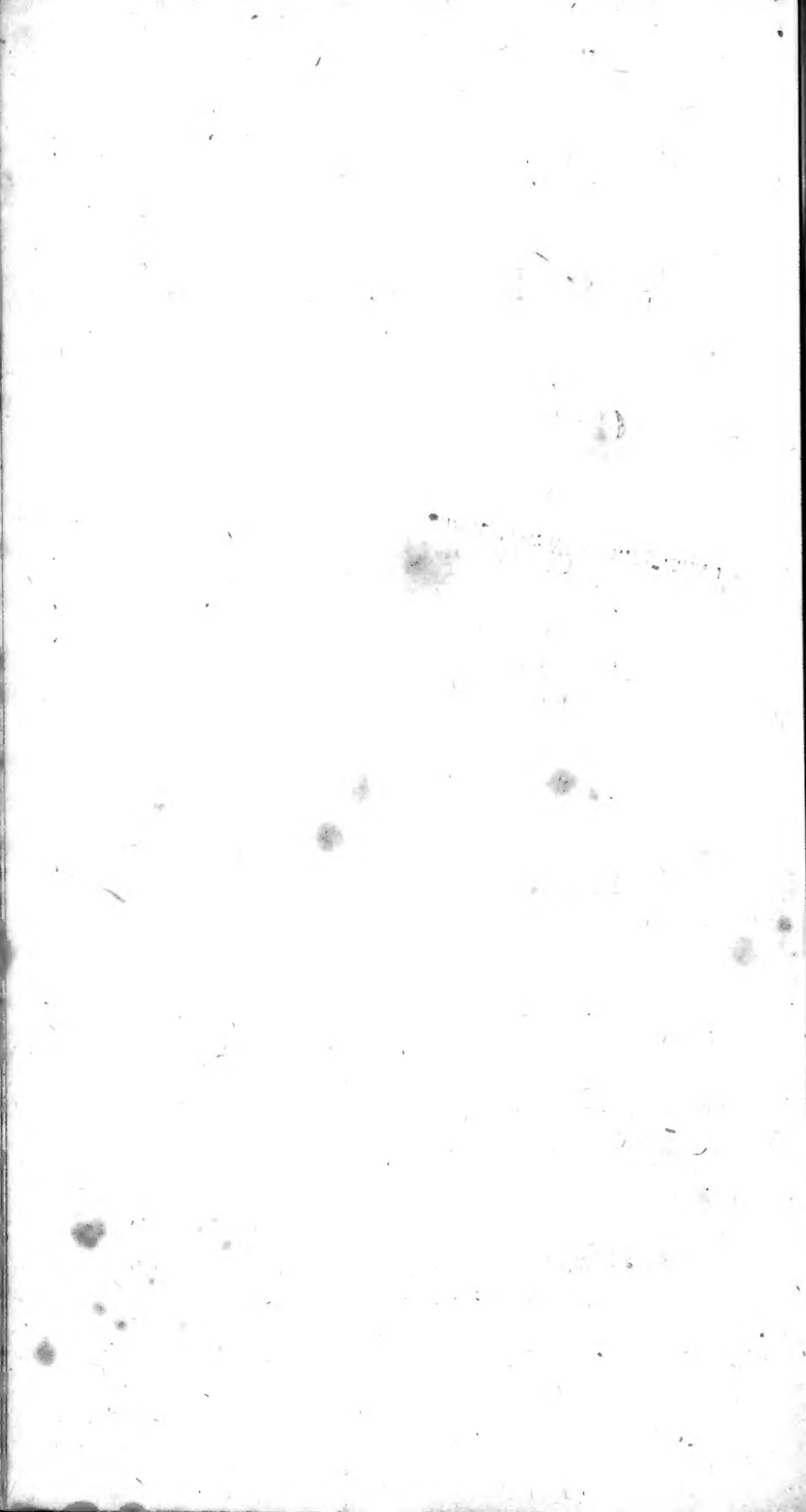
chez J. C. SEPP & FILS,

et à PARIS

chez G. DUFOUR,

1815.

à l'Imprimerie de H. O. BROUWER, torensteeg,
n^o. 7. à Amsterdam.



TÉTRAS TACHETÉ OU ACAHO.

Tetrao canadensis. Lath.

LE Tétrás de cet article, décrit par Brisson sous les noms de gélinotte du Canada, et de gélinotte de la baie d'Hudson, a été très exactement figuré par Buffon sous la première de ces dénominations dans ces planches enluminées 131 et 132, qui représentent le mâle et la femelle; Edwards en donne aussi deux bonnes gravures sous le nom de francolin brun tacheté table 118 le mâle, et table 71 la femelle; Brisson avait mal à propos donné ces oiseaux de sex différent, comme formant deux espèces distinctes.

Le tétras acaho, dit Buffon, abonde toute l'année dans les terres voisine de la baie d'Hudson; il y habite par préférence les plaines et les lieux bas; au lieu que sous un autre ciel, la même

espèce, dit Ellis, ne se trouve que dans des terres fort élevées, et même au sommet des montagnes: en Canada elle porte le nom de perdrix. M. Vieillot a vu ces oiseaux en grand nombre, au mois d'octobre, dans la nouvelle Écosse; et il paroît que l'espèce est généralement répandue dans toutes les provinces du nord de l'Amérique; les habitans de ces contrées en font des provisions aux approches de l'hiver; la gelée les saisit et les conserve; et à mesure qu'on en veut manger, on les fait dégeler dans l'eau froide.

Modellé sur les formes, et de la taille du Tétraz gélinotte d'Europe, celui de cet article en diffère cependant par sa queue plus longue et très arrondie; la mesure totale est de treize à quatorze pouces.

Un cendré très foncé rayé transversalement de noir et quelquefois varié de cendré roussâtre revet les parties supérieures du plumage des mâles; le front et la gorge sont d'un noir profond et ces parties ainsi que le meat auditif sont entourés par des plumes d'un blanc pur; la partie inférieure du cou

est variée de roux, de blanchâtre et de noir ; la poitrine et le ventre sont d'un noir profond, mais chaque plume est terminée par une large bande d'un blanc pur ; les plumes des flancs qui sont cendrées sur les deux côtés, portent encore des zigzags noirs, et une bande blanche en occupe le centre dans toute leur longueur ; les couvertures inférieures de la queue sont noires, terminées de blanc pur ; les pennes sont d'un brun noirâtre, mais elles portent à leur origine des zigzags roux, presque imperceptibles, et toutes sont terminées de roux foncé ; les ailes sont d'un brun cendré varié de zigzags cendrés et noirs ; les barbes extérieures des rémiges sont d'un cendré blanchâtre, le reste de ces pennes est brun ; les tarses sont couverts de petites plumes qui les recouvrent jusqu' à l'origine des doigts ; ceux-ci et les ongles sont gris ; le bec est noir.

La femelle est plus petite que le mâle et elle a les couleurs de son plumage plus variées. Le sommet de la tête et toutes les autres parties supérieures sont d'un brun foncé varié de roux-orange et de cendré,

les couvertures des ailes sont bordées de brun clair; les scapulaires sont terminées de blanc; de la base du bec à l'œil il y a une ligne blanche, et derrière cet organe sont deux autres lignes, dont l'inférieure est la plus longue; la gorge est blanchâtre parsemée de taches brunes; le cou et la poitrine sont d'un roux pâle rayé transversalement de croissants noirs; le ventre, les flancs et l'abdomen sont d'un gris blanchâtre marqué de taches noires dont la forme est plus ou moins en croissant; la queue est d'un brun noirâtre; les pennes qui en occupent le milieu sont rayées transversalement de roux-orange, mais les latérales portent de petits zigzags de cette couleur.

Ces oiseaux font partie de mon cabinet.

GENRE PAUXI,

CARACTÈRES ESSENTIELS,

Discours v. 2. p. 468.

PAUXI A PIERRE.

Pauxi galeata. Mihî.

LE Pierre n'est point, comme le dit Mr. de Buffon, un oiseau stupide; s'il à les mœurs douces et familières lorsqu'il est réduit à la domesticité, il conserve dans son état de liberté toute les facultés nécessaires, pour se soustraire aux poursuites des chasseurs: il est possible que dans les lieux où l'homme ne porte point habituellement ses pas, comme dans vaste forêts qui couvrent l'Amérique méridionale; les Pauxis et les Hoccas se laissent facilement abattre à coup de fusil; mais dans les lieux voisins des habitations, ils y sont devenus aussi farouches et aussi rares,

L Tome III.

que tous les autres oiseaux de ces contrées, Le Pierre s'habitue très facilement à la domesticité, il suit son maître, lui prodigue des caresses et a dans tous ses mouvemens, beaucoup plus de grace et de légèreté que le Dindon; on le nourrit ainsi que tous les Hocos et les Pénélopes de la même manière que les volailles de basse-cour, et on traite leurs maladies comme celles de ces oiseaux domestiques.

Suivant le témoignage d'Aublet et de Fernandez, le Pauxi à Pierre niche à terre comme les faisans, mène ses petits et les rappelle de même: les petits vivent d'abord d'insectes, et ensuite, quand ils sont grands, de fruits, de graines et de tout ce qui convient à la volaille. En domesticité et lorsqu'elle est bien acclimatée, la femelle mène très bien ses petits, mais il arrive souvent que la plus grande quantité des œufs sont clairs, et ceci ne provient que du peu de liberté qu'on donne à ces oiseaux; en leur éjoignant l'aile et leur laissant un vaste terrain ombragé d'un côté, à leur disposition, les couvées réussissent très-bien; les œufs sont blancs

de la grosseur de ceux du Dindon. On pourra employer la dinde pour couvrir et conduire les jeunes pierres, la durée de l'incubation étant la même chez ces oiseaux. Les petits sont couverts d'un duvet brun et le globe qui doit surmonter la tête n'est point apparent dans le premier âge, après la première mue il se montre par un petit tubercule, qui grossit à mesure que l'oiseau avance en âge; le mâle et la femelle le portent également, il est seulement moins grand chez la femelle.

La longueur totale du pierre mâle est de deux pieds dix pouces; le tarse a quatre pouces et demi, sa taille égale celle du dindon domestique; le bec est petit court et très courbé, sa longueur depuis la partie emplumée où les narines sont placées est d'un pouce; le globe qui le surmonte est adhérent à la base de la mandibule supérieure; ce globe ou cette pierre, est dans les individus adultes de substance osseuse, couvert de rainures qui ressemblent à des ramifications; dans l'intérieur qui est vide, se trouvent des cellules qu'apparemment l'oiseau a la fa-

culté de remplir d'air, par le moyen d'une ouverture qui correspond avec l'intérieur du bec; cette pierre a une forme arrondie dans les jeunes, dans les vieux mâles elle a la forme d'une poire renversée et est haute de deux pouces et demi; sa couleur est d'un bleu livide; le bec est d'un rouge de sang. Toutes les plumes de la tête et du cou sont courtes et veloutées; le reste du plumage à l'exception de l'abdomen, est d'un noir à reflets verdâtres, mais chaque plume est terminée par un cercle d'un noir mat; les pennes de la queue sont noires, terminées de blanc; l'abdomen et les ouvertures inférieures sont également d'un blanc pur; les pieds sont rouges; les ongles jaunes, et l'iris brun. Le plumage des femelles ne diffère point; les jeunes ont des teintes brunes et rousses.

Outre le cri très fort de *Po-hic*, il fait encore entendre le bourdonnement sourd dont il a été fait mention dans le discours; la voix du mâle comme celle de la femelle se fait entendre de loin et est très sonore. Dans le mâle que j'ai disséqué,

j'ai trouvé les sinuosités de la trachée telles que Latham (a) les décrit. La trachée après avoir suivi l'œsophage jusqu'à l'ouverture du thorax, monte sur le grand muscle pectoral droit, à quelque distance de la crête du sternum, continue sa direction sur toute la longueur de ce muscle, y forme une courbure en passant à la distance de deux lignes, derrière le sternum sur la tunique qui retient les entrailles; se porte de la longueur de deux pouces un quart, sur le muscle pectoral gauche, y fait un replis du côté du sternum, passe de nouveau derrière cet os au dessus de la première courbure; s'y replie de nouveau, suit sa direction sur le muscle pectoral droit à côté de la crête du sternum, et passe sur la clavicule droite dans la cavité du thorax. De chaque côté de la trachée est un muscle, qui sert à

(a) *Transactions of the Linnean society* v. 4, p. 102 et p. 126. t. II. f. 1 et 2. voyez aussi. *Mem. acc. des scienc ann.* 1760. p. 376.

l'allonger ou à la raccourcir : le tube est adhérent dans toute sa longueur aux muscles pectoraux, par un tissu cétulaire très-fin ; il est immédiatement recouvert par la peau. Le larynx inférieur et supérieur, ne diffèrent point de ces mêmes parties dans les Paons, mais un socle très apparent, se trouve au fond du larynx supérieur à l'ouverture de la glotte. Le tube de la trachée est composé anneaux minces, distans les uns des autres d'environ deux lignes ; l'espace entre chaque anneau est membraneux. *Voyez la pl. 4. des figures anatomiques.*

L'on m'a assuré, que la femelle du pierre a la trachée pareillement conformée à celle du mâle ; mais, n'ayant jamais eu occasion de disséquer une femelle de cette espèce, je ne puis garantir cette assertion.

Le pierre habite en état de sauvage au Mexique ; on en voit de privés dans les ménageries des colonies ; le plus grand nombre des individus importés en Hollande, venaient de Curassouw.

Ce Paon fait partie de mon cabinet.

J'ai encore vu une belle préparation de l'organe de la voix de cet oiseau, dans la collection anatomique de l'Université de Leyden.

PAUXI MITU.

Pauxi Mitu. *Mihi.*

TOUJOURS confondu avec le *Hocco Mitu-poranga*, le Pauxi de cet article a été indiqué par les naturalistes Français, comme une simple variété accidentelle dans le *Mâle* de cette espèce de *Hocco*; Brisson en parle très succinctement comme d'un oiseau qu'il n'a jamais vu, et tous les auteurs ses contemporains ont mieux aimé le copier, que de s'assurer par les recits de *Marcgrave* et de *Jonston*, des dissemblances bien marquées, que ces auteurs signalent. En effet, *Jonston* (a) donne une description exacte et détaillée de cet oiseau, sous le nom de *mitu*, dénomination sous laquelle *Marcgrave* l'avait déjà fait connoître.

Le *mitu* n'est point un *Hocco*, il porte tous les caractères que j'ai établis pour

(a) *Avium. p. 153. avec une mauvaise gravure*
p. 58. *Mitu Mitu.*

mon Genre Pauxi; comme celui de l'article précédent; il a sur la base du bec une élévation cornée, formant une seule et même pièce avec la mandibule supérieure; ses narines se trouvent placées à la base de la mandibule supérieure, derrière cette protubérance, et sont recouvertes en partie par une membrane garnie de petites plumes; enfin, le mitu est un véritable Pauxi (b).

Cet oiseau bien plus rare dans les collections d'histoire naturelle que le pierre, l'étoit également dans les ménageries de Hollande; le seul individu vivant qu'on y ait vu, se trouvoit dans la belle ménagerie de M. Backer près de la Haye; il y a vécu plusieurs années: ne m'étant parvenu qu'après qu'il eut été dressé, je n'ai pu me procurer la connoissance de ses parties internes, et particulièrement de celles de l'organe de sa voix; j'ignore si la trachée de cet oiseau forme des replis extraordinaires.

Le mitu est moins grand que le pierre,

(b) Voyez le contour du bec de cet oiseau, dans la pl. 4. fig. 3.

sa longueur totale est de deux pieds cinq pouces; le tarse a trois pouces huit lignes; la mandibule supérieure du bec a un pouce une ligne dans sa plus grande largeur; sa longueur depuis la partie emplumée ou les narines sont percées, jusqu'à son extrémité, porte un pouce sept lignes. La crête de la mandibule supérieure du bec dans cette espèce, s'élève au-dessus du crane, se forme par devant en arrête tranchante, et s'élargit à sa base; sur le front à l'insertion du globe corné du bec, s'élève une touffe de plumes droites, que l'oiseau a la faculté de redresser en forme de huppe; la tête la région des yeux et toute la partie supérieure du cou, sont couverts de petites plumes veloutées très courtes, elles sont d'un noir mat; tout le reste des parties supérieures, la poitrine le ventre, les cuisses, et les plumes de la huppe sont d'un noir à reflets violets et pourprés; chaque plume est bordée par un cercle étroit d'un noir mat; la queue porte les mêmes teintes que les parties supérieures, mais elle est terminée de

blanc; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux marron; tout le bec est d'un rouge brillant; l'iris est noirâtre et les pieds sont d'un rouge-brun.

Les jeunes ont le bec moins rouge et l'élévation de la crête de la mandibule supérieure, est moins grande.

Cette espèce se trouve au Brésil; M. le Comte de Hoffmannsegg qui a fait voyager un naturaliste dans cette partie de l'Amérique, en possède plusieurs individus; celui que très récemment il eut la complaisance de me faire parvenir, ressemble en tout à l'individu qui faisait déjà partie de mon cabinet; celui dont la dépouille est conservée au muséum de Paris, diffère seulement en ce qu'il a l'extrémité des penes caudale, d'un roux-marron; cet individu est un jeune, la mandibule supérieure de son bec n'étant point encore formée.

GENRE HOCCO,

CARACTÈRES ESSENTIELS,

Discours v. 2. p. 469.

HOCCO TEUCHOLI.

Crax globicera. Lath.

Nous avons vu, que les caractères essentiels propres aux espèces qui composent le genre Pauxi, particulièrement ceux, qui dépendent de la forme du bec et de la place qu'occupent les narines, différent beaucoup dans les Hoccos. J'ai fait observer aussi, que les Hoccos si faciles à apprivoiser, ont subi par ce naturel enclin à la domesticité, des altérations marquées dans les couleurs de leur plumage; particulièrement lorsque l'homme en les faisant produire sous ses yeux, en a disposé suivant ses caprices; leur plumage a pris alors des couleurs intermédiaires,

par la nécessité où plusieurs fois on s'est trouvé réduit, de réunir les espèces différentes, ne pouvant se procurer pour leur propagation, des individus soit mâles ou femelles de la même espèce; et le naturel si facile à dompter des Hoccos, s'est encore assujéti à cette contrainte. Des individus nés de ces alliances illégitimes, un grand nombre s'est trouvé infécond, d'autres ont été fécondés une seule fois, et n'ont jamais produits depuis; le plus petit nombre a produit tantôt des individus semblables à la mère, et le plus souvent, décorés d'un plumage nouveau, tenant à la fois de l'une et de l'autre espèce.

Cette fécondité dans les Hoccos nés de ces alliances illégitimes, n'est point exclusive dans ce genre d'oiseaux; l'ordre des Gallinacés nous fournit dans d'autres genres, les même résultats: l'expérience nous montre semblable production, dans les différentes espèces de faisans; j'ai fait voir également, que plusieurs de nos différentes races singulières de Coqs et de Poules, qui de nos jours se propagent en

plus ou moins grande abondance, doivent leur origine à des causes semblables; et je crois avoir prouvé clairement, que toutes ces différences bien marquées, que nous trouvons dans les formes, dans les nature des plumes et dans les couleurs des différentes races de ces oiseaux domestiques; ne doivent plus être attribuées à des causes qui dépendent du climat, de la localité ou à celles purement accidentelles. Nous ne croyons plus de nos jours, à ces espèces uniques seules créées, dont les descendants en se répandant dans les différentes contrées du globe, sous les influences d'un soleil brulant, ou parmi les glaces des pôles; auraient produits ces dissimilitudes si bien prononcées, que nous retrouvons constamment dans chaque individu de la même espèce. Cette fautive idée sur l'influence des climats, est trop bien éclairée de nos jours par le flambeau de l'anatomie et par les découvertes nouvelles, pour qu'elle puisse encore trouver parmi nous, des partisans.

Il résulte de ce que je viens de dire

au sujet des Hoccos, que les naturalistes, en établissant leurs observations sur des individus nés dans l'état domestique, nous ont transmis sur ces oiseaux des descriptions peu exactes; la plupart des individus qui existent dans les cabinets d'histoire naturelle, sont nés en domesticité, et proviennent des ménageries d'Angleterre et de Hollande; où ils ont subi des altérations dans les couleurs du plumage, par la suite des alliances illégitimes. Il n'est point surprenant delors, que les Hoccos sont si mal décrits par les auteurs et que les espèces aient été confondues. Je vais tâcher de les distinguer, en les faisant connoître d'après des individus de ces espèces nés dans l'état de sauvages; j'indiquerai à chacune d'elles, les descendants à plumage varié que j'ai eu occasion de voir vivants dans les ménageries d'Angleterre et de Hollande; la synonymie, pour autant qu'elle peut être établie avec précision, se trouve dans l'Index qui termine ce volume.

Les noms que nous conservons aux trois

espèce de Hocco (les seules qui sont bien connues), sont ceux indiqués par Fernandès ; ils me semblent à préférer, par - ce que, ce sont les dénominations usitées par les Indiens de l'Amérique. Je rends seulement le nom du Hocco de cet article plus facile à la prononciation Française, que ne l'est celui du *Tecuocholli* des Mexicains.

Le Hocco teucholi est une espèce constante, dont le mâle comme la femelle se distinguent par un tubercule calcaireux, globuleux et de la grosseur d'une forte noisette; ce tubercule est placé à la base du bec vers le front; il est recouvert ainsi que la base des deux mandibules, par une cire d'un jaune vif; immédiatement autour de l'œil est un petit espace noir, dénué de plumes; cet espace est séparé de la cire, par des plumes.

Buffon confond le teucholi avec notre mituporanga; deux espèces différentes, mais à la vérité très rapprochées, lorsqu'on les considère superficiellement. Son hocco faisant de la Guiane des pl. enl. 86. est

un véritable teucholi, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par le tubercule jaune qu' y porte ce Hocco; cette planche a toujours été citée comme synonyme avec le Hocco mituporanga; je signale encore comme des représentations plus ou moins correctes du teucholi; la planche des figures enluminées publiées à Florence sous le titre de *Storia degli Uccelli*, (l'oiseau y est représenté sans queue); la planche d' Edwards n°. 295. figure 1. et celle d'Albin volume 2. table 31. Outre ces figures, je réunis à cette espèce, le Hocco de Curassow ou troisième faisan de Brisson.

Le teucholi mesure en totalité trois pieds; le bec a un pouce dix lignes, et le tarse quatre pouces trois lignes. La base de la mandibule supérieure est surmontée d'une excroissance calcaire, de forme ronde et de la grosseur d'une forte noisette; les narines sont percées en avant et au dessous de ce tubercule, dans la cire jaune qui recouvre la base du bec; la huppe qui surmonte la tête, a toutes les plumes contournées et frisées, plus

larges par le haut qu'à leur origine; tout le plumage de l'oiseau est d'un beau noir lustré de verdâtre; seulement l'abdomen, les couvertures inférieures de la queue et le bout de pennes de celle-ci, sont d'un blanc pur; l'iris est d'un brun marron, le bec et les pieds sont de couleur de corne noirâtre.

La vieille femelle, ne diffère point du vieux mâle. Les jeunes de l'année, n'ont qu'une très-petite protubérance à la place où le tubercule globuleux doit se former; leur plumage dont le fond est d'un noir mat, porte des rayes transversales blanches; les plumes de la huppe en portent de semblables. Ces rayes transversales disparaissent à mesure que l'oiseau avance en âge; après la seconde mue ils disparaissent entièrement.

Ce Hocco dont il existe encore un individu mâle vivant, dans une ménagerie près de la Haye, s'est accouplé avec des femelles bâtards du Hocco coxolitli; de cette alliance sont nés dans le courant de l'année dernière, deux jeunes d'un noir mal

teint de brun, avec une huppe rayée de noir et de blanc; l'abdomen roussâtre; la queue noire terminée de blanc; tout le reste du plumage coupé de fines bandes transversales blanches; la base du bec sans tubercule et les tempes garnies de plumes. L'individu figuré par Albin vol. 2. tab. 32. est probablement aussi un semblable bâtard, produit par des femelles du Coxoliti. Il porte sur le front le globe calcaire, son corps est varié comme le bâtard que je viens de décrire, mais sa queue noire, porte des bandes transversales blanches; caractère qui est commun aux jeunes de toutes les espèces.

Je n'ai point encore eu occasion de disséquer le Hocco teucholi; cependant, autant que je puis m'en assurer, en suivant à l'extérieur le conduit de la respiration; il me semble que le tube se dirige sur les muscles de la poitrine, apeuprès comme dans le Pauxi à pierre; mais les circonvolutions que la trachée forme sur les muscles pectoraux, ne se laissent point juger sur l'animal vivant: l'anatomie nous apprendra

quelque jour, la vérité sur cette matière intéressante.

On voit au museum de Paris, un vieux individu de cette espèce; le même, qui jadis a vécu dans la ménagerie du Prince d'Orange.

HOCCO COXOLITLI.

Crax rubra. Mibi.

PAR des observations faites sur les individus bâtards du Hocco mituporanga, le plus grand nombre des naturalistes a méconnu comme espèce, le beau Gallinacé qui fait le sujet de cet article; d'autres ont présumés, que la poule rouge des auteurs, étoit la femelle du mituporanga. Le fait est, que le Hocco coxolitli est une espèce constante, dont les individus vivant en liberté, se reproduisent avec les mêmes couleurs répandues sur le plumage et portent constamment les mêmes disparités, qui les distinguent du teucholi et du mituporanga.

Le coxolitli diffère des deux espèces nommées, par le roux marron de son plumage, par le blanc de la partie supérieure du cou; il s'éloigne du teucholi, en ce qu'il n'a point de tubercule globuleux; et du mituporanga, par la région des

yeux garnie de plumes; probablement s'é-
 joigne t'il également de l'une et de l'autre
 espèce, par les sinuosités de la trachée,
 dont le cours ne m'est point suffisamment
 connu. Dans deux femelles que j'ai dissé-
 qué, le conduit aérien ne formait aucun
 replis; il se rendait en ligne droite dans
 la cavité du thorax; les anneaux de la
 trachée étoient entiers et très distants les
 uns des autres, comme dans le Pauxi à
 pierre: les anatomistes qui auront l'occasion
 de disséquer le mâle de cette espèce, pou-
 ront nous instruire sur l'organe de la voix
 dans cet oiseau. La chair du coxolitli est
 blanche, très succulente et d'un goût ex-
 quis; on peut en dire autant de tous
 les Hocos, des Pauxis et des Pénélopes.

Le Hocco de cet article, étant réintégré
 comme espèce dans la nomenclature des
 oiseaux, je crois qu'il est convenable de
 comprendre les indications suivantes dans sa
 synonymie; d'abord, le coxolitli de Fer-
 nandez. Chap. 40. p. 23; la poule rouge
 d'Albin, qui teint le plus de l'espèce sau-
 vage; la variété figurée par Latham vol. 4

tab. 63, qui est une femelle, conservant du jeune-âge, les bandes transversales sur la queue; enfin comme bâtard du coxoliti produit par l'alliance illégitime avec le Mituporanga; le Hocco figuré par Mr. Buffon planche 125; la variété du Hocco noir par Sonnini, édition de Buffon volume 6. planche 47. fig. 2. et le Hocco du Pérou ou seizième faisan de Brisson.

Le Hocco coxoliti primitif et adulte, est de la taille du Dindon, dont il a les pieds robustes et musculeux; le bec grand et fort, la huppe très grande, très touffue se dirigeant sur l'occiput et sur la partie postérieure du cou; les tempes couvertes de petites plumes, qui s'étendent jusques sur la base du bec.

La longueur totale est de deux pieds dix ou onze pouces; le tarse à quatre pouces cinq lignes, et le bec long d'un pouce dix lignes, est large à sa base d'un pouce une ligne. La huppe très touffue, est composée de plumes dont les plus longues ont quatre pouces, elles sont larges par le haut, contournées et frisées

leur origine est noire, ensuite elles ont un grand espace blanc et toutes sont terminées de noir; le front, les cotés de la tête et le haut du cou, ont des plumes d'un blanc pur, qui toutes sont terminées d'un cercle noir; la poitrine, toutes les parties supérieures et la queue, sont d'un roux de rouille ou rougeâtre; toutes les baguettes sont d'un brun noirâtre; les parties inférieures sont d'un roux plus clair que les parties supérieures; la cire du bec est foncée; la base des deux mandibules est de couleur de corne et leur pointe est d'un blanc jaunâtre; les pieds sont couleur de corne, et l'iris brun foncé; tel est le plumage uniforme des mâles et des femelles adultes. Les jeunes bien plus élégamment variés; n'ont point dans leur première année les plumes de la huppe contournées ni frisées, elles sont droites et variées de roussâtre, de blanc et de noir; les cotés de la tête et le haut du cou, ont plus de noir que de blanc; toutes les plumes des parties supérieures ainsi que les pen-

nes de la queue, portent de larges bandes transversales d'un blanc roussâtre; ces bandes sont accompagnées de chaque côté, par une raye noire; la queue est terminée de blanc. Cette bigarure disparaît successivement et suivant que l'oiseau avance en âge; après la première mue les plumes de la huppe commencent à se contourner et à friser, et les bandes transversales se réduisent à un petit nombre; il n'en reste que quelques vestiges après la seconde mue; cependant il arrive chez des bâtards que j'ai vu, que ces vestiges de rayes transversales, continuent à exister après plusieurs mues.

Lorsque ce Hocco s'unit avec le Mitu-porange, il en naît un grand nombre d'individus mulets; d'autres se reproduisent avec l'une ou l'autre des espèces mentionnées; le plus souvent il naît de ces alliances, des races dont le plumage tient des deux espèces; souvent ce plumage varié est plus beau, que l'uniforme livrée des deux types. Dans le cas où l'individu bâtard teint le plus du Hocco coxolitli;

alors, les plumes de la huppe et celles la tête sont comme dans cet oiseau primitif; le cou la poitrine et une partie du dos sont d'un beau noir; la queue l'est en tout ou en partie et tout le plumage des parties supérieures, est plus ou moins foncé ou noirâtre; un pareil oiseau est figuré dans la planche 125. de Buffon. Les rayes et les taches varient encore à l'infini suivant l'age des individus.

Plusieurs individus différemment variés, font partie du cabinet de M. Raye et du mien. J'ai fait parvenir au muséum de Paris un coxolitli de race pure, conservant encore du jeun age, les bandes transversales sur la queue; et un autre, le produit du mituporanga et du coxilitli.

HOCCO MITUPORANGA.

Crax alector. Lath.

LE Hocco le plus souvent apporté vivant en Europe, dont les dépouilles nous parviennent en plus grand nombre, que de celles des autres espèces décrites, semble avoir paru aux yeux de ceux, qui n'ont voulu reconnoître qu'une seule espèce de ces oiseaux, comme le type de ces variétés énumérées par les naturalistes. Quelques auteurs (a), ont même cru voir dans ces variétés, celles du mâle et celles de la femelle; comme tel, le Pauxi mitu a figuré jusqu'ici dans la liste de variétés du mâle, et le Hocco coxolitli a été considéré comme une variété, dans la femelle de nôtre mituporanga.

Le Hocco de cet article est une troisième espèce constante, plusieurs individus

(a) *Latham et les auteurs de l'Encyclopédie.*

vivants mâle et femelle, ont été introduits en Hollande, et s'y reproduisaient jadis dans plusieurs ménageries, particulièrement dans celle de feu M. Ameshoff; cet amateur étoit parvenu à obtenir de cette espèce et de celle du Pauxi à pierre, la même fécondité que des Dindons et des Paons: aujourd'hui il n'en existe plus dans ce pays, et cet esprit dévastateur de la révolution en disséminant les fortunes, peut encore énumérer dans la liste des maux dont elle est la cause; la perte d'un nouveau moyen de subsistance et de jouissance, que nos ancêtres, auxquels nous devons la possession du Coq, de la Peintade, du Dindon et du Paon, savaient bien mieux apprécier.

Le plus grand nombre de ces Hocos importés en Hollande, nous venaient de la Guiane Hollandaise; ces individus, dont plusieurs se trouvent aujourd'hui dans différents cabinets d'histoire naturelle, ne diffèrent point de ceux envoyés des colonies Françaises, ni de ceux du Brésil; ce dont j'ai pu me convaincre en con-

frontant entre-eux les vieux et les jeunes rapportés de ces contrées ; les voyageurs nous assurent, que l'espèce est également répandue au Mexique, où on la désigne par le nom de *Tepetotl*, au Brésil elle porte le nom de *Mutao pinimo* et suivant M. d'Azara, au Paraguay celui de *Mitu*.

Je réunis comme des indications qui se rapportent à l'espèce de de cet article. Le Mituporanga de Marcgrave (b), le Coq indien de M. M. de l'académie ; le Poés de Frisch. tab. 121. et le hocco de la Guiane ou douzième faisan de Brisson ; mais c'est à tort que Buffon réunit encore d'autres indications à celles que je viens d'énumérer. Sonnini dans la nouvelle édition de Buffon, a publié de nouveaux détails sur cet oiseau ; comme ce naturaliste a vu l'espèce dans l'état de sauvage à la Guiane Française, je rapporte ici ce qu'il en dit.

„ Avec une parure simple mais élégante

(b) *Lib. 5. Cap. 3. p. 195.*

„ des mœurs paisibles et sociales, les
 „ Hocco de la Guiane offre encore un ali-
 „ ment sain autant que savoureux, une
 „ ressource facile et abondante pour les tables
 „ des colons de l'Amérique méridionale, et
 „ sur tout pour la subsistance des voyageurs
 „ qui pénètrent dans les forêts immenses
 „ de cette partie du monde; ces bonnes
 „ qualités rendent son histoire assez inté-
 „ ressante pour chercher à la faire mieux
 „ connoître qu'elle ne l'a été jusqu'ici.
 „ Ce n'est pas que les ornithologistes n'en
 „ aient parlé; mais, en se copiant suc-
 „ cessivement, ils n'ont rien ajouté aux
 „ indications de Macgrave, de Jean de
 „ Laët, de Hernandez et de Fernandez;
 „ car il faut compter pour rien des dé-
 „ nominations arbitraires, des phrases qui
 „ n'ont de scientifique que le nom; puis
 „ qu'elles servent plutôt à reculer la science
 „ de la nature, qu'à en accélérer les progrès.
 „ La race du Hocco noir est constante
 „ et quoiqu'elle soit très nombreuse à la
 „ Guiane française, elle est la même dans
 „ tous les individus; cette espèce vit en

„ troupes nombreuses dans les vastes forêts,
„ dont ce pays est presque entièrement
„ ombragé, mais ils n'ont de sauvage que
„ leur demeure, la douceur et la tran-
„ quillité forment leur caractère, ils ne
„ semblent craindre ni même connoître les
„ dangers; peu soigneux en apparence, de
„ la conservation de leur propre existence,
„ ils ne fuient pas les occasions de la
„ perdre; je me suis trouvé souvent au
„ milieu de bandes considérables de ces
„ oiseaux paisibles, que m'a présence ne
„ paroïsoit pas intimider; cette espcce
„ d'insouciance donne la plus grande faci-
„ lité de les détruire; on peut en tuer
„ plusieurs, même à coups de fusil, sans
„ qu'ils cherchent à s'éloigner autrement,
„ qu'en volant d'un arbre à l'autre.

„ Tels sont ces oiseaux dans les vastes
„ solitudes, où, n'ayant rien à redouter,
„ ils doivent être naturellement sans défi-
„ ance. Au contraire, le petit nombre
„ de ceux qui fréquentent les environs
„ des lieux habités, deviennent ombrageux
„ et farouches; tout les inquiète; le

„ moindre bruit les fait enlever. Cette
 „ agitation continuelle, et la nécessité fré-
 „ quente d'une prompte fuite, ne leur
 „ permet pas de grandes réunions; on
 „ ne les voit plus que deux ou trois
 „ ensemble.

„ d'Azara dit qu'au Paraguay les hoccas
 „ ne se réunissent que par paires, pro-
 „ bablement que dans les environs des
 „ lieux habités, ils y sont continuellement
 „ exposés aux alertes des chasseurs.

„ De même que presque tous les
 „ oiseaux qui habitent ces mêmes climats,
 „ les Hoccas n'ont point de tems fixe
 „ pour la ponte, c'est néanmoins plutôt
 „ dans la saison des pluies qui durent
 „ à la Guiane sept à huit mois, que
 „ pendant la sécheresse, qu'ils s'occupent
 „ de la propagation de leur espèce; ils ne
 „ font communément qu'une seule couvée
 „ par an, ils n'emploient que fort peu
 „ d'industrie à la construction de leurs nids,
 „ ils les posent sur quelques branches un peu
 „ fortes, sur quelques rameaux secs, dans
 „ lesquels ils entrelacent grossièrement des

„ brins d'herbe, ils en garnissent le fond
 „ avec des feuilles, et les femelles y
 „ déposent des œufs blancs, à peu près
 „ de la même grosseur, et de la même
 „ forme que ceux des poules d'Inde,
 „ mais dont la coquille est plus épaisse;
 „ le nombre de ces œufs varie en raison
 „ de l'âge des femelles, qui n'en
 „ font jamais moins de deux, ni plus
 „ de six.

„ Les Mexicains appellent les Hoccos
 „ *tepetotoll*, ce qui veut dire oiseau de
 „ montagne; les Espagnols les connoissent
 „ sous le nom de *pabos de monte* (Din-
 „ dons de montagne), et c'est aussi la
 „ dénomination que ces derniers appliquent
 „ en général à tous les Hoccos et aux
 „ Pénélopes. Le mituporanga se tient ordi-
 „ nairement sur les montagnes, mais tou-
 „ jours dans les grands bois; il se perche
 „ sur les arbres les plus élevés; il cherche
 „ souvent à terre les fruits sauvages qui
 „ composent sa subsistance; les fruits
 „ dont il se nourrit le plus volon-
 „ tiers sont, au rapport d'Aublet, ceux

, du thoa piquant qu'il avale tout entier (c).

Quoique Sonnini soupçonne de quelque exagération, ce que rapporte Fernandez et Nieremberg, de la familiarité extraordinaire de plusieurs hoccos, il n'en est pas moins vrai, qu'aucun oiseau n'a peut-être plus de dispositions à s'appriivoiser. L'on en voit de familiers, dit Sonnini, dans les rues de la ville de Cayenne; rien ne les épouvante; ils entrent dans toutes les maisons, et sautent sur les tables pour y prendre à manger; quoiqu'ils couvent en liberté dans la ville et au dehors, ils savent parfaitement reconnoître la maison où on les nourrit. Par une suite de leur goût pour les lieux élevés, ils se perchent, pour passer la nuit, sur le toit le plus haut du voisinage; du reste ils ne sont par délicats sur le choix de la nourriture, tout leur convient; ils mangent également le maïs, le riz, le pain, la cassave, les bananes, les patates et toutes sortes

(c) *Aublet Hist. des plantes de la Guiane.* p. 184.

de fruits. L'on pourrait en élever aisément des troupeaux (d).

J'ai déjà fait mention dans le discours, de cette pente facile du caractère des Hoccos, des Pauxis et des Pénélopes à se plier au joug de l'état domestique; les mœurs paisibles et douces du Mituporanga ne demanderaient que des gradations habilement ménagées, pour l'accoutumer entièrement à notre climat, et pour y rendre ses descendants aussi féconds et aussi vigoureux, que ceux du Paon et du Dindon. J'ai vu dans mon enfance, une multitude de ces oiseaux produits et élevés dans la belle ménagerie de M. Ameshoff, y vivre dans la meilleure intelligence, avec toutes les autres volailles de basse-cour. Les races de ces oiseaux existeraient vraisemblablement encore, si les possesseurs de ces vastes ménageries avoient eu pour but dans ces établissements, de contribuer au bien général; mais, il est à regretter que le plus grand nombre de ceux-ci

(d) *Sonnini, édit. de Buffon, v. 6. p. 279.*

n'y ont envisagé que des jouissances particulières, souvent même accompagnées de ce desir vicieux, de soustraire aux yeux des curieux ces productions, dont ils seraient jaloux de voir, que l'agrément et le profit fut dirigé au bien commun. Les collections scientifiques et les cabinets nombreux, répandus dans ce pays, sont malheureusement encore en but aux mêmes vices; au lieu de servir à l'instruction publique, on ne pénètre le plus souvent dans ces vastes et inutiles dépôts, qu'après des sollicitations réitérées.

La longueur totale du mituporanga est de deux pieds huit pouces; le tarse à quatre pouces trois lignes; le bec a deux pouces; l'œil, dont l'iris est d'un noir brun, est placé dans un large espace dénué de plumes; cette nudité, d'un jaune varié de noirâtre, se prolonge jusque sur le bec, où elle forme une cire d'un beau jaune; la huppe, que cet oiseau peut relever et coucher à son gré et suivant qu'il est affecté, est haute de deux

ou trois pouces suivant l'âge des individus; elle est composée dans l'oiseau adulte de plumes étroites par le bas et larges à leur extrémité, contournées en avant et frisées; cette huppe, ainsi que tout le plumage supérieur, le cou, la poitrine et la queue, sont d'un noir à legers reflets verdâtres; mais, le bout des pennes de cette dernière est blanc; dans quelques individus rapportés de la Guiane Hollandaise et Française, la queue est entièrement noire; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont constamment d'un blanc pur. Les femelles adultes ont absolument le même plumage que les mâles; les seules différences remarquables sont, que les premières ont la huppe plus petite, moins belle, moins élevée et d'un noir plus mat, le bec gris à son bout et les plumes de l'estomac terminées par une ligne grise, et étroite; mais ce dernier caractère semble indiquer, que l'individu porte encore quelques plumes du jeune-âge.

Le mituporanga avant sa première mue, a de longueur totale, deux pouces; les

plumes de la huppe sont droites, point contournées ni frisées; la mandibule inférieure du bec et la pointe de la mandibule supérieure, sont de couleur de corne blanchâtre; les côtés de la tête, et la base du bec sans plumes; la huppe rayée alternativement de noir et de blanc; le cou et la poitrine d'un noir mat; toutes les parties supérieures du plumage, les plumes secondaires des ailes, les rémiges et toutes les plumes de la queue, variées de larges bandes d'un blanc roussâtre; ces bandes sont plus étroites vers le haut du dos: la poitrine, le ventre et les cuisses portent sur un fond roux des rayes assez distantes et noires; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux clair, et les pieds d'un gris roux. A mesure que l'oiseau avance en âge, les bandes transversales disparaissent, pour ne laisser après la seconde mue que de très faibles traces de ces rayes blanches, qui souvent disparaissent totalement à cet âge; le ventre l'abdomen et les couvertures inférieures deviennent d'un blanc pur, et la huppe perd tout le blanc dont

elle étoit variée dans le jeune âge. C'est un individu à peu près semblable, que d'Azara a pris pour la femelle de l'espèce; Sonnini a eu raison de dire, que la femelle du mituporanga ne diffère presque point du mâle, si ce n'est, par les plumes de sa huppe moins longue, et par sa queue un peu plus courte.

Lorsque le mituporanga en s'unissant avec le coxolitli, produit des individus qui tiennent le plus dans leur plumage de la première espèce; alors, le noir y domine, et les tempes sont nues, ainsi que la base du bec. En général on peut dire, que les individus bâtards et les jeunes des trois espèces de Hoccos décrits, ont un plumage varié, bien plus agréable aux yeux, que l'uniforme livrée des individus adultes, de race pure.

Suivant les mémoires de l'académie des sciences tome 3. page 226, et suivantes, le canal intestinal du mituporanga est beaucoup plus long, et les deux coecums beaucoup plus courts que dans le dindon; son jabot est aussi beaucoup moins ample, n'ayant que quatre

pouces de tour; au lieu que Buffon a vu tirer du jabot d'un dindon, qui ne paroissoit avoir rien de singulier dans sa conformation, ce qu'il falloit d'avoine pour remplir une demi-pinte de Paris. Outre cela, dans le Hocco, la substance charnue du gésier est le plus souvent fort mince, et sa membrane interne, au contraire fort épaisse, et dure au point d'être cassante.

La trachée, que j'ai examinée il y à plusieurs années, dans deux individus, me semble être bien décrite par Pitfield (e) et par Latham (f). Comme dans ce tems, je ne m'occupais point encore particulièrement de recherches sur l'organe de la voix, j'ai omis de prendre note de la position des muscles, qui accompagnent cette partie, dont une préparation bien conservée a servi de modèle aux figures anatomiques de la planche 5. Les deux contours, figurés par Latham dans les transactions Lin-

(e) *Philosoph. transact.* v. 56. p. 215.

(f) *Transact. of the Linn. society.* v. 4. p. 104. t. 10. f. 2. et 3.

néennes précitées, outre que ce sont des copies de ceux donnés par le Dr. Parsons, me semblent bien peu exacts.

Tout le tube de la trachée a une forme aplatie, plus membraneuse que cartilagineuse, les anneaux sont entiers très distants les uns des autres. Depuis la glotte, jusqu'à l'endroit où se forme la seconde courbure, les anneaux sont à peu près cylindriques; là, ils deviennent du double plus grands et très aplatis. Ce tube décrit une large courbure entre les os de la fourchette, se reporte dans cette forme, de la longueur de deux pouces, sur les muscles du cou, y fait une seconde circonvolution, après laquelle les anneaux, quoique plus larges que ceux de la partie supérieure de la trachée, reprennent une forme égale; depuis là, le tube de la trachée, comprimé par les côtés, conserve cette forme jusqu'au larynx inférieur, où il se dilate subitement. Le larynx inférieur est formé par une seule pièce membraneuse, soutenue par un large anneau, d'où pendent les bronches. Dans le fond de

la glotte est un socle triangulaire, très-proéminent; cette glotte n'est point portée par la queue de l'os hyoïde, mais elle tient à la langue, par le tissu membraneux de l'osophage, comme dans les genres du Coq et du Faisan.

Les œufs du mituporanga ont la grosseur de ceux du dindon, et sont d'un blanc pur, comme ceux des poules de bassecour.

Le Hocco de cet article habite à la Guiane, au Mexique, au Brésil et au Paraguay. Un vieux mâle et une jeune femelle, que m'a envoyé M. le Comte de Hoffmannsegg, sont originaires du Brésil; ils ne diffèrent point de ceux tués à la Guiane Hollandaise; ni des individus nés de race pure, dans les ménageries de ce pays.

L'île de Porto-Rico nourrit aussi des hoccos de cette espèce; mais, ceux-ci y ont été transportés du Mexique et de la Guiane (g).

(g) Voyez Le Dru. *Voy. à Porto-Rico la Trinité*, v. 2. p. 207.

J'ai vu au muséum de Paris un bâtard ou un jeune du mituporanga, dont le signalement est :

Longueur totale, deux pieds cinq et demi pouces; tempes nues; bec couleur de corne; plumes de la huppe, d'un blanc pur à leur origine et terminées de noir; la tête, le cou, la poitrine et le haut du dos d'un noir mat; le manteau, les ailes, les rémiges et les couvertures supérieures de la queue, rayés alternativement de noir et de roux blanchâtre; les plumes de la queue noires, rayées à distance de bandes d'un blanc jaunâtre, et toutes terminées de cette couleur; les parties inférieures, depuis la poitrine jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, d'un roux jaunâtre, sans taches.

HOCCO A BARBILLONS.

Crax carunculata. Mithi.

CETTE nouvelle espèce, dont j'ai vu une seule dépouille, me paroît différer par des caractères assez tranchés des hoccos, décrits dans les articles précédents; je me contente de la signaler, ne me trouvant point en état d'établir des comparaisons sur un nombre d'individus semblable; le cours de mes recherches ne m'a offert qu'un seul individu dressé au Brésil, et envoyé de ce pays à Lisbonne. Les naturalistes qui auront occasion de mieux connoître l'espèce, pourront juger de sa différence ou de son identité avec les autres; pour faciliter leurs recherches il m'a paru utile de représenter le contour du bec, dans la planche 4. figure 4; cette figure du bec d'un Hocco, comparée avec celle de la forme du bec d'un Pauxi

figure 3, de la même planche, servira encore à faire voir les différences bien marquées, qui existent entre les deux genres

Ce Hocco a le bec plus court et plus fort que celui du mituporanga; la mandibule supérieure est plus élevée; la cire qui en couvre la base est rouge, et elle se prolonge de chaque côté de la mandibule inférieure en un petit barbillon arrondi; seulement le tour de l'oeil est nud, et cette nudité est séparée de la cire par des plumes. La tête, les plumes contournees de la huppe, toutes les parties supérieures, le cou et la poitrine, sont d'un noir à reflets verdâtres, comme dans le mituporanga.

Ce Hocco vit au Brésil.

GENRE PÉNÉLOPE,

CARACTÈRES ESSENTIELS,

Discours v. 2. p. 469.

PÉNÉLOPE GUAN.

Penelope cristata. Lath.

AVEC un naturel non moins doux et paisible que les Hocos, on n'est cependant point encore parvenu, à faire des tentatives aussi multipliées sur les Pénélopes; ces oiseaux, dont les mœurs ont de si grands rapports avec ceux des premiers, n'ont point encore obtenu sous les yeux de l'homme, ces soins réguliers et suivis; cependant, par des mesures bien assorties, l'on parviendrait facilement à transplanter ces animaux utiles en Europe; l'économie rurale trouverait dans ce genre d'oiseaux, comme dans les deux genres précédents,

des ressources importantes, et de nouveaux moyens de prospérité.

Les Pauxis et les Hoccus, ayant été plus fréquemment introduits en Hollande on a pu faire des tentatives nombreuses pour les subjuguier à l'état de domesticité; ces tentatives comme je l'ai fait voir dans les articles précédents, ont été couronnées par les plus heureux succès. Quelques espèces de Pénélopes ont également été élevées dans nos ménageries, où ils se sont reproduits, lorsqu'on a eu soin d'assortir les espèces; mais, on n'en a point encore obtenu des bâtards, comme chez les hoccus; apparamment le produit n'en a point été aussi nombreux que de ces derniers.

Le Pénélope de cet article est de tous les oiseaux de ce genre celui, qui a été le plus souvent apporté en Hollande; il y à plusieurs années, que cette espèce se reproduisait dans une ménagerie près d'Utrecht; tous les individus qui y sont nés, ressembiaient au père et à la mère. J'en ai obtenu plusieurs, d'age différent.

Toujours confondu avec le marail, le guan

n'a été bien décrit que par Brisson, sous le nom de *Dindon du Brésil*; la seule gravure exacte qui existe de cet oiseau, se voit dans les planches d'Edwards, tab. 13, sous ce nom de *Guan* que je préfère conserver à cette espèce, plutôt que celui d'yacou donné par Buffon; je vois confondu sous cette dernière dénomination deux espèces distinctes; celui décrit par Buffon doit être rapporté au *Guan* d'Edwards, au mien, ainsi qu'au *Penelope cristata* de Latham; l'autre, qui est l'yacou de Bajon (a) est le même oiseau que les *Penelope cumanensis et pipile* de Latham, ce dernier doit être indiqué dans la synonymie de mon *Penelope siffleur*. L'addition de Sonnini à l'article de l'yacou de Buffon, voyez, vol. 6. pag. 304, doit en partie être rapporté au guan, et en partie au siffleur. Une seconde raison qui m'a fait supprimer le nom d'yacou; c'est que tous les Pénélopes connus portent

(a) *Mémoires sur Cayenne*, t. 1. p. 398, tab. 51

chez les Indiens de l'Amérique, les noms de *Jac*, *Jacu*, *Jacuhu* ou *Yacuhu*.

Le plus grand de tous les Pénélopes connus, le guan, mesure (b) en totalité de vingt à trente pouces; le bec a un pouce sept lignes; depuis le bord où s'ouvrent les narines jusqu'à l'extrémité de la mandibule supérieure, il y a neuf lignes; le tarse a trois pouces quatre lignes, et le doigt du milieu avec

(b) J'ai dit dans le discours sur le genre, que les pénélopes diffèrent très peu les uns des autres par les couleurs du plumage, et qu'il faut y regarder de bien près pour distinguer les espèces. Comme chacun n'est point dans le cas de pouvoir s'assurer par l'inspection des parties internes, et particulièrement par les sinuosités différentes du conduit aérien, des disparités entre chaque espèce: j'invite les naturalistes, à porter leur attention sur les différentes mesures, que je signalerai à dessin de ces parties extérieures du corps, dans lesquelles, j'ai cru trouver les différences spécifiques, les mieux propres à être saisies.

l'ongle deux pouces dix lignes; la queue porte treize pouces et demi.

Tout le plumage supérieur du mâle est coloré d'un vert noirâtre, se changeant suivant la lumière où on l'expose en une nuance olivâtre; la gorge et la poitrine sont de cette couleur, mais les plumes sont entourées de blanc; le ventre et les cuisses portent une teinte roussâtre avec le bord des plumes blanc; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux foncé; sur la base du bec sont des poils noirs; une bande noire, qui commence à côté du demi bec inférieur, va couvrir l'oreille; les plumes de la tête et de l'occiput sont alongées en huppe touffue, et capables d'érection; la partie nue des joues communique avec le bec; elle est d'un pourpre noirâtre; l'iris est d'un brun rougeâtre; la gorge nue d'où pend une large membrane flotante (c), est

(c) Cette membrane très ductile, s'alonge ou est contractée suivant que l'oiseau est agité;

colorée d'un beau rouge ; les pieds sont rouges.

La femelle ne diffère presque point du mâle si ce n'est dans les reflets du plumage, dont les nuances sont teintes davantage de roussâtre ; les plumes de la huppe, celles du cou et du manteau sont aussi bordées de blanc.

Le *poussin* n'a point de nudité aux tempes, ni à la gorge ; la tête et les côtés du cou sont couverts d'un duvet roussâtre ; depuis l'occiput et tout le long de la partie postérieure du cou, est une large raye d'un duvet marron ; deux rayes plus étroites accompagnent celle-ci de chaque côté ; la poitrine est d'un roux foncé ; le duvet du dos et les

comme elle forme une même pièce avec la peau nue du cou et quelle est double comme celle du dindon, l'oiseau peut la retirer entièrement. Après la mort on peut l'allonger ou la faire disparaître à volonté, et après que l'animal a été dépouillé elle paroît ne plus exister.

plumes naissantes des ailes et de la queue, sont d'un marron foncé, toutes sont terminées de roux ; les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre.

Latham (d), a très mal décrit et figuré les sinuosités de la trachée dans cette espèce. Le naturaliste Anglais, le plus souvent vrai et exact lorsqu'il décrit d'après ses propres observations, avoue qu'il a copié la figure de la partie anatomique du Guan d'après un dessin de son ami Ashton Lever. Le fait est, que cette figure et la description qui l'accompagne, n'appartiennent ni l'une ni l'autre au Pénélope de cet article ; mais, que l'auteur Anglais a fait un double usage d'une partie anatomique, de l'organe de la voix du *Pauxi à Pierre* ; comme il est facile de s'en assurer, en confrontant les descriptions de son *Penelope Cristata*, et de son *Crax Pauxi*, ainsi que les figu-

(d) *Transact. of the Linnean society* v. 4. p. 101.
t. 10. f. 1.

res 1 et 2, de la table 11, et la figure 1, de la table 10 des transactions Linnéennes. Ces représentations comparées avec la description de l'organe de la voix de mon *Pauxi à Pierre*, et avec ma planche anatomique 4, donnent les mêmes résultats : seulement, il est dit dans la description du prétendu Guan de Latham, que le tube de la trachée après avoir formé les circonvolutions sur elle-même, va se jeter dans la cavité du thorax en passant sur le muscle pectoral gauche ; et dans le *Pauxi à Pierre*, que ce tube passe une seconde fois sur le muscle pectoral droit ; ce qui en effet a lieu.

Sur trois individus mâles du Pénélope guan j'ai trouvé, que le tube de la trachée, après avoir accompagné l'oesophage jusqu'aux clavicules, monte sur le muscle pectoral droit, s'y avance seulement de la longueur de deux pouces, fait une courbure à gauche, et en repassant sur ce même muscle droit le long de la crête du sternum, suit sa direction vers

les poumons (e). Les anneaux de la trachée sont alternes, et portent dans les interstices, des membranes assez larges. Vers le larynx supérieur la trachée s'élargit en forme d'entonnoir; au fond de la glotte est un socle très proéminent; la partie postérieure de la langue et les bords de la glotte, sont garnis d'aspérités aiguës. Le larynx supérieur est porté par la queue de l'os hyoïde et par-là assujéti à la langue, pareillement, comme dans les Pauxis, les Dindons et les Paons; tandis que dans les Hoccos, les Coqs et dans les Faisans la queue de l'os hyoïde ne porte point le larynx supérieur qui est attaché dans le tissu membraneux de l'œsophage; et par-là capable d'être abaissé ou contracté, suivant les sons que l'animal veut produire. La sinuosité que décrit le tube de la trachée sur le muscle de la poitrine, y est fixée par un tissu membraneux et cellulaire, comme dans

(e) Voyez pl. anat. 6. fig. 1, 2 et 3.

le Pauxi à pierre et dans tous les autres Pénélopes.

Le guan habite au Brésil et à la Guiane; le mâle, la femelle et un jeune agé de quelque jours, font partie de mon cabinet.

PÉNÉLOPE MARAIL.

Penelope Marail. *Lath.*

COMME il est utile de ne point ménager les détails, surtout, lors qu'il s'agit d'établir les disparités si difficiles à saisir entre deux espèces différentes, dont l'ensemble des formes du corps et les couleurs du plumage peuvent donner matière à la méprise, j'ai cru nécessaire de signaler les principales différences, qui serviront de base pour bien distinguer les dépouilles du guan de celles du marail; je m'étendrai seulement sur ces différences qui se remarquent à l'extérieur; vu que dans l'anatomie, les disparités dont je ferai également mention, ne laissent aucun doute sur la dissemblance des espèces.

Le marail a le bec plus court et la mandibule supérieure moins arquée que le guan; la distance de la pointe du bec jusqu'à l'ouverture des narines est moins

considérable chez le premier que chez le dernier; le tarse et les doigts du marail sont plus grêles et moins longs que ces mêmes parties dans le guan; chez celui-ci le croupion et l'abdomen ont des couleurs brunes ou rousses; tandis que chez le marail, ces parties sont d'un beau vert à reflets; tout son plumage porte ces belles teintes; tandis que le guan a une livrée d'un vert noirâtre, et quelquefois olivâtre.

Nous voyons par l'énumération de ces disparités, et par les différences dans l'organe de la voix chez cet oiseau, que Buffon a mal conjecturé en supposant que le marail pouroit bien être la femelle de son *Yacou*, ou une variété de l'espèce. Le même auteur trouve cependant un petit nombre de différences, parmi lesquelles il cite, celle de la queue du marail, dont les pennes seraient en tuyaux d'orgue comme dans les faisans. Je ne sais ou Mr. Buffon a été chercher une semblable disparité; il faut nécessairement, que cela ait été fait sur un individu dressé et affublé d'une

queue étrangère, car aucune espèce de Pénélope n'a les pennes de la queue rassemblées en faisceau, comme dans plusieurs espèces de faisans; mais, toutes ont la queue large et chez la plupart elle est légèrement arrondie: sur plus de vingt individus du Marail que j'ai examiné, la même conformation m'a prouvé, que c'est une espèce constante et distincte.

Le marail, dit Sonnini, s'apprivoise aisément. J'en ai vu un dont la familiarité étoit importune; il étoit sensible aux caresses; et lorsqu'on répondoit aux siennes, il donnoit des marques de la plus vive joie par ses mouvemens et par ses cris, semblables à ceux d'une poule qui rassemble ses poussins autour d'elle. Dans l'état de liberté, ses mœurs sont douces et tranquilles; il habite les lieux solitaires, et se nourrit de fruits sauvages. La femelle fait son nid sur les arbres, et pond depuis deux jusqu'à cinq œufs, suivant son âge.

Ou les rencontre rarement en troupes, chaque paire se suffisant à elle-même;

ils ne cherchent pas, ils fuient même la société de leurs semblables: ils sont les premiers oiseaux qui saluent l'aube du jour par leurs cris, qui ne répondent pas à leurs bonnes qualités; ce cri est fort et désagréable; mais ils le répètent peu et presque jamais pendant le jour.

Les marails sont presque toujours perchés; ils ne descendent à terre que pour y amasser les fruits et les graines, qui composent leur nourriture; ils volent pesamment et avec beaucoup de bruit; mais, en revanche, ils courent à terre avec beaucoup de vitesse en déployant les ailes. Leur chair, sans être meilleure que celle du faisan, est bonne; mais il est rare d'en trouver qui ne soient durs; les jeunes seuls sont exempts de cette mauvaise qualité (a).

Le marail porte de longueur totale de vingt-trois à vingt-quatre pouces; le bec mesure un pouce quatre lignes, et depuis

(a) Sonnini article additionnel à l'histoire du Marail. *Eats. de Buff.* v. 6, p. 312.

le bord où s'ouvrent les narines , jusqu'à l'extrémité de la mandibule supérieure, seulement cinq lignes; le tarse a deux pouces et demi; le doigt du milieu avec l'ongle mesure deux pouces deux lignes; la queue porte dix pouces et un quart.

Le mâle a la huppe très touffue et les plumes qui la composent larges vers le bout, elle sont d'un vert noirâtre avec une très fine bordure blanche, qui suit le contour des plumes; depuis l'angle de la mandibule inférieure du bec, est une large bande de couleur verdâtre composée de petites plumes bordées de blanc, qui vont couvrir l'oreille; toutes les parties supérieures, le cou et la poitrine ont une teinte brillante de vert foncé ou vert de bouteille à reflets; le dos et le croupion portent des plumes de cette couleur; mais, sur la nuque, le haut du dos et la poitrine, toutes les plumes ont une bordure blanche; le bas ventre l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont bruns; la peau, nue des joues communique avec la cire du

bec, elle est d'un beau rouge; la partie nue du cou et la membrane semblable à celle du guan, sont d'un rouge brillant; ces parties sont semées de quelques poils rares; les pieds sont rouges; les ongles et le bec sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle que par sa huppe moins ample, et par les nuances plus rousses du plumage.

Je n'ai point eu occasion de disséquer un oiseau de cette espèce mais j'ai examiné une préparation anatomique de la trachée conservée dans l'esprit de vin. Il résulte de mes observations, que Bajon a très bien décrit cette partie; l'auteur assure et *semble prouver sans réplique (b)*, que semblable conformation a lieu non seulement dans les mâles, mais aussi dans les femelles. Particularité à laquelle Sonnini,

(b) *Bajon dit*: Il ne doit rester aucun doute sur l'existence de ces parties dans les femelles du Maraye; j'en ai disséqué plusieurs, qui avoient des œufs prêts à être pondus, et elles avoient ces parties comme les mâles.

qui à très défectueusement décrit cet organe, semble ne point ajouter foi. Je ne saurais décider la question, mais j'ai déjà dit à l'article du *Pauxi à pierre*, que l'on m'a assuré, que les femelles dans cette espèce, ont les mêmes circonvolutions dans le tube de la trachée que chez les mâles; et cette particularité mériterait des recherches. Aureste, il n'y aurait rien de bien extraordinaire dans cette organisation chez la femelle du marail et du *Pauxi à pierre*; puisque dans le *Cygne sauvage* ou à bec jaune, la femelle présente aussi l'allongement du tube de la trachée, qui s'introduit dans l'os du sternum.

Le tube de la trachée du marail est composé d'anneaux semblables à ceux qu'on remarque dans les autres *Pénélopes*; ces anneaux sont alternes; et les intervalles membraneux. Le tube, après avoir suivi l'œsophage le long du cou jusques aux clavicules, passe au côté gauche du gésier, se dirige vers l'extérieur de la cavité du thorax, passe sur la portion antérieure de la clavicule gauche, entre les deux os

de la fourchette; s'avance sur le front ou bien sur le partie proéminente du sternum, se replie à quelque distance de la crête de cet os, revient sur le même côté entre les os de la fourchette, et passe en se repliant sur la clavicule gauche, dans la cavité du thorax; la longueur du tube qui s'avance entre les fourchettes, est d'un pouce et demi.

La circonvolution du tube de cette trachée diffère de toutes les autres dans le genre Pénélope; elle se rapproche le plus des trachées du *Crax alector*, du *Tetrao urogallus*, et de la *Platalea leucorodia*. Mais dans le *Hocco* indiqué le tube de la trachée offre des dilatations extraordinaires; dans le *Tétras* les circonvolutions ont lieu sur les muscles du cou, et dans la *Spatule*, ces replis sont concentrés, dans la cavité même du thorax.

Comme la courbure que forme la trachée dans le marail, a lieu sur le plan incliné des muscles qui, recouvrent les os de la fourchette; il étoit nécessaire que la nature pourvut à ce qu'elle ne fut point

dans le cas de s'affaisser sur cette pente. Dans le Pauxi à pierre, dans les Pénélopes yacou et parraqua, le tube en passant sur la surface des grands muscles pectoraux, s'y trouve assujetti par le tissu cellulaire d'ont j'ai parlé; mais ici, il a fait un lien particulier.

A l'extrémité supérieure de la courbure est soudé un muscle très fort, qui embrasse par ses fibres plusieurs anneaux de la trachée, il remonte vers la crête du sternum; arrivé à la partie proéminente de cet os, il se divise en deux cordons, qui en descendant se portent un de chaque côté de cette crête, ne restant joints ensemble que par un tissu cellulaire; ces deux cordons en descendant confondent plusieurs de leurs fibres avec les muscles pectoraux; lorsqu'ils ont atteint l'extrémité du sternum ils se joignent de nouveau, et le muscle s'attache à la tunique qui contient les excréments, a peu près à l'endroit, où se forme le cartilage xiphoïde. Voyez la planche anatomique 7.

Voici ce que Bajon nous apprend des

Marails. Ces oiseaux couvent ordinairement deux fois par an; c'est à dire, au commencement des pluies, vers le mois de décembre ou janvier, et à la fin de cette saison, comme au mois de mai ou de juin; ils ont contume de pondre trois ou quatre œufs, et souvent six. Ces oiseaux construisent leur nid au milieu des arbres bien touffus, et le plus près du tronc qu'ils peuvent, de sorte qu'on a bien de la peine à les découvrir. Lorsque les œufs sont éclos, la mère nourrit les petits dans le nid, jusqu'à ce qu'ils soient un peu grands, et que leurs plumes commencent à sortir; alors, âgés seulement de douze à quinze jours, ils descendent à terre avec leur mère, qui les mène comme nos poules mènent leurs poussins. Les petites marayes une fois à terre, mangent de petites graines, des fruits et des insectes; leur mère gratte la terre tout comme nos poules, elle reçoit également ses petits sous ses ailes, où elle les met à l'abri de la pluie et des injures du tems. Lorsqu'ils sont grands

et en état de voler, ils quittent leur mère et restent ensemble jusqu'au renouvellement des pluies, quand la saison des amours les sépare par paires.

Lorsqu'on prend les jeunes, ils s'apprivoisent fort aisément, et deviennent extrêmement privés; ils connoissent si bien la maison où ils ont été élevés, qu'ils ne la perdent jamais de vue, c'est à dire; que s'ils s'en éloignent, ils savent très bien la retrouver; mais on a bien de la peine à les y faire coucher, ils préfèrent toujours à passer la nuit sur les toits, ou perchés sur des arbres voisins de la maison, à peu près comme font les poules, lorsqu'elles couchent dehors. Le cri du marail est doux et léger dans l'état ordinaire, et c'est celui qu'il fait entendre tous les matins à la pointe du jour; mais lorsqu'il est blessé ou irrité par quelque animal qui le poursuit, il pousse des cris beaucoup plus forts et plus véhéments. La chair de ces oiseaux est très-bonne à manger, sans qu'elle soit comparable à celle de nos faisans d'Europe (c).

(c) *Bajon loco citato.*

Le Marail habite les contrées de l'Amérique méridionale ; on le trouve très-communément dans tous les bois de la Guiane. Les Indiens connoissent cet oiseau sous le nom de Maraye , les colons François l'appellent faisan. C'est le même oiseau figuré par Buffon sous la dénomination de faisan verdâtre de Cayenne.

De mon cabinet.

PÉNÉLOPE YACUHU.

Penelope obscura. *Illiger.*

Si je fais un article séparé de ce pénélope *que je n'ai jamais vu*, c'est que les détails donnés par l'exact observateur d'Azara sur cet oiseau, offrent des disparités bien marquées, avec les caractères propres aux espèces du Guan et du Marail. J'ai trouvé des différences dans les couleurs du plumage, dans les formes et dans le mesurage des différentes parties du corps, qui ne sont point sujets à varier, d'un individu à un autre. Je fais le plus de cas de ces différences dans les mesures comparatives du bec et des pieds, parcequ'elles sont constantes; des légères disparités dans les couleurs du plumage n'auraient servi qu'à me confirmer dans l'idée que cet Yacuhu de l'auteur Espagnol

est un jeune individu du Guan. Quoiqu'il en soit, voici ce que je trouve consigné dans la traduction Française des oiseaux du Paraguay.

L'Yacuhu est bien connu au Paraguay, sous ce nom, qui signifie *Yacu-noir*. Cependant il n'est pas réellement noir; mais il le paraît à quelque distance. Il n'est par rare au Paraguay, et on le trouve jusque vers la rivière de la Plata, où on lui donne le nom de *pabo di monte* (dindon de montagne). Il se tient plus ordinairement dans le voisinage des rivières et des lacs, parceque les arbres y sont plus nombreux. Son cri consiste dans la répétition de la syllabe *yac*, d'un son de voix élevé et aigu, quelquefois aussi dans l'expression de son nom *Yacu*. On ne connoit point de différence entre le mâle et la femelle. Leur ponte a lieu, dit-on, en octobre, elle est quelquefois de huit œufs. C'est l'espèce la plus commune.

Les douze pennes de la queue sont étagées et la latérale est de trois pouces plus courte que les autres. L'œil est

entouré d'un cercle noir qui à communication avec le bec. Une membrane rouge s'étend depuis la mandibule inférieure du bec, jusqu'à deux pouces au-dessous; elle pend comme celle du dindon; mais lorsque l'oiseau est effrayé, il la retire entièrement. A la base du bec sont de petites plumes fort courtes, droites et noires.

La longueur totale de cet oiseau est de vingt-huit pouces; la queue à onze pouces; le tarse porte trois pouces cinq lignes et le bec un pouce. Le front, le dessus de la tête et le premier tiers du cou sont noirs; le reste du cou, le haut du dos et les couvertures supérieures des ailes noirâtres, avec un peu de blanc sur le bord des plumes. Une bandelette noire, qui commence à côté du demi-bec inférieur, va couvrir l'oreille. La poitrine est de couleur carmelite et ses plumes sont bordées de blanc. Le dos, le ventre et les jambes, sont de couleur marron et les pennes des ailes et de la queue noirâtres. Le tarse à une

teinte tannée; le bec est noir, et l'iris rougeâtre (a).

L'on voit par cette description qu'il y a des différences très-marquées avec le Pénélope Guan, et quoique M. d'Azara, dans l'édition originale de son voyage, compare son Yacuhu avec l'Yacou de Buffon ou mon Guan; je vois que le premier n'a point de huppe, caractère qui est très marqué dans le second; les dimensions de la queue, du bec, et des tarsi ne s'accordent non-plus.

L'Yacuhu me paroîtra conséquemment une espèce douteuse, jusqu'à ce que j'aurai pu examiner un individu, tel que d'Azara décrit l'espèce. L'Anatomie de l'organe de la voix décidera la question.

(a) d'Azara *Ois. du Parag. trad. franç. v. 4. p. 163.*

PÉNÉLOPE PEOA.

Penelope superciliaris. Illiger.

CETTE nouvelle espèce diffère essentiellement du guan et du marail, non seulement dans sa longueur totale qui n'excède point vingt-trois pouces; mais également dans les dimensions de ses différentes parties. Ce Pénélope n'a point de huppe, lors même qu'il est parvenu à l'état d'adulte; les plumes de la tête sont courtes et arrondies, le tarse est long et grêle, et la queue, très longue en proportion du volume du corps, à les penes plus étagées que chez le guan ou chez le marail; les couleurs du plumage présentent aussi des différences très marquées; mais, les parties nues de la tête et du cou sont semblables. Il y a moins de disparités entre cet oiseau et l'Yacuhu de d'Azara, mais, la longueur totale diffère de cinq pouces et demi, et cette

seule différence me semble assez conséquente, pour ne point réunir ces oiseaux, avant d'avoir bien comparé leur dépouille. Cette espèce dont le volume du corps est semblable à celui du faisan tricolor de la Chine, porte en longueur totale vingt-deux pouces et demi; la queue en a onze; le tarse trois; le doigt du milieu avec l'ongle deux pouces une ligne; le bec un pouce deux lignes, et cette partie depuis l'endroit où s'ouvrent les narines, jusqu'à la pointe de la mandibule supérieure, six lignes.

Le front, le haut de la tête dont les plumes ne sont point alongées, l'occiput et la nuque, sont d'un brun noirâtre; des poils isolés paroissent sur le front; une bande noire s'étend depuis la mandibule inférieure et va couvrir l'oreille; une autre bande composée de plumes blanches, part de la racine du bec, passe au dessus de la membrane nue des tempes, et aboutit également à l'oreille; les plumes du haut du dos sont d'un cendré verdâtre entouré de gris; les

couvertures des ailes, les plumes secondaires et les couvertures de la queue ont une nuance de vert foncé, et toutes sont bordées d'une large bande d'un roux brillant; la queue est verdâtre avec une teinte roussâtre; le bas du cou, la poitrine et le ventre sont d'un cendré brun, chaque plume étant bordée de blanchâtre; les cuisses l'abdomen et le croupion sont de couleur marron, la gorge et le haut du cou ont une peau nue et rouge, qui s'allonge en membrane flottante, cette nudité est parsemée de quelques poils rares; la peau des côtés de la tête qui communique avec la cire du bec est d'un pourpre noirâtre; l'iris est d'un brun rougeâtre; les pieds sont d'un bleu couleur de corne; les ongles et le bec sont bruns.

On n'a point remarqué de différence entre le mâle et la femelle; un jeune individu n'ayant encore que quinze pouces de longueur totale porte également les mêmes couleurs.

Cette espèce habite au Brésil et plus particulièrement dans le district de Para où

les Indiens la désignent sous le nom de *Jacu-peoa*. Je dois à M. le Comte de Hoffmannsegg l'individu qui fait partie de mon cabinet; les deux individus adultes, et le jeune oiseau qui font partie du Muséum de Berlin, sont aussi le produit des voyages, que ce savant a fait faire ses fraix dans le Brésil.

PÉNÉLOPE SIFFLEUR.

Penelope piple. Lath.

Je réunis sous ce nom les *Penelope Cumanensis* et *Pipile* de Latham (a); les deux espèces de *Crax* figurées par Jacquin (b); l'*Yacou* de Bajon (c); et l'*Yacu-apeti*

(a) *Index ornith. v. 2. p. 620. sp. 2. et 3.*

(b) *Beytr. zur geschichte der vögel, tab. 10 et 11.*

(c) *Mémoires sur Cayenne. v. 1. p. 398. s. 5.*

On ne doit point réunir cet *Yacou* de Bajon avec l'espèce qui porte le même nom chez Buffon; ce dernier est notre Pénélope Guan. Il est également utile de répéter ici, que dans les différens idiomes des Indiens de l'Amérique méridionale, tous les Pénélopes portent les noms de *Jac*, *Jacu*, *Jacuhu*, ou *Yacuhu*, dont Buffon et Bajon ont fait *Yacou*, dénomination que j'ai cru devoir supprimer. Les colons Français désignent tous ces oiseaux par le nom de Faisan, et les Espagnols par celui de *pabo di monte*, (dindon de montagne).

de d'Azara (d). Ces noms différens ont rapport au Pénélope siffleur qui se distingue de ses congénères, par des caractères extérieurs très faciles à saisir. Son plumage est d'un noir luisant ; la tête est ornée d'une huppe à plumes blanches ; sur les couvertures alaires sont de grandes taches blanches ; la partie nue du devant du cou est moins considérable que dans les espèces précédentes, et elle porte un grand-nombre de petites plumes assez-serrées, dans les interstices desquelles la peau rouge s'aperçoit ; une petite membrane proéminente d'un bleu d'azur est couverte de poils noirs ; les tarses ont leur partie supérieure couverte de plumes ; la queue est large, très-foiblement arrondie ; enfin, les trois rémiges extérieures très-courbées, ont à l'extrémité

(d) *D'Azara obs. du Paraguay, trad. franç.*
v. 4. p. 166.

Dans la note de la traduction française Sonnini croit que *P'Yacu-apeti* est le même oiseau que le *Guan* d'Edwards pl. 13, mais cette supposition est fautive.

de la penne un espace, où les barbes intérieures très-courtes présentent un prolongement subulé. Voyez une de ces penes pl. Anat. 6, fig. 2.

Le Pénélope siffleur adulte porte en longueur totale, de vingt-six à vingt-huit pouces, suivant les sexes; la queue a dix ou onze pouces; le tarse mesure deux pouces trois lignes; le doigt milieu avec l'ongle deux pouces deux lignes, le bec quinze lignes, dont sept lignes depuis la pointe de la mandibule supérieure, jusqu'à l'ouverture des narines.

Sur le front du mâle est un petit espace noir; les longues plumes accumulées de la tête et de l'occiput sont blanches à baguettes noires ou brunes; une large bande blanche se prolonge de chaque côté sur le haut du cou; les grandes et les moyennes couvertures des ailes sont d'un blanc pur, seulement terminées par une tache noire et ayant la baguette de cette couleur; quelques plumes de la poitrine portent une étroite bande blanche sur la partie extérieure de chaque barbe;

tout le reste du plumage est d'un beau noir à reflets violets et pourprés ; la queue porte dans quelques individus des reflets verdâtres ; le petit espace nu des joues, qui communique avec la cire du bec, est d'un blanc-bleuâtre ; la peau nue que l'on aperçoit entre les plumes clair semées de la gorge, est rouge ; mais la membrane proéminente est d'un beau bleu ; l'iris est d'un roux rougeâtre ; la partie nue du tarse et les doigts sont rouges, et quelquefois d'un brun noirâtre suivant les âges ; les ongles sont bruns ; le bec noirâtre vers la pointe a la cire bleuâtre.

La femelle se distingue comme chez tous les Pénélopes, par une taille moins considérable ; les plumes de la huppe ne sont point d'un blanc parfait mais variées de brun ou de noir ; les reflets de son plumage sont aussi moins brillans. Les jeunes avant leur première mue ont un plumage d'un noir teint de brun et de marron, cette couleur est particulièrement remarquable sur le croupion, sur les cuisses et sur les plumes de l'abdomen, l'iris

est brun ; la peau nue des joues de couleur livide , et les plumes de la huppe variées de brun.

Tel est le Pénélope siffleur qui habite les climats de la Guyane et qui vit sur les bords du fleuve des Amazones et de la rivière de la Plata. Mais, les individus qui nous arrivent du Brésil, offrent quelques disparités, que je ne puis attribuer qu'au climat, les caractères principaux étant les mêmes dans ces deux variétés. Je vais indiquer les différences qu'on remarque dans les individus du Brésil ; je continuerai de ranger ceux-ci, comme variété de climat dans l'espèce du Pénélope siffleur ; jusqu'à ce que des résultats anatomiques nous apprendront à juger différemment.

Le Pénélope siffleur du Brésil, dont je n'ai vu que la dépouille, a comme la variété décrite ci dessus ; les rémiges à barbes tronquées et à pointe subulée, telles que la pl. 6. fig. 2. en représente une ; les taches des couvertures alaires semblables ; la même taille et les mêmes

formes, du bec et des pieds. Mais la couleur générale du plumage est d'un noir plus nuancé de rougeâtre et porte des reflets pourpres très décidés ; il existe seulement un très petit cercle nu à l'entour des yeux, *et cette nudité ne communique point avec la cire du bec*, mais elle est entourée d'un cercle de petites plumes noires ; sur le front est un espace de quatre ou de cinq lignes de largeur, d'un noir profond ; les plumes de la huppe, blanches sur les bords des barbes, sont noirâtres dans le milieu ; on ne remarque aucune différence dans les sexes.

Un couple de ces oiseaux envoyé des colonies Hollandaises de la Guiane a vécu longtems dans une ménagerie près d'Utrecht ; M. Backer en a aussi nourri dans sa belle ménagerie près de la Haye. Ce sont des oiseaux très familiers, peu remuans, vivant en bonne harmonie avec la volaille de basse-cour ; leur cri est un sifflement peu sonore.

Je n'ai point eu occasion de disséquer

cette espèce de Pénélope, ni pu vérifier par mes observations ce que Bajon a dit sur l'organe de la voix dans cet oiseau. Suivant cet auteur, le cours de la trachée n'a absolument aucun rapport avec celle du marail et du parrakoua. .. Je me suis procuré, dit-il, plusieurs de ces oiseaux, que j'ai disséqués, et je n'ai rien trouvé de particulier dans cette partie, laquelle se porte directement dans la poitrine, pour s'y distribuer comme dans les autres oiseaux, et cela indistinctement chez le mâle et la femelle; quand aux autres parties internes, je n'y ai rien vu de remarquable (e).

Voici ce que rapporte d'Azara concernant les mœurs de ce Pénélope. --- *Yacu-apeti* en langue des Guaranis veut dire, Yacu à taches blanches, et ils appellent ainsi l'oiseau de cet article, à cause des taches blanches qu'il a sur les couvertures des ailes. On lui donné aussi le nom de

(e) *Mémoires sur Cayenne*, v. 1. pag. 400.

DES PÉNELOPES. 83

Yacu-para (yacu-peint), et les Portugais celui d'*Yacu-tinga*. Il a les ailes plus fermes, les jambes plus courtes, et le bec plus long que l'*Yacuhu* (f) et que l'*Yacu-caraguata* (g). Il est aussi plus stupide et plus disposé à la familiarité; aussi en a-t-on détruit l'espèce dans les cantons habités; d'Azara ne l'a rencontré que dans les forêts désertes, vers le 24^{me} degré et demi de latitude. Ces oiseaux vont par paires ou en petites troupes. Leur cri peut se rendre par la syllabe *pi*.

Le même *Bajon* déjà cité nous apprend que cet oiseau est extrêmement rare aux environs de Cayenne; on ne le trouve que très avant dans l'intérieur des terres, ou aux environs de l'Amazone; on le trouve aussi très-fréquemment dans le haut de la rivière de l'Oyapoc, surtout vers le Camoupi. Les Indiens, qui y sont établis, en apportent de vivans et de

(f) Mon *penelope obscura*. Voyez page .

(g) Le *penelope parrakoua* de l'article suivant;

privés, et ce sont les seuls qu'on voit à Cayenne.

M. Siber, naturaliste voyageur de M. le Comte de Hoffmannsegg, qui a rapporté de la province de Pará au Brésil deux individus de la variété qui semble propre à ces climats, dit, que ce Pénélope y porte le nom de *Jacu-grande*. La description de ces oiseaux, communiquée par le savant Professeur Illiger de Berlin, est conforme en tout-point avec celle faite par moi sur un semblable individu, rapporté de Lisbonne, et qui se trouve au musée de Paris; j'en ai également vu à Londres. Deux individus envoyés des colonies Hollandaises de la Guiane, font partie de mon cabinet.

PÉNÉLOPE PARRAKOUA.

Penelope parrakoua. *Mihi.*

CET oiseau, décrit par les naturalistes sous un si grand nombre de noms différens, se trouve placé dans les méthodes avec les vrais Faisans; sans doute, par la raison de la nudité des joues, et par sa queue très arrondie. Mais nous avons vu à l'article des Faisans, que ceux-ci n'ont, à proprement parler, aucune nudité; que les tempes, chez ces oiseaux, sont couvertes de petites verrues imitant un espèce de velours; ils ont la queue très longue, fortement étagée, et les plumes rassemblées en faisceaux; les mâles ont le tarse armé d'un éperon; enfin les pieds, le bec et les narines, sont différemment conformés.

Le parrakoua étant réintégré dans le genre qui lui est propre; je réunis à

cette espèce le *Catracas* du père Feuillé, le *Phasianus motmot* de Linné (a) et de Latham (b), le *Faisan de la Guiane* de Brisson et celui de Buffon, pl. enl. 146, le *Phasianus parraqua* de Latham (c), le *parraqua* de Bajon et de Sonnini, *Pyacu-carraguata* de d'Azara (d) et le *Phasianus garrulus* de Humboldt (e). Plusieurs de ces noms, donnés à cet oiseau en imitation des cris discordans qu'il fait entendre le matin et le soir, ont donné lieu à ces différentes indications. En effet les syllabes *catracas*, *parraqua*, *parrakoua*, *hannequaw*, *carraguata* et *catacras* indiquent dans les différens idiômes les sons propres à la voix de ce pénélope. Quelques disparités de très peu d'importance dans les couleurs du plumage, signalées dans les différentes descriptions des auteurs, sont

(a, b) Linné, *Syst.* 1. p. 271. sp. 2. — Lath. *Ind.* v. a. p. 632. sp. 9.

(c) Lath. *Ind.* sp. 9.

(d) *Ois. du parrag. trad. Franc.* v. 4. p. 164.

(e) *Observ. de Zool. et d'Anat. comp.* v. 1. p. 45
et la note latine.

uniquement dus à de légères différences qui distinguent les âges. Entre-autres, le prétendu Phasianus garrulus de M. Humboldt ne diffère, de l'aveu même de ce savant, du *Motmot* et du *Parrqua* de Latham, que par le ventre blanc (f); caractère qui en effet est propre à tous les jeunes parrakouas; au reste, cet oiseau est trop bien distingué par les sinuosités de sa trachée, et par plusieurs autres caractères qui lui sont particulier, pour qu'on puisse s'y méprendre.

Le parrakoua se distingue en effet des autres Pénélopes par son bec, dont l'arête supérieure est plus élevée et plus courbée, par la pointe de la mandibule plus renflée et voutée; et ces différences rapprochent en quelque sorte le bec de ce Pénélope de celui des Faisans. Le parrakoua n'a point de membrane lache et flottante sous la gorge, et point de nudité considérable sur cette partie; seulement,

(f) Differt a phasianus motmot et phasianio parragua abdomine niveis. *Humboldt loco citato.*

une étroite bande nue s'étend de chaque côté de la gorge le long des bords de la mandibule inférieure du bec; ces deux bandes sont partagées par une peau noirâtre couverte de poils gros et longs; lorsque l'oiseau est agité les deux bandes latérales se colorent de rouge. Les tarsi sont grêles et longs, et la queue est fortement arrondie; les deux sexes ont des plumes alongées qui forment une huppe sur la tête.

La longueur totale chez l'oiseau adulte est de vingt à vingt-un pouces (g); la queue porte neuf pouces; le doigt du milieu avec l'ongle deux pouces trois lignes; le tarse deux pouces trois ou quatre lignes; et le bec un pouce deux lignes. Les couleurs les plus habituelles des individus adultes sont: le front, le haut de la tête et la partie supérieure du cou d'un roux foncé; la partie inférieure du

(g) Non pas vingt deux pouces comme le marque d'Azara. Sur un grand nombre individus je n'en ai vu aucun excéder vingt-un pouces.

cou, le dos et les ailes d'un brun et quelquefois d'un cendré olivâtre; les couvertures du dessus des ailes rousses; le devant du cou et la poitrine d'un gris nuancé d'olivâtre, sans aucune tache; les cuisses et l'abdomen de couleur fauve. Les six pennes du milieu de la queue d'un verdâtre très foncé ont des reflets suivant que le jour luit dessus; les trois pennes latérales de chaque côté sont d'un roux de rouille foncé; la peau nue des yeux, qui communique avec la cire du bec, est d'un pourpre livide, se colorant de rouge suivant que l'oiseau est différemment agité; ce n'est aussi que lorsque la colère l'aigrit ou lorsqu'il est agité par le desir des jouissances, que les deux bandes nues de chaque côté de la gorge se colorent d'un beau rouge; le bec est d'un cendré bleuâtre à sa base, et d'un blanc de corne à son bout; l'iris des yeux est d'un brun rougeâtre; les pieds sont d'un livide rougeâtre. Quelques individus ont en général des teintes plus claires.

Tels sont les mâles et les femelles

adultes; mais les jeunes offrent quelques disparités dans les couleurs du plumage. Leur longueur totale naturellement moins considérable, n'a que dix huit pouces. Le roux des plumes de la tête et de la nuque est plus clair, et celles-ci sont souvent bordées de jaune d'ocre; la partie postérieure du cou, le dos et les ailes sont d'un brun olivâtre, chez de très-jeunes individus les plumes de ces parties ont un petit bord roussâtre; le devant du cou et la poitrine sont bruns, et chaque plume est bordée et terminée de blanc grisâtre; les couvertures du dessous des ailes et le croupion sont roux; la queue quelquefois terminée de blanc, a seulement l'extrémité des trois pennes latérales de chaque côté terminée de roux de rouille; le reste de ces pennes, ainsi que celles du milieu, sont d'un noir à légers reflets olivâtres; le ventre et l'abdomen sont blancs; les cuisses, les couvertures inférieures de la queue et les flancs sont d'un fauve roussâtre; les pieds sont bleuâtres.

La conformation de la trachée dans cet oiseau, en premier lieu observée par le père Feuille, l'a été depuis par M. M. Sonaini et Bajon; et plus récemment par M. Humboldt; une préparation, conservée dans l'esprit de vin, m'a servi pour vérifier les recherches précédemment faites sur cet organe. Il s'en suit, que ce qui a été dit par les auteurs mentionnés, est très exact. Le savant Humboldt a ajouté quelques nouveaux détails sur le larynx supérieur de cet oiseau; j'ai fait usage de ces observations en les copiant ainsi que les figures des parties anatomiques qui en font partie.

Le tube de cette trachée, composé d'anneaux alternes pareils à ceux des trachées du guan et du marail, ne diffère de celle du premier de ces Pénélopes que par une plus grande longueur, et par la sinuosité qu'elle décrit; elle n'a point de muscle propre comme dans le marail.

La trachée, en passant sur la clavicule gauche, monte sur le grand muscle pectoral le long de la crête du sternum, se

dirige tout le long de ce muscle jusques sur la tunique membraneuse qui contient les entrailles, s'y replie, et remonte dans le même sens sur le muscle pectoral droit, pour se jeter dans la cavité du thorax en passant sur la clavicle droite. Les deux tubes adhèrent aux muscles pectoraux par un tissu cellulaire et sont aussi liés entre-eux par un semblable tissu, dont les fibres passent sur la crête du sternum.

Mr. Humboldt, qui a mesuré le tube de cette trachée, dit, que celle du mâle avoit depuis le larynx supérieur jusqu'aux bronches, quinze pouces sept lignes, tandis que celle de la femelle n'a que cinq pouces quatre lignes de long. Celle du premier descend d'abord entre les tégumens au delà du sternum jusqu'aux jambes, puis elle se replie, fait une grande sinuosité en remontant, et entre dans les poumons. La trachée-artère de la femelle, qui est plus courte dans la raison de cinq à deux, ne fait pas cette sinuosité, mais entre, sans se replier, directement dans les bronches.

M. Humboldt ayant encore examiné le larynx supérieur de cet oiseau, dont la partie a été retranchée à la préparation anatomique que je possède de la trachée-artère, je rapporterai ce que ce savant en dit, en renvoyant, pour les figures exactes de ces parties, à la planche 8 de cet ouvrage.

M. Humboldt n'a pas trouvé de sacs dans le larynx inférieur de cet oiseau, qui en effet ne se trouvent dans aucun gallinacé, et existent seulement dans très-peu d'espèces d'oiseaux; il y a simplement un renflement des derniers anneaux, qui sont plus larges. La base du larynx inférieur est soutenue par un cartilage fig. 5. un peu différemment conformé que ceux figurés dans les planches 2 et 3. de cet ouvrage; c'est une plaque ronde, membraneuse, crénelée, sur laquelle s'élève un petit os comprimé. M. Humboldt croit, que le manque de sacs dans le bout inférieur du larynx de cet oiseau est remplacé par le mécanisme du larynx supérieur; ce qui peut avoir lieu sous

un certain point; en observant toujours, que tous les mécanismes quelconques, soit dans le larynx supérieur ou dans le tube de la trachée-artère, ne peuvent tendre, qu'à donner une plus grande étendue à la voix, dont les sons se forment invariablement chez les oiseaux; dans le seul larynx inférieur et à l'aide du mécanisme qui en dépend.

Voici comme M. Humboldt décrit ce larynx supérieur fig. 2, de notre pl. 82. Au dessus de l'ouverture de la trachée-artère s'élève une fente qui mène à deux poches membraneuses. En soufflant par les bronches dans le tube de la trachée les poches s'enflent visiblement (A). Au fond de la glotte est un socle triangulaire très proéminent et semblable à celui que j'ai observé dans les autres Pénélopes, ainsi que chez les Pauxis et les Hoccois, ces derniers n'ont point de ces poches membraneuses dans leur larynx supérieur.

Bajon nous apprend, que les parrakouas

(16) *Observat. de zool. et d'anat. comp. v. 1. p. 7.*

pondent quatre, cinq ou six œufs; ils construisent leurs nids sur de petites branches bien touffues, à environ sept à huit pieds de haut. Lorsque les petits sont éclos, ils descendent peu de temps après leur naissance à terre, et la mère les conduit et les mène comme nos poules mènent leurs poussins. Les alimens ordinaires de ces oiseaux sont de toute espèce; mais lorsque les parrakouas sont jeunes, et qu'ils ne font que sortir de leurs nids, ils vivent presque toujours de vers et de petits insectes, que la mère leur trouve en grattant la terre comme nos poules. Lorsqu'ils sont grands et en état de voler, ils quittent et abandonnent leur mère. Outre les fruits et les graines ils mangent aussi de l'herbe tendre; aussi en voit-on souvent par terre le long des savanes ou prairies, où il y a de l'herbe jeune et verte, et cela de bon matin peu après le lever du soleil; car aussitôt que la chaleur commence à devenir un peu forte, ils s'enfoncent dans les bois, et restent dans

les endroits les plus touffus et les plus garnis de feuilles vertes, où l'on a beaucoup de peine à les découvrir; le soir ils sortent de leur prison, font d'abord entendre leur voix, et vont chercher de quoi manger (i).

On trouve le parrakoua dans les bois peu éloignés des côtes et rarement dans l'intérieur des terres; il se plaît beaucoup aux environs des établissements et des terres cultivées. La voix retentissante du mâle exprime assez bien les différentes syllabes d'ont j'ai parlé au commencement de cet article, et qui ont valu à cette espèce tant de dénominations différentes.

Il paroît, qu'à quelques variétés près dans le plumage de cet oiseau, la même espèce est répandue au Brésil, au Paraguay, à la Guiane; Humboldt en a vu au nord de l'Equateur, dans la rivière de la Madelaine, dans la province de Caracas et dans la Nouvelle-Andalousie;

(i) *Mémoires sur Cayenne* v. 1. p. 379.

des bandes de soixante à quatre-vingt sont perchées sur les branches mortes des arbres, les uns des autres, et remplissant les airs de leur cris perçans, catacras! catacras!

J'ai dans mon cabinet deux oiseaux adultes, l'un m'a été envoyé de Cayenne et l'autre se trouvait dans une collection faite au Brésil; ce dernier à les couleurs du plumage d'une teinte plus claire que le premier; un jeune individu tué au Brésil et que m'envoya M. le Comte de Hoffmannsegg est semblable à ceux rapportés de la Guiane, qui font partie d'autres cabinets.

DISCOURS

SUR LE

GENRE TÉTRAS.

L règne une confusion singulière dans le genre d'oiseaux que les méthodistes ont désigné dans leurs systèmes sous le nom *Tétrao* ; des genres bien distincts y ont été mal-a-propos réunis ; cette confusion a été successivement augmentée par la licence que les compilateurs se sont donnée en introduisant dans cette grande famille plusieurs espèces dont la manière de vivre, aussi bien que les caractères extérieurs, présentent des différences à tous égards trop *disparates*, pour que le naturaliste puisse se permettre de ranger ces oiseaux dans un même cadre. Ces considérations me portent à exposer dans cet article les dissemblances marquées dans les mœurs et les habitudes de ces gallinacés ;

disparités, qui de concert avec celles propres aux formes extérieures, me serviront de base pour admettre dans la classification méthodique plusieurs nouveaux genres, dont les espèces se trouvent réunies dans le seul genre du *Tetrao* de Linné.

Les connoissances en histoire naturelle, dont les bornes ont été considérablement reculées depuis seulement un petit nombre d'années, ont valu à cette science des faits nouveaux, qui commandent impérieusement au naturaliste de s'éloigner à plusieurs égards, particulièrement en fait de méthode, de l'ordre adopté dans un tems, où la science naturelle rencontroit plus d'obstacles à se diriger vers la perfection. C'est par ces considérations que je crois utile de ne point suivre ici les traces du savant naturaliste Suédois. Déjà Latham avoit trouvé quelque répugnance à adopter sa méthode; nous devons à cet auteur les genres *Perdrix* et *Tinamus* dont il a enrichi son nouveau système; mais une plus exacte confrontation de la méthode avec la nature

semble commander un plus grand nombre de subdivisions.

Rien n'est moins conforme à la nature que de voir réunis aux véritables Tétrras, non seulement l'Hétéroclite de Pallas, les Gangas ou gelinottes des sables, mais encore les *Francolins*, les *Perdrix*, les *Colins*, les *Cryptonix*, les *Cailles*, les *Tinamous* et les *Turnix*; cependant tous ces oiseaux, dont je formerai sept genres distincts, et deux subdivisions dans celui de la *Perdrix*, diffèrent essentiellement entre-eux, soit par les mœurs, ou bien par les caractères extérieures.

Je conserve sous le nom de *Tetrao* les seuls Tétrras proprement dits, tous ces oiseaux qui ressemblent à la Gélinotte d'Europe ainsi que les Lagopèdes. Je les réunis parceque, leur naturel, leur genre de vie et les principaux caractères extérieurs sont à peu-près les mêmes dans ces différentes espèces; j'en forme le genre *Tetrao*. Ces oiseaux vivent constamment dans les grandes forêts, particulièrement dans celles en montagnes, quoique les Gélinottes fréquen-

tent également les forêts en plaines, et que les Lagopèdes plus spécialement confinés dans les régions glaciales ou sur les montagnes les plus élevées du centre de l'Europe qui offrent une température a peu-près semblable à celle des plaines du pôle boréal, se tiennent habituellement dans les broussailles, dans les halliers, ou dans les amas de bouleaux et de saules nains; seuls arbres qui, avec le pin, croissent dans ces hautes latitudes. La nourriture des Tétràs consiste presque uniquement en feuilles ou en bayes; les graines sont des accessoires dont ils ne font usage que dans la plus grande disette, lorsque, par un hiver rigoureux, tout autre aliment leur est enlevé ou se trouve caché sous les neiges abondantes; dès que les femelles sont fécondées le mâle s'en éloigne et continue à vivre solitairement; les jeunes suivent la femelle, qui le plus souvent ne les quitte qu'au renouvellement de la saison des amours: les seuls Lagopèdes vivent en bandes très nombreuses composées de plusieurs couvées, qui ne se sé-

parent que vers le tems ou le besoin de se reproduire les engage à rechercher la seule société d'une compagne. L'habitude des Tétrastres est de se percher fréquemment dans la journée et toujours pendant la nuit; on ne les reconte que dans les pays froids, même très souvent dans des contrées exposées à des frimats éternels: le nord de l'Europe de l'Asie et de l'Amérique en nourrissent; les espèces de ce genre ne se trouvent jamais dans les climats de la zone toride; l'Afrique ne les voit point fréquenter son sol brulant.

Les Gangas, dont je forme le second genre qui se présente dans l'ordre naturel est composé d'une petite famille jusqu'à présent peu nombreuse en espèces; les déserts et les endroits écartés, où l'homme ne porte point habituellement ses pas, sont les lieux de leur demeure; elles préfèrent les sables arides au séjour plus riant que leur offre l'ombrage des forêts; sans cesse errants et vagabonds sur les confins des immenses solitudes qui occupent différentes parties du globe, elles se

hasardent souvent à traverser ces plaines brûlées que le voyageur, obligé de les parcourir, mesure de l'œil avec un sentiment de terreur qu'il n'est point le maître de reprimer; dans ces longues courses, que ces oiseaux exécutent en compagnie de quelques centaines d'individus, composées de plusieurs couvées, le principal but est de fuir les plaines desséchées pour chercher des lieux où il y a de l'eau; aussi la nature a-t-elle sagement conformé à cette fin les membres, qui sont destinés à les transporter au loin dans ces courses, qu'ils effectuent avec une étonnante rapidité. Les Gangas ne se trouvent que dans les pays chauds; le plus grand nombre des espèces vit sous le ciel brûlant de l'Afrique; on les voit également dans les parties les plus méridionales de l'Asie; une seule vit dans le midi de l'Europe.

L'Hétéroclite (a), ce singulier et rare oiseau dont nous devons la connoissance au savant professeur Pallas, semble par

(a) *Syrnhaptes pallasii*. *Muhl.*

sa manière de vivre, et bien plus encore par les caractères qui tiennent à sa conformation extérieure, s'éloigner totalement du genre Tétraz, pour se rapprocher de celui également différent du Ganga; ses mœurs ne nous sont point encore suffisamment connus; nous savons qu'il habite les vastes solitudes du nord de l'Asie; c'est là que d'un vol rapide et soutenu il franchit les âpres déserts, qui s'étendent au loin jusque vers la mer glaciale. Le savant professeur Illiger, dans son *Prodromus mammalium et avium*, a le premier établi un genre particulier pour cet oiseau, sous le nom de *Syrrhaptes*.

Les oiseaux, que je désigne par la dénomination de Francolin, présentent dans leur manière de vivre et de se nourrir comme sous le rapport des caractères extérieurs un contraste frappant avec ceux du genre *Tetrao*; c'est au point que le naturaliste le moins expérimenté ne hésiteroit point à prononcer sur une dissemblance aussi marquée; ces Francolins tiennent par l'analogie des caractères essentiels aux es-

pièces qui forment le genre de la Perdrix, quoique par d'autres caractères à la vérité moins conséquents ils s'en éloignent; ceux-ci me serviront cependant à sectionner ces oiseaux. C'est dans le discours sur le genre *Perdrix*, que j'exposerai ces dissemblances, de même que celles propres aux Colins ou Perdrix d'Amérique.

Les Perdrix proprement-dites se distinguent des Tétràs autant par les caractères extérieurs que par les mœurs; ils fuient les lieux couverts; les forêts ne présentent point à ces oiseaux le genre de nourriture qui leur convient mais ils préfèrent les plaines et les champs couverts de moissons; on ne les rencontre que là, et si par fois ils se jettent dans les broussailles ou dans les vignes, ce n'est que pour se mettre à couvert des poursuites du chasseur, ou bien, lorsqu'ils sont en danger de tomber dans les serres cruelles des oiseaux carnivores qui les guèttent du haut des airs. Les Perdrix vivent par compagnies composées des parens et de la couvée; ceux-

ci restent unis jusqu'au tems où le besoin de se reproduire engage chaque nouveau couple à chercher un lieu écarté. Ce sont des oiseaux sédentaires ; l'extrême disette est seule capable de les engager à changer de domaine ; ce n'est que pressés par ce besoin , qu'ils quittent les environs des lieux témoins de leurs amours , comme de la tendre sollicitude dont leur progéniture est sans - cesse l'objet : ils diffèrent en cela des Francolins des Colins et des Cailles qui sont oiseaux voyageurs.

Les Colins diffèrent très peu des Perdrix proprement dites et doivent être rangés à la suite de ce genre de Gallinacés ; on a cependant remarqué dans ces oiseaux , uniquement propres aux contrées du nouveau monde , un caractère marquant , qui distingue ceux - ci des Perdrix proprement dites et des Francolins , dont toutes les espèces connues sont habitans de l'ancien continent. On observe bien encore dans les mœurs des Colins quelques disparités ; tel , que ceux - ci ont coutume de faire deux pontes par an , tandis que les Perdrix

n'en font qu'une; mais l'expérience nous apprend, que ces différences dépendent uniquement de la localité, la même espèce faisant deux pontes dans les climats chauds et tempérés, tandis que les couples qui se seront choisis une température plus froide, n'en produiront qu'une. C'est ici le cas de remarquer, que cette différence de caractère démontre assez le peu de fond que l'on doit faire sur les disconvénances dans les habitudes des animaux, pour réunir ou séparer ceux que la nature a placés dans des positions contraires.

Les Cailles ont à la vérité beaucoup de rapports avec les Perdrix, principalement dans leur manière de se nourrir, de s'accoupler et de construire leurs nids, sans parler ici des caractères extérieurs, parmi lesquels on trouve également des rapprochemens; mais ces oiseaux ont par contre un nombre presque égal de dissemblances. Les Cailles vivent la plupart du temps solitaires; les jeunes se séparent dès qu'ils se sentent n'avoir plus besoin de la protection des parens; mais un même instinct

les réunit subitement en association nombreuse, ce qui a lieu vers le tems de leur migration; mais cette association forcée ne dure qu'autant que la cause qui la produit, car dès que les Cailles sont arrivées dans le pays qui leur convient et dès qu'elles peuvent vivre à leur gré, elles retournent à leur solitude première; ces migrations annuelles ont pour but de chercher sous un autre ciel un climat plus doux, et une nouvelle abondance de nourriture; hormis le tems de l'accouplement ou du voyage, on voit rarement deux cailles réunis dans un même endroit. C'est en Asie et en Europe qu'on trouve les espèces qui appartiennent au genre Caille; on peut même dire que le climat de l'Asie est le berceau des oiseaux de ce genre, puisque l'Europe n'en nourrit qu'une espèce et que le nouveau monde n'a point de cailles; car plusieurs espèces décrites par les auteurs sous ce nom, appartiennent au genre Perdrix et doivent être rangées dans la troisième division avec tous les autres Colins.

Dans le nombre des oiseaux de différens genres réunis avec ceux du genre *Tétras* de Linné, il en est peu qui y figurent plus mal que les Tinamous; sans nous occuper ici des dissemblances dans les formes, dont les caractères essentiels sont réservés pour l'introduction des familles, je dirai seulement, que les Tinamous sont du nombre des Gallinacés propres aux climats chauds d'Amérique; on ne les rencontre point dans la partie septentrionale de ce continent, et aucune espèce analogue n'a été trouvée dans les trois autres hémisphères. La prodigieuse quantité d'animaux venimeux que le sol humide et la température brulante de ces climats font éclore, oblige ces Gallinacés à se réfugier, pendant la nuit, sur les grosses branches basses des arbres, sur lesquelles ils se posent sans embrasser de leurs doigts ces branches comme le font la plupart des autres oiseaux qui composent cet ordre; ils font deux pontes par an, et toutes deux très nombreuses; ils vivent en petites troupes, volent

peu, mais ils courent avec une vitesse étonnante.

Le Rououl, qui a été réuni avec les Tétrés, et que Latham a confondu avec les Perdrix, est un oiseau dont les formes extérieures offrent des caractères d'originalité très marquants; il formera un genre nouveau que je nommerai *Cryptonix*.

En dernière analyse se présente le genre que je nomme Turnix ou tridactyle; celui-ci, composé d'un nombre peu considérable d'espèces, renferme les plus petits individus dans l'ordre des Gallinacés; le volume de leurs corps n'excède guère celui d'une grive; on les rencontre dans les déserts de l'Afrique comme dans ceux de la partie méridionale de l'Asie et sur les îles de cette partie du globe les plus exposées aux chaleurs de la zone torride; c'est là que les Turnix semblent donner la préférence aux landes stériles; ils fréquentent les plaines immenses d'un sable mouvant, où l'œil, errant au loin, découvre à peine quelques buissons, et dont le sol brûlé produit uniquement des plantes ram-

pantes, témoins de l'aride séjour où elles gissent : ce sont de petits insectes qui font leur principale nourriture ; ces oiseaux courent avec la rapidité de l'éclair ; rarement pour se soustraire à leurs ennemis, les voit on se servir des ailes ; ils ne s'envolent qu'à la dernière extrémité et à une très petite distance ; ils trouvent apparemment plus de sûreté à se cacher sous quelque chétive végétation, où, opiniâtement blottis, il est facile de les saisir. Ces vrais pigmées des Gallinacés ont dans leurs formes des rapports remarquables avec celles que nous observons dans les Outardes et même chez les Casoars et les Autruches ; ces géants des oiseaux, que le Créateur a placé, dans le sublime ensemble de son divin ouvrage, comme espèces intermédiaires entre la classe ailée et légère, et le massif quadrupède attaché à la terre ; ceux-ci semblent encore participer, par une étonnante sympathie de mœurs, à de petits oiseaux, que l'œil sauroit à peine de-

couvrir sur les plaines sablonneuses qu'ils habitent.

Dans cette courte indication des dissemblances, qu'on remarque chez les différentes espèces d'oiseaux réunis dans le seul genre du *Tetrao*, j'ai cru ne point devoir faire mention des nombreuses disparités que la comparaison des formes présente encore avec bien plus d'évidence, cette énumération des caractères essentiels étant particulièrement destinée à l'introduction de chacun des genres que j'ai cru convenable d'établir; j'y renvoie mes lecteurs, me proposant d'entrer ici dans de plus amples détails sur les oiseaux qui composent mon genre Tétras.

Ces oiseaux ont le bec court en proportion de la tête; la mandibule supérieure est très courbée depuis l'endroit où elle paroît hors des plumes qui garnissent sa base; c'est de tous les Gallinacés le genre qui à la mandibule supérieure du bec la plus voutée; les narines sont à la base du bec cachées par de petites plumes très serrées; au-dessus des

yeux est une nudité très apparente et garnie de papilles ; les tarses sont en partie ou totalement garnis de plumes longues et déliées ; les doigts bordés de cailles édentées et la plante des pieds rude. Les seuls Lagopèdes ont les doigts très emplumes , mais d'avantage l'hiver que l'été. Les ailes ont la première rémige la moins longue , la seconde de très-peu plus courte que la troisième et la quatrième , celles-ci sont les plus longues de toutes : la queue est composée de dixhuit pennes larges et arrondies ; les seuls Lagopèdes n'ont que seize pennes à la queue. Ce sont de gros oiseaux pesants dont le corps est très charnu ; ils habitent les bois ; ils annoncent l'acte de la reproduction par de mouvements et des cris particuliers ; leur voix est très sonore.

TÉTRAS AUERHAN.

Tetrao Urogallus. Lath.

IL n'est point nécessaire d'être fort expert en histoire naturelle pour juger au premier coup d'œil, que le grand Tétrás n'est ni un Coq, ni un Falsan; si les anciens ont été peu d'accord sur ce point, il faut l'attribuer à ce que cet oiseau étoit encore peu connu dans ces tems reculés; des indications, vagues des dénominations propres à induire en erreur, en ce qu'elles étoient de nature à être appliquées à des oiseaux de genre différens, ont encore donné lieu à de semblables méprises grossières. J'ajouterai qu'une froide compilation et une dispute sèche de mots, n'ont servi qu'à répandre de l'obscurité sur la connoissance plus parfaite des oiseaux, qui déjà furent l'œil observateur de l'homme.

Pline le seul des auteurs anciens dont je respecte ici le témoignage, a très bien connu le grand tétras, ainsi que notre petit tétras à queue fourchue, qu'il désigne tous les deux par la dénomination de *Tetrao* (a). Je suis également de l'avis de Buffon, que le second *Tetrao* dont parle Pline est précisément notre grand tétras, qu'il désigne par le volume de son corps.

En donnant au tétras de cet article la dénomination spécifique d'Auerhan, je ne fais point d'innovation, car dans toute l'étendue de l'Allemagne où ces oiseaux sont en plus grand nombre que partout ailleurs, même jusques en Hollande, ce Tétras porte le nom d'Auerhahn ou Urhahn, qui me semble plus convenable que celui de grand tétras ou de coq de bruyère.

La longueur de l'Auerhan prise depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue est de deux pieds dix pouces, souvent onze pouces; l'étendue de son vol est de trois pieds et demi; la fe-

(a) Pline lib. 10. cap. 22.

melle est plus petite d'un tiers dans toutes ses dimensions ; le bec a deux pouces et demi ; le tarse est couvert de plumes jusqu'à l'origine des doigts qui sont garnis sur leurs bords d'appendices écailleux ; la plante des pieds est couverte de verrues dures.

Le mâle a la tête et le cou d'un noir cendré marqué de petits points gris blanc ; les plumes de l'occiput sont allongées et celles de la gorge le sont également, ces dernières forment à la mandibule inférieure une longue barbe noire, dont l'oiseau peut à son gré étaler les plumes ; au-dessus des yeux est un large espace couvert de petites papilles d'un rouge éclatant ; du rouge entoure également l'orbite des yeux, dont l'iris est d'un brun couleur de noisette : le dos et le croupion ont sur un fond noir de petites lignes blanchâtres en forme de zigzags presque imperceptibles ; la poitrine est d'un beau vert luisant ; le ventre est noir avec des taches blanches dans son milieu et varié sur les flanes de zigzags d'un gris-

blanchâtre, les couvertures des ailes sont d'un brun chatain marqué de petits points et de fines rayes noires, ces rayes se retrouvent également sur les pennes moyennes dont le fond est d'un brun noirâtre et l'extrémité d'un blanc pur; les rémiges sont d'un brun noirâtre, liserées à leurs barbes extérieures de blanchâtre; les couvertures du dessous des ailes, ainsi que quelques plumes placées près du pli de l'aile, sont blanches; la queue, composée de dix-huit larges plumes etagées, est arrodie et noire; quelques pennes ont de chaque côté et vers leur extrémité une petite tache blanche; les tarses sont couverts de plumes à barbes desunies et soyeuses d'un gris-cendré, marqué de taches blanches; le bec est d'un blanc jaunâtre; les doigts et les ongles sont de couleur de corne.

Les jeunes mâles, ont les parties supérieures moins foncées, le gris domine sur le noir, surtout dans le plumage de la tête et du cou; le vert de la poitrine n'est point lustré comme chez les vieux;

quelquefois il existe encore des plumes rousses du premier âge mêlées parmi celles de l'âge fait; et le plus souvent, la queue est terminée de blanc: dans cet état on reconnoît facile la prétendue espèce du *Tetrao urogallus parvus* des méthodistes. Dans la première année les sexes n'offrent que peu de différences dans leur livrée; les jeunes mâles ressemblent alors aux femelles.

La femelle d'un tiers plus petite que le mâle n'exécède jamais deux pieds dans sa longueur totale; la membrane suréillaire est moins grande, et sa couleur est plus livide; les plumes qui forment la barbe sont aussi moins longues: la tête est rayée de roux et de noir, les plumes du cou, ont des taches noires arrondies sur un fond d'un roux-jaunâtre; toutes les plumes de ces parties sont terminées de cendré; le dos, les scapulaires, les couvertures des ailes et celles de la queue, sont d'un brun noirâtre avec des rayes transversales rousses, qui sont plus ou moins larges, et souvent marquées de

noirâtre; la gorge est d'un roux-jaunâtre; la poitrine est d'un roux foncé ou rougeâtre, et quelquefois variée de taches plus rembrunies; le ventre coloré du même roux que la poitrine, a des rayes transversales noires, et quelques plumes sont terminées de blanc; les couvertures inférieures de la queue ont une grande tache blanche à leur extrémité; les plumes de la queue sur un fond roux-brun ont des taches et des rayes interrompues noires; il y a vers leur extrémité une bande transversale noire et toutes sont terminées de blanc: les rémiges sont d'un brun-noirâtre avec des taches sur leurs barbes extérieures; le bec est noirâtre.

L'époque des amours commence pour ces oiseaux dans le mois de mars ou d'avril, quelquefois plus-tôt, d'autrefois plus tard, suivant que la neige couvre plus ou moins longtems les montagnes qu'ils habitent; ce tems destiné à l'acte de la reproduction dure ordinairement jusqu'à ce que les bourgeons des hêtres commencent à s'épanouir; le vieux mâle aime à re-

venir au même lieu qui a été témoin de ses premiers amours; il choisit d'ordinaire le penchant de quelque montagne exposée aux premiers rayons du soleil, dans le voisinage d'un torrent ou croissent des pins; c'est là que le mâle par un cri qui est particulier à l'espèce appelle les femelles, qui se rassemblent à terre à l'entour de l'arbre ou ce bel oiseau l'œil étincelant, les plumes de tête et du cou redressées, les ailes étalées, la queue relevée et épanouie se promène avec fierté sur les plus grosses branches, souvent aussi sur quelque tronc d'arbre renversé; c'est dans cette attitude qu'il fait retentir au loin le son éclatant de sa voix. C'est le plus habituellement vers les deux heures du matin qu'il commence à se faire entendre et ses cris durent jusqu'au crépuscule du jour; il descend alors de l'arbre autour duquel les femelles au nombre de six et souvent de huit sont réunies, et satisfait son impatience amoureuse; dans la matinée il accompagne les femelles dans les lieux où se trouvent les végétaux qui leurs

servent d'alimens; le soir le mâle reprend son ancienne position. Cette habitude du tétras étant connue des chasseurs on pouroit croire que cet oiseau est facile à découvrir et à tuer, il en est non-obstant tout le contraire, l'aucherhan ne se laisse jamais] approcher d'assez près pour qu'on puisse l'abattre.

Ce n'est que pendant le court espace de tems où uniquement occupé de son délire amoureux, qu'il fait entendre les sons de *hedehedehe*, *hedehedehe*, *hedehedehei*, qu'il est possible au chasseur de faire trois ou quatre pas vers l'endroit où est l'oiseau; dès que celui-ci se tait, le chasseur doit rester immobile, le moindre mouvement fait pendant ce silence, le craquement des feuilles sous ses pieds, enfin un mouvement inconsideré des yeux chasse le tétras, qui dès l'instant qu'il à découvert du danger n'est plus à approcher, même à la distance de deux-cent pas; arrivé au dessous de l'arbre en observant toujours ce manège, le chasseur à la faculté d'ajuster l'oiseau à son aise, s'il le man-

que dans le moment même où ses cris l'aveuglent et l'étourdissent, le chasseur peut recharger son fusil sans craindre que sa proie lui échappe.

Les curieux de cette chasse se verront singulièrement déçus, si d'après les détails qu'en donnent la plupart des naturalistes ils croient, que durant tout le tems que le tétras fait entendre ces différens cris, ils peuvent sans aucun risque diriger leur marche sur lui; il est nécessaire de les prévenir qu'il n'en est point ainsi. Lorsque le tétras commence son singulier chant, il exprime à plusieurs reprises la syllabe *dod*, qu'il change en un son plus éclatant qu'on peut rendre par *dodel*, *dodel dodelder*, répété dix à douze fois avec une vitesse et une force étonnée; c'est alors qu'il fait suivre ce cri glapissant dont nous venons de rendre compte, et pendant lequel le chasseur peut faire trois ou quatre pas ou sauts, après lesquels, il doit rester immobile, jusqu'à ce que l'oiseau répété les mêmes sons; car tant qu'il fait entendre son cri *dodel* il

apperoit le plus léger mouvement, et entend le moindre bruit: les organes de la vue et de l'ouïe, sont dans cette espèce d'une perfection dont il est difficile de se faire une idée.

La chasse de l'auerhan, quoique divertissante sous certains rapports, particulièrement comme objet de nouveauté, est à tout prendre peu satisfaisante pour celui qui la connoît; l'occasion d'abattre un auerhan n'arrive point fréquemment, et bien peu de personnes qui suivent habituellement ce genre de chasse, peuvent se vanter d'avoir tué dans le cours de leur vie, un nombre excédant cinquante pièces de ce gibier. Un grand veneur en Allemagne, cité par le naturaliste Bechstein, s'étoit rendu fameux dans sa contrée, pour avoir abattu vingt grands tétras mâles; il étoit reconnu pour le plus habile dans l'art d'approcher ces oiseaux. Le gibier de cette espèce appartient à la haute chasse, ou chasse Royale; il est généralement défendu de tuer les femelles sans une autorisation particulière.

Vers la fin du tems durant lequel le mâle fait entendre les singuliers cris dont nous venons de parler, les femelles commencent à faire leurs nids, elles le posent à terre, dans la buryère, ou dans toute autre lieu couvert; ce nid est sans aprêt, formé de mousse; il est rare qu'elles pondent au-delà de douze œufs, qui ne sont guère plus gros que ceux des poules vulgaires, mais plus obtus; leur couleur est d'un jaune blanchâtre, marqué de grandes et de petites taches irregulières, d'une teinte claire et jaunâtre; l'incubation est d'environ quatre semaines: les femelles couvent avec une assiduité étonante, il n'est point rare de les prendre vivante sur le nid; cet attachement à leurs œufs ainsi qu'à leurs petits est cause, que les oiseaux de proye et sur tout les renards font un grand dégat parmi ces oiseaux; la couvée reste réunie jusqu'au printems, et ne se disperse que vers le renouvellement des amours; le vieux mâle s'en éloigne et habite isolément. Il est très difficile d'habituer

l'aucherhan (et ceci peut se dire de toutes les autres espèces de ce genre) à l'état de domesticité; les tentatives faites jusqu'ici ont toujours mal réussies; privés de la liberté ces oiseaux languissent quelques tems, et le plus grand nombre meurt dans moins d'une année; il est cependant plus facile d'élever les jeunes qu'on aura fait éclore par une deinde; la nourriture qu'on donne à ceux-ci consiste dans les premiers jours, en œufs de fourmis; ils mangent aussi des fraises, des baies de genévrier, des groseilles, différentes sortes de graines, les feuilles du pin et du sapin, les bourgeons de l'aune, du bouleau et du coudrier, ainsi que différentes espèces d'insectes.

Le jabot du tétras de cet article est très grand, de forme arondie; la langue est petite et pointue; la glotte est parsemée de petites papilles pointues dirigées en arrière. La trachée qui descend le long du cou sur le côté gauche, forme à peu-près vers le milieu de sa longueur et sur les grands muscles du cou, une circonvolution; en se repliant elle remon-

te d'environ un pouce et demi, après quoi se courbant de nouveau, elle descend le long de l'œsophage dans la cavité du thorax; deux muscles sont adhérens au larynx supérieur, et ceux-ci suivent la direction du tube de la trachée jusqu'à sa première courbure; arrivés là, ils ne continuent point à accompagner la courbure, mais se dirigent immédiatement sur la partie inférieure de la trachée qui se rend aux poumons; ces muscles servent à allonger ou à raccourcir la trachée: après la mort de l'oiseau ils éprouvent une contraction qui entraîne le larynx supérieur dans le fond du gosier, ce qui oblige la langue soudée par la queue de l'os hyoïde au cartilage qui porte la glotte, de suivre celle-ci; en ouvrant le bec de l'oiseau mort, on n'apperoit point de cette partie; particularité, qui a donné lieu au conte absurde, que le grand tétras n'a point de langue. Aucune de ces particularités n'ont lieu dans la conformation de la trachée-artère chez la femelle (a).

(a) Voyez les figures anatomiques de la planche 9.

Le tétras auerhan habite dans les grandes forêts de l'Allemagne, il est très commun en Suède en Norvège et dans tout le nord de la Russie; c'est, des provinces septentrionales de ce vaste Empire qu'on apporte tous les hivers au marché de Petersbourg, des espèces de charoits (*Kibits*), chargés d'une quantité de volailles gelées, le grand tétras et plusieurs autres espèces de ce genre d'oiseaux s'y trouvent en abondance.

En France l'espèce est très rare, on la rencontre uniquement sur les montagnes des Vôges Loraines dans une étendue de terrain de deux ou trois lieues, depuis la forêt d'Épinal jusqu'à Giradmer; elle ne se trouve point en Suisse, mais quelques voyageurs assurent en avoir vu dans des pays plus méridionaux (*b*), (*c*); mais ils ne s'y trouvent assurément que pendant l'hiver, et seulement

(*b*) L'île de milo est couverte de hautes montagnes, qui, comme on sait plaisent au Coqs de Buryère, il fait aussi très froid sur ces montagnes pendant l'hiver sur tout lorsque le vent

sur les plus hautes montagnes, car, l'aerhan donne la préférence aux contrées froides, qui produisent en plus grande abondance les aliments dont il se nourit habituellement. Jusqu'ici l'espèce n'a point été trouvée en Amérique, il est même probable qu'elle n'existe point dans cette partie du monde. La véritable partie des trois espèces de grand tétras noirs, a conséquemment pour limites, les contrées tempérées du centre de l'Allemagne; c'est vers le nord, que ces oiseaux se trouvent en plus grand nombre.

du nord souffle avec violence. *Sonnini édit de Buff. ois. v. 5. p. 344.*

(c) Il y a dans l'île de Milo quantité d'oiseaux sauvages, entre autres des Coqs de Buryère beaucoup plus gros que ceux de Suède, et nous fûmes surpris d'en trouver dans un pays aussi méridional. *Hasselquist voy. dans le Levant.*

TÉTRAS RAKKELHAN.

Tetrao medius. Meijer.

LA belle espèce de Gallinacé de cet article, quoique se trouvant du nombre des oiseaux qui habitent les contrées de l'Europe, n'en est guère plus connue ni des naturalistes anciens ni des modernes; ces derniers, induits en erreur par les relations des voyageurs, qui ont sans-doute été éconduits eux-mêmes dans leurs observations par certains rapports qu'ils ont cru découvrir dans les formes de cet oiseau et dans celles des deux autres espèces de Tétràs connues; ce sont eux, qui ont donné matière à supposer pendant bien longtems, que le Tétràs rakkelhan étoit une production métisse du grand tétras ou *auerhan*, et du petit tétras ou *birkhan*. Quoique le plus grand nombre des naturalistes parût ajouter foi à l'existence d'un semblable Tétràs hybride, ou que plutt en se copiant les uns les autres,

ils eussent par là accrédité cette supposition, je ne pus jamais me conformer avec l'opinion de ceux-ci, et rejettai constamment au rang des fables ridicules l'existence d'un être, qui, dans l'état d'indépendance ou de sauvage, auroit été produit par le concours de deux espèces différentes; sur tout, que cette production se seroit trouvée abondante en individus semblables. Un fait de cette nature méritait bien qu'on prît la peine de l'approfondir; car, s'il eut été avéré, sa contradiction avec l'ordre que nous voyons partout régner dans la nature étoit manifeste, il alloit même jusqu'à porter atteinte à la règle constante de sa marche dans la reproduction des espèces. La seule nécessité peut engager les animaux d'espèces différentes à vaincre cette répugnance innée, que la sage providence a mise dans l'acte d'une alliance illégitime, ce n'est que contraint par le plus pressant besoin; et seulement dans l'état de dépendance ou de domesticité, que la nature perd ses droits.

Sans vouloir nous autoriser à tirer aucune conséquence des loix qui gouvernent la nature, pour combattre l'opinion accréditée des naturalistes, contentons nous d'examiner le peu de vraisemblance que mérite leur supposition. En effet, par quel singulier penchant le grand tétras se trouveroit-il entraîné en recherchant l'alliance du petit tétras; puisque, dans les provinces du nord de la Russie, de la Suède, et de la Laponie, seules parties de l'Europe où le *Rakkelhan* vit en grand nombre, les forêts sont également peuplées de l'espèce du grand, comme de celle du petit tétras; conséquemment, nul besoin provenant de l'impossibilité de trouver à s'unir à la femelle de son espèce, ne peut exciter ces deux oiseaux à contracter une alliance illégitime: cet écart de la nature seroit moins sujet à exciter l'étonnement en supposant, que dans une contrée où l'une ou l'autre de ces espèces se trouveroit réduite à un très petit nombre d'individus, la nécessité de satisfaire à l'acte de la reproduction, eut pu contrain-

dre l'une à s'accoupler avec l'autre; cependant il n'existe point d'exemple qu'on ait vu un semblable Hybride dans les pays situés au centre de l'Europe, où les deux espèces de Tétràs anciennement connus sont peu abondants, même souvent rares; cette remarque, et la description détaillée de ma nouvelle espèce, suffiront pour convaincre les naturalistes de l'existence de trois espèces distinctes de Tétràs noirs, qui habitent dans les régions froides du nord de l'Europe. Je désigne le premier qui est le plus grand par la dénomination de grand tétras ou *auerhan* (a); le second par celle de tétras intermédiaire ou *rakkelhan* (b); et je propose pour la troisième espèce le nom de petit tétras ou *birkhan* (c), l'ancienne dénomination adoptée de tétras à queue fourchue ne pouvant plus convenir, puisque ce caractère est aussi propre au *rakkelhan*.

(a) *Tetrao urogallus. Lath.*

(b) *Tetrao medius. Meijer.*

(c) *Tetrao tetrix. Lath.*

La longueur totale du mâle de cet article est de deux pieds et trois, quatre ou cinq pouces; le bec à un pouce et demi, il est plus droit et moins courbé vers la pointe que dans les deux autres espèces de Tétras anciennement connus; la queue composée de dixhuit larges plumes, est foiblement étagée et fourchue, la plume extérieure de chaque côté décrit une très foible courbure en dehors, mais elle n'est point contournée comme dans le petit tétras; les doigts sont garnis sur les bords d'appendices écailleux, plus longs et plus rudes que dans les autres espèces, et la plante des pieds est couverte de verrues plus dures.

La tête, le cou et la poitrine sont d'un beau noir à reflets éclatants de pourpre et de couleur de bronze; sur les plumes de la partie postérieure du cou sont des points gris, qui échappent aux yeux par leurs petitesse; au dessus de la gorge sont des plumes allongées qui forment une espèce de barbe; cette barbe n'est point aussi apparente ni aussi touffue que dans l'espèce du Tétras auerhan; au-dessus des

yeux est un très large espace nud, couvert de mamelons d'un rouge éclatant; ceux de ces mamelons qui touchent les plumes du haut de la tête, sont longs et redressés; ils forment, dans le tems des amours, une espèce de crête édentée au dessus des yeux; le tour de l'œil est noir, mais en dessous il y a un espace couvert de petites plumes blanches; le dos et le croupion sont noirs, mais chaque plume est terminée d'une couleur à reflets violets, de petits points imperceptibles règnent également sur ces parties: le ventre est noir; les plumes des flancs sont semées de petites taches de la grosseur de grains de sable; sur le milieu du ventre il y a quelques taches blanches; les plumes des cuisses et de l'abdomen sont blanches, et toutes les couvertures inférieures de la queue sont terminées de cette couleur; les plumes scapulaires, les petites et les moyennes couvertures des ailes sont d'un brun foncé, et marquées de fines raies en zigzags, d'un brun jaunâtre; les pennés moyennes des ailes sont blanches

dépuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur, ensuite elles ont du brun noirâtre, et toutes sont terminées d'une petite bande blanche; les rémiges sont brunes, lisérées de blanc à leurs barbes extérieures; les plumes du pli et les couvertures du dessous des ailes sont blanches; les pennes de la queue de même que les grandes couvertures supérieures sont noires; le bec est noir; l'iris des yeux est couleur de noisette, et les pieds sont d'un gris couleur de corne.

La femelle de cet oiseau, que jusqu'à présent je n'ai point eu occasion de voir, a la queue moins fourchue que le mâle; elle tient pour la grandeur le milieu entre la femelle de l'auerhan et du birkhan; suivant qu'on me la dépeint, le plumage doit être varié de petites raies noires transversales, sur un fond roussâtre; dans le nombre des mâles de différent âge qui ont été envoyés de Pétersbourg à mon ami le Docteur Meyer, il ne s'est trouvé aucune femelle, ce qui

me met dans l'impossibilité d'en donner la description exacte. M. Langsdorf, dans les mémoires de l'académie de Petersbourg, nous a donné une très bonne description du mâle, sous le nom de *Tetrao intermedius*; mais il se trompe singulièrement dans les détails qu'il donne sur une prétendue femelle de cet oiseau; sa description semble se rapprocher d'avantage du jeune mâle de notre rakkelhan, qui, comme c'est le cas dans toutes les espèces de ce genre, ressemble plus ou moins dans la première année, à la femelle.

Le jeune mâle de cette espèce a la queue très peu fourchue, et la plume extérieure droite; les teintes de violet sont moins vives; le dos est d'un brun noirâtre marqué de taches et de raies transversales d'un brun plus clair; les parties inférieures ont sur un fond noir des taches et des raies transversales d'un brun jaunâtre, et quelques plumes sont terminées de blanc; les ailes sont d'un brun noirâtre avec des raies transversales d'un brun marron, les plumes secondaires sont terminées du brun;

les pennes de la queue sont noires terminées de blanc, et toutes les couvertures supérieures de celle-ci sont variées de brun et de noir, et terminées de blanc.

La voix du mâle ne ressemble ni à ces cris sonores et variés du grand tétras, ni à ceux plus doux du petit tétras; les sons rauques qu'il fait entendre sont plutôt des cris uniformes et continus. Le rakkelhan diffère encore de l'aerhan par la forme de la trachée, qui ne se replie point sur elle même, mais qui se rend en ligne droite vers les poumons; les deux longs muscles qui chez ce dernier tiennent au larynx et accompagnent la trachée, n'existent point dans le rakkelhan; ses œufs diffèrent de ceux des deux autres espèces, ils sont plus clairs que ceux de l'aerhan, et les taches en sont toujours plus grandes et plus distinctes; ils tiennent aussi le milieu pour la grandeur entre ceux des espèces désignées, et leur forme est oblonge.

Cet oiseau est plus particulièrement confiné dans les régions septentrionales; il vit dans le nord de la Russie, de la

Laponie et de la Suède, on le trouve quelquefois en Curlande en Fionie, et dans le nord de l'Écosse: le seul exemple qu'un de ces oiseaux ait été trouvé plus au centre de l'Europe a eu lieu en 1756; un individu fut alors tué dans la Pomméranie. En hiver on voit beaucoup de ces Tétràs sur les marchés de Petersbourg, où ils sont apportés gelés des provinces situées à une grande distance au nord de cette capitale. Les Russes donnent au rakkelhan le nom de *Polawaia teterka*, ce qui veut dire Tétràs des champs. Cette dénomination nous porte à présumer, que le rakkelhan ne vit point dans les grandes forêts comme l'aucherhan et le birkhan, mais qu'il fréquente plus particulièrement les immenses bruyères des provinces septentrionales. En Suède notre Tétràs y porte le nom de *Rakkelhanor*, que j'adopte pour l'espèce.

Je possède dans mon cabinet le vieux et le jeune mâle de ce Tétràs encore très rare dans les collections d'histoire naturelle. Ces deux individus ainsi que

les nouveaux détails que je viens de présenter sur cette espèce, m'ont été envoyés par mon ami le Docteur Meyer d'Offenbach.

TÉTRAS BIRKHAN.

Tetrao tetrix. Lath.

LA phrase, *Petit tétras ou Coq de bruyère à queue fourchue*, par laquelle cet oiseau est désigné dans la nomenclature française, n'a pas l'unique défaut d'être beaucoup trop longue, mais elle est encore sujette au double emploi, le caractère distinctif pouvant servir à indiquer deux espèces voisines, quoique très différentes de Tétras, chez lesquelles la disposition des plumes forme une queue fourchue; car, nous avons vu, que le Tétras de l'article précédent à également ce caractère en partage. C'est pour éviter autant que possible dans l'étude des oiseaux la confusion des mots, qui expose à celle de la chose, qu'il me semble nécessaire de changer la dénomination anciennement adoptée pour cette espèce; je propose à cette fin, de la remplacer par celle de *Birkhan*, sous

laquelle les habitans des provinces du nord de l'Europe désignent le plus habituellement notre petit tetras, qui est très abondant dans ces contrées, tandis qu'il est peu commun et même rare en France.

Le birkhan mâle, mesuré depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue porte un pied dix pouces; l'étendue de son vol est de deux pieds neuf ou dix pouces; le bec est court, mesurant un pouce, il est fortement courbé depuis sa racine; les pieds sont emplumés jusqu'aux doigts, dont les bords sont frangés d'écaillés comme dans les espèces précédentes, mais moins longs et moins rudes. La presque-totalité du plumage dans le mâle est noire; la tête, le cou, le dos et le croupion ont des reflets bleuâtres ou de couleur d'acier poli; toutes les autres parties du corps ainsi que la queue, sont d'un noir mat; les couvertures des ailes sont noirâtres, excepté quelques unes des plus petites vers l'épaule, qui sont blanches, ce qui forme en cet endroit, lorsque l'aile est pliée, une tache de

cette couleur; les plumes du bas ventre et de l'anus sont noirâtres et terminées de blanc; les couvertures du dessous des ailes et celles de la queue sont blanches, ces dernières excèdent de quelques lignes l'extrémité des pennes du milieu de la queue; les grandes pennes des ailes sont brunes et leur baguette est blanchâtre; les secondaires sont blanches et ont la baguette brune, leur bout est aussi terminé d'un petit bord blanc; la queue est composée de seize pennes d'un noir changeant en violet très forcé; les huit du milieu sont plus courtes de quatre pouces que la plus extérieure, et les quatre extérieures de chaque côté ont leur bout contourné en dehors; au dessus des yeux sont de petits mamelons charnus d'un rouge très vif et qui forment un arc de cercle; le bec est noir; les doigts sont bruns, et l'iris des yeux est de couleur noisette.

La femelle, est plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions; sa queue est très peu fourchue, courte, et les pennes

latérales ne sont point contournées, mais droites; les sourcils rouges sont plus pâles. La tête, le cou, et la poitrine sont rayés transversalement de roux et de noir; le ventre et les flancs le sont également, mais toutes les plumes de ces parties sont terminées de blanchâtre ou de cendré; le milieu du ventre porte des plumes noirâtres; sur celles de l'abdomen sont des zigzags cendrés et noirs; les couvertures inférieures de la queue sont rayées de roux et de noir et terminées par un grand espace d'un blanc pur; la gorge est ou roussâtre rayée de petites lignes noires, ou blanchâtre; le dos, les couvertures des ailes et le croupion sont d'un roux très foncé rayé de noir, et portant une grande tache ou une large raye noire vers le bout; ces taches noires sont lustrées de violet sur les plumes du croupion; les pennes de la queue sont noires avec des zigzags obliques et roux; les rémiges sont brunes avec des zigzags blanchâtres sur leurs barbes extérieures; les pennes secondaires sont blanches à leur origine, et au

bout elles sont noirâtres avec des zigzags roux mais seulement sur leurs barbes extérieures; on voit un petit trait blanc à l'extrémité des plumes de la queue. Les jeunes mâles ressemblent dans la première saison aux femelles; à leur seconde mue ils prennent la livrée de leur sexe, ce qui fait que dans le commencement de septembre, on trouve de ces mâles qui sont plus ou moins variés de plumes rousses, ou rayés de roux et de noir.

Dans l'Allemagne et dans le nord de l'Europe, le Tétrás birkhan s'apparie vers la fin de mars et souvent pendant tout le mois d'avril, quand les femelles sont fécondées; elles s'éloignent des mâles, cherchent un lieu écarté dans les bois, et partiquent leur nid sur quelque éminence cachée par de l'herbe ou des buissons; la ponte est de huit jusqu'à douze et quelquefois de seize œufs, d'un blanc jaunâtre marqué de taches rousses. Avant de faire sa ponte la femelle a soin de rassembler à l'entour de son nid une grande quantité de buchettes, de plumes et de feuilles, qu'elle

celle destinée à recouvrir ses œufs, quand elle est dans la nécessité de s'en éloigner; l'incubation est de trois semaines, les petits couverts d'un duvet jaune roussâtre suivent incontinent leur mère, qui les conduit aux nids de fourmis, et dans les lieux couverts de buissons de myrtille, dont ils mangent la baie: les petits du birkhan sont plus tardifs à voler que ceux de l'auerhan ou grand tétras; ils doivent avoir deux mois accomplis, avant qu'ils soient assez vigoureux pour suivre leur mère sur les arbres; les jeunes de cette espèce, aussi bien que les vieux, s'accoutument plus facilement à la captivité que ceux des espèces de l'auerhan et du rakkelhan; cependant il n'est guère possible de les conserver longtems dans une étroite prison; on doit aussi leur donner souvent des bourgeons et des baies dont ils font leur principale nourriture; celle qui leur est habituelle, consiste en bourgeons et chatons du bouleau, du coudrier et de l'aune, en baies du genêt, du mûrier sauvage, de l'airelle rouge et du framboisier; de la bruyère

et de l'herbe : les grains ne sont que des alimens accessoires pour eux, comme pour toutes les espèces de ce genre ; en hiver ils recherchent les buissons de genévrier ; ils en écartent la neige, et se nourrissent des baies de cet arbuste. Cette espèce de Tétrás est très farouche, sa ruse pour éviter les pièges est remarquable ; elle fréquente le plus habituellement les lieux montueux où le bouleau croit abondamment ; cependant on la trouve aussi dans les bois de pins et de hêtres qui avoisinent à des bruyères, à des paturages ou à des champs. Quoique le birkhan ne soit point du nombre des oiseaux de passage, il se déplace cependant plus facilement que les deux espèces précédentes ; au commencement de l'hiver on les voit se réunir par grandes bandes, ils parcourent ainsi les hautes montagnes boisées, et descendent souvent dans les vallons. Au printems, quand ces oiseaux entrent en amour, ils se réunissent plusieurs centaines sur quelque éminence couverte de bruyères ; c'est là, que les mâles se battent entre eux, jusqu'à ce que les moins

vigoureux sont obligés de prendre la fuite, et cèdent aux vainqueurs le terrain qu'ils ont choisi pour leurs épanchements amoureux; le combat fini les vainqueurs se dispersent à peu de distance du champ de bataille, montent sur les plus basses branches des arbres, et commencent à faire retentir les lieux d'alentour des cris d'amour, qui sont pour les femelles le signal auquel elles accourent (a); quand celles-ci sont réunies au pied de l'arbre, le mâle descend à terre, relève et étale sa queue fourchue, éloigne les ailes du corps, décrit plusieurs cercles en piaffant autour des femelles, leur témoigne son désir par des

(a) Tous les animaux polygames se battent dans le tems des amours, cette règle est générale; il semble que la nature ne veuille donner la prééminence dans l'acte de la reproduction, qu'aux individus les plus vigoureux; afin de maintenir les espèces dans leur plus grande beauté et la plus grande force. *Note de M. Virey, dans l'édition du Buffon Sonnini.*

bonds et des sauts, pendant lesquels il prend les attitudes les plus grotesques; c'est alors qu'il fait entendre une espèce de roucoulement sonore qui peut se rendre par les syllabes *golgolgolroi* ou *gogogoroi*.

On ne chasse point cet oiseau de la manière qui est usitée pour le grand tétras, ce n'est aussi que dans les pays de l'Allemagne où l'espèce est rare, qu'elle est considérée comme chasse Royale, dans les contrées abondamment pourvues de ce gibier, les propriétaires ont la faculté de s'en amuser; on n'approche guère du Birkhan, quand il est dans les taillis ou dans les bruyères, qu'avec beaucoup de ruse; lorsqu'on a découvert le lieu où il se perche habituellement, il est plus aisé de l'abattre, en se cachant soigneusement. En Courlande et dans la Lithuanie on tue les jeunes par le moyen des appeaux qui imitent leur cri; on se sert aussi quelquefois d'une peau montée qu'on place sur un poteau; le chasseur caché derrière les buissons guette et abat les tétras qui viennent se placer près de cette espèce de manne-

quin ; les paysans de la Sibérie et les différentes tribus des Cosakes pratiquent des espèces de trappes et plusieurs sortes de lacets pour prendre ces tétras, dont le marché de Pétersbourg est abondamment pourvu durant tout l'hiver : la chair de ces oiseaux est de deux différentes sortes, l'une blanche et l'autre brune ; les jeunes sont un mets très délicat, mais les vieux sont durs et leur chair est peu succulente.

Le Birkhan se plaît dans les contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie ; il habite aussi avant dans les régions glaciales de la Laponie et de la Sibérie que s'étendent les forêts de bouleaux ; dans les pays boisés de l'Allemagne il n'est point rare ; on en voit, quoique en petit nombre, dans le nord de la France et sur les hautes montagnes du Tyrol et de la Suisse ; il est moins abondant en Hollande.

Les variétés suivantes sont ou accidentelles, ou simplement dues à la différence d'âge.

La première se trouve quelquefois dans

les contrées septentrionales ; elle est ou totalement blanche ou bien plus ou moins bigarrée de plumes de cette couleur mêlées de plumes brunes ou rousses, qui portent des bandes noires. Dans d'autres, le corps est noir avec quelques plumes blanches sur le cou, souvent aussi avec le dos et les ailes blancs ; ce sont ordinairement des jeunes mâles qui portent cette livrée. Une femelle à plumage blanchâtre est figurée par Sparman, dans le *Muséum Carlsonianum* Livraison 3, tab. 66. L'individu tapiré de blanc et de noir, figuré dans le même ouvrage tab. 65, est un mâle. Il est cependant essentiel d'observer que cette variété porte des plumes jusques sur les doigts ; ce qui me porte à soupçonner quelque méprise de la part du dessinateur, ou bien que l'individu qui a servi de modèle, ayant été mutilé, on lui a substitué des pieds de l'espèce du *Lagopède ptarmigan*, dont ces parties portent tous les caractères, et cette supercherie est d'autant plus probable, vu que d'autres espèces d'oiseaux, qui

composent cette collection, portent de semblables marques ostentibles d'un manque de bonne foi si contraire aux progrès de l'étude de la nature.

TÉTRAS PHASIANELLE.

Tetrao Phasianellus. Lath.

CETTE espèce singulière de Tétrás paroît former la nuance entre ces oiseaux et le genre du Ganga, il tient un peu à ces derniers par la structure du bec et par la forme de sa queue très étagée qui a deux penes du milieu plus longues que les latérales ; il participe cependant bien plus des caractères reconnus aux vrais Tétrás, et c'est dans ce genre, que l'espèce doit occuper sa place. La femelle du Tétrás phasianelle que nous connoissons uniquement par la figure que Edwards en a publié, d'après un individu dressé, ressemble beaucoup, par la distribution des couleurs de son plumage, aux femelles de nos grandes espèces de Tétrás. N'ayant point eu occasion de voir un individu pour en tracer le portrait d'après mes observations, je me vois restreint à m'en rapporter aux té-

moignages des autres. Les naturalistes, qui font mention de l'espèce d'après leurs propres observations, sont: Edwards, Pennant et l'auteur du voyage à l'océan du nord; (a), ce dernier, qui parle de l'espèce d'après ses propres observations prises sur les lieux est de tous ceux dont nous citerons les descriptions, celui, sur le témoignage duquel nous pouvons le plus compter. Des voyageurs dignes de foi m'ont également assuré, qu'on connoît au Canada des Tétraras, qui ont la queue alongée et en forme de cône:

Ces oiseaux, connus sous le nom de faisan dans la Baye de Hudson, sont très communs dans sa partie méridionale, on en tue quelquefois l'hiver près du fort d'York, mais ils ne s'étendent point jusqu'au Churchill. Ils ont quelque rapport par la couleur à la poule faisan d'Angleterre, mais leur queue est courte et pointue comme celle du canard ordinaire, et

(a) *Voyage de S. Hearne à l'océan du nord.*
édit. franc. in quarto.

il n'existe aucune différence sensible entre le plumage du mâle et celui de la femelle; quand ils sont forts et bien nourris, ils pèsent communément deux livres, et quoique leur chair ne soit par très blanche elle est pleine de suc et fort bonne au goût, sur tout lorsqu'elle est piquée de lard et rôtie. Ces oiseaux vivent l'été de fruits, et l'hiver, de sommités de bouleau et de bourgeons de peuplier. Ils se laissent approcher plus facilement l'automne que dans les grands froids, où ils se tiennent perchés au sommet des plus hauts peupliers, et hors de la portée d'un fusil ordinaire; quand ils sont inquiétés dans cette position, ils s'enfoncent sous la neige; mais le chasseur se trouve également frustré dans son espoir, car ils parcourent si rapidement la neige, qu'ils prennent quelquefois leur vol à plusieurs verges de distance de l'endroit par où ils sont entrés, et très souvent dans une direction opposée au lieu où le chasseur les attend (b); comme

(b) Je puis garantir l'observation pour l'avoir

les autres espèces de tétras, ils font leur nid à terre, et pondent de dix à treize œufs; on ne réussit pas mieux à les apprivoiser que les *Francolins à collier* (c), et c'est ce dont on est parvenu à s'assurer par différents essais entrepris au fort d'Yorck. En effet, ceux sur qui l'expérience a été tentée ont fini tous par périr, probablement faute d'une nourriture appropriée, car les poules qui les avoient couvés, en prenoient le même soin, et leur témoignent la même affection que s'ils eussent été le produit de leurs propres œufs. Cette espèce d'oiseau est appelée par les Indiens du sud *aw-kis-cow* (d).

Le tétras de cet article, mesuré depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, porte seize à dix sept pouces, et

faite moi-même, lorsque j'étois à Cumberland.

Note de M. Hearne.

(c) Ces francolins à collier que M. Hearne nomme ainsi, sont les tétras à tôte *Tetrao umbellus* dont il sera fait mention.

(d) *Voyage de S. Hearne dans l'Océan du nord. édit. in quarto. p. 386.*

il pèse deux livres; la queue n'est point allongée mais très étagée et en forme de cône; les deux plumes du milieu sont de deux pouces plus longues que les latérales; les trois plumes extérieures de chaque côté sont blanches; des taches noires en forme de croissant marquent la poitrine; mais celles du ventre sont en forme de cœur, et continuent de même jusqu'aux couvertures inférieures de la queue; les jambes sont couvertes de plumes déliées qui ressemblent à des poils d'un brun grisâtre, ces plumes sont transversalement bigarrées de lignes d'une couleur obscure; les doigts et les ongles sont d'une couleur noirâtre et obscure; les premiers sont dentelés des deux côtés (e).

Le mâle et la femelle diffèrent peu dans les couleurs principales du plumage; ils ne changent point de livrée en hiver, celle-ci est constamment la même; les plumes de la poitrine dans le mâle sont

(e) Edwards *Hist. Natur. de divers Ois.* 3 partie, no. 47.

d'un brun de chocolat: les deux sexes ont une membrane rouge semée de papilles au-dessus des yeux; à l'époque des amours les mâles ont ces espaces vivement colorés de rouge; la membrane surciliaire s'allonge et se redresse au dessus des yeux en forme de petite crête; l'iris des yeux est de couleur de noisette.

Cette espèce, selon Chateaux, se tient de préférence dans les forêts en montagnes, elle descend rarement dans la plaine, et est connue dans l'Amérique sous le nom de Faisan; la chair est recherchée quoique brune et compacte; le mâle a les plumes de la queue très étagées entre elles.

Edwards nous dit que le tétras phasianelle observé par lui, étoit probablement une femelle, elle avoit le bec d'une poule domestique, d'une couleur noire ou obscure; la tête et le cou d'un brun vif et rougeâtre, bigarré de lignes transversales et ondulées d'une couleur brune; les plumes du-dessus et celles du-dessous, des yeux avec celles du-dessous de la tête, sont d'un brun clair ou blanchâtre; celles du dos, des

ailes et de la queue sont noires dans leur milieu, d'un brun vif sur leurs côtés et marquées transversalement de noir et de brun sur leurs extrémités; ce qui forme une apparence confuse de noir et de brun, transversalement mêlés sur toute la partie supérieure de l'oiseau: une couleur brune et blanchâtre, mêlée de lignes transversales, teint les couvertures du-dedans des ailes; les extrémités des couvertures supérieures, et de celles des grandes plumes qui touchent le dos, sont marquées de blanc; la même couleur forme aussi des taches sur les barbes extérieures des plumes principales, les extérieures n'ont point de taches; les deux plumes du centre de la queue sont près de deux pouces plus longues que celles qui les touchent, elles deviennent toutes plus courtes par degrés, à mesure qu'elles s'éloignent du centre. Il a plusieurs cris; l'un, qu'il jette en volant, semble exprimer les syllabes *Cuck-cuck*, l'autre est aigu, piallard et folle; ces divers cris souvent répétés indiquent au chasseur l'endroit où ils sont cachés; on

reconnoît encore ce Tétrás au bruit qu'il fait en volant, lequel a du rapport avec celui qu'occasionne un van; il se perche quelquefois pendant l'hiver sur la cime des plus grands arbres, mais dès qu'on lui porte ombrage il va se cacher dans les broussailles, qui dans ce pays sont très hautes et très épaisses, et sur lesquelles la neige forme une sorte de voûte; c'est sous cette voûte qu'il échappe en courant; il n'en sort pour reprendre son vol, qu'à une distance très éloignée de l'endroit où il a disparu aux yeux du chasseur. Le naturel de cette espèce est très farouche; elle vit isolée ou par paires pendant l'été, et en famille pendant l'arrière-saison; son nid est placé à terre près d'un buisson; la ponte est de dix à quatorze œufs blancs tachetés de noirâtre.

Dans les transactions Philosophiques l'espèce est signalée pour être de la taille du faisán; on voit quelques petites taches entre le bec et les yeux; la tête, les joues, le dos et les couvertures du dessus de la queue présentent des bandes noires transversales sur un fond couleur de

terre cuite; les côtés du cou sont parsemés de points blancs; il existe aussi sur la poitrine et sur les flancs, dont le fond est blanc, des taches d'un brun roussâtre figurées en cœur; les plumes scapulaires et les couvertures de l'aile sont briquetées et marquées de hachures et de grandes taches noires et blanches; le croupion est grisâtre, les grandes plumes des ailes sont noires et tachées de blanc du côté extérieur. Ces oiseaux fréquentent les terres incultes de la Baie de Hudson; ils se nourrissent pendant l'hiver des sommités du bouleau et du mélèse; l'été ils cherchent avec avidité les baies de certains arbres.

Ce Tétrás, encore très rare dans les collections d'histoire naturelle, vit dans les contrées froides de l'Amérique septentrionale; il est très commun en Virginie au Canada et particulièrement plus au nord vers la Baie de Hudson. Je ne connois aucune collection en Europe, où il existe un individu de cette espèce.

TÉTRAS HUPPECOL

Tetrao cupido Lath.

C'EST dans les régions froides de l'Amérique septentrionale, que pulule la belle espèce de tétras que je nomme Huppecol en raison de la parure extraordinaire qui décore le cou des mâles ; quelques plumes étroites, longues d'environ trois pouces et étagées entre-elles, sont placées de chaque-côté de la partie supérieure du cou, et paroissent comme deux petits ailerons que l'oiseau a la faculté d'étendre et d'épanouir à son gré, suivant qu'il est agité par le desir ou par la crainte.

La taille de ce Tétrás tient le milieu entre la perdrix et le faisan, les baguettes des grandes pennes des ailes sont fortes et larges, de couleur noire et comme passées au vernis ; les pieds sont emplumés jusques aux doigts, qui sont d'un jaune

rougeâtre, et garnis sur les bords de dentelures, comme dans les autres espèces de ce genre.

Catesby, dans son histoire de la Caroline, donne une bonne figure du Tétrás huppecol. Pennant, dans la Zoölogie Arctique, et Latham dans le Général synopsis font mention de cet oiseau.

Le Huppecol est environ d'un tiers plus gros qu'une perdrix; la queue est arrondie ou légèrement étagée, elle à trois pouces de long; le haut de la tête et une balafre au dessous des yeux sont d'un brun roux, marqué de lignes plus foncées; le tour des yeux, la gorge et le haut du cou sont d'un blanc roussâtre; deux petits paquets de plumes étagées, dont les plus longues ont trois pouces, sont placés de chaque côté du cou, assez près de la tête; chacun de ces ailerons est composé de plumes effilées; celles de dessous, qui sont les plus longues; sont noires, les autres portent des taches rousses et blanches; l'oiseau peut mouvoir ces espèces de petites ailes à volonté; il les tient ordinai-

rement couchées le long du cou et ne les relève que lorsqu'il est agité. La presque-totalité de plumage est d'un brun roussâtre, rayé transversalement de lignes rousses, noires et blanches; la poitrine et toutes les parties inférieures sont alternativement rayées de blanc et de brun; les rémiges sont noirâtres, tachées de roussâtre sur les barbes extérieures; les couvertures supérieures de la queue sont de la même couleur que les plumes du dos; en-dessus les pennes de la queue sont d'un brun noirâtre terminées de blanc; dans sa partie inférieure la queue est brune et ses couvertures sont blanches; le bec est d'un brun jaunâtre, et l'iris des yeux est de couleur noisette.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, elle a les couleurs moins vives et manque totalement ces petits ailerons qui servent uniquement de parures aux mâles.

On trouve cette singulière espèce de Tétrás dans la Caroline, la nouvelle Jersey et dans d'autres parties de l'Amérique sep-

tentrionale, mais particulièrement dans l'île Longue où ils sont très abondants. Ils pondent un nombre assez considérable d'œufs, vivent en petites familles pendant l'automne, et se réunissent au commencement de l'hiver en grandes bandes de deux cents et plus; aussitôt que la neige est tombée ils quittent les buissons ou croissent les baies qui leurs servent de nourriture, et fréquentent pendant toute la durée de l'hiver les forêts depins. Le mâle fait entendre son chant une demi heure avant le lever du soleil, c'est dans cette action qu'il relève et épanouit les pannaches ou les ailerons, qui ornent le haut du cou.

Cet oiseau, quoique très commun en Amérique et même abondant sur les marchés de ce pays, est cependant très rare dans nos collections d'histoire naturelle; je n'ai vu que deux individus de l'espèce, l'un à Londres et l'autre dans le Muséum de Paris.

TÉTRAS À FRAISE.

Tetrao umbellus. Lath.

JE réunis sous la dénomination de **Tétras à fraise**; le coq de bruyere à fraise de Buffon, la grosse gélinotte du Canada de Brisson, comme sa gélinotte huppée de Pensylvanie, ainsi que les deux espèces de tétras de Latham et celui représenté dans Edwards pl. 248. Le mâle et la femelle diffèrent fort peu dans les couleurs de leur plumage; les plumes de la tête chez le premier sont plus longues, et les panaches aux ailes plus touffus et d'un lustre plus brillant. Une queue longue, composée de seize pennes, que l'oiseau épanouit et redresse; de belles touffes ou panaches placés sur les côtés du cou à l'endroit de l'insertion des ailes et capables d'extension; une huppe, qui se redresse au plus léger mouvement, sont des parures qui donnent un air d'élégance et de majesté à cette belle espèce de Gallinacé.

Buffon donne une description très détaillée des mœurs de notre Tétràs à fraise; ces particularités s'accordent sous tous les rapports avec les relations des voyageurs qui ont observés l'espèce dans son pays natal; les données de Hearne (a) offrent peu de faits nouveaux à ajouter à l'histoire de cet oiseau; nous le décrirons conséquemment en empruntant le langage éloquent de Buffon.

Cet oiseau à sur la tête et autour du cou de longues plumes, dont il peut en les redressant à son gré se former une huppe et une sorte de fraise; ce qu'il fait principalement lorsqu'il est en amour; il relève en même tems les plumes de sa queue en faisant la roue, gonflant son jabot, trainant les ailes, et accompagnant son action d'un bruit sourd et d'un bourdonnement semblable à celui du Coq d'Inde; il a de plus pour rappeler ses femelles

(a) *Voyage à l'océan du nord par S. Hearne, trad. franc. p. 384. à l'article du francolin à collier.*

un battement d'ailes très-singulier, et assez fort pour se faire entendre à un demi-mille de distance par un tems calme; il se plait à cet exercice au printems et en automne, qui sont les tems de sa chaleur, et il le repète tous les jours à des heures réglées, mais toujours étant posé sur un tronc sec; lorsqu'il commence, il met d'abord un intervalle d'environ deux secondes entre chaque battement, puis accélérant la vitesse par degrés, les coups se succèdent à la fin avec tant de rapidité qu'ils ne font plus qu'un petit bruit continu, semblable à celui d'un tambour; d'autres disent d'un tonnère éloigné; ce bruit dure environ une minute et recommence par les mêmes gradations apres sept ou huit minutes de repos: tout ce bruit n'est qu'une invitation d'amour que le mâle adresse à ses femelles, que celles-ci entendent de loin et qui devient l'annonce d'une génération nouvelle; (b) mais, qui ne de-

(b) Le mâle dans le tems de l'amour tombe souvent dans un état de syncôpe ou d'extase

vient aussi que trop souvent un signal de destruction; car les chasseurs, avertis par ce bruit qui n'est point pour eux, approchent de l'oiseau sans en être aperçus, et saisissent le moment de cette espèce de convulsion pour le tirer à coup sûr: je dis sans être aperçus, car dès que cet oiseau voit un homme, il s'arrête aussitôt, fut-il dans la plus grande violence de son mouvement, et il s'envole à trois ou quatre cents pas. La nourriture ordinaire de ceux de Pensylvanie sont les grains, les fruits, les raisins et sur tout les baies de lièvre, ce qui est remarquable, parceque ces baies sont un poison pour plusieurs animaux.

Ils couvent deux fois l'année, apparemment au printemps et en automne, qui sont les deux saisons que le mâle bat des ailes; ils font leurs nids à terre avec des feuilles ou à côté d'un tronc sec couché par

amoureuse, comme le coq de bruyère l'œil enflamé, la crête redressée et les ailes à demi déployées.

terre, ou au pied d'un arbre debout, ce qui dénote un oiseau pesant; ils pondent de douze à seize œufs et les couvent environ trois semaines; la mère a fort à cœur la conservation de ses petits, elle s'expose à tout pour les défendre, et cherche à attirer sur elle même les dangers qui les menacent; ses petits, de leur côté, savent se cacher très finement dans les feuilles; mais tout cela n'empêche point que les oiseaux de proie n'en détruisent beaucoup. Ces oiseaux sont fort sauvages et rien ne peut les apprivoiser; si on en fait couver par des poules ordinaires, ils s'échapperont et s'enfuiront dans les bois presque aussitôt qu'ils seront éclos. Leur chair est blanche et très bonne à manger; elle est ferme et quoiqu'elle rarement grasse elle n'en est pas moins agréable au goût; on la mange ordinairement lardée et rotie ou bouillie simplement avec un morceau de lard.

La longueur totale du Tétraz à fraise est de quatorze pouces quelque fois de quatorse et demi; la queue seule a cinq pouces

et demi; les ailes atteignent à un tiers de sa longueur; son bec est comme dans tous les autres tétas; les tarsi sont seulement couverts de plumes effilées, jusqu'à la moitié de leur longueur, le reste est nud; cette partie ainsi que les doigts qui portent des dentelures à leurs bords, sont d'un brun jaunâtre; les ongles sont noirs et le bec est couleur de corne.

Le mâle se distingue par les plumes occipitales plus longues et plus effilées, par la longueur de celles qui couvrent l'orifice des oreilles, par les plumes de la frise plus abondantes et d'une teinte d'acier poli très éclatant; en général tout son plumage est plus teint de roux et mieux marqué; du reste l'espèce est sujette à varier beaucoup d'individu à individu.

La livrée du mâle dans son état parfait est, sur le haut de la tête, les joues et la nuque d'un beau roux avec des raies transversales brunes; toutes les parties supérieures du plumage ainsi que la queue ont du roux pour couleur princi-

pale; sur le haut du dos elle est variée de taches irrégulières noires et grises; sur le milieu du dos et sur le croupion sont de grandes taches blanches de forme ovoïde, qui occupent le centre de chaque plume; la queue composée de seize pen- nes légèrement étagées entre-elles, à quatre ou cinq étroites bandes transversales d'un blanc jaunâtre, qui sont accompagnées d'une étroite bande noire; vers l'extrémité de la queue est une large bande noire et toutes les plumes sont terminées de gris-blanc; la gorge et le devant du cou sont d'un roux blanchâtre; la poitrine, le ventre et les flancs sont rayés à égale distance de brun, de roux blanchâtre et de blanc; les moyennes et les grandes couvertures des ailes sont d'un roux brun avec des taches longitudinales d'un roux jaunâtre; les rémiges sont brunes et mar- quées sur leurs barbes extérieures de lar- ges taches d'un roux blanchâtre; les pa- naches ou touffes de plumes larges, soyeu- ses, placées au bas du cou à l'endroit de l'insertion des ailes, et qui en s'étalant

forment à l'oiseau une ample fraise, sont d'un noir lustré de reflets d'acier poli; quelques unes des plus courtes sont souvent terminées par un liseré blanc ou roux.

J'ai examiné des individus, dont les teintes générales du plumage présentent des nuances plus rembrunies; le haut de la tête et les joues variés de roux et de brun, toutes les plumes des cotés du cou bordées de cette dernière couleur, les taches blanches du dos d'un blanc moins pur et sémées de petits points noirs, les scapulaires irrégulièrement tachées de noir, de roux et de blanc, enfin la queue d'un gris cendré avec des raies transversales d'un brun noirâtre et ondée de zigzags de la même couleur; une large bande occupe l'extrémité de toutes ces plumes qui sont terminées de gris cendré; les pieds et le bec sont bruns. Je suppose, que les individus revêtus de cette livrée, n'ont point encore atteint l'état d'adultes.

Ces Tétrás ne sont point oiseaux voyageurs, ils vivent pendant toute l'année dans les mêmes contrées; en hiver ils se

nourrissent des différentes baies que le nord de l'Amérique produit; ils ajoutent à cette nourriture celle des graines et des insectes. A la baye de Hudson où ils sont très abondants on les désigne par les noms de *pushee* ou *pupushee*; la chair est sèche, mais blanche; bien préparée, elle est un mets très délicat.

L'espèce est encore abondante en Pensilvanie, à la nouvelle York, à l'île longue, et dans d'autres parties de l'Amérique septentrionale.

De mon cabinet.

TÉTRAS GÉLNIOTTE.

Tetrao Bonasia. *Lath.*

CE Tétraz, assez généralement répandu dans les contrées du centre de l'Europe et même jusque dans les provinces méridionales, s'est choisi pour demeure les grandes forêts qui occupent les pays montagneux; c'est un oiseau singulièrement sauvage et farouche, pendant le jour il reste blotti sous les bruyères ou dans les broussailles; quelquefois, tapis à l'endroit de l'enfourchure d'une grosse branche d'arbre, il est presque impossible de l'apercevoir. La plupart des êtres ailés s'échappent, à l'approche d'un objet qui leur inspire quelque crainte, par un départ brusque et rapide en se servant de membres destinés à les porter au loin dans les airs; cette espèce au contraire ne fait usage du vol, que lorsque toute autre fuite lui est im-

possible; elle se croit plus sure d'échapper à la poursuite du chasseur, par la rapidité de sa course.

Quoique le vol de ces oiseau soit peu élevé, il est non-obstant très rapide; le bruit qu'ils font avec les ailes en prenant l'essor est très retentissant; agités par quelque crainte ils relèvent fréquemment les plumes effilées du sommet de la tête, à peu-près comme le font les Alouettes; leur cri d'appel est plutôt un sifflement assez fort, par lequel ils se rallient; il est singulièrement difficile d'élever ces oiseaux en captivité, leur existence paroît tenir à la liberté.

Les Gélinites voyagent peu, ils fixent plus habituellement leur séjour dans les lieux qui les ont vu naître, vers l'automne ils se réunissent en grandes bandes et passent le soir et le matin d'une montagne à l'autre, sans cependant continuer à marcher en association pendant le milieu de la journée; en hiver ils se séparent et vivent isolément; c'est dans les grandes forêts en montagnes du nord de l'Europe que l'es-

pèce est très multipliée, ils habitent dans l'intérieur des bois les plus touffus, et recherchent de préférence les lieux, où parmi les pins et les sapins croissent des bouleaux et des coudriers dont les bourgeons et les chatons sont leur principal aliment pendant l'hiver; en été ils se nourrissent des mêmes végétaux que les autres espèces de Tétrás, mais les baies et particulièrement les insectes leurs sont plus indispensables. C'est vers la fin de mars ou au commencement d'avril que le mâle entre en amour (a); il cherche alors une seule femelle, qu'il quite incontinent après l'avoir fécondée pour continuer à vivre isolément jusqu'à l'automne, tems où les couvées se réunissent en associations nombreuses. La femelle place son nid dans les lieux les plus écartés et les plus touffus de la forêt, l'entoure de beaucoup d'herbe et de bruyère, pour couvrir les œufs

(a) Les auteurs du nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, disent que ces tétras s'apparient dans les mois d'octobre ou de novembre, ce qui est évidemment faux;

quand elle est dans la nécessité de les abandonner : la ponte est de dix à seize œufs, d'un blanc jaunâtre taché irrégulièrement de brun jaunâtre ; l'incubation est de trois semaines ; les jeunes, mêmes les mâles, ne diffèrent point des vieilles femelles, mais seulement jusqu'à leur première mue ; ils suivent la mère qui en prend soin jusqu'au commencement de l'hiver, époque à laquelle ils se séparent pour vivre isolément.

La manière de chasser ces oiseaux est très difficile, parcequ'ils se montrent rarement dans les lieux découverts ou accessibles ; là où l'espèce est multipliée on attire la couvée par des appeaux, qui imitent le cri de la femelle, on les prend en vie avec des filets qu'on place dans les lieux où ils ont l'habitude de fréquenter. On leur tend aussi des lacets et des collets, on les attire dans ces pièges avec un appeau qui imite leur sifflement ; l'instrument est fait avec un os de l'aile d'un autour ou d'un hibou, comme étant plus sonore que le même os dans

d'autres espèces; à son défaut, on se sert d'un tuyau de plume (b).

Les ornithologistes et les méthodistes ont d'écrits des variétés du Tétràs gélinotte, comme formant des espèces ou des races particulières. La gélinotte grise dont Sparman fait mention et qu'il a figuré (c), n'est simplement qu'une variété albine de nôte gélinotte vulgaire, ce que j'ai eu occasion de vérifier sur plusieurs individus qui me sont parvenus en cet état, non seulement du nord de l'Europe, mais aussi des régions tempérées; ces variétés albinos n'ont point un plumage régulier ni les distributions des couleurs constantes, il en est de ceux-ci comme de tous les albinos. Il est à présumer que l'oiseau décrit par Brisson sous le nom de gélinotte d'Écosse, et que Buffon appelle également ainsi, n'est encore qu'une variété accidentelle de la gélinotte; cependant, comme la phrase descriptive du *Bonasa Scotica* de Latham,

(b) *Nouveau dict. d'hist. natur.* v. 6. p. 291.

(c) *Sparman museum carlsonianum tab.* 16. *Tetræs vanus.* *Lath. ind. orn.* v. 2. p. 640. sp. 13.

contient plusieurs citations qui appartiennent indubitalement comme synonymes à mon *Tétrás des Saules*, il est préférable d'exclure de la liste nominale des Tétrás, une espèce aussi mal indiquée.

Le *Tetrao betulinae* de Scopoli (d), dont presque tous les méthodistes ont fait une espèce, n'est en effet qu'une variété de notre gélinotte; ou bien, c'est un jeune oiseau avant sa mue.

On trouve l'espèce jusques dans la Laponie et dans la Sibérie (e); elle est très abondante en Russie, en Norvège, en Suède et dans le nord de l'Allemagne; en France elle est peu commune, on la trouve quelquefois dans les Vosges; en Suisse elle est très rare; le Tétrás gélinotte est du nombre des oiseaux du pôle arctique, Pennant en fait mention dans la Zoologie de ces contrées; mais il est faux que l'espèce se trouve

(d) Scopoli *Ann.* v. 1. p. 172.

(e) Pallas *voyage en Sibérie*, v. 1. p. 198. et
v. 3. p. 411.

en Afrique, et notamment vers le Cap de Bonne Espérance, quoique M. Virey, l'assure dans une note insérée dans la nouvelle édition de Buffon (f). Car ces passages qu'il cite, tirés du second voyage de Le Vaillant, ont rapport à une espèce très différent qui est effectivement propre à l'Afrique; le vol de ces gélinottes est rapide et soutenu, ils vont en grandes bandes, fréquentent les déserts arides et les plaines brûlées, où nulle végétation ne se fait appercevoir, et exécutent de longs voyages pour s'abreuver pendant la journée, enfin cette gélinotte dont parle Le Vaillant, se rapproche beaucoup du Cata, elle formera une espèce particulière dans le nouveau, genre que j'ai cru devoir établir pour ces Gallinacés, je l'indique sous la dénomination de Ganga velocifer (g). Non obstant toutes ces disparites, Virey réunit ce Ganga ainsi que nôtre Ganga

(f) Voyez Sonnini, édition de Buffon, v. 5. p. 386. note 2.

(g) Tetrao namaqua et Senegalus. Lath. ind. orn. v. 2. p. 642. sp. 17 et 19.

cata vu par Poiret sur les côtes de Barbarie, avec le Tétrás gélinotte; dont un peu plus loin et à la note de la page 391 il dit, *que cet oiseau ne se met à voler, à moins que le péril extrême ne l'y force.* On voit assez par de semblables rapprochemens, quel fond on peut faire sur les compilations des naturalistes de cabinet.

Le tube intestinal du Tétrás gélinotte est long de trente et quelques pouces, les appendices ou coecum de treize à quatorze et s'illonnés par des cannelures; leur chair est blanche même très pâle; elle est succuleute et exquise et c'est de là que lui vient dit on, son nom latin de *Bonasa* et son nom Hongrois *Tschasarmadar*, qui veut dire oiseau de César; c'est en effet un morceau fort estimé, et Gesner remarque, que c'est le seul qu'on se permettoit de faire reparoître deux fois sur la table des princes. (h).

Les gélinottes ont comme leurs congé-

(h) *Buffon édition de Sonnini, t. 5. p. 285.*

gnères, les sourcils nus et rouges, ainsi que les doigts bordés de petites dentelures; les targes dans cette espèce, ne sont garnis de plumes longues et laineuses que par devant, et seulement jusqu'au milieu de leur longueur; le reste est nud ainsi que les doigts.

Les parties supérieures de la tête et du cou sont rayées transversalement de roussâtre, de brun et de cendré; le dos, le croupion et les couvertures du-dessus de la queue sont d'un cendré varié de petites lignes et de petits points bruns et roussâtres, avec quelques raies noirâtres à la partie supérieure du dos; les plumes de la base du bec supérieur sont noires; au-dessus de chaque narine est une petite tache blanche; entre le bec et l'œil il y en a une de chaque côté de pareille couleur, et une autre derrière l'œil: la gorge est noire dans le mâle seulement, et ce noir est entouré de blanc. Les plumes qui recouvrent la partie inférieure du cou sont rousses, rayées transversalement de noirâtre et terminées de blanc; celles

de la poitrine et du ventre sont brunes entourées de blanc, avec une tache de la même couleur dans leur milieu; de façon qu'il n'y à presque que le blanc qui paroît, lorsque les plumes sont couchées les unes sur les autres; les petites couvertures du-dessous de la queue sont blanches, les grandes sont roussâtres variées de brun et terminées de blanc: les couvertures supérieures des ailes et les scapulaires sont variées de roux, de brun et de noirâtre, et quelques-unes ont une tache blanche vers le bout; les pennes de l'aile sont d'un gris brun, variées de roussâtre du côté extérieur et à leur bout; la queue composée de seize pennes arrondies entre-elles, a les deux du milieu de la couleur du dos, toutes les latérales sont variées de brun et de gris-blanc, elles ont vers leur bout une large bande noirâtre et sont terminées de gris blanc; le bec, les ongles, la partie nue du tarse ainsi que les doigts, sont bruns.

La femelle diffère du mâle, et s'en distingue, en ce qu'elle n'a point de noir à

a gorge, cette partie est blanche, la peau nue qu'elle a au-dessus des yeux n'est pas d'un si beau rouge que chez le male; les jeunes, portent tous jusqu'à l'approche de l'hiver, la livrée de la femelle.

TÉTRAS LAGOPÈDE

OU

PTARMIGAN.

Tetrao Lagopus. Lath.

DANS ce grand nombre d'espèces qui composent l'ordre des Gallinacés, la plupart a reçu les climats doux et tempérés pour demeure; plusieurs vivent sous ce beau ciel, où le soleil répand ses abondantes richesses sur des pays fertiles en productions diverses; un petit nombre cependant que la nature semble avoir traitée en marratre, se trouvent confiné dans des régions où tout concourt à imprimer à des lieux déjà déserts, le sceau de la désolation: c'est dans ces séjours couverts de frimats éternels, qu'habitent au milieu du petit nombre d'animaux dispersés sur une étendue immense de glaces et de neiges, les seules espèces de

Gallinacés, capables d'affronter les froids rigoureux de ces hautes latitudes; abondamment pourvus sur toutes les parties du corps d'un duvet touffu, qui est recouvert d'un plumage épais et serré, ces oiseaux portent une fourrure qui les garantit du froid excessif; pour courrir avec rapidité sur les pentes de neiges glacées, la plante de leurs pieds ainsi que les doigts, sont munis de plumes laineuses très longues, très sérées et ses plumes sont beaucoup plus touffues et plus abondantes dans la saison hybernale, qu'en été; des ongles d'une structure toute particulière, taillées en longues pioches, sont des instruments nécessaires pour leur faciliter le travail d'écarter la neige qui recouvre les substances dont ils se nourrissent; un plumage dont la blancheur égale celle de la neige, les dérobe à l'œil perçant des oiseaux rapaces. Tels, sont les avantages que la sage providence a accordée à des êtres, qui privés de l'un ou de l'autre, se verroient condamnés à voir très promptement leur espèce détruite dans des lieux, où tout semble concourir à cette fin.

Ce n'est que dans les vastes plaines qui occupent la partie septentrionale de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, où règne un hiver continuel; ainsi que sur les plus hautes montagnes du centre de ces trois parties du monde, qui offrent une température pareille à celle des contrées boréales, qu'on trouve les trois espèces de Tétras que les nomenclateurs confondent, et dont ils ont rapportés les descriptions différentes, à la seule espèce du Lagopède à bandeau noir ou ptarmigan. Cette erreur est à tel point accréditée, que le témoignage des naturalistes du nord, n'a pu prévaloir contre l'opinion du plus grand nombre: on va cependant voir que ces derniers n'ont point eu tort, et qu'il existe effectivement trois espèces distinctes de Tétras, dont le plumage est en hiver d'un blanc pur.

L'espèce la mieux connue, parcequ'elle est la plus commune et quelle habite nos Alpes, est le ptarmigan, vulgairement appelé gélinotte de neige (a), ou le Lago-

(a) Tetrao Lagopus. Linn. Gmel.

pède des anciens; je la place en tête de cette petite famille du genre Tétrás, parce que son histoire offre plusieurs particularités, qui doivent servir à répandre plus de clarté sur la description des espèces analogues, et servir de preuve évidente contre l'opinion des naturalistes, qui opposent leur doute sur la différence de ces gallinacés, par la seule cause, que le plumage de ces oiseaux est blanc en hiver.

Dans la quantité de descriptions différentes que nous lisons sur les Lagopèdes, il s'en trouve qui ont rapport à une autre espèce que le ptarmigan, mais les auteurs en traçant des caractères dissemblables ou des mœurs différentes, ne se sont point apperçus de ces comparaisons forcées.

C'est Picot de la Peyrouse qui a le premier rétabli l'ordre dans la synonymie de cet oiseau, mais il a eu tort d'assurer, qu'il n'existe en Europe qu'une seule espèce de Tétrás à pieds velus.

Le ptarmigan, est un oiseau qui vit dans différentes contrées du centre de l'Europe et de l'Asie, il est également répan-

du dans l'Amérique septentrionale, où il n'a subi aucune altération dans les formes ou dans la distribution des couleurs du plumage, ce que j'ai vérifié sur un grand nombre d'individus; les mœurs sont aussi demeurés les mêmes dans ces deux parties du monde.

Ayant eu occasion d'étudier les mœurs du ptarmigan dans mes fréquentes courses sur les Alpes de l'Helvétie, je vais présenter le résultat de mes observations, ainsi que celles des auteurs dont les descriptions ont uniquement rapport à cette espèce.

Ces habitans des régions froides de notre globe, craignent et fuient les douces influences de l'astre du jour, on les trouve rarement sur les pentes des montagnes exposées au midi, ils choisissent en été les côtés des hauteurs où ils sont à l'abri des rayons du soleil et du vent, qu'ils redoutent également; les rochers et les plateaux élevés au-dessus des régions boisées, sont leur demeure habituelle pendant l'été, en hiver ils descendent dans les vallées qui s'étendent à travers les hautes

Alpes, et ne se montrent dans les plaines, que lorsque l'hiver est excessivement rigoureux et le froid âpre; lorsque les montagnes sont envelopées de brouillards et que l'atmosphère annonce la neige ou de fortes pluies, on entend les cris non interrompus des ptarmigans, mais ils sont muets quand le ciel est serin, et ne font aucun bruit de voix en prenant leur essor; soigneux à se cacher durant les fortes chaleurs d'une journée d'été, on ne les voit ni ne les entend; blottis sous les touffes de *Rhododendron* ou la rose des Alpes, ils ne prennent le vol, que lorsqu'on est prêt à leur marcher dessus; ils partent alors brusquement avec un bruit d'ailes, qui ne manque point d'effrayer le voyageur, qui gravit en silence ces lieux solitaires; plus il fait froid plus ces oiseaux sont farouches, ils fuient alors à l'indice du plus léger bruit; leur course est très rapide, et leur vol quoique peu soutenu, n'a pas la lenteur qu'on présumerait être propre à un oiseau aussi pesant; l'hiver, il est très difficile de les appercevoir sur le sol,

où lors-qu'ils sont tapis, contre quelque amas de neige, aussi bien qu'en ~~été~~, sous les touffes de rhododendron, et même sur les rocs nuds; la couleur de leur plumage dans ces saisons différentes, les met souvent à labri des poursuites du chasseur, et les dérobe à l'œil perçant du Milan, qui les guète sans-cesse; mais il est faux comme l'ont assuré plusieurs naturalistes, qu'ils se creusent des trous profonds dans la neige pour s'y retirer en cas d'accident, ou pour se dérober aux rayons ardents du soleil; ces oiseaux ne grattent la neige que dans le but de parvenir aux végétaux qui leur servent de nourriture, et c'est à cette fin, que la sage nature leur à donné ces longues et larges ongles, pour qu'ils pussent s'en servir en guise de pioches; il est cependant de fait, que ces oiseaux aiment beaucoup à gratrer dans la neige nouvellement tombée.

La nourriture des ptarmigans, consiste en toutes sortes de baies qui croissent sur les alpes, en bourgeons de ces plantes, en bruyère et en herbe des alpes;

on trouve le plus souvent dans leur jabot de l'airelle ponctuée, des meures sauvages, des baies de mirtille et les bourgeons de quelques espèces de renoncules; l'hiver ils trouvent leur aliment dans les bourgeons et les feuilles du rhododendron et du pin.

Cette espèce, se choisit vers le milieu et même quelquefois seulement vers la fin de juin, un lieu convenable pour cacher son nid; elle le place sur la terre, contre quelque roc roulé, au-dessous des touffes de rhododendron, ou sous d'autres arbustes; un trou peu profond entourée de quelques brins d'herbe ou de bruyère, est le seul apprêt de ce nid, dans lequel la femelle pond de huit à quinze œufs, de forme oblongue, d'un cendré roux marqué de grandes taches et de points d'un brun noirâtre; l'incubation est de trois semaines.

Les jeunes au sortir de l'œuf, ont toute la tête et le dessus du corps couvert d'un duvet brun, noir et jaunâtre; les parties inférieures et les pieds sont

au contraire garnis d'un duvet d'un jaune blanchâtre; la mère à beaucoup de sollicitude pour ses petits; elle va jusqu'à exposer sa propre vie pour se venger sur ceux qui lui ont ravi un individu de sa famille; elle se précipite sur ceux-ci; à-peu-près de la manière comme le font les vanneaux.

Dans les alpes la chasse s'en fait toujours au fusil; il est rare qu'on tende des filets à ces oiseaux, qui sont trop méfians pour se laisser attraper de la sorte. Les Tyroliens et les Grisons se servent cependant de lacets; ceux-ci sont faits de crin de cheval, frotté avec de la cire; souvent le lacet est de laiton, parcequ'on prétend qu'alors les renards et les fouines ne touchent point à la proie; ces lacets s'attachent aux branches inférieures des sapins, des arôbes ou bien des rosiers des alpes en sorte qu'ils touchent la terre; il est très difficile de se procurer cet oiseau pendant les fortes chaleurs de l'été, ce qui fait que les individus, dans la livrée parfaite de cette saison,

sont rares dans les collections d'histoire naturelle.

Toutes les tentatives faites pour faire éclore et élever dans l'état domestique ces habitans des régions froides ont jusqu'ici été infructueuses; ils ne survivent point à la perte de leur liberté et refusent toute nourriture; la différence de l'air vif et pur des hautes Alpes, comparé à celui qui circule dans notre atmosphère, offre une différence si marquée, qu'il est probable que ce seul incident suffit, pour empêcher d'élever ces oiseaux dans nos plaines, quand même on seroit parvenu à fléchir leur naturel sauvage.

Pendant le tems des amours, qui commence vers la fin de mai ou dans les premiers jours de juin, on ne rencontre le ptarmigan que par paires; mais vers l'automne, lorsque les jeunes de l'année commencent à se revêtir de la livrée blanche, que les adultes prennent également, plusieurs couvées se réunissent et forment des bandes plus ou moins nombreuses; c'est à cette époque qu'ils des-

descendent des pointes les plus élevées des alpes, où la neige commence alors à tomber; ils se portent sur les hauteurs qui avoisinent immédiatement les régions boisées, où ils continuent d'habiter tant qu'un hiver trop rigoureux ne les force point à descendre dans les vallées.

Pour compléter la description des mœurs du ptarmigan, je place ici les observations de M. Hearne, telles qu'elles se trouvent dans son voyage à l'océan du nord, où il appelle notre ptarmigan *perdrix de roches*: cet excellent observateur établit des différences très marquées entre les deux espèces de Tétrras dont la livrée est blanche en hiver, et il décrit la seconde espèce (qui se trouve également dans les parages de l'Amérique du nord qu'il a visités), sous la dénomination de *perdrix des saules*. Cette dernière espèce est mon Tétrras des saules.

„ Cette espèce, dit Hearne, est de la
„ même couleur en hiver que les pré-
„ cédentes, mais elle leur est inférieure
„ en grosseur, n'ayant pas en général

„ plus de deux tiers de leur poids; son
„ bec est traversé par une ligne noire
„ qui se termine à l'œil, et elle diffère
„ en nature et manière de vivre de la
„ perdrix de saule; elle ne fréquente ja-
„ mais les bois ni les amas de saules,
„ mais elle brave les plus grands froids
„ au milieu des plaines ouvertes; elle ne
„ vit que des sommités et des bour-
„ geons des jeunes bouleaux et après
„ avoir mangé elle se pose sur les hautes
„ buttes de neige en présentant la tête
„ au vent. Les perdrix de cette espèce
„ ne se prennent jamais avec des filets,
„ comme celle de saules, et quand elles
„ manquent de gravier, elles se servent
„ de leur bec qui est d'une force éton-
„ nante, pour détacher des rochers, ce
„ qui leur est nécessaire; leur chair
„ n'approche point de la bonté de celle
„ des autres espèces de francolins, car
„ elle est noire, coriace et amère (b).

(b) Il est probable que cette amertume de
la chair des ptarmigans d'Amérique est occasi-

„ Elles ont de commun avec les perdrix
„ des bois, d'être tour à tour excessi-
„ vement confiantes; quand elles se trou-
„ vent dans le dernier cas, un chasseur
„ peut en tuer jusqu'à cent vingt en
„ très peu d'heures, et souvent six à
„ huit d'un coup; ces perdrix ne volant
„ ordinairement qu'en bandes très nom-
„ breuses. Leur plumage, comme celui des
„ perdrix des saules, se convertit l'été en
„ un beau brun tacheté, et elles sont si
„ difficiles à tuer dans cette saison, qu'à
„ moins d'un coup dans la tête ou dans
„ le cœur, elles continuent de voler,
„ quelque quantité de plomb qu'elles aient
„ reçue; elles manifestent une grande ten-
„ dresse pour leurs petits, car pendant
„ le tems de l'incubation elles préfèrent

ennée par la différence des végétaux dont ils
sont obligés de se nourrir dans ces contrées,
où les baies et les roses alpines ne croissent
point; car il est certain que les ptarmigans
qui habitent les alpes de la Suisse, sont un
mets très délicat.

„ souvent de se laisser prendre plutôt que
„ leurs œufs, (c).

La confusion qui règne dans la nomenclature de cette espèce de Tétrás, est due au manque de recherches sur la nature; on a été bien longtems avant de pouvoir s'imaginer que le ptarmigan, dont la livrée d'hiver est à peu-près totalement blanche (d), fût le même oiseau que celui, qu'on rencontrait habituellement l'été revêtu d'un plumage bigaré

(c) *Heirne*, voy. à l'océan du nord. trad. franç. in octav. p. 393.

(d) Cette blancheur du ptarmigan qui n'est point accidentelle, comme c'est le cas chez une multitude d'oiseaux, est au contraire périodique, non seulement chez le Ptarmigan mais aussi dans l'espèce du Tétrás des Saules et du Réhusak; cette circonstance a été erroneusement attribuée par Buffon (et plus encore par Virey dans ses notes additionelles à sa nouvelle édition, voyez, v. 6. pag. 35. et 38) à un état maladif, analogue à l'état blafard dans l'espèce humaine, ou à l'état albinos dans les mammifères et dans les oiseaux.

de brun, de roux et de noir; que ces oiseaux ont une plus ample fourrure de duvet l'hiver que l'été; que le poil long et touffu, dont les tarses et les doigts sont garnis, et qui recouvre en hiver non seulement toute la phalange du doigt de derrière mais encore une grande partie des ongles des doigts de devant, disparût en partie, pour ne laisser subsister en été, que des poils courts et les ongles à nud.

Il n'en a pas fallu davantage à des observateurs superficiels, pour établir l'existence de plusieurs espèces de Tétras qui ne se trouvent point dans la nature; des noms particuliers, donnés à chacune de ces variétés, ont éconduit les méthodistes à admettre autant d'espèces; de-là les erreurs et la confusion des noms dans les méthodes. Dans cette liste de noms, donnés à notre Tétras, je distingue particulièrement ceux d'un tems très reculé. Les noms de Lagopède, de Parmigan, sont ceux qui prennent leur origine de plus loin; les plus modernes sont Tétras de roche, Gélinotte blanche, Perdrix des roches, Perdrix

de neige, et l'Attagas blanc de Buffon; tous ces noms et ces caractères divers, donnés par les auteurs, doivent se rapporter à notre seul ptarmigan. On doit observer que le *Tetrao scoticus* de Latham et la plupart des citations placées comme synonymes avec cette espèce prétendue, doivent être rayées de la liste nominale, par la raison, que ces indications ont rapport à des descriptions, où les auteurs méconnoissant les espèces, les ont confondues.

Je présume m'être assez étendu dans cette description quand à la nomenclature de l'espèce; pour ceux qui désirent un travail plus exact, je les renvoie à mon Index qui termine cet ouvrage; ils verront, de quelle manière je rapporte les citations des auteurs aux trois espèces de Tétràs, dont la livrée est blanche en hiver. Il me reste maintenant à décrire le plumage de cet oiseau dans les deux saisons de l'année.

La longueur totale du Tétràs ptarmigan est de quatorze ou de quinze pouces;

la queue a près de cinq pouces et les ailes pliées atteignent le milieu de la longueur des pennes qui la compose. Le bec est comprimé, plus long et moins courbé par le haut, que dans l'espèce suivante; les doigts sont munis d'ongles larges, évasés et arrondis par le bout; ils sont arqués et d'un noir bleuâtre; l'iris est d'un brun noisette; au-dessus des yeux est une peau nue et lisse en hiver, mais en été relevée en forme de sourcil et édentée, de couleur rouge et jaunâtre; la queue est composée de seize pennes.

Le ptarmigan, de même que plusieurs espèces d'oiseaux riverains et plusieurs habitans des hautes mers, éprouve deux mues par an; la première a lieu vers le milieu d'avril et dure jusqu'en mai; il est alors dans sa livrée parfaite d'été: depuis le commencement d'octobre jusqu'au mois de septembre il perd sa livrée d'été pour se revêtir de celle d'hiver; dans cet état tout l'oiseau est couvert d'un plumage parfaitement blanc, mais sa queue est

noire, à l'exception cependant des deux penes du milieu qui sont blanches ainsi que les longues couvertures du dessus et du dessous. Le mâle se distingue, mais seulement en hiver, par une balafre ou bande noire, qui part des coins de l'ouverture du bec et se termine derrière l'œil; la femelle en est dépourvue; les pieds dans cette saison ont de petites plumes effilées, très longues, qui garnissent le tarse et les doigts, et qui recouvrent la plante des pieds ainsi qu'une grande partie des ongles; c'est encore dans la saison hybernale seulement, que chaque plume est accompagnée d'un long et ample duvet qui sort du même tuyau; en été ce duvet, qui accompagne également la plume, est court et peu garni.

Au printemps, le plumage change successivement; on trouve alors, ainsi qu'en automne, des ptarmigans en pleine mue et portant la livrée mêlée des deux saisons.

En été le plumage est singulièrement varié; la livrée complète dans laquelle

J'ai le plus habituellement trouvé ces oiseaux, est la suivante.

La gorge est blanche; le cou, le dos, les scapulaires, les grandes couvertures des ailes, les deux pennes du milieu de la queue et ses couvertures supérieures, sont variés de raies sransversales, plus ou moins blanches, noires et rousses; les pennes des ailes, le milieu du ventre, l'abdomen et quelquefois les couvertures inférieures de la queue, demeurent blancs; les tarses et les doigts moins abondamment couverts de plumes longues et déliées, laissent alors apercevoir l'ongle du doigt postérieur et souvent ce doigt même, qui est entièrement nud; quelquefois il n'y a point de poils sur les doigts de devant; les sexes ne se distinguent point, le mâle perdant en été la balafre noire.

J'ai vu plusieurs variétés du ptarmigan dans son habit d'été, et j'ai rassemblé dans mon cabinet quelques individus tant de la Suisse que du nord de l'Amérique dont les caractères accidentels offrent des différences très marquées; accidents

qui sont de nature à servir de preuve contre certains auteurs, qui se sont permis des doubles emplois, en multipliant les espèces nominales des seules variétés du ptarmigan.

Un individu mâle envoyé du nord de l'Amérique, porte un plumage qui indique, que l'individu est dans l'état de mue et quittant sa livrée d'hiver, pour reprendre celle d'été; le trait noir entre le bec et l'œil est encore visible; toute la gorge, le devant du cou, les parties inférieures et les ailes sont d'un blanc pur; le haut de la tête et le derrière du cou sont variés de plumes noires, qui portent de fines raies rousses, et un peu de blanc à leur origine; le haut du dos, les scapulaires et la poitrine sont couverts de plumes noires; celles du bas du dos, du croupion et des couvertures du-dessus de la queue sont d'un gris brun avec des raies noires en zigzag; vers le bout de chaque plume il y a une bande noire et toutes sont terminées de blanc; les doigts sont très

peu garnis de plumes, leur dernière phalange, qui tient l'ongle, est nue.

Un autre individu tué en Suisse sur le St. Gothard dans le mois de juillet, a tout le plumage, tant des parties supérieures qu'inférieures, d'un beau roux jaunâtre rayé régulièrement de noir, hormis sur le haut du dos, où il y a des grandes taches noires; cette variété n'a de blanc que les seules rémiges et quelques-unes des pennes secondaires des ailes; les tarse ont seulement par devant des poils blancs très courts; le derrière du tarse est nu, ainsi que la plus grande partie des doigts; celui de derrière et les latéraux le sont totalement, mais celui du milieu a sur la première phalange des plumes très courtes, qui commencent à paroître dans l'interstice des écailles.

Les autres variétés n'offrent point dans leur plumage un intérêt égal aux deux individus que je viens de décrire, je passe conséquemment l'énumération de leurs couleurs sous silence.

La chair des ptarmigans est d'un bon goût, elle a beaucoup de fumet; pour la couleur et la saveur elle a des rapports avec celle du lièvre; nous avons vu qu'en Amérique elle n'a pas la même qualité.

Le jabot est très grand et vaste; il est revêtu en-dedans de petites glandes; le gésier est aussi très ample et formé de quatre muscles très forts, séparés par de profonds sillons; le plus grand de ces muscles se trouve opposé au pyllore et à une épaisseur de huit lignes; la membrane interne du gésier est pliée, sans être très dure: les intestins sont très longs et grêles, leur longueur jusqu'au rectum est de deux pieds cinq lignes; les cœcums sont également très longs, ils ont un pied six pouces et trois lignes, vont en grossissant vers l'extrémité et ont leur surface marquée par des lignes blanches longitudinales; ils ont à peu-près la double grosseur du rectum, qui n'a que cinq pouces de longueur et qui est formé d'une membrane très épaisse.

Le renard et la fouine sont les cruels ennemis des ptarmigans; des oiseaux rapaces, c'est particulièrement le grand milan ou milan royal qui les attaque du haut des airs, il en détruiroit un bien grand nombre, si les couleurs du plumage d'été comme celui d'hiver, ne les déroboit à l'œil perçant de ce vorace oiseau.

Le ptarmigan habite plus particulièrement les alpes du centre de l'Europe et ne se montre point en Lapponie et dans le nord, où l'espèce suivante est très répandue: en Suisse on trouve le ptarmigan sur les alpes du pays des Grisons, de Glarus, d'Appenzel, dans le canton du Tessin et d'Unterwald; on en voit beaucoup sur le St. Gothard et sur le Grimsel; l'espèce est également répandue dans le nord de l'Amérique.

Voyez la tête, le bec et le pied d'un ptarmigan mâle, dans la planche anatomique 10. figure 1, 2 et 3: pour servir de comparaison avec les mêmes parties du Tétrás des saules, figurées dans la planche 11.

TÉTRAS DES SAULES.

Tetrao Sallceti. Mihi.

J'AI déjà dit à l'article précédent, qu'on trouve dans les parties septentrionales de l'Europe, ainsi que vers le pôle en Amérique une seconde espèce de Tétras dont l'ensemble des formes, la couleur du plumage en hiver et la mue qui s'opère deux fois par an, présentent tant de rapports avec notre ptarmigan, qu'il est très excusable de méconnoître ces deux espèces et de les confondre: particulièrement, quand on n'a pas les objets de comparaison devant soi. Aucun auteur n'a jusqu'ici fait connoître ces deux espèces d'une manière complète; la plupart des indications, rapportées dans les voyages, ont été mal appliquées et quelquefois mal comprises des nomenclateurs; me trouvant à même, par le résultat d'observations multipliées, faites par mon ami M. Meyer d'Offenbach, de

corriger ces nombreuses erreurs, j'entreprendrai de satisfaire à cette tâche, en invitant mes lecteurs de consulter l'Index pour les citations qui ont rapport à la synonymie.

J'ai réuni dans l'article précédent le Lagopède, le Ptarmigan et l'Allagas blanc de Buffon; j'y ai compris le Lagopède de roche de Gmelin, la Perdrix de roche de Hearne, le Ptarmigan et le Rock-grouse de la zoologie arctique. Ici je rapporte à ma seconde espèce, non seulement le Tétrás muet de Montin, mais aussi le Tétrás blanc ou Lagopède de la Baie de Hudson des auteurs, la Poule de marais de Rzacyński, le More cock d'Albin, le Redgrouse de Latham, ainsi que la Perdrix des saules de Hearne; M. Virey joint également à l'espèce du Lagopède de la Baie de Hudson de Buffon, celle que Pennant décrit dans la zoologie arctique vol. 2. pag. 312. mais nous avons dit, que ce Lagopède de roche appartient à l'espèce du ptarmigan.

Ce Tétrás, auquel je conserve la dénomination qui lui fut donnée par Hearne, ne diffère pas seulement du ptarmigan par

ses habitudes naturelles, mais encore par les formes extérieures; il est de deux pouces plus grand que le dernier dans ses dimensions totales; son bec est beaucoup plus fort, il l'est même davantage que celui du Tétraz gélinotte, tandis que le bec du ptarmigan est moins gros que celui de la perdrix; ce bec est d'un tiers plus haut et plus large que celui du ptarmigan, comme on peut le voir dans les planches anatomiques 10 et 11. fig. 2; les sourcils au-dessus des yeux sont plus apparents et surmontés en été d'une petite crête édentée; le mâle n'a point de balafre noire, il est tout blanc et ressemble en hiver à sa femelle; les tarses sont beaucoup plus forts et plus longs; ceux-ci, ainsi que les doigts, sont garnis d'un duvet plus abondant et plus serré que chez le ptarmigan; les ongles sont plutôt de longues lames aplaties, un peu évasées en dedans et d'un blanc de corne; la livrée d'été est d'un roux marron foncé, ou d'un roux de rouille entrecoupé de raies transversales noires.

Le Tétrás des saules est, plus encore qui le prarmigan, un habitant des glaces et des neiges; il ne quite point les régions du cercle arctique; on le trouve jusqu'aux 72^e degré de latitude; en Amérique, comme dans le nord de l'Europe, il ne fréquente point exclusivement les rochers, mais il habite aussi dans les bois de saules et de bouleaux, proche des rivières, des lacs, et des marais; les natifs de l'Amérique du nord distinguent cette espèce par le nom de *Skorve rype* qui signifie Tétrás des bois; le ptarmigan est appelé par eux *Fiaeld rype* ou Tétrás des montagnes; dans la Livonie et l'Estonie, provinces les plus méridionales de l'Europe où ce Tétrás descendent en hiver, il séjourne dans les landes vastes et marécageuses, où croît beaucoup de *Vaccinium myrtillus* et *uliginosum*; on le trouve aussi dans les contrées basses et humides, où croissent de petits buissons d'ormeaux et de saules nains, c'est conséquemment à juste titre qu'on l'appelle dans ce pays poule de marais. J'ajoute ici en substance

les observations du voyageur Hearne sur sa Perdrix des Saules, qui s'accordent parfaitement avec ce que je viens de dire des mœurs de nôtre Tétrás.

„ Vers la fin de septembre et au
 „ commencement d'octobre, les perdrix
 „ des Saules se réunissent au nombre
 „ de plusieurs cents, et abandonnent les
 „ plaines ouvertes et les terres stériles,
 „ où elles engendrent ordinairement; elles
 „ dirigent alors leur vol vers les endroits
 „ les plus garnis de saules; là elles vivent
 „ en état de société, jusqu'à ce qu'elles
 „ soient dispersées par leurs ennemis
 „ communs, les faucons ou les chasseurs.
 „ De toutes les espèces de francolins
 „ que l'on trouve dans les environs de
 „ la Baie de Hudson, celle-ci est la
 „ plus multipliée; lorsqu'on les laisse
 „ tranquiles pendant un certain tems, leur
 „ nombre s'accroît souvent au-de-là de
 „ presque toute croyance; je ne crois
 „ pas exagérer en disant, que j'en ai
 „ vu des bandes de plus de quatre cents
 „ près de la rivière de Churchill; on les

„ trouve constamment en hiver le long
„ des rivières et des ances sur les bords
„ des étangs et des lacs, et dans les
„ plaines couvertes de saules nains, car
„ c'est de leurs sommités qu'elles se
„ nourrissent uniquement dans cette sai-
„ son; l'été elles vivent de fruits et
„ d'herbes; comme leur nourriture d'hiver
„ est sèche et dure, elles sont obligées,
„ pour faciliter leur digestion, d'avaler une
„ quantité considérable de gravier; mais
„ la neige, qui couvre alors la terre à
„ une grande profondeur, fait qu'elles ont
„ bien de la peine à s'en procurer. Les
„ Indiens ont imaginé d'y remédier par
„ le même procédé qu'on employe aujour-
„ d'hui en Angleterre, qui consiste à
„ placer un tas de gravier au-près de
„ leurs filets, afin d'attirer plus facilement
„ ces oiseaux; à cet effet les filets indiens
„ comportent de huit à douze pieds en
„ carré; ils sont placés sur des chassis
„ de bois, et tendus ordinairement sur la
„ glace dans les rivières, les anses, les
„ lacs et les étangs, à environ cent ver-

„ ges des saules des environs; mais jamais
„ à moins de la moitié de cette distance;
„ on rassemble de la neige en dessous
„ et après en avoir formé au centre un
„ monceau assés élevé, on le recouvre
„ de gravier; on soulève ensuite un des
„ côtés des chassis qu'on tient suspendu
„ à l'aide de deux pieux d'environ quatre
„ pieds de haut auxquels les chasseurs
„ attachent une corde, dont ils fixent
„ l'autre bout aux saules voisins, de ma-
„ nière à ce qu'ils ne puissent être
„ apperçus des perdrix qui entrent sous
„ le filet; quand tout est prêt les chas-
„ seurs vont se placer sous les saules;
„ et dès qu'ils découvrent quelques per-
„ drix, ils s'efforcent de les attirer près
„ du piège, ce qui ordinairement ne leur
„ est pas difficile, car la plupart du tems
„ ces oiseaux accourent comme des pou-
„ lets. Par cette méthode aussi simple
„ qu'ingénue j'ai compté plus de trois cents
„ perdrix prises dans une seule matinée
„ par trois personnes, un seul coup de
„ filet rapporte ordinairement de trente à
„ soixant-dix perdrix.

„ Ces oiseaux ne sont pas également
 „ abondants toutes les années, car j'ai vu
 „ des hivers où ils étoient si rares, qu'il
 „ étoit impossible d'en prendre avec les
 „ rets; en revanche elles furent si abon-
 „ dantes dans l'hiver 1785, que j'en fis
 „ donner plus de deux mille aux cochons;
 „ ces oiseaux vers la fin de mars ou au
 „ commencement d'avril reprennent leur
 „ beau plumage d'été, leurs premières
 „ plumes brunes se montrent sur le cou,
 „ et leur couvrent successivement tout le
 „ corps, mais rarement sont elles toutes
 „ poussées avant juillet; ces plumes font
 „ d'excellents lits." (a)

La description du *Red grouse* de Latham appartient à mon Tétrás des saules, lorsque celui-ci est revêtu de son beau plumage d'été; j'ai vu dans les galeries du Leverain museum à Londres l'oiseau sur lequel Latham a fait sa description; c'est d'après ce même individu, qui selon

(a) *Hearne, voy. à l'océan du nord p. 391*
 trad. Franç.

toute probabilité a servi également de modèle pour le Moor cock d'Albin, que j'ai fait faire mon dessin et que j'ai pris la description de la livree complete d'été; c'est le seul individu dans cet état que j'ai été à même de voir, tandis qu'il m'en a passé plus de cinquante par les mains, dont le plumage étoit ou totalement blanc, ou bien bigaré de roux et de blanc (b).

Je n'étois à l'impression de ce que l'on m'a dit de voir lorsque je reçus l'agréable visite du naturaliste Bullock, possesseur du London Museum. Ce amateur zélé a entrepris plusieurs voyages en Écosse et dans les différentes îles du nord de ce royaume, dans le but de rassembler une collection des productions naturelles de ces contrées: M. Bullock avoit fait dans ces courses des observations très intéressantes sur le Lagopède des saules, il eut la bonté de me montrer plusieurs individus de cette espèce, tous revêtus de leur plumage complet d'été, et me fit l'amitié de m'offrir un couple mâle et femelle pour mon cabinet. Cette circonstance me met à même de

Le Tétrás des saules se nourrit dans le nord de l'Europe de toutes sortes de baies, comme *Arbutus uva ursi*, *Vaccinium myrtillus*, *ulliginosum* et *vitis idaea*, et des feuilles du saule et du bouleau nain; en Groenlande il mange les baies de *l'Empetrum*. Dans le mois d'octobre les couvées se réunissent et forment des bandes de plusieurs centaines d'individus; c'est vers cette époque qu'ils descendent dans les plaines; ils se rappellent souvent durant la journée par des cris très sonores.

Mr. Bullock me dit que ce Tétrás porte dans l'Écosse et généralement dans toute l'Angleterre le nom de Red-Grous; c'est le même oiseau que celui décrit par Latham dans son Index sous le nom de *Tetrao Scoticus*, et spécialement à l'époque lorsque ces oiseaux sont revêtus du plumage complet d'été; mais le *Bonasia Scotica* de Brisson placé comme synonyme avec le Red-Grous de l'auteur Anglais, est une

compléter l'histoire du singulier oiseau qui fait le sujet de cet article.

espèce différente qui n'est point répandue dans les trois royaumes Britanniques. C'est vers les premiers jours d'août que commence en Écosse la chasse de ce Tétrás, alors on les voit prendre l'essor par bandes composées de plusieurs individus; les jeunes à cette époque, suivent les vieux; leur nombre (dans les lieux qu'ils habitent de préférence) est tel, que le chasseur novice reste comme interdit, et ne sait sur quel individu dirriger ses coups; mais les routes pour parvenir à ces retraites fréquentées par les Tétrás des saules, sont ainsi que les lieux qu'ils habitent, d'un accès très difficile, cachés dans l'épaisseur des broussailles, ils ne prennent l'essor que lorsqu'on est prêt à leur marcher dessus; ils partent alors sans jeter aucun cri, mais les mouvemens d'ailes qu'ils font en prenant l'essor sont bruiants. Il est très rare que des couples isolés viennent nicher dans le royaume d'Angleterre ce n'est qu'en Écosse que cet oiseau est très répandu.

Les Lapons attrapent ces Tétrás en

construisant des hayes de rameaux verts du bouleau, dans lesquelles ils ménagent de petites ouvertures; c'est là qu'ils placent les lacets; l'oiseau en venant arracher les feuilles et les bourgeons qui s'y trouvent reste arrêté dans les lacets; en Norvège on en prend par milliers, mais seulement en hiver; ils sont envoyés à Stockholm et dans d'autres villes de la Suède où les marchés en sont abondamment pourvus; on les apporte des confins de la Sibérie sur les marchés de Petersbourg, où ils arrivent gelés, sur des kibiks chargés de différentes espèces de Tétras.

La longueur totale de cette espèce est de quinze jusqu'à seize pouces un quart; son bec est fort, très arqué, déprimé et large à sa base; le tarse mesure un pouce huit lignes; les doigts sont pourvus d'ongles longs et plats, leur longueur est de neuf lignes; en été les yeux sont surmontés d'une grande crête rouge, très apparente dans le mâle; l'œil est alors entouré d'un cercle de petites plumes blanches; l'iris est d'un brun fon-

cé. Le plumage d'hiver est pour le mâle comme pour la femelle d'un blanc pur et lustré; les deux pennes du milieu de la queue le sont également, mais les quatorze autres sont noires à bouts blancs; les tarsi et les doigts sont très garnis, les poils cachent totalement tout le doigt postérieur et ne laissent appercevoir que le bout des ongles des doigts de devant; les yeux sont surmontés dans cette saison d'une nudité rougeâtre très peu étendue; on ne voit aucune trace de la crête, qui en été s'élève sur cette partie, et la presque totalité de l'espace nue est cachée par les plumes de la tête. Si les balafres noires que portent en hiver les seuls mâles du Ptarmigan étoient également propres aux femelles, elles serviraient à distinguer celles-ci du Tétrás des saules qui manque la blafre dans les deux sexes; cependant on reconnoitra toujours dans cette saison les individus de la présente espèce, aux caractères suivants; à leur bec plus large, plus obtus et très déprimé; la taille qui est plus forte; aux pieds

qui sont garnis de poils beaucoup plus longs et plus touffus; enfin, aux ongles qui sont longs, plats, très déprimés vers le bout et d'un blanc pur.

Il change totalement sa livrée en été; son plumage est alors d'un beau roux marron, pur sur la tête et sur le haut du cou, mais marqué de lignes transversales noires sur le dos; les ailes et les couvertures tant inférieures que supérieures de la queue, le ventre et le dessous du corps sont d'un marron très foncé tirant au noir, et semé de nombreux zigzags noirs; le haut du dos et les scapulaires ont également de ces bandes noires en zigzag, mais les grandes taches noires y sont en plus grand nombre; quelques plumes de l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont terminées de blanc; toutes les couvertures des ailes sont d'un roux marron semé de nombreux zigzags noirs; les pennes secondaires ainsi que les rémiges sont d'un brun uniforme; les pennes de la queue à l'exception des deux, ou chez quel-

ques individus les quatre du milieu sont d'un noir profond, elles sont terminées par du brun noirâtre; on voit à la mandibule inférieure du bec un petit trait longitudinal d'un blanc pur et un cercle de plumes blanches entoure les yeux; au-dessus des yeux est une nudité très étendue, surmontée par une membrane nue et édentée, qui s'élève environ de quatre lignes au-dessus du crane; l'une et l'autre sont d'un rouge vif: les tarses et les doigts garnis de poils très courts, laissent nonseulement les ongles mais souvent même la première phalange des doigts nus; ces poils sont d'un cendré clair et les ongles d'un gris couleur de corne. Tel est cet oiseau dans son plumage complet d'été.

On trouve des individus, chez lesquels le roux est plus clair; d'autres qui n'ont que le cou et la poitrine couverts de plumes rousses, et le reste du plumage d'un blanc pur; ceux-ci sont des oiseaux dans la mue. Les jeunes, sont généralement d'un roux orange sur toutes les parties où

les vieux ont du roux marron; ils ont plus de taches et de raies noires; vers les époques des mues on voit leur plumage également bigaré de plumes blanches.

En automne il est facile de tuer le Tétrás des saules, il se laisse alors approcher sans montrer beaucoup de défiance; en s'envolant il ne jette aucun cri, mais fait un grand bruit d'ailes. On les entend se rappeler le matin par un cri sonore, qui peut se rendre par les syllabes *Ton-Zu*; en hiver, lorsqu'ils sont réunis, leur premier vol se dirige droit dans les airs, afin de se débarrasser de la neige qui les couvre; durant cette saison et celle d'automne on les voit en petites et grandes troupes; ils ne se perchent jamais sur les arbres.

Ce Tétrás se trouve dans le nord jusqu'au 72^e degré; à la Baie de Hudson, en Norvège, en Fionie, Kurlande, Livonie et Estonie, en Prusse aux environs de Tilsit et jusqu'en Pomméranie; en Asie il habite le nord de la Sibérie et jusqu'au Kamschatka; on le voit aussi en Lapporie, en Islande

et en Écosse; il n'a jamais été vu sur les Alpes de l'Autriche ni de l'Helvétie, où on trouve la seule espèce du Ptarmigan.

Plusieurs individus, dans leur différente livrée, font partie de mon cabinet.

TÉTRAS RÉHUSAK.

Tetrao lapponicus. Lath.

CETTE espèce est du très petit nombre de celles dont je fais mention, uniquement d'après les indications des auteurs naturalistes. N'ayant jamais vu ce Tétrás en nature j'ai longtems hésité de le placer ici; cependant voyant les observations de tous les naturalistes du nord; dont j'ai pu consulter l'opinion, s'accorder avec les indications des auteurs, et les dissemblances des caractères et des mœurs qu'ils signalent pour les trois différentes espèces de Tétrás, qui prennent une livrée blanche en hiver, me paroissant établir des différences très marquées; il m'a paru, qu'on ne doit plus balancer d'adopter l'opinion de savants naturalistes et de juges competans, tels que Montin, Retz et Pennant.

Dans les deux articles précédents je crois n'avoir rien omis de ce qui pouvoit servir à marquer les différences qui caractérisent les espèces du ptarmigan et du Tétrás des saules; dans celui-ci nous signalerons d'autres disparités, qui ont rapport aux formes extérieures et aux mœurs du Tétrás réhusak.

Deux caractères très marquans distinguent le réhusak, et le font considérer comme espèce différente du Tétrás des saules; 1^o. les doigts, qui au lieu d'être revêtus en hiver comme en été d'un duvet plus ou moins abondant suivant la saison, se trouvent garnis d'écaillés larges et dures, comme le sont les doigts du Tétrás gélinotte; 2^o. le cri très sonore qui ressemble à un éclat de rire; selon le dire des voyageurs, l'espèce précédente ne fait entendre aucun son de voix en prenant son essort; Pennant, Montin et Retz sont d'accord sur ces dissemblances. Suivant Retz la queue seroit composée de quatorze pennes; tandis que dans les deux espèces précédentes on compte toujours seize pennes:

mais il se pouroit bien qu'il y eut erreur dans cette marque distinctive donnée par Retz, puisque Brisson compte seize pennes à la queue de son Tétrás, et que j'ai par expérience qu'il est très possible de s'abuser sur le nombre des pennes caudales dans les trois espèces de Tétrás blancs; les grandes couvertures supérieures, dont les plus longues atteignent l'extrémité des pennes, sont très propres à occasionner un mécompte semblable.

Dans la confusion qui règne chez les méthodistes par rapport à ces trois espèces du Tétrás, je signale particulièrement l'erreur de Latham, qui en parlant du *Tetrao lapponicus* dit à la page 640 de l'index, *Pedes lanati*. Une autre erreur du même naturaliste se voit page 640, où il range le *Bonasa scotica* de Brisson qui est nôtre réhusak, comme synonyme à son *Tetrao scoticus*, indication qui appartient au Tétrás des Saules lorsque celui-ci est dans son plumage complet d'été.

Le Réhusak, dit Brisson, mesure en totalité quatorze pouces; son bec à

neuf lignes; sa queue quatre pouces; son tarse un pouce six lignes, et le milieu des trois doigts antérieurs, conjointement avec l'ongle, un pouce cinq lignes. La tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les petites du-dessus des ailes, la poitrine, le ventre et les côtés sont rayés transversalement de roux et de noirâtre; la gorge est presque entièrement rousse; les jambes et les couvertures du-dessous de la queue sont rayés transversalement de brun, de gris et de roussâtre; les rémiges et les grandes couvertures des ailes sont brunes; les moyennes sont de la même couleur et variées de roussâtre du côté extérieur et à leur bout; la queue est composée de seize pennes (a), les huit du milieu sont de la même couleur que le dos, et les

(a) J'ai déjà remarqué, que suivant Retsz, la queue seroit composée de quatorze pennes; y aurait-il erreur dans cette énumération de la part de Brisson, et ce dernier aurait-il compris les grandes couvertures au nombre des pennes?

quatre extérieures de chaque côté sont noires; le bec est noirâtre; les pieds sont garnis jusqu'à l'origine des doigts, dans la partie antérieure seulement, de plumes d'un gris blanc; les doigts couverts d'écaillés sont d'un gris-brun, de même que les ongles.

La description que je viens de tracer, à été prise par Brisson d'après un individu, portant sa livrée complète d'été, tel qu'il se trouvoit déposé dans le cabinet de Réaumur. La livrée d'hiver est blanche, et les quatre plumes latérales de chaque côté de la queue, sont noires.

Voici ce que me marque Mr. Meyer d'Offenbach. Le bec est noir, courbé, un peu comprimé et conique; la mandibule supérieure obtus; les pieds couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts ceux-ci nus, couverts d'écaillés grises; les ongles assez droits point taillés en pioches, mais de forme triangulaire, obtus vers la pointe; les narines couvertes de plumes roüdes; les yeux placés assez hauts, liris

brun, entouré d'un cercle de petites plumes blanches et surmontés par des sourcils nus et rouges. Dans le plumage d'été, les côtés de la tête et la gorge sont d'un roux foncé; le haut de la tête noir avec des taches rousses; le cou roussâtre rayé transversalement de noir; sur la poitrine un espace d'un noir brun; le ventre blanc; l'abdomen de cette couleur, avec des taches rousses; les ailes variées de plumes blanches et d'autres rousses rayées de noir; le dos, le croupion et les couvertures de la queue sont rayés de roux et de noir; les plumes qui recouvrent les tarses sont d'un blanc terne; les pennes noires de la queue sont terminées de blanchâtre. Dans sa livrée d'hiver, l'espèce a le plumage d'un blanc pur, à l'exception des pennes de la queue, qui ne changent point de couleur. En automne et au printemps le plumage se trouve plus au moins tapiré de plumes blanches.

Cet oiseau se plaît dans les forêts et sur les hautes montagnes; il diffère en

cela du Ptarmigan qui ne fréquente jamais les lieux boisés. En fuyant il pousse une clameur sonore qui ressemble au rire à gorge déployée; la femelle pond jusqu'à quatorse œufs, rougeâtres avec de grandes taches brunes.

Cette espèce encore fort rare dans les cabinets [d'histoire naturelle n'a été trouvée jusqu'ici que dans les forêts et dans les montagnes de la Lapponie. Les Lapons désignent l'espèce par le nom de Réhusak.

Ce sont là tous les détails, que j'ai pu rassembler sur un oiseau que je n'ai jamais vu.

DISCOURS

SUR LE

GENRE GANGA.

VENANT de tracer l'histoire de ces Gallinacés, qui ont reçus les forêts des contrées septentrionales du globe pour demeure habituelle, à la suite desquels, j'ai rangé des espèces qui semblent même éviter les rayons de l'astre du jour, le saut paroîtra brusque, si de ces habitants du nord nous passons à la description des Gallinacés, destinés par la Nature à vivre sur un sol brulant, dans des climats où les rayons du soleil et les sables entraînés par les vents, détruisent toute espèce de végétation; il ne le paroîtra pas moins, lorsque nous comparerons les formes extérieures des uns et des autres. Cependant, il n'y a dans tout ceci de disparités, que celles, commandées par la localité.

Nous venons de voir par les articles précédants, que les espèces qui appartiennent aux Tétrastres ont le corps très charnu, la chair compacte et abondante, la peau assez épaisse, un plumage très-serre garni d'une double rangée de duvet, elles ont la plante des pieds et les doigts rudes en-dessous, garnis sur leurs bords d'aspérités très dures. Cette conformation du corps et des membres leur étoit indispensable, tant pour parer à l'action de la température froide des climats qu'elles habitent, que pour s'assujettir solidement sur le terrain gélé, ainsi que sur les branches des arbres couvertes de verglas et de givre. Dans les Lagopèdes qui bravent les froids du cercle arctique; nous voyons les mêmes sages précautions dans leur organisation; un corps massif, une quantité prodigieuse de duvet, plus abondante pendant la saison hybernale; des pieds bien garnis, et munis nonseulement d'une épaisse couche de plumes laineuses, qui les préservent d'être gelés, mais encore les doigts et la plante des pieds

garnis de cette espèce de laine, servant de chaussure pour s'affermir et pour courir sans dangers sur les pentes glacées; enfin, des ongles taillés en pioches, sont des instrumens indispensables pour écarter la neige, qui recouvre les végétaux dont ils se nourrissent.

Dans les Gangas que je regarde comme les représentans des Tétrins dans les pays situés sous la Zone torride, l'organisation tant intérieure qu'extérieure, est dans l'harmonie la plus parfaite avec les lieux que ces espèces habitent. Leur taille est svelte, le corps est peu charnu en proportion des membres, la cuir est musculeuse et fibreuse, et les ailes sont longues; tous attributs indispensables à des oiseaux, qui sont obligés de fournir à un vol long et soutenu; des pieds à doigts larges et courts, dont celui de derrière ne porte point à terre, sont propres à courir avec célérité (a) sur un sable mouvant.

(a) Il est remarquable, que chez les oiseaux coureurs, la célérité de la course est proportion-

Les Gangas, que je nomme ainsi, d'après la dénomination donnée à l'espèce qui habite les parties les plus méridionales de l'Europe, ont toujours été confondus avec les Tétrás; même, et ce qui est plus surprenant encore, on les a indistinctement mêlés avec les Perdrix (b): l'organisation de ces oiseaux, leurs mœurs et leurs habitudes, les distinguent cependant de l'un et de l'autre de ces genres; ils formeront dans cette monographie un genre séparé, qui se lie d'une part aux Tétrás proprement dits, par l'espèce du *Tétrás phasianelle*, et qui de l'autre-part a des rapports avec ce singulier gallinacé d'Asie,

née en raison de l'organisation plus ou moins simplifiée des membres qui portent le corps, le Courevite et l'Autruche, dont les pieds ont une organisation très-peu compliquée, sont les plus alerts à la course.

(b) Latham décrit deux espèces de Gangas dans le nouveau genre qu'il a formé pour les Perdrix; et ces mêmes espèces ainsi que leurs congénères sont rangées dans son *Index*, parmi les véritables Tétrás.

que le professeur Pallas, nous a le premier fait connoître. Je suis également éloigné de l'opinion de quelques naturalistes, qui prétendent exclure les Gangas de la liste des Gallinacés, parce-que ces oiseaux ne sont point brachiptères (c), mais ils y admettent l'Hétéroclite de Pallas, qui sous le rapport de la longueur des ailes et de leur forme singulière, devrait être le premier à en être exclu. Les Gangas, de même que l'Hétéroclite sont de véritables Gallinacés; leur ponte nombreuse, le peu d'apprêts dans la structure du nid, les petits qui courent au sortir de l'œuf, leur manière de vivre, et tous leurs caractères extérieurs nous indiquent la place, que ces oiseaux doivent occuper dans un système méthodique.

Les Gangas vivent uniquement dans les contrées chaudes de l'Afrique et de l'Asie, leur passage n'est qu'accidentel en Europe. La rencontre de ces Gallinacés, est un

(c) On désigne assez généralement les Gallinacés, par le nom de brachiptères ou oiseaux à ailes courtes.

pressage heureux pour le voyageur égaré dans les vastes solitudes, qui occupent une portion très considérable de ces deux parties du globe; la proximité des torrens ou des fontaines est annoncée par les Gangas; ces oiseaux habitent les confins des deserts, ou dans les bruyères et les plaines déséchées, couvertes seulement de quelques buissons; voyageurs et aimant à se déplacer, ils parcourent journellement une étendue très considérable de pays, ils exécutent ces voyages, dans le but de visiter les lieux où ils ont coutume de s'abreuver; lorsque les citernes naturelles, ou les torrens des environs viennent à tarir, et que la chaleur de l'atmosphère dessèche ces abreuvoirs, les Gangas, se hasardent alors à traverser ces océans d'un sable mouvant, que tous les êtres redoutent, et que les autres oiseaux voyageurs de ces contrées évitent, en opérant leur migration le long des côtes.

Si la nature destine ces oiseaux à vire dans des lieux tristes et déserts, elle semble compenser en quelque sorte une

telle défaver par un bienfait; les Gangas se réunissent dans ces solitudes par compagnies de plusieurs centaines, qui ne se séparent que dans la seule époque où ils vaguent à la reproduction de leur espèce, le reste de l'année en association nombreuse, ils bravent en commun les périls d'un voyage d'angereux, ou jouissent ensemble de l'abondance. Cette dernière particularité, doit être appliquée aux seules espèces de Gangas, dont les deux penes du milieu de la queue sont alongées et subulées; ces oiseaux nomades vivent toute l'année par bandes de plusieurs centaines; les autres espèces vivent par compagnies, composées comme celles des perdrix, du mâle de la femelle et des jeunes. Ils ne se perchent jamais.

Le nom générique *Pterocles*, que je propose pour ce genre, indique que ces oiseaux ont dans la forme des ailes, quelque chose de particulier; et en effet, dans les genres nombreux dont l'ordre des Gallinacés est composé, les espèces de celui-ci et du genre suivant se distin-

guent, par la longueur de leurs ailes, dont la première rémige est la plus longue.

Les caractères essentiels, propres au genre Ganga, sont les suivants. Le bec médiocre, grêle dans quelques espèces, comprimé; la mandibule supérieure droite, courbée vers la pointe. Les narines à la base du bec, à moitié fermées par une membrane couverte par les plumes du front, elles sont ouvertes en-dessous. Les pieds (*d*), à doigts courts, celui de derrière presque nul s'articule très haut sur le tarse; les trois doigts de devant réunis jusqu'à la première articulation, et bordés latéralement de membranes; le devant du tarse couvert de petites plumes très courtes, le reste nud. Les ongles très courts, celui de derrière comprimé et acéré, ceux de devant obtus. La queue conique, dans quelques espèces les deux plumes du milieu alongées en fils. Les ailes longues acuminiées, la première rémige la plus longue.

(*d*) Voyez le pied d'un de ces oiseaux; Table anatomique II. f. 3.

GANGA UNIBANDE.

Pterocles Arenarius. Mihl.

C'EST dans les plaines sabloneuses de la partie méridionale du vaste Empire de la Russie, ainsi que dans les déserts, qui s'étendent au nord de l'Afrique, que ce Ganga abonde. Souvent, dit Pallas, qui a trouvé l'espèce vers le territoire stérile d'Astracan et sur les bords du Volga, on la voit pendant la journée, réunie en couples s'avancer sur les bords humides des fleuves, et voler comme les pigeons. Quoique à proprement parler le Ganga unibande ne soit point un habitant de l'Europe, il semble non-obstant être enporté quelquefois dans ses voyages au-delà des limites, que la nature paroît lui avoir assigné, dès plaines brûlées de l'Afrique, qui s'étendent le long de la mer Méditerranée, il se rend dans la fertile Andalousie et visite également les autres pro-

vinces méridionales de l'Espagne; depuis les déserts de l'Asie il pousse, quoique plus rarement, ses voyages jusques en Allemagne, où le naturaliste Naumann, qui le premier a rangé l'espèce parmi les oiseaux d'Europe, tua en août 1801, dans le territoire d'Anhalt, un individu de cette espèce; deux autres individus y avaient été observés dans la même année.

Latham dans sa Méthode Ornithologique fait un double usage de ce gallinacé; il le décrit en premier lieu, d'après le savant Pallas, sous le nom de *Tetrao arenaria*, et plus loin, d'après la *Fauna Aragonica*, il range l'espèce parmi les Perdrix éperonnées, sous le nom de *Perdix Aragonica*; il est vrai, que pour légitimer ce double emploi, l'auteur lui suppose très gratuitement des éperons; au reste la phrase descriptive de Latham, que je joins ici en nôte (a), contient, à l'exception de l'indica-

(a) *Perdix calcarata*; pedibus ante hirsutis; corpus fuscum ferrugineo varium; pectus rufum, fascia nigra: gula, remiges, abdomen, femoraque

tion des éperons, une description très exacte du Ganga de cet article.

La Gélinothe de Barbarie, dont Mr. des Fontaines fait mention dans les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1787, page 502, la même que l'Encyclopédie méthodique décrit sous le nom de Gélinothe rayée, pl. 188, fig. 13, est encore un jeune mâle de notre Ganga unibande; la Gélinothe des rivages de la même Encyclopédie page 200, pl. 92, fig. 4, appartient également à cette espèce.

La longueur totale de ce Gallinacé varie de douze à quatorze pouces, suivant les pays d'où on le reçoit. Dans les contrées arides et brûlées de l'Afrique, où les ressources alimentaires doivent souvent manquer, l'espèce est constamment d'une taille inférieure; tandis que les individus tués dans les provinces fertiles de

nigra: collum album nigro maculatum: cauda cuneiformis, rectricibus lateralibus extremo apice albis; pedes antice hirsuti, postice calcarati. — *Perdis Aragonica*, Index Orn. v. 2. p. 645. sp. 7.

L'Espagne, ont des dimensions plus grandes, leur plumage est plus beau et les couleurs en sont plus vives.

Ces différences, sont constantes pour tous les animaux, mais plus spécialement pour ceux qui se nourrissent de végétaux et de semences; l'abondance ou la disette dans ces substances alimentaires dépendent souvent de causes imprévues, et naissent de la localité.

J'ai eu lieu de faire la même observation sur plusieurs espèces de Gallinaces et sur un grand nombre d'autres oiseaux indigènes et exotiques; particulièrement sur ceux qui vivent dans les plaines désertes du midi de l'Afrique, comparés avec des individus de la même espèce, mais vivant sous le beau ciel, où le Nil et le majestueux Niger ou Joliba répandent la fécondité.

Sur la gorge de ce Ganga se dessine une tache triangulaire noire, bordée à sa partie supérieure par une large bande de couleur marron, qui prend son origine à la base de la mandibule inférieure, s'étend au-dessous des

yeux sur les oreilles, et se réunit sur la nuque; la tête, le cou et la poitrine sont d'un cendré légèrement teint de rougeâtre; une large bande noire, partant de l'insertion des ailes, traverse la poitrine; le ventre, les flancs, les cuisses et l'abdomen sont d'un noir profond; les couvertures inférieures de la queue, également noires, sont terminées par une grande tache blanche, ce qui fait paroître cette partie d'un blanc pur; le dos et toutes les couvertures des ailes sont d'un roux jaunâtre; vers le milieu des plumes de ces parties est un espace plus ou moins étendu d'un cendré foncé, et toutes sont terminées par du jaune couleur d'ocre; le bord supérieur de l'aile est d'un blanc terne; les rémiges sont d'un cendré noirâtre et les pennes secondaires, d'une couleur cendrée, sont bordées et terminées de jaunâtre; la queue, qui est fortement étagée, est en-dessus d'un cendré foncé avec des raies noirâtres et toutes les pennes, les deux du milieu exceptées, sont terminées de blanc; en-dessous la queue est noire terminée de blanc; les petites

plumes qui couvrent le devant du tarse sont d'un blanc jaunâtre; le bec est bleuâtre; la partie postérieure du tarse et les doigts sont d'un jaune foncé.

La femelle, constamment moins grande dans toutes ses dimensions, a les couleurs plus ternes; le cendré du cou est plus mat, le noir des parties inférieures est teint de brun, et la bande noire sur la poitrine est moins large. Elle niche à terre dans les broussailles; suivant l'auteur de la Faune Arragonienne la ponte serait de quatre ou de cinq œufs marqués de taches brunes, et suivant Pallas les œufs seraient d'une couleur blanche pâle.

Pallas appelle cette espèce poule des steppes ou des landes; on la trouve dans les déserts sablonneux des environs du Volga; elle jette un cri aigu en s'élevant, mais ne fait point de bruit dans son vol. Sa nourriture consiste en graines d'astragale. C'est le *Desherdk* des Tartares.

J'ai reçu des individus tués en Espagne, ainsi qu'un mâle des déserts de Barbarie;

ceux-ci, comparés avec les exemplaires déposés tant au Museum de Paris qu'ailleurs, et tués en Asie et en Allemagne; n'offraient d'autres différences que celles qui sont dues à la localité, et dont je viens de faire mention dans cet article.

GANGA BIBANDE.

Pterocles bicinctus. Miki.

PRÈS des bords verdoyans, où la grande rivière des poissons roule ses flots impétueux, Le Vaillant rencontra, pour la première fois dans ses courses, l'espèce nouvelle de Ganga qui fait le sujet de cet article; la, se déroband dans les touffes d'herbes et de broussailles, elle se blottit par paire ou par compagnie à l'indice du plus léger bruit, et ne prend son vol, que lorsque tous les autres moyens de se soustraire à la poursuite des chiens et du chasseur lui deviennent inutiles; habitant des plaines sabloneuses, qui couvrent cette partie de l'Afrique, les eaux du fleuve, dans lequel elle vient se désaltérer, l'attirent journellement sur ses bords.

Le mâle, caractérisé par deux colliers de forme demi-circulaire et qui remontent

sur le dos, se distingue encore de la femelle par une très large bande frontale.

La longueur totale de cette espèce, (dont aucun auteur ne fait mention), est de neuf pouces et demi; le bec grêle, droit et foiblement courbé vers le bout mesure neuf lignes; les ailes s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est fortement étagé sans que les deux plumes du milieu soient alongées et subulées.

Une petite tache blanche couvre la base du bec, où une large bande noire s'étend d'un œil à l'autre, ce noir est coupé au-dessus des yeux par deux grandes taches latérales, qui sont d'un blanc pur; les plumes du haut de la tête et de l'occiput, d'un roux jaunâtre, ont une tache noirâtre sur leur milieu; les joues, le cou, la poitrine et les petites couvertures du haut des ailes sont d'un cendré jaunâtre; le, dos les grandes et les moyennes couvertures et les pennes secondaires des ailes sont d'un cendré brun; chaque plume de ces parties porte des raies et des taches rousses, qu'on n'apperçoit qu'en re-

levant celles-ci; une grande tache blanche de forme triangulaire termine toutes ces plumes; le croupion, les couvertures supérieures et inférieures de la queue, et les pennes de celle-ci, sont rayés transversalement de brun et de roux jaunâtre; une grande tache de cette couleur termine toutes les pennes caudales; les rémiges sont noires et les baguettes brunes; au-dessus de la poitrine se dessine un premier collier blanc, suivi d'un second qui est noir; les extrémités de ces colliers remontent jusques sur les parties latérales du dos: le ventre, les flancs, les cuisses et l'abdomen sont d'un blanc terne coupé de fines raies brunes; les petites plumes qui recouvrent le devant du tarse sont d'un blanc terne; la partie postérieure du tarse, les doigts, les ongles et le bec sont jaunâtres.

La femelle, qui n'a point ces colliers ni ces bandes sur le front, a tout le haut de la tête d'un roux jaunâtre avec de grandes taches longitudinales noirâtres; sur les joues et sur la gorge de très petits

points bruns; le cou et la poitrine marqués de larges bandes transversales brunes et jaunâtres; le ventre les cuisses et l'abdomen comme chez le mâle; les plumes du dos et toutes celles des ailes rayées de brun et de roux; au lieu d'une tache triangulaire, qui chez le mâle termine les moyennes et grandes couvertures, celle-ci a sur le bout des plumes une zone blanche; les rémiges sont d'un brun noirâtre avec un petit liseré blanc à leur extrémité; le bec et les ongles sont bruns. Les jeunes mâles, avant leur première mue, ressemblent à la femelle.

Le Vaillant marque dans une note, où il me fait part des observations recueillies sur les Gallinacés Africains dont il n'a point encore enrichi son bel ouvrage ornithologique, qu'il a commencé à voir l'espèce du Ganga bibande dans les pays des grands Namaquois, sur les bords et au-delà de la grande rivière des poissons; elle n'est point connue dans la colonie du Cap de Bonne Espérance et paroît habiter en plus grand nombre dans

les pays qui s'étendent vers la côte de Guinée et d'Angole. Ces oiseaux vivent par compagnies composées des parens et de la couvée; ils se séparent au tems des amours.

Le mâle et la femelle ont été déposés dans mon cabinet par mon ami **Le Vaillant.**

GANGA QUADRUBANDE.

Pterocles quadricinctus, *Mihi.*

CETTE belle espèce de Gallinacé, un peu moins grande que le Ganga de l'article suivant, mesure en longueur totale neuf pouces et demi; elle n'a point comme le Ganga cata les deux plumes allongées en fil, mais sa queue fortement étagée présente la même forme que celle du Ganga bibande. Une couleur d'un gris terreux roussâtre est répandue comme teinte principale sur la livrée des deux sexes, dont le mâle porte aussi des colliers et des bandes frontales, par lesquelles il le distingue de sa femelle.

Le mâle a trois bandes sur le front; les deux latérales sont blanches et celle qui occupe le milieu est d'un noir profond; l'occiput est roussâtre; sur chaque plume il y a une bande longitudinale

noirâtre le cou et la poitrine sont d'un cendré roussâtre; le haut du dos est rayé transversalement de brun sombre, de jaunâtre et de noir; les petites et les grandes couvertures des ailes, d'un jaune clair, ont vers le bout une large bande transversale noire, bordée de chaque côté par une étroite raie blanche; sur la poitrine des mâles adultes se dessinent en bandes demi-circulaires quatre colliers; le premier ou le collier supérieur est d'un brun mordoré, le second blanc, le suivant noir et le quatrième blanc; les rémiges sont d'un brun noirâtre; le ventre, les cuisses et l'abdomen sont rayés alternativement de fines bandes transversales blanchâtres et noires; les petites plumes très courtes qui garnissent la partie antérieure du tarse, sont d'un cendré jaunâtre semé de petits points noirs; les plumes de la queue sont rayées de noir sur un fond jaunâtre. Le bec grêle est rouge à sa base et noirâtre vers le bout; la partie postérieure du tarse et les doigts sont jaunes.

La femelle n'a point de bandes sur

le front, point de colliers sur la poitrine, et les couvertures des ailes ne portent point de ces bandes noires bordées de raies blanches; toute la tête est garnie de plumes d'un roux jaunâtre avec une bande longitudinale dans le milieu; la nuque, le dos et le croupion sont rayés de brun, de noir et de jaunâtre; les scapulaires sont marquées de même, mais bordées et terminées par une bande jaunâtre; les couvertures des ailes d'un jaunâtre clair portent des bandes transversales noires. Nous avons dit que la femelle manque les quatre colliers, les plumes des parties inférieures sont chez elle d'une teinte plus claire, mais du reste colorées comme dans le mâle.

Les jeunes mâles dans la première année ressemblent aux femelles.

Le Ganga quadrabande vit dans l'Inde; Sonnerat, qui le premier a fait connoître le mâle sans donner les moindres détails concernant les mœurs, nous apprend uniquement, que l'espèce a été vue par lui à la côte de Coromandel, où

on l'appelle improprement Caille de la Chine.

Le mâle et la femelle font partie du cabinet de M. Raye de Breukelerwaert de cette ville.

G A N G A C A T A.

Pterocles setarius. Mihi.

LE Ganga de cet article, appelé improprement *Gélmotte des Pyrénées*, est de tous ses congénères la seule espèce, qui se trouve en grand nombre dans les pays les plus méridionaux de l'Europe; son apparition accidentelle a même lieu dans les départemens du midi de la France, dont elle fréquente les landes stériles. Quoique plus à portée des recherches du naturaliste, l'espèce n'en a cependant pas été mieux observée, car nous ne connoissons de ses mœurs que certaines particularités, qui font desirer une description plus complète de cet oiseau nomade.

Nous savons qu'après le tems requis pour l'éducation des jeunes, les différentes compagnies de Ganga se réunissent

en bandes très nombreuses souvent composées de plusieurs milliers d'individus; que ces essaims parcourent d'un vol rapide et soutenu un espace considérable de terrain, qu'ils traversent la Méditerranée, et ne craignent point d'entreprendre le trajet des vastes déserts de l'Arabie et du nord de l'Afrique; le but de ces courses (du moins à en juger d'après les habitudes connues de l'espèce suivante), semble être commandé par la nécessité de s'abreuver dans les torrens et dans les fontaines d'eau douce, où ces volées de Gangas se rendent journellement et à des heures régulières; ils retournent après avoir étanché leur soif dans les pays brûlés, qu'ils ont choisi pour demeure habituelle.

Si les naturalistes et les voyageurs n'ont point mis de l'importance à nous transmettre l'histoire des mœurs du Cata, leurs recherches ont été plus minutieuses à l'égard des noms différens, sous lesquels l'espèce se trouve désignée chez quelques auteurs anciens; cette matière a même fait négliger à Buffon de nous donner une

description exacte des formes extérieures et des couleurs du plumage de cet oiseau. Mr. Virey dans la nouvelle édition rédigée par Sonnini à sans doute voulu remplir cette lacune; mais il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de reconnaître l'espèce dans cette description supplémentaire.

Comme le travail de Buffon, pour débrouiller cette confusion de noms, est du nombre des recherches secondaires qui servent à la connoissance plus parfaite des êtres, je me fais un devoir de transcrire ce que ce savant en dit.

„ M. Brisson, qui regarde la perdrix
 „ de Damas ou de Syrie de Bélon, comme
 „ étant de la même espèce que sa Géli-
 „ notte des Pyrénées, range, parmi les
 „ noms donnés en différentes langues à
 „ cette espèce, le nom Grec *Syroperdix*,
 „ et cite Bélon, en quoi il se trompe
 „ doublement; car 1°. Bélon nous apprend
 „ lui-même, que l'oiseau qu'il a nommé
 „ *Perdrix de Damas* est une espèce diffé-
 „ rente de celle que les auteurs ont ap-

„ peléc *Syroperdix*, laquelle a le plumage
 „ noir et le bec rouge (a); 2°. en écri-
 „ vant ce nom *Syroperdix* en caractères
 „ grecs, Mr. Brisson paroît vouloir lui
 „ donner une origine grecque, et cepen-
 „ dant Bélon dit expressément que c'est
 „ un nom latin (b): enfin il est difficile
 „ de comprendre les raisons qui ont porté
 „ M. Brisson, à regarder l'oënas d'Aristote
 „ comme étant de la même espèce que
 „ la Gêlinotte des Pyrénées; car Aristote
 „ met son oënas, qui est le *vinago* de
 „ Gaza, au nombre des pigeons, des
 „ tourterelles et des ramiers, (en quoi il a
 „ été suivi par tous les Arabes); et il
 „ assure positivement, qu'elle ne pond
 „ comme ces oiseaux, que deux œufs à
 „ la fois (c): or, nous avons vu ci-dessus,

(a) Bélon, *nature des oiseaux*; pag. 258. La
 Perdrix de Damas dont Bélon parle ne peut sous
 aucun rapport être comparée avec les Gangas; son
 oiseau est un Tétrás.

(b) *Ibid*, *ibidem*.

(c) Aristote, *hiss. animal*, lib. 6. cap. 1.

„ que les Gélinoites (*d*) pondoient un
 „ beaucoup plus grand nombre d'œufs; par
 „ conséquent l'œnas d'Aristote ne peut-
 „ être regardé comme une Gélinoite des
 „ Pyrénées; ou si l'on veut absolument
 „ qu'il en soit une, il faudra convenir
 „ que la Gélinoite des Pyrénées n'est
 „ une Gélinoite (*e*).

„ Rondelet avoit prétendu qu'il y avoit
 „ erreur dans le mot grec *oinas*, et qu'il
 „ falloit lire *inas*, dont la racine signifie
 „ fibre, filet, et cela, parceque cet oiseau
 „ a, dit-il, la chair ou plutot la

(*d*) Buffon et les naturalistes qui ont écrit après lui, n'établissent point de différences génériques entre les Gélinoites, qui appartiennent avec les Tétrins dans le genre *Tetrao*, et les Gangas (*Pterocles*) dont les mœurs et les formes offrent tant de disparités.

(*e*) En effet, la Gélinoite des Pyrénées qui est le même oiseau que le *cata* des Turcs et le *Perdis de Garrira* des Espagnols, n'est point une Gélinoite, mais c'est un Gallinacé qui porte tous les caractères des oiseaux, réunis dans mon genre *Pterocles*.

„ peau si fibreuse et si dure que pour
„ la pouvoir manger, il faut l'écorcher (f);
„ mais s'il étoit véritablement de la même
„ espèce que la Gélinotte des Pyrénées,
„ en adoptant la correction de Rondelet,
„ on pourroit donner au mot *inas* une
„ explication plus heureuse et plus analogue
„ au génie de la langue grecque, qui
„ peint tout ce qu'elle exprime, en lui
„ faisant désigner les deux filets ou plumes
„ étroites que les Gélinottes des Pyrénées
„ ont à la queue, et qui font son attri-
„ but caractéristique; mais malheureusement
„ Aristote ne dit pas un mot de ces
„ filets qui ne lui auroient pas échappé, et
„ Bélon n'en parle pas non plus dans la
„ description qu'il fait de sa perdrix de
„ Damas: d'ailleurs le nom *d'oinas* ou *vinago*
„ convient d'autant mieux à cet oiseau,
„ que, selon la remarque d'Aristote, il
„ arrivoit tous les ans en Grèce au com-
„ mencement de l'automne (g), qui est le

(f) Gesner, *de natura avium*, pag. 307.

(g) Aristote, *hist. animal*, lib. 8. cap. 3.

„ tems de la maturité des raisins, comme
 „ font en Bourgogne certaines grives, que,
 „ par cette raison, on appelle dans le
 „ pays de *vinettes*.

„ Il suit de ce que je viens de dire,
 „ que le *syroperdix* de Bélon et *Pænas*
 „ d'Aristote ne sont point des Gangas ou
 „ Gélinottes des Pyrénées, non plus que
 „ l'Alchata, l'Alfuactas, la Filacotona, qui
 „ paroissent être autant de noms arabes
 „ de *Pænas*, et qui certainement désignent
 „ un oiseau du genre des Pigeons (h).

„ Au contraire, l'oiseau de Syrie, que
 „ M. Edwards appelle petit coq de
 „ bruyère, ayant deux filets à la queue
 „ (i), et que les Arabes nomment *Cata*,
 „ est exactement le même que la Géli-
 „ notte des Pyrénées; cet auteur dit
 „ que Shaw l'appelle *Kittaviah*, et qu'il ne
 „ lui donne que trois doigts à chaque
 „ pied; mais il excuse cette erreur, en
 „ ajoutant que le doigt postérieur avoit

(h) Voyez Geener, de nat. av. pag. 307 et 311.

(i) Edwards, glanures pl. 49. la femelle.

„ pu échapper à Shaw, à cause des
„ plumes qui couvrent les jambes; cepen-
„ dant il venoit de dire plus haut dans
„ sa description, et on voit par sa figure,
„ que c'est le devant des jambes seule-
„ ment qui est couvert de plumes blan-
„ ches, semblables à du poil; or, il est
„ difficile de comprendre comment le doigt
„ de derrière aurait pu se perdre dans
„ les plumes de devant; il étoit plus
„ naturel de dire qu'il s'étoit dérobé à
„ Shaw par sa petitesse; car il n'a pas
„ en effet plus de deux lignes de lon-
„ gueur: les deux doigts latéraux sont
„ aussi fort courts relativement au doigt
„ du milieu, et tous sont bordés de
„ petites dentelures comme dans le Tétraz (k).
„ Cet oiseau se rapproche beaucoup de
„ celui connu à Montpellier sous le nom
„ d'angel, et dont Jean Culman avoit
„ communiqué la description à Gesner (l);
„ mais les deux longues plumes de la

(k) Buffon à l'article du ganga.

(l) Gesner de natura, avi. 307.

„ queue ne paroissent point dans la
 „ description, non plus que dans la
 „ figure que Rondelet avoit envoyée à
 „ Gesner, de ce même angel de Mont-
 „ pellier, qu'il prenoit pour l'œnas
 „ d'Aristote (m); en sorte qu'on est
 „ fondé à douter de l'identité de ces
 „ deux espèces (l'angel et le Ganga),
 „ malgré la convenance du lieu et celle
 „ du plumage, à moins qu'on ne sup-
 „ pose que les sujets décrits par Ronde-
 „ let étoient des femelles, qui ont les
 „ filets de la queue beaucoup plus courts
 „ et par conséquent moins remarquables.

On voit par l'article cité que notre
 Ganga a été confondu avec les Pigeons,
 et en effet, quelques espèces qui compo-
 sent ce genre présentent au premier coup
 d'œil une certaine affinité; cette ressem-
 blance est même telle, qu'a n'examiner que
 le bec du Ganga bibande, quadrubande et
 namaqua, on croiroit voir un bec de pi-
 geon de la famille que j'ai fait connoître

(m) *Ibid ibidem.*

dans le premier volume de cet ouvrage sous le nom de *Colombi-galline*. Quand à cata de cet article, je ne vois point comment on ait pu s'y méprendre; son bec plus gros et plus fort le caractérise bien; je crois plutôt, que la longueur de ses ailes aura pu donner matière à cette méprise: quoiqu'il en soit, pour éviter qu'à l'avenir il n'y ait plus d'erreur ou de double entendu dans les noms, qui souvent donnent matière à porter des doutes sur les dissemblances réelles; j'ai cru nécessaire de rejeter le nom spécifique d'*Alchata*, puisque l'espèce de pigeon que j'ai décrit sous le nom de *Colombin* (n), porte chez les Arabes ce même nom.

Le Cata des Arabes, est notre Ganga auquel je conserve ce nom. Il vit la plus grande partie de l'année dans les déserts de la Syrie (o), et ne se rappro-

(n) Voyez vol. I. de cet ouvrage p. 118. et de l'édit. en grand format p. 24. pl. II.

(o) On trouve aussi cet oiseau en Barbarie. Voyez Poiret, voyage t. 3. p. 269. — Russel. Nat. Hist. of Aleppo. p. 64. et Shaw travels, p. 253.

che de la ville d'Alep que dans les mois de mai et de juin, et lorsqu'il est contraint par la soif, de chercher les lieux où les torrens ne sont point taris.

Le plumage singulièrement bigarré du cata est une des causes que l'extérieur de cet oiseau est si mal décrit; les figures que Buffon en donne sont presque méconnoissables, et celle d'Edwards, qui représente une femelle, n'est guère plus correcte. La courte description de M. Shaw (p) est si peu exacte, qu'il serait

(p) Le Kittaviah, dit-il, est un oiseau granivore, et qui vole par tronpes: il a la forme et la taille d'un pigeon ordinaire; les pieds couverts de petites plumes, et point de doigt postérieur; il se plait dans les terrains incultes et stériles; la couleur de son corps est un brunâtre taché de noir; il a le ventre noirâtre et un croissant jaune sous la gorge; chaque plume de la queue a une tache blanche à son extrémité, et celles du milieu sont longues et pointues comme dans le Mérops ou Guêpler; au reste sa chair est rouge sur la poitrine; mais celle des cuisses est blanche: elle

difficile de reconnoître dans son *Kittaviah* l'oiseau de cet article; s'il ne disait et comme en passant, que le *Kittaviah* dont il fait très mal à propos un Lagopède, a un croissant jaune sur le cou, et que les deux plumes du milieu de la queue sont longues et pointues comme dans le Guépier; deux caractères qui, avec un grand nombre d'autres, distinguent le cata de ses congénères; mais il se trompe sans doute en disant, qu'il a le ventre noirâtre, car le cata a cette partie d'un blanc pur; M. Shaw, qui n'a non plus remarqué le doigt postérieur chez cet oiseau, se serait-il également abusé ici et aurait-il voulu dire que la gorge est noire? ce qui en effet est le cas chez le mâle. La description, que donne M. Virey dans la nouvelle édition de Buffon, surpasse toutes les autres en défauts; M. Virey en parlant du mâle dit: *que les sourcils et les orbites des yeux du Ganga sont*

est bonne à manger, et de facile digestion. *Shaw travels in Barbary and Levant* p. 253.

élevés; sur la poitrine on observe une espèce de plaque noire en croissant, faite comme un hausse-col; les doigts ont des dentelures de chaque côté. Tout ce-ci est écrit à bon plaisir, et fait voir assez, combien on peut s'en rapporter à des livres d'histoire naturelle, dont les auteurs n'ont point étudié le grand livre de la nature et se contentent d'embrouiller la science par des compilations. Je reviens à Brisson, cet auteur toujours vrai dans les descriptions des oiseaux; le moins estimé en France, mais dont les portraits ne s'écartent que très rarement de [la nature, et dans le seul cas où ces descriptions n'ont point été le fruit de ses propres observations; la Gélinothe des Pyrénées de cet auteur est notre cata, dont je vais tâcher de signaler le plus exactement possible les couleurs variées.

Le mâle adulte, mesuré depuis le bout du bec jusques au plus longues plumes latérales de la queue, a dix pouces et demi, sans compter les deux plumes du milieu ou les filets, qui dépassent la queue trois pouces; le bec porte sept lignes,

et sa hauteur à la base est de quatre lignes (g). Toute la gorge est d'un noir profond bordé d'un roux marron; derrière les yeux est un petit trait noir; les joues, les côtés et le devant du cou sont d'un cendré jaunâtre; sur le bas du cou s'étend en forme circulaire une bande noire très étroite, et à environ deux pouces plus bas une seconde bande également étroite, qui traverse le haut du ventre d'une aile à l'autre, l'espace entre ces deux bandes noires est d'un beau roux orange; tout le reste des parties inférieures est d'un blanc pur: le haut de la tête et la partie postérieure du cou portent des raies transversales noires et de couleur d'ocre; les plumes du dos sont coupées de bandes demi circulaires noires, rousses

(g) Je signale à dessein cette hauteur du bec; puisqu'elle me servira, comparée avec la hauteur du bec de l'espèce suivante, à prouver, que Buffon commet une erreur grave en donnant sa Gélinoite à filets du Sénégal pl. 130; comme une simple variété de climat du Ganga de cet article.

et jaunâtres; le croupion et les couvertures supérieures portent encore des raies, alternativement noires et jaunes; les petits et les moyennes couvertures des ailes ont sur le bord extérieur une large bande oblique d'un rouge marron; un croissant blanc, bordé en-dessus comme en-dessous d'une fine raie noire, termine toutes ces plumes: les plus grandes couvertures sont d'un jaune olivâtre, terminées par un croissant noir: les rémiges sont cendrées, mais la barbe extérieure de la plus longue, ainsi que toutes les baguettes sont d'un noir profond; les pennes de la queue, d'un cendré olivâtre sur les barbes intérieures, ont les barbes extérieures rayées de jaune et de noir; toutes sont terminées de blanc et la plus extérieure de chaque côté est bordée de cette couleur; en-dessous la queue est noire terminée de blanc; les couvertures inférieures, rayées depuis leur origine de noir et de jaunâtre, sont terminées par un grand espace blanc ce qui fait paraître cette partie d'un blanc pur; les deux

plumes du milieu de la queue rayées de jaune et de noir, deviennent très étroites et se terminent en fils noirs; le devant du tarse est couvert de petites plumes blanches: le bec et les pieds sont cendrés, et les ongles noirs.

La femelle adulte a tout le plumage plus bigarré; elle se distingue encore du mâle par le blanc pur de la gorge, et par un demi collier d'un noir profond qui se trouve un peu au-dessous du blanc de la gorge: l'espace entre ce collier et les yeux est d'un jaune roussâtre, mais il est d'un jaune plus clair entre ce collier et le large plastron roux-orange, aussi bordé de ces deux bandes noires également propres aux mâles; les parties inférieures sont d'un blanc pur: le haut de la tête, la partie postérieure du cou et le croupion sont encore comme dans le mâle; mais vers l'extrémité des plumes rayées du dos est une large bande d'un cendré bleuâtre, et toutes ces plumes sont terminées de jaune: au lieu de l'espace oblique de couleur marron, qui termine les

petites et les moyennes couvertures du mâle; on voit sur les plumes cendrées de la feuïlle une bande oblique d'un jaune foncé; toutes sont terminées par un large croissant noir; les grandes couvertures rayées de noir et de roux ont vers le bout une large bande d'un gris argentin, et toutes sont terminées de roux bordé de noir: les filets qui ne dépassent la queue que d'un pouce deux lignes, sont plus large que dans le mâle.

Les jeunes avant leur première mue ont tous sans distinction de sexe la gorge blanche; les colliers foiblement prononcés et souvent seulement indiqués par quelques taches noires; la tête, la nuque et le dos sont d'un cendré olivatre; le blanc des cuisses et de l'abdomen est coupé de lignes et de taches jaunâtres, brunes et cendrées; le large plastron orangé est coupé par des bandes transversales brunes et noirâtres. On voit souvent des jeunes mâles en mue, qui ont la gorge variée de blanc et de noir, et le plumage plus ou moins coupé de raies transversales.

Cette espèce, qui se plaît dans les lieux incultes, construit son nid dans la mousse ou dans les petites touffes d'herbes et de broussailles. On trouve un grand nombre de ces oiseaux dans les déserts de la Syrie et de l'Arabie, en Perse, en Turquie, et vers les confins des déserts du Zahara, en Sicile, dans les îles du Levant et en Espagne; elle pousse ses voyages jusques au-delà des Pyrénées, et visite aussi les autres parties de la France situées le long de la Méditerranée.

Les deux sexes dans l'état d'adulte et le jeune mâle font partie de mon cabinet.

GANGA VÉLOCIFER.

Pterocles tachypetes. Mihl.

HEURÉUX le voyageur presque, mourant de soif, qui, au milieu des plaines brûlées et d'un sable mouvant, aperçoit dans la vaste étendue où se prolonge au loin sa vue, les bandes de ce Ganga Africain s'abattre dans quelque lieu de ce séjour de mort; une fontaine d'eau limpide, un réservoir ou une mare sont les indices certains de cette rencontre fortunée. Le Vaillant, dans ses courses au Sud de l'Afrique, fut plus d'une fois tiré d'un péril éminent, en suivant le chemin où ces oiseaux nomades dirigeaient leur vol accéléré vers les rochers, dont les creux recèlent souvent des réservoirs d'eau; mais, lorsque ces bandes, composées de plusieurs milliers d'individus, suivent à perte de vue leur course vagabonde, elles indiquent l'aridité du terrain,

et un manque total d'eau; alors, le voyageur, plongé dans les plus sinistres pensées, ne voit devant lui qu'une fin douloureuse et certaine au milieu de ces sables, dont les flots poudreux lui coupent la respiration.

C'est de cette espèce, que Le Vaillant à souvent trouvé occasion de parler dans les narrations de ses deux voyages (a);

(a) Les Gélinoxes venaient s'abattre par milliers sur les bords de la fontaine; à dater du moment où nous décampâmes, nous ne trouvâmes plus que des plantes grasses et des sauterelles; nous étions dans un lieu de désolation. *Le Vaillant 1^{er} voyage, en Afrique, p. 383.*

Il vint heureusement au bassin plusieurs volées de Gélinoxes: car il n'y avoit au loin à la ronde que ce seul réservoir qui contient de l'eau. *Le Vaillant 2. voy. v. 1. p. 283.*

Tout montrait une aridité affreuse dont rien ne m'annonçoit le terme.... Je suivais avec des yeux avides les troupes de Gélinoxes; je savois par expérience, que ces oiseaux se rendent régulièrement deux fois par jour à l'eau, pour s'y

l'aridité du terrain et le manque d'eau étoient les marques certaines de leur

desaltérer et pour s'y baigner; mais dans cette circonstance ils comblaient d'autant plus mon desespoir, qu'on passant du nord au sud, puis revenant du sud au nord, sans s'arrêter, il étoit infailliblement certain qu'il n'y avoit pas d'eau dans tout mon voisinage. Ces oiseaux passaient même à une si prodigieuse hauteur, que ma vue ne pouvoit les suivre longtems; tout ce que je pouvois augurer de leur passage, c'est qu'ils pousoient jusqu'à la rivière des Eléphants pour s'y abreuver; et ceci m'annonçoit le plus triste abandon de la nature. *Le Vaill. 2. voy. v. 1. p. 295.*

Le lieu nourrissoit une quantité immense de Gélinittes; elles venoient par milliers boire à la source sans que notre présence parut les effaroucher:... de ma tente je tirois sur leurs volées avec mon grand fusil, qui, à chaque coup, en tuoit au moins une vingtaine. *Vaill. 2. voy. v. 2. p. 146.*

Qui le croiroit! toutes ces indications ont été rangées par M. Virey comme appartenant à nôtre Tétraz Gélinitte (*Tetrao bonasia*), dont l'espèce

course précipitée dans les airs : lorsque les torrens viennent à tarir dans le désert, elles visitent les contrées coupées d'eau, qui avoisinent la ville du Cap de Bonne Espérance ; vers le tems des pluies on ne les revoit plus dans ces lieux, et toutes se rendent dans les déserts situés sous la Ligne et le Tropicque ; ce qui fait, que les Hottentots de la colonie, donnent à ce Ganga le nom de *Namaquas Patrys* (Perdrix des Namaquois). Ce Ganga fait sa ponte vers les confins des déserts, dans les touffes d'herbes ou de bronssailles ; la ponte est de quatre ou de cinq œufs, d'un vert olivâtre marqué d'un grand nombre de taches noires ; ils ressemblent aux œufs du Vanneau d'Europe. Leur nourriture consiste

vit dans les pays les plus froids du globe, et ne se montre pas même accidentellement dans les pays tempérés. M. Virey savoit, que la Gélinothe d'Europe ne quite jamais les grandes forêts, qu'elle ne prend son vol qu'à la dernière extrémité, et quelle ne se réunit point en bandes de plusieurs milliers.

en graines des herbes et des autres graminées, ainsi qu'en insectes.

Buffon veut, que cette espèce caractérisée par sa plus petite taille, par un bec mince et grêle, et par des couleurs différents propres au plumage du Ganga de l'article précédent, n'en seroit qu'une variété de climat; comme, si le climat du Sénégal et de l'Afrique méridionale où se trouve le Ganga Vélocifer, différoit tant de celui de la Barbarie et de l'Arabie où vit le Ganga Cata. Latham fait par contre un double usage de notre Vélocifer, en le décrivant sous les noms de *Tetrao Senegalus Species 17*, et de *Tetrao namaqua Species 19*. M. Virey en fait une espèce distincte dans la nouvelle édition des œuvres de Buffon, vol. 6, pag. 80, sous le nom de Gélinothe namaquoise.

La longueur prise du bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, sans y comprendre les filets, mesure neuf pouces et demi, et chez les plus grands individus dix pouces; les deux filets dépassent la queue d'un pouce et demi; le

bec porte sept lignes, et sa hauteur à la base est de deux lignes; il est grêle, droit, très comprimé et diffère beaucoup du bec du Cata, qui est plus haut, plus gros et courbé. Le mâle adulte a la gorge d'un beau jaune; la tête et le cou d'un cendré uniforme; cette couleur cendrée prend une teinte pourprée sur la poitrine, au bas de laquelle se dessinent deux ceinturons étroits, dont le supérieur est d'un blanc pur et le second, attenant au premier, d'un rouge marron très vif: le ventre jusqu'aux cuisses est d'un beau cendré teint de pourpre; les cuisses, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux clair: le haut du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun-cendré; les plumes du milieu du dos, les scapulaires, et toutes les couvertures des ailes, sont brunes depuis leur origine, ensuite elles ont un grand espace d'un jaune couleur d'ocre, et sont terminées par une tache cendrée et lustrée; les petites couvertures

des ailes n'ont point cette tache brillante, mais elles sont bordées de roux marron: les rémiges, dont les plus longues sont terminées de cendré et les plus courtes de blanc pur, ont les baguettes des deux pennes extérieures blanches; la queue est d'un brun cendré, terminée de jaunâtre; les deux filets se terminent en pointe et sont noirs vers le bout; le devant du tarse est garni de petites plumes roussâtres: le bec, les pieds et les ongles paroissent bruns dans l'oiseau déséché.

La femelle, un peu moins grande que le mâle, porte une livrée très différente. La gorge est roussâtre; les plumes de la tête, du cou et de la poitrine sont d'un roux blanchâtre, des bandes brunes et longitudinales en occupent le centre, elles forment sur quelques unes des croissants; le brun noirâtre et le roux sont distribués sur le dos, sur les couvertures de la queue et sur celles des ailes en bandes transversales; les couvertures moyennes sont terminées de blanc jaunâtre; le ventre est rayé transversalement de blanchâtre et de brun; l'abdomen et les cou-

vertures inférieures de la queue sont d'un roux clair; les rémiges sont comme dans le mâle, à l'exception, que les plus longues ne sont point terminées de cendré; les pennes latérales de la queue portent sur leurs barbes extérieures et sur une partie des barbes intérieures des bandes jaunâtres et brunes; du reste la queue ressemble à celle du mâle, mais les filets ne dépassent les autres pennes que d'un pouce.

Ce Ganga vit dans toute la partie méridionale de l'Afrique; c'est probablement la même espèce qui visite les bords du Niger et de la Gambie; elle passe dans ces contrées, lorsque les sources et les torrens qui descendent des montagnes sont taris dans le désert; on la trouve en été dans les terres du Sénégal.

Le mâle et la femelle font partie de mon cabinet; ils ont été tués dans l'Afrique méridionale et ne diffèrent point de ceux tués au Sénégal; les dimensions de ceux-ci sont un peu plus fortes

GENRE HÉTÉROCLITE.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec court, grêle, conique; mandibule supérieure faiblement courbée; une rainure le long de l'arête. *Narines* basales, latérales, couvertes par les plumes du front. *Pieds* à trois doigts, dirigés en avant et réunis jusques aux ongles; tarsi et doigts couverts de plumes laineuses. *Queue* conique, les deux penes du milieu allongées en fils. *Ailes*, la 1^e rémige la plus longue, celle-ci et la 2^e allongées en fils.

HÉTÉROCLITE PALLAS.

Syrrhaptes Pallasii. Miki.

COMME les Gangas, habitants des vastes déserts et des lieux arides, l'Hétéroclite s'est choisi pour demeure les contrées les moins fréquentées par les hommes; c'est dans les plaines brûlées de la Tartarie Australe vers le lac Baikal, que le professeur Pallas fit la découverte de ce rare et singulier Gallinacé; en mémoire du savant voyageur Russe, je donne à la

seule espèce connue dans le Genre le nom de ce naturaliste célèbre.

L'Hétéroclite Pallas ne s'éloigne pas beaucoup quant aux mœurs des espèces qui composent le Genre Ganga; le volume de son corps, ses longues ailes, ses pieds courts, son bec grêle et seulement courbé vers le bout, sa queue conique, dont les deux pennes du milieu s'allongent en fils, sont du nombre des caractères extérieurs, qui donnent à ce Gallinacé et aux espèces de Gangas, pourvues de filets à la quête, un certain air de famille. Mais l'oiseau, dont nous parlons, a des caractères particuliers qu'on ne voit dans aucune des espèces du Genre Ganga: ses pieds n'ont que trois doigts dirigés en avant; le doigt de derrière très petit armé chez les Gangas d'un ongle grêle et pointu manque totalement dans l'Hétéroclite; les doigts de cet oiseau sont réunis jusques aux ongles, tandis qu'ils ne le sont qu'à leur base chez les Gangas; le bec présente aussi quelques disparités; il est canelé dans toute sa longueur par

une rainure, qui suit la courbure de l'arête; les deux rémiges extérieures très longues sont subulées vers la pointe en forme de fils; des pieds couverts jusques aux ongles de plumes laineuses, et dont la plante est rabotteuse, sont du nombre des caractères qu'on ne trouve dans aucune espèce du genre *Ganga* (a).

Le savant professeur Illiger de Berlin établit un genre nouveau pour ce Gallinacé dans l'avant-coureur (b) de la méthode qu'il se propose de publier, il le désigne par le nom de *Syrrhaptus*. Linné le range dans le cadre de ses

(a) Voyez les pieds, la tête et l'extrémité d'une rémige dans la planche anatomique 10, f. 4, 5 et 6.

(b) *Prodromus Mammalium et Avium*. Titre modeste qui indique le désir d'être vraiment utile à la science. C'est par de tels essais sur la classification méthodique, de nouveau confrontés avec la nature; que nous pouvons espérer, de voir naître avec le tems un système plus analogue à la nature des êtres.

Tetraonés. Latham en fait une section dans ce genre d'oiseaux.

La longueur totale est de huit pouces dix lignes. La mesure étant prise depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des plumes latérales de la queue, sans comprendre les filets, qui dépassent cette partie de trois pouces trois lignes; les filets allongés des rémiges atteignent à la moitié de la longueur de ceux qui débordent la queue; le bec mesure cinq lignes; la longueur du doigt du milieu avec l'ongle est de huit lignes.

Le haut de la tête est d'un cendré clair; la gorge, le haut du cou et la nuque sont d'un orange foncé; le bas du cou et la poitrine sont cendrés, quelques plumes de cette dernière partie sont terminées par un croissant noir; elles forment par leur réunion un ceinturon, qui va de l'insertion d'une aile à l'autre; le ventre est d'un cendré jaunâtre; sur cette partie et à l'articulation des pieds s'étend une large bande noire, dont les deux extrémités remontent jusques sous les ailes;

l'abdomen, les cuisses, les plumes qui recouvrent les tarses et les doigts, et celles qui servent de couvertures inférieures de la queue sont d'un fauve blanchâtre: un cendré jaunâtre est répandu sur les parties supérieures; les plumes du dos sont terminées de croisants noirs; les petites couvertures des ailes portent une tache noire vers le bout, mais les moyennes sont bordées et terminées par une couleur pourprée; les pennes secondaires sont noirâtres, bordées de brun jaunâtre; les rémiges d'un cendré noirâtre sont terminées de blanc, excepté les deux extérieures dont le prolongement filamenteux est noir; elles sont bordées de cette couleur; la queue très étagée est d'un cendré foncé; toutes les pennes sont terminées par du blanc, mais sur leurs barbes intérieures sont quelques grandes taches rousses; la penne extérieure de chaque côté est aussi bordée de blanc pur; les deux filets du milieu sont très déliés et se terminent par des brins noirs: les tarses et les doigts très courts de cet oiseau

sont abondamment garnis de plumes laineuses; les ongles sont noirs et très ap'atis, celui du doigt du milieu est le plus fort et il est sillonné.

A juger des longs filets à la queue et aux remiges de cet oiseau, on a droit de présumer, que cette description appartient à un mâle de l'espèce; j'ignore si les femelles (qui sans doute ont les filets plus courts) diffèrent par les couleurs du plumage.

En langue Russe l'espèce est connue sous la dénomination de *Sadscha*; les individus tués par Pallas, dont un sujet est dans la possession du Professeur Schwaegrichen à Leipzig, sont de la Tartarie; celui, qui a servi à la présente description, a été envoyé par M. Ireskin des confins de la Sibérie, de la Steppe Gobi: un exemplaire, envoyé à M. Fischer professeur à Moscou, avoit été tué à Irkoutsk près du lac Baikal.

Je dois à M. Fischer le dessin et la description de ce rare oiseau,

DISCOURS

SUR LE

GENRE PERDRIX.

PARMI les oiseaux, sur lesquels l'homme s'est acquis une sorte d'empire, les Perdrix méritent d'être énumérées; quoique leur naturel sauvage ne se plie point à subir une servitude totale et complète, ce naturel a cependant éprouvé dans nos contrées une pente très sensible vers un état approchant plus ou moins de la domesticité. Ces farouches habitans de nos vastes campagnes sont devenus nos tributaires; nous sommes même parvenu à élever quelques espèces en domesticité; celles-ci à la vérité pululent et se propagent moins bien que les faisans; nous en retirons cependant une utilité bien appréciée, sous le rapport d'un mets sain et délicat.

Persécutées par l'homme, les Perdrix

sont encore en bute aux fréquentes attaques des petits quadrupèdes carnassiers et des oiseaux de rapines; ceux-ci leur font une guerre opiniâtre et destructive: poursuivis sur la surface de la terre, qu'ils ne quittent que dans le plus éminent danger, leur vol, quoique ordinairement de peu de durée, est accompagné d'autres périls; c'est alors que le Milan l'Autour, la Cresserelle et autres oiseaux chasseurs, fondent sur eux avec la rapidité de l'éclair, ou les poursuivent avec avantage.

Habitans des campagnes, des champs et de tous les pays découverts, les Perdrix préfèrent les pays à blé; elles ne se réfugient dans les taillis et dans les vignes, que lorsqu'elles sont poursuivies par leurs ennemis communs; jamais on ne les voit s'enfoncer dans l'épaisseur des forêts, ou se percher sur les arbres, dont le feuillage touffu présente à tant d'autres espèces de Gallinacés un refuge assuré contre la serre cruelle des tyrans des airs; c'est là aussi, que ces derniers échappent souvent à la poursuite obstinée de l'hom-

me, marchant environné des appareils de la destruction.

J'ai dit dans le discours sur la famille des Tètras de Linné, que nous devons au savant Latham une correction importante du système par la réintégration du genre *Perdrix* de Brisson, dans sa nouvelle méthode; mais j'ai fait voir en même tems l'insuffisance de cette mesure. Le genre *Tinamus*, que nous devons aussi à Latham, est une nouvelle division très nécessaire, et qui fait voir l'utilité d'une réforme dans cette partie du système de Linné. Les formes particulières, qui caractérisent un grand nombre d'autres oiseaux, que l'auteur Anglais continue encore à ranger avec les véritables *Perdrix*, me semblent offrir des motifs à suivre de préférence les vues des naturalistes, qui divisent le genre *Perdrix* de Latham en trois autres genres, qui comprendront, le 1^{er}, tous ces Gallinacés qui ressemblent par leurs formes à notre Caille; le 2^{me}. genre sera réservé pour les *Cryptonix*, dont le caractère marquant est de n'avoir point d'ongle au doigt pos-

térieur; enfin, dans le 3^{me}. genre se trouveront réunis les Gallinacés Tridactyles, que je nomme Turnix: Latham se contente de sectionner ces derniers dans son genre *Perdix*.

Ces nouveau genres paroîtront dans mon Index avec les caractères qui sont propres à chacun-d'eux; ennemi des reformes en fait du système de la nature, je crois cependant celles-ci nécessaires pour faciliter la classification méthodique.

Si je continue à ranger les Francolins ou Perdrix péronnées dans le même genre, où sont placées toutes ces espèces exotiques, qui ressemblent plus particulièrement à nos Perdrix Bartavelle, Rouge ou Grise; c'est que je dois avouer n'avoir trouvé dans les formes du bec, des ailes et des pieds des Perdrix Francolins, aucune dissemblance assez apparente et assez facile à saisir, pour me permettre de les séparer génériquement: les femelles des francolins, qui sont dépourvues d'éperons, ressemblent même tellement aux véritables Perdrix, que pour les distinguer il faut une attention toute particulière.

Si le méthodiste ou le naturaliste de cabinet ne voit point à l'intérieur de ces oiseaux des dissemblances bien prononcées; il n'en est pas de même de l'observateur de la nature libre ou sauvage; pour celui-ci, les différences qu'il observe dans les mœurs, dans les habitudes et dans le choix des alimens, tiennent lieu de système méthodique. A considérer les Perdrix Francolins sous ces derniers points de vue, on ne peut disconvenir, que les disparités sont bien marquées.

Je viens de dire que les véritables Perdrix, notamment celles, qui ressemblent aux espèces de la Bartavelle, de la Perdrix rouge et de la Perdrix grise n'habitent jamais les forêts; qu'ils ne se perchent point habituellement et qu'ils ne fréquentent jamais les lieux humides et marécageux.

Toutes les espèces de Perdrix Francolins, sur les quelles je suis parvenu à rassembler des notices sûres, vivent dans les forêts le long des rivières; se perchent sur les arbres durant le jour et toujours pendant la nuit; fréquentent les marais

et les lieux humides, où elles trouvent une nourriture différente de celle, que les véritables Perdrix sont habituées à chercher dans les champs et dans les campagnes. Voilà des différences bien marquées dans les habitudes, et dans les mœurs, mais point de disparités dans les formes; car, je suis loin d'admettre, comme différence essentielle, l'existence d'un ou de deux éperons dont les tarse des seuls mâles des Perdrix Francolins sont armés; les femelles de ces oiseaux devraient, en adoptant ce caractère, être rangées avec les véritables Perdrix: il est également hasardé d'admettre, comme seul caractère distinctif des Francolins, leur bec plus courbé et plus long, qu'il ne se trouve dans quelques Perdrix, puisque nous retrouvons la même forme du bec à mandibule supérieure allongée et recourbée dans les Perdrix Africaines, qui n'en sont pas moins de véritables Perdrix. Les Francolins, qui se nourrissent principalement de petites plantes bulbeuses cachées par un terrain dur et souvent pierreux, trouvent dans ce bec taillé en pioche un instru-

ment, qui leur devient indispensable pour déterrer ces substances végétales.

Les raisons que je viens d'alléguer, me semblent assez valables pour ne point séparer génériquement les Francolins des Perdrix; je me suis contenté de distinguer les Perdrix éperonnées, en formant pour ces oiseaux une section dans mon Genre *Perdix*.

Les Colins ou Perdrix d'Amérique, désignées par Fernandez, ont aussi un certain air de famille; leur bec est plus gros que celui des Perdrix proprement dites; dans quelques espèces on voit l'indice d'une dent émoussée vers la pointe de la mandibule supérieure. Mais, pour des disparités si peu marquées, je ne vois point de motifs, qui autorisent à placer ces oiseaux dans un genre différent de celui de la Perdrix; et à plus forte raison, vu que le plus grand nombre des caractères conviennent, et que les mœurs n'offrent pas à beaucoup près autant de disconvenances, que dans les Francolins comparées avec les Perdrix proprement-dites. Ces Perdrix d'Amérique for-

meront conséquemment une troisième section dans ce genre d'oiseaux. Je vais passer en revue les caractères communs aux différentes espèces, qui composent ces trois sections.

Ces oiseaux sont très multipliés dans les climats tempérés; le ciel brulant de la zone torride leur paroît très favorable; quelques espèces ne redoutent point le froid de la zone arctique, puis-que la Perdrix grise se rencontre en Suède et jusques en Sibérie. Les Perdrix vivent par couple; il arrive même le plus habituellement, qu'une fois unis ils ne se séparent plus jusqu'à leur mort; quoique la femelle soit seule chargée du soin de couvrir les œufs, le mâle ne la quitte guère, il ne s'éloigne jamais beaucoup du nid, et lorsque la femelle pourvoit au besoin de sa nourriture, le mâle se place proche du nid pour le garder, et pour en défendre l'accès aux animaux, qui recherchent les œufs pour s'en nourrir; lorsque les jeunes sont éclos le père et la mère les rassemblent sous leurs ailes; c'est alors que le mâle prend une part plus active aux soins de la progéniture; c'est lui, qui

les avertit par ses cris, au moindre signe de danger, ou prend le premier la fuite, et ce signal est suivi de toute la troupe; la couvée, dont le nombre va jusqu'à quinze ou dixhuit individus, reste unie pendant toute la saison et ne se sépare qu'au printems. Les Francolins se rassemblent ainsi le soir en famille sur les arbres, tandis que les véritables Perdrix se réunissent dans un très petit espace sur la terre; dans quelques contrées de l'Amérique, où les reptiles venimeux abondent, on voit les Colins se poser la nuit sur les grosses branches des arbres. Tous se nourrissent de blé vert, de plusieurs espèces de graines, de semailles, d'insectes et de crisalides; le chant de ces oiseaux est une annonce certaine de l'approche ou du déclin du jour; les Perdrix Francolins ont cependant la voix beaucoup plus rauque et plus sonore que les Perdrix proprement dites; les sons discordants, qu'ils font entendre le matin et le soir, ont plus de rapport avec ces cris aigus, que les Peintades répètent à continuité; le chant d'appel des véritables

Perdrix et des Colins est plus foible et moins assidu. La chair des oiseaux de ce genre est très succulente et agréable au goût.

Le corps est un peu oval et ramassé; la tête arrondie porte un bec oblong un peu fort, en cône recourbé, plus large que haut à sa base; la mandibule supérieure est légèrement inclinée, se courbe fortement vers la pointe et cache une grande portion de l'inférieure. Les narines sont basales, saillantes et à demi fermées par une membrane voûtée et nue. Les pieds sont nuds, armés dans les mâles des Perdrix Francolins d'un ou de deux éperons, et dans les Perdrix proprement dites pourvus d'une tubérosité, plus ou moins apparente; les doigts au nombre de quatre, ont ceux de devant réunis à leur base par une courte membrane. Les ailes courtes sont arrondies; les trois rémiges extérieures les plus courtes sont également étagées entre-elles; la quatrième et la cinquième sont les plus longues. La queue est courte, penchée vers la terre et foiblement étagée; elle varie dans le nombre des pennes, suivant les différentes espèces.

LES FRANCOLINS.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Les tarses des mâles munis de deux ou d'un seul éperon.

FRANCOLIN CRIARD.

Perdix Clamator. Mⁿⁱ.

CEST à juste titre, que je donne à cette nouvelle et grande espèce le nom de criard; sa voix très sonore retentit au loin dans les bois, et semble faite pour les déserts où elle habite; semblable au cri désagréable des Peintades, il paroît que ce Francolin se plaît comme ces derniers à le répéter continuellement; c'est vers le coucher du soleil, et lorsque cet astre nous annonce son retour par les clartés de l'aurore, qu'il donne un nouvel essor à sa voix glapissante par de grands cris, dont les sons discordants peuvent se rendre

par les syllabes *Crohá - Crohá - Croháhach*. Cette espèce vit en famille, composée de la couvée; elle se perche le plus habituellement sur les arbres, qui bordent les fleuves; la nourriture consiste en toutes sortes de graines, elle y ajoute encore les vers, les insectes et les racines de quelques espèces de plantes bulbeuses. Les colons de la partie Méridionale de l'Afrique connoissent ce Francolin sous le nom de *Fezant*, ce qui a fait dire à Kolbe (a), que le *Faisan Vulgaire de nos climats* habite la partie Méridionale de l'Afrique de là l'erreur, où est tombé Buffon et tous les auteurs, qui se sont appuyés du témoignage d'un homme dont le livre fourmille de mensonges grossiers (b); j'ai

(a) Voyez Kolbe, tom. I. p. 152.

(b) Il n'est point déplacé de dire ici, que ce même Kolbe a plus d'une fois induit les naturalistes en erreur. Ce prétendu voyageur, que l'on sait n'être point sorti des limites de la ville du Cap, où il a composé son livre d'après les contes ridicules dont les habitués des tabagies qu'il fré-

déjà signalé cette erreur des naturalistes à l'article du Faisan vulgaire.

Sparman (c), en parlant d'un Tétras que les colons du Cap nomment Faisan, ne donne point de détails sur cet oiseau; tout ce que le savant Suédois nous en apprend se borne à ce que ces prétendus Faisans se réunissent soir et matin; qu'ils font entendre alors des cris très sonores.

quantait, l'ont gratifié; ce Kolbe est le premier et le seul voyageur qui ait assuré, que le Faisan Vulgaire habite la partie méridionale de l'Afrique; c'est lui encore qui a dit, que le Paon sauvage y est également indigène. Les Colons du Cap donnent effectivement le nom de *Wilde Pauw* à une espèce de grande Outarde (*Otis Arabs*), que Kolbe, qui n'a jamais vu l'oiseau, dit être le véritable Paon Sauvage. Dans un autre endroit il dit, que le Cq - knor, ou le *Knorhaan* des Colons, est la Peintade, tandis que ce *Knorhaan* d'Afrique est une espèce de petite Outarde, connue dans le système sous la dénomination d'*Otis Afra*.

(c) Sparman, *Voy. au Cap de Bonne Espérance*, trad. Franç. t. I. p. 201.

Je suis très porté à croire, qu'en prenant les mesures convenables, on parviendra quelque jour à faire la conquête de cette espèce de Gallinacé, non seulement comme un nouvel ornement de nos ménageries, mais aussi comme un oiseau utile dans les basse-cours. Elle a beaucoup de rapports avec la Peintade, tant par ses mœurs, par le choix de sa nourriture, que par sa taille, dont les dimensions approchent de celles de nos Peintades; son naturel est peu farouche, il ne serait point difficile de l'accoutumer insensiblement à l'état de captivité. Un colon au Cap de Bonne Espérance, qui faisoit propager ces oiseaux en domesticité, est même parvenu à en obtenir des métis par l'accouplement avec des poules vulgaires; ces bâtards ont toujours été inféconds.

La longueur totale du mâle est le plus souvent seize pouces et demi; les femelles n'ont point cette dimension; la mandibule supérieure du bec a un pouce trois lignes; le tarse a deux pouces neuf lignes: le mâle seul est armé de deux puissans éperons à chaque pied.

Ce Francolin est à peu près de la taille d'une Peintade: la mandibule supérieure du bec, de couleur de corne, est large à son insertion, crochue et de quelques lignes plus longues que la mandibule inférieure; celle-ci s'emboîte totalement dans la supérieure, de façon, que lorsque l'oiseau a le bec fermé on n'aperçoit qu'une petite portion de cette mandibule, qui est rougeâtre; les pieds sont forts et musculeux; le tarse est armé de deux éperons, dont l'inférieur est le plus grand et le plus acéré: toutes les plumes ont une forme oblongue, l'extrémité arrondie étant moins large que le milieu de la plume.

La couleur dominante du plumage est d'un gris-brun terne, ou terre-d'ombre; les différentes parties de l'oiseau ont des raies et des taches grises dont les formes sont très variées. La couleur brune sur le haut de la tête et sur l'occiput s'y présente sans mélange; les plumes des joues et du haut du cou ont une seule bordure blanchâtre; le blanc domine davantage sur la gorge, où la couleur brune

n'occupe que l'origine des plumes; sur la poitrine est un large plastron d'un brun noirâtre, mais chaque plume a une large bande longitudinale et blanche, qui suit la direction de la baguette; toutes les plumes des autres parties, tant supérieures qu'inférieures, ont plusieurs fines raies en zigzags, qui suivent le contour de la plume; de semblables zigzags, mais de couleur roussâtre, se trouvent sur les pennes secondaires des ailes et sur celles de la queue; les rémiges sont d'un gris-brun-clair; les pieds sont jaunâtres, les ergots de couleur de corne et les ongles bruns.

La femelle ne diffère du mâle que par le manque d'éperons; elle est aussi plus petite; elle dépose à terre et sans beaucoup de soins pour le nid, de douze jusqu'à dixhuit œufs, qu'elle couve seule, ainsi que le font tous les autres Gallinacés; on ignore la couleur des œufs.

Ce Francolin habite une grande étendue du pays, qui s'étend vers la pointe méridionale de l'Afrique; on le trouve depuis

la colonie du Cap de Bonne Espérance jusqu' aussi avant que les voyageurs ont pénétré dans l'intérieur de la Caffrie, partout où les fleuves sont ombragés par des forêts, dont il semble rechercher la fraîcheur et les aliments qui y croissent.

Ces oiseaux font partie de mon cabinet; un mâle se trouve dans la belle collection de mon ami M. Raye de cette ville; j'ai vu la femelle dans le Muséum de Paris.

FRANCOLIN ADANSON.

Perdix Adansonii. Mihi.

QUOIQUE ennemi de reformes en fait de dénominations ornithologiques, contre lesquelles je me suis plus d'une fois prononcé dans les pages de la monographie des Pigeons, dans celles du présent ouvrage, comme dans l'introduction de mon Manuel élémentaire, je me vois cependant obligé de changer ici un nom adopté dans les méthodes et dans les systèmes. L'oiseau que je signale ici, porte chez Linné le nom de *Tetrao bicalcaratus* et chez Latham celui de *Perdix bicalcaratus*; Buffon l'indique et en donne une figure planche 137, sous ce même nom de Bis-ergot; ces dénominations, données du tems de Linné et de Buffon à une Perdrix alors probablement la seule espèce dans le genre qui se fit remarquer par des doubles ergots aux tarses, ne peu-

vent plus servir, alors qu'un plus grand nombre d'espèces portent les mêmes caractères ; nous connoissons de nos jours quatre espèces différentes, qui, toutes ont les tarses armés de deux éperons ; nous en décrivons sept autres également distinctes, dont le tarse ne porte qu'un seul éperon. Cette circonstance m'ayant mis dans la nécessité de changer l'ancien nom adopté pour le Francolin de cet article, je propose de le remplacer par celui du voyageur qui le premier en fit la découverte. Adanson trouva l'oiseau dont il est question sur la côte d'Afrique, qui porte le nom de Sénégal ; c'est dans ce territoire arrosé par les eaux de la Gambie, que pullule cette belle espèce ; elle habite les bords ombragés du fleuve et vit, ainsi que tous les Francolins, dans les bois, se perche le soir et fait alors entendre des cris très aigus, qu'on entend à une grande distance. Son bec, dont la mandibule supérieure est longue, fortement courbée et en pioche, est conformé comme celui de toutes ces espèces de Gallinacés Africains et semble

destiné aux-mêmes usages, pour déterrer les racines des plantes bulbeuses, qui font la principale nourriture de toute cette famille. Adanson en parlant de la chair bonne et succulente des Lièvres du Sénégal, ajoute, que la même chose ne peut être dite de la chair des Perdrix qui vivent dans les bois de ces contrées; leur chair est d'une dureté qui la fait mépriser (a). Il est encore fait mention de notre oiseau dans un voyage exécuté à une date plus récente (b).

Le Francolin Adanson, mesuré du bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, porte douze pouces huit lignes; sa taille est à peu près la même que celle de la

(a) Adanson, *Voy. au Sénégal*, p. 25.

(b) Sur les bords de la Gambie on trouve des grandes Perdrix, qui ont deux éperons à chaque patte; j'ai eu lieu d'en faire l'observation, car un jour que j'en avois tiré une, craignant qu'elle ne m'échappât, je me jettai dessus, et elle me déchira les mains avec ses éperons. *Voyez de Ledgard et Lucas. Voy. en Afriq. v. 2. p. 393.*

Bartavelle d'Europe; la longueur du bec est d'un pouce et ses tarse mesurent deux pouces une ligne; les vieux mâles ont les deux éperons assez longs et très acérés; les femelles et les jeunes mâles n'ont point d'éperons, ou ceux-ci sont courts et obtus chez ces derniers.

Le mâle a le haut de la tête roux, du noir sur le front; ce noir s'avance au-dessus des yeux et se dirige sur le derrière de la tête, au-dessous est un second sourcil d'un blanc pur; la gorge, la partie supérieure du cou et les joues sont aussi de cette couleur, mais variée sur les dernières parties par de petits traits longitudinaux et noirs; les plumes de la nuque, de la partie inférieure du cou, de la poitrine, du ventre et des flancs sont dessinées ainsi qu'il suit; la baguette blanchâtre porte une bande longitudinale noire en forme de cône long, sur cette bande sont disposées quelques petites taches blanches; de chaque côté de ce noir règne une bande longitudinale blanche et toutes les plumes sont bordées par un

large espace d'un roux marron; l'abdomen est blanchâtre; les cuisses sont blanches marquées de raies longitudinales noires; le haut du dos, les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un noirâtre, varié de nombreux zigzags d'un brun clair et chaque plume est bordée latéralement d'une large bande blanche; les pennes des ailes sont brunes, marquées de lignes longitudinales et transversales disposées en zigzag; le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les pennes de celle-ci sont d'un brun cendré, que parcourt un grand nombre de zigzags très fins d'un brun noirâtre; le bec et les pieds m'ont paru de couleur de corne brunâtre et les ongles sont bruns.

J'ignore si la femelle offre quelques disparités dans les couleurs de plumage, ou bien, si elle ne diffère du mâle que par le manque des éperons; je n'en vis jamais un individu.

Ce Francolin habite nonseulement sur les bords de Gambie, mais il paroît également répandu dans l'intérieur de l'Afrique, puis-

que l'espèce se trouve sur les bords ombragés, où le majestueux Niger ou Joliba promène en silence ses ondes bienfaites.

J'ai vu trois mâles de cette espèce, un dans le muséum Britannique, un autre dans le London muséum appartenant à M. Bullock, le troisième a été déposé dans mon cabinet, par le possesseur de ce dernier établissement.

FRANCOLIN HABAN- KUKELLA.

Perdix Ceylonensis. Lath.

LE Francolin de cet article, armé comme le précédent de deux éperons très acérés, vit dans l'île de Ceylan : les naturels le désignent dans leur langage par le nom de Habankukella, que je conserve à l'espèce; les Européens établis à Colombo chef lieu de l'île donnent à ce Francolin le nom de *Releur coloré*; (*gecouleurde Ratelaar*) c'est apparemment le cri de cet oiseau, dont le son doit imiter une espèce de râlement, qui lui a valu cette dénomination.

Pennant et Forster en sont très succinctement mention dans la Zoologie Indienne; les planches de cet ouvrage qui représentent ces oiseaux, donnent une idée très exacte du mâle et de la femelle. N'ayant

aucune particularité à citer relativement aux mœurs, je passe au signalement des formes extérieures.

Le mâle mesure en totalité douze pouces; la queue, qui est longue et arrondie, porte seule quatre pouces; la tête et le haut du cou ont de très petites plumes noires, dans le milieu desquelles il y a une raie blanche, cette couleur occupe toute la gorge; les plumes distantes et clair semées laissent apercevoir la peau nue de cette partie; les joues sont dégarnies de plumes et d'un beau rouge; le fond du plumage les parties supérieures est d'un roux bai; sur le haut du dos et sur les ailes sont de grandes taches noires, dont le milieu, qui est d'un blanc pur, forme sur le dos des raies longitudinales et sur les ailes des taches en forme de larmes; toutes les parties inférieures ont des plumes noires sur les bords mais blanches dans le milieu; celles qui recouvrent les flancs, n'ont qu'une bande longitudinale de couleur blanche, le reste de ces plumes est noir; l'abdomen et les pen-
nes

de la queue sont noirs; les rémiges sont d'un brun foncé; les plumes secondaires, d'un roux bai, sont comme aspergées de taches noires; les pieds et le bec sont rouges; des deux puissants éperons le supérieur est le plus fort et le plus long, leur couleur est d'un brun rougeâtre; les ongles sont bruns.

La femelle, qui est à peu près de la taille du mâle, n'a point une nudité aussi grande à l'entour des yeux; les tarses sont dépourvus d'éperons, ce qui les fait paroître plus grêles et plus longs, la tête est variée de noir et de cendré; les plumes du dos et des ailes sont d'un roux bai ou ferrugineux sans raies blanches, celles-ci sont remplacées par des taches noires qui occupent le centre des plumes; les parties inférieures également teintes de roux ferrugineux, ont toutes les plumes bordées de roux plus clair; les rémiges et les plumes de la queue sont brunes.

Le Francolin habankukella habite l'île de Ceylan; les individus mâles et femelles,

qui font partie de mon cabinet, m'ont été envoyés de Colombo; le muséum de Paris possède aussi un mâle de cette rare et belle espèce.

FRANCOLIN SPADICÉ.

Perdix Spadicea. Lath.

CETTE troisième espèce de Francolin à double ergot a été découvert et très succinctement décrite par Sonnerat ; ce voyageur a rapporté de Madagascar le seul individu que j'ai été à même de voir, il est maintenant déposé dans les galeries du *muséum* de Paris.

La taille du Francolin spadice égale celle d'une Perdrix grise, sa longueur totale est de douze pouces ; la queue de cet oiseau est de beaucoup plus longue en proportion du corps, que ne l'est celle de ses congénères, elle porte quatre pouces quatre lignes ; son bec est plus long et plus droit, et le bout de la mandibule supérieure moins recourbé que dans les espèces précédentes ; deux éperons minces, longs et très acérés ressemblent à des épines plantées sur le tarse.

Le mâle, qui seul est connu, a toute la région des yeux jusques vers les oreilles dénuée de plumes; cette partie est d'un rouge jaunâtre ou couleur de peau d'oignon; le haut de la tête ainsi que la gorge sont d'un brun couleur de terre d'ombre; le reste du plumage, tant des parties supérieures que des parties inférieures est d'un roux rougeâtre; toutes les plumes portent un petit liséré d'un gris olivâtre; les grandes et les moyennes pennes des ailes sont de couleur de terre d'ombre; les plumes caudales, qui ont la même teinte que le dos, portent des ondes ou des zigzags très étroits et de couleur noire; les pieds sont d'un beau rouge; les deux ergots à chaque tarse ainsi que les ongles sont bruns.

Ce Francolin habite l'île de Madagascar d'où il a été rapporté par Sonnerat.

FRANCOLIN À GORGE- NUE.

Perdix Nudicollis. Lath.

JE passe des Perdrix Francolins à tarse armés de deux ergots à la description de celles qui n'ont qu'un seul éperon à chaque tarse; nous connoissons sept espèces distinctes de ces Francolins.

La plus grande, celle qui est la mieux connue, a cependant donné lieu à trois différentes descriptions, qui se retrouvent sous trois dénominations spécifiques dans les méthodes des naturalistes; témoins celles de *Perdix Nudicollis*, *Rubricollis* et *Capensis* dont Latham fait autant d'espèces distinctes; Buffon décrit notre Francolin, dans ses articles de la Perdrix rouge d'Afrique et du gorge-nue; il en donne une figure peu exacte pl. 180; à ces deux indications, Sonnini en ajoute dans sa nouvelle édition

une troisième, sous le nom de Perdrix du Cap de Bonne Espérance. On peut voir dans l'Index de cet ouvrage, que j'ai réuni ces différentes citations à la seule espèce de mon Francolin à gorge-nue.

Cette espèce connue des Colons du Cap de Bonne Espérance sous le nom de Faisan rouge, (*roode fazant*) n'est point un vrai Faisan, mais ce nom a prévalu chez eux, et ils l'appliquent à toutes les espèces de grandes Perdrix. J'ai déjà fait remarquer à l'article du Francolin criard, que cette espèce est aussi désignée au Cap par le nom de *Fazant*.

Ce Francolin vit dans les bois; il s'y perche de jour comme de nuit; lorsque le soleil est sur le point de disparaître de l'horizon, alors les gorges-nues se réunissent en famille sur les arbres et font retentir l'air de leurs cris aigus, qu'ils répètent également le matin. Les racines de plusieurs espèces de plantes bulbeuses leur servent de nourriture; ils déterrent ces substances végétales avec la mandibule supérieure de leur bec, long, très courbé et

profondément évasé, formant une espèce de pioche; ils ajoutent encore à cette nourriture celle des insectes et de leurs larves. La femelle couve à terre, dans un nid sans beaucoup d'apprêts, caché par les buissons; elle y pond jusqu'à dixhuit œufs; la petite famille suit le père et la mère, et ne se sépare qu'au renouvellement de la saison des amours.

Les caractères qui distinguent le mâle, sont, toute la gorge, une partie du devant du cou et les côtés de la tête jusque vers l'orifice de l'ouïe dénués de plumes, un puissant éperon au tarse, et à environ un pouce au dessus du celui-ci un petit tubercule calleux comme dans nos Perdrix grises; dans le mâle, comme chez la femelle la mandibule inférieure du bec est entièrement cachée par les bords saillants de la mandibule supérieure; la queue est courte et arrondie.

Le mâle mesure en totalité quinze pouces; le bec à un pouce quatre lignes: sur le haut de la tête sont des plumes d'un gris-brun avec une tache noire à leur

centre; les plumes de la partie postérieure et des côtés du cou sont brunes; sur leur extrémité latérale sont deux petites raies blanches de forme longitudinale; la poitrine, le ventre et les plumes des flancs sont d'un brun chatain, sur le centre de chacune d'elles est une raie noire, qui suit la direction de la baguette; de chaque côté de, celle-ci est une raie blanche, qui suit la même direction, et ces bandes blanches portent un liseré noir, ce qui fait, que la couleur brune n'occupe que les bords latéraux des plumes; le haut du dos et toutes les couvertures des ailes sont d'un cendré foncé, mais avec une large bande longitudinale qui occupe le centre; le dos et le croupion sont d'un brun cendré avec une étroite raie d'un brun plus foncé, qui suit la direction de la baguette; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue ont sur un fond gris-brun quelques raies longitudinales brunes et blanchâtres; les rémiges et les pennes de la queue sont d'un gris-brun; les côtés de la tête, tout le devant

du cou ainsi que les pieds sont d'un beau rouge ; l'éperon et les ongles sont bruns.

La femelle, toujours un peu moins forte dans ses dimensions, n'a point de nudité sur la gorge, cette partie est couverte de petites plumes blanches ; la nudité sur les joues se borne à un très petit espace qui entoure les yeux ; le tarse est lisse sans éperon ou tubercule calleux.

Le haut de la tête et le cou sont colorés comme dans le mâle, mais il n'y a point de brun-châtain sur la poitrine ni sur les plumes des flancs ; celles-ci n'ont que les trois bandes longitudinales noires et les deux bandes blanches comme dans le mâle ; toutes les parties supérieures portent plus de teintes brunes et les taches foncées sont plus noires et plus étendues ; le bec, le tour de l'œil et les pieds sont rouges.

Les jeunes de l'année ont toutes les parties supérieures d'un gris-brun foncé, comme aspergé sur le dos, sur la queue et sur les ailes de petites taches noires ; de grands

espaces noirs occupent le centre des plumes; toutes celles de la poitrine, des flancs, du ventre et de l'abdomen sont transversalement rayées de brun, de jaune d'ocre et de blanc: à mesure que la mue s'opère, les plumes à bandes longitudinales paroissent mêlées avec celles qui sont encore rayées transversalement.

Ce Francolin, qui est beaucoup plus rare que le Criard, n'habite point comme ce dernier toutes les parties de la Colonie du Cap; on commence à le rencontrer sur les limites du pays des Caffres, qu'il habite dans toute son étendue jusqu'à la rivière de la Goa; on n'est pas instruit s'il pousse ses voyages plus avant dans le nord.

Différens individus de cette espèce font partie de mon cabinet; au Muséum de Paris se trouve un mâle, mais qui, ayant vécu en domesticité, a le bec difforme; le Muséum Britannique à Londres possède également un mâle.

FRANCOLIN À LONG-BEC.

Perdix Longirostris. Mihi.

ET habitant des bois touffus de l'île de Sumatra n'a jusqu'ici été d'écrit par aucun naturaliste; trois mâles et deux femelles me furent adressés de Batavia avec l'indication, que l'espèce ne se trouve point répandue dans l'île dont Batavia est le chef-lieu, mais qu'ils y avaient été apportés par un bâtiment venant de Sumatra. Ces Francolins habitent dans la partie septentrionale de cette île, qui est séparée de la presqu'île de Malacca par le détroit du même nom.

Le caractère marquant, qui distingue cette rare espèce de toutes ses congénères, consiste dans un bec formidable, qui, plus long et aussi robuste que le bec du Paon, le paroît encore davantage, étant porté par un oiseau dont le corps n'excède point de beaucoup les dimensions d'une Perdrix Bartavelle.

La longueur totale de cette espèce est de douze pouces et demi. Le mâle a la gorge, les côtes de la tête, le haut du cou, le ventre et les flancs d'un ferrugineux jaunâtre sans taches; le haut de la tête, l'occiput, le haut du dos et les scapulaires sont d'un brun marron, toutes ces parties ont des raies et des grandes taches d'un noir, qui imite le velours; quelques-unes de ces plumes sont, ou frangées de jaune d'ocre, ou portent le long de la baguette une étroite raie de cette couleur; dans le mâle seul, le bas du cou et la poitrine sont d'un gris couleur de plomb; les plumes du dos du croupion et des couvertures supérieures de la queue sont ferrugineuses, toutes sont nuancées de zigzags très fins de couleur plus sombre; vers l'extrémité et au centre de chaque plume est un petit espace d'un jaune d'ocre pur; toutes les couvertures des ailes ont leurs barbes intérieures de couleur marron avec des taches noires, leurs barbes extérieures sont ferrugineuses à zigzags bruns, le centre de ces

plumes porte un espace d'un jaune d'ocre; les plumes secondaires des ailes et celles de la queue sont ferrugineuses avec des raies et des ondes brunes; les remiges ont leurs barbes extérieures seulement variées de ces couleurs: le bec est noir; la peau nue qui entoure immédiatement l'œil est rouge; les pieds, les ongles et l'éperon gros et court sont couleur de corne.

La femelle ressemble en tout au mâle, excepté qu'elle n'a point ce plastron gris couleur de plomb sur la poitrine; cette partie est d'un roux ferrugineux; les tarses n'ont point de tubercule, ni d'éperon.

Ces oiseaux font partie de mon cabinet; un mâle et une femelle sont dans la collection de M. Raije de Breukelerwaert à Amsterdam.

FRANCOLIN PERLÉ.

Perdix Perlata. Lath.

ON impute à juste titre aux nomenclateurs, de multiplier sans motif spécieux les espèces nominales; partout dans les systèmes d'ornithologie on voit les traces de cette négligence dans les compilations; ils donnent encore ici un libre cours à leur génie créateur en reproduisant dans leurs méthodes le Francolin de cet article sous trois dénominations différentes; le système de Latham, sous tous les rapports le plus correct et le plus riche de ceux qui ont été publiés jusqu'ici, n'est cependant point exempt d'un grand nombre de pareilles citations à double emploi: nous voyons dans cette méthode figurer sous deux noms différens cette espèce de Gallinacé; tels sont les *Perdix Perlata* et *Malagasiensis*; Brisson en fait son *Perdix Sinensis*; toutes ces descriptions se rappor-

tent au seul mâle de nôtre Francolin perlé, dont la femelle n'a point encore été décrite.

Sonnerat décrit très exactement cette espèce, il en donne une très bonne gravure sous le nom de Francolin d'île de France; il nous apprend que cet oiseau est naturel à l'île de Madagascar d'où il a été importé à l'île de France. Notre Francolin perlé se perche sur les arbres; son chant ou plutot ses cris ne différent pas beaucoup de ceux de la Pintade, ce qui lui a fait donner par les habitans de cette colonie le nom de Perdrix Pintade.

Parmi les nombreuses espèces qui composent le genre de la Perdrix, celle-ci occupe le premier rang pour l'agréable distribution des couleurs de son plumage; le blanc, répandu par grandes taches ovales ou arrondies produit, sur le fond de la livrée noire et brune de cet oiseau, l'effet le plus admirable.

Ce Francolin, modelé sur les formes de la Perdrix rouge, a le tarse court, armé d'un seul éperon gros et obtus, et la région des yeux couverte de plumes, sans

aucune nudité. La longueur totale du mâle est de dix pouces et demi ou onze pouces; le tarse a un pouce neuf lignes. Les plumes du sommet de la tête sont noires bordées de roux, cet espace est entouré par une large bande d'un roux-jaunâtre; deux raies longitudinales et noires commencent à la base du bec, l'une passe vers l'œil et l'entoure, l'autre passe plus bas en suivant la même direction et vient rejoindre la première, l'espace entre ces deux raies est d'un blanc-pur; toute la gorge est de cette couleur; les plumes de la partie postérieure du cou sont noires, elles portent quatre taches blanches, longitudinales; celles du haut du dos, du devant du cou, de la poitrine et toutes les petites couvertures des ailes sont noires, variées de six grandes taches blanches de forme arrondie; les plumes scapulaires teintées de roux marron, ont à leur extrémité quelques taches blanchâtres; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue depuis leur origine, portent sur un fond noir une multitude de bandes blanches;

l'extrémité des plumes caudales est noire; cette couleur règne encore sur les plumes secondaires des ailes et sur les rémiges, mais les premières sont coupées de larges bandes blanches, et les dernières de petites taches de cette couleur; le blanc domine sur le ventre, mais le roussâtre sur les flancs; ces couleurs sont coupées de lignes noires plus ou moins larges; les couvertures inférieures de la queue sont rousses; le bec est noir et les pieds sont d'un roux clair.

La femelle, qui n'a point encore été décrite, diffère beaucoup du mâle; elle est toujours un peu moins forte de taille; la tête porte les mêmes distributions de couleurs, mais la raie noire supérieure ne prend son origine que derrière l'œil, les côtés du bec et l'espace entre les deux bandes noires sont d'un blanc légèrement teint de roussâtre; les plumes de la partie postérieure du cou sont comme chez le mâle; celles du haut du dos sont bordées de brun-clair; les six taches blanches ne sont point arrondies mais de forme irré-

gulière; toutes les plumes des parties inférieures, au lieu de porter comme chez le mâle six taches rondes sur un fond noir, sont chez la femelle rayées de six bandes transversales, alternativement blanches et noires; le roussâtre domine sur les plumes des flancs et de l'abdomen; les scapulaires ne sont point teintes de cette belle couleur d'un roux marron, mais celles-ci de même que toutes les couvertures des ailes, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, sont d'un gris-brun coupé de lignes blanches et de grandes taches noires; la queue et les pennes secondaires des ailes sont comme dans le mâle, excepté, que les raies transversales ont une teinte de blanc roussâtre; le tarse est lisse, sans éperon ou tubercule calleux.

Ce Francolin vit en Chine, où il est connu sous le nom de Tahecou; il est abondant au Bengale et à l'île de France; on le trouve également à Madagascar et probablement aussi sur la côte d'Afrique, qui est en face de cette île.

Le mâle et la femelle font partie de mon cabinet; j'en ai vu un couple chez M. Dufresne à Paris et le Muséum de cette capitale, possède un mâle.

FRANCOLIN À RABAT.

Perdix Pondiceriana. Lath.

CETTE belle espèce, propre au continent de l'Inde, a été observée par Sonnerat, qui, le premier a signalé les couleurs de son plumage, mais cet auteur omet dans la description de cet oiseau comme dans celle de tant d'autres qu'il se contente d'indiquer succinctement, la partie descriptive la plus agréable et la plus intéressante à connaître; je veux dire l'histoire de ses mœurs.

La longueur totale de ce Francolin est de dix pouces; le tarse a un pouce sept lignes; la queue est assez longue et arrondie comme celle des Perdrix grises; le bec est absolument semblable à celui des Perdrix grises; les yeux ne sont point entourés d'un espace nu: le mâle porte un seul éperon très acéré.

Une espèce de petite gorgerette ou de rabet distingue ce Francolin; cet ornement, qui lui donne un air gracieux, est produit par une large bande rousse dessinée sur la gorge, les bords en sont comme liserés par une étroite bande noire; le front et la région des yeux sont d'un roux-clair, cette couleur passe en forme de sourcils sur les yeux et se termine vers l'occiput; le haut de la tête est d'un gris terreux; la poitrine est rayée alternativement de blanc jaunâtre et de brun-clair; le dos, les grandes et les petites couvertures des ailes et le croupion ont des plumes colorées de gris-brun, elles sont marquées sur les bords de leurs barbes de grandes taches noires; trois raies transversales d'un blanc-roussâtre sont disposées sur toutes ces plumes. Les rémiges sont grises; les plumes secondaires des ailes colorées de même ont quelques raies transversales d'un blanc-jaunâtre, disposées sur les barbes extérieures; toutes les plumes latérales de la queue sont rousses depuis leur origine, elles sont

noires vers leur extrémité et terminées de blanc-roussâtre; les deux pennes intermédiaires sont grises, mais semées de nombreux zigzags bruns, elles ont quatre bandes d'un blanc-jaunâtre; le ventre et l'abdomen sont blancs rayés d'une double rangée de zigzags; les plumes des flancs ont quelques taches rousses.

La femelle diffère du mâle par l'absence de l'éperon, qui est remplacé chez elle par un petit tubercule calleux; les couleurs du plumage sont en général plus ternes et plus brunes; le petit rabat qui se dessine sur la gorge, n'est point aussi bien marqué que chez le mâle, le roux en est plus clair.

Le bec du mâle et de la femelle est rouge à sa base et jaunâtre vers son extrémité; l'iris et les pieds sont rouges.

Sonnerat a trouvé cette espèce sur la côte de Coromandel, dans le territoire de la ville de Pondichery: le mâle et la femelle sont au Muséum de Paris.

FRANCOLIN À PLASTRON.

Perdix thoracica. Mli.

CETTE nouvelle espèce de Francolin, dont nous connoissons seulement la dépouille, est encore une de celles qu'à regret je me vois réduit à décrire succinctement, et sans pouvoir ajouter à la stérile énumération des couleurs du plumage cette partie de l'histoire animale, qui tient aux habitudes particulières ou à la manière de vivre des êtres.

La longueur totale du seul mâle que j'ai vu, est de onze pouces; un large plastron de forme arrondie lui couvre la poitrine; le gris-verdatre règne sur cette partie qui est coupée de zigzags noirs fort étroits; la gorge est rousse, et la même couleur est encore distribuée sur les côtes du cou ou elle entoure le plastron; les parties inférieures sont d'un jaune-roussâtre; sur chaque plume de ces parties se trouve une tache noire, de

forme plus ou moins arrondie; sur le gris-brun du dos se dessine de grandes taches, d'un brun-noirâtre; plusieurs petits croissants blancs repandus sur les plumes scapulaires égalent l'uniformité de la livree de cet oiseau. La peau nue qui entoure les yeux, est semée de papilles charnues, d'un beau rouge; le bec, les pieds ainsi que les éperons sont d'un blanc argenté et comme lustré.

La femelle de cette espèce n'est point encore connue.

Ce Gallinacé a été envoyé de l'Inde, mais on ignore dans quelle partie de cette vaste portion de l'Asie l'espèce habite; M. Raije de Breukelerwaert possède dans son cabinet l'individu, qui a servi à cette description.

FRANCOLIN OURIKINAS.

Perdix afra. Lath.

CE joli Francolin, connu des Hottentots du Cap de Bonne Espérance sous le nom d'Ourikinas, mesure en longueur totale à peu près douze pouces; le bec a un pouce trois lignes, la mandibule supérieure en est fortement courbée, très évasée et longue; les parois allongés des bords cachent totalement la mandibule inférieure; les tarses et les doigts sont plus courts que ceux de la Perdrix grise.

Sur le haut de la tête et sur l'occiput sont des plumes noires bordées de rousâtre; une étroite bande rousse, mouchetée de noir, s'étend sur la partie latérale du cou; une autre bande mais blanche, dont toutes les plumes sont terminées de noir, suit la direction parallèle de la première et aboutit avec elle sur la partie inférieure du cou, où elle se réunit avec une troisième

bande longitudinale, qui, partant de-dessous les yeux, suit la même direction, ce qui fait, que le roux moucheté de noir est encadré par du blanc moucheté également de noir; la gorge est blanche semée de quelques petits points noirs; les plumes de la poitrine sont d'un jaune roussâtre terminé de cendré bleuâtre; les plumes des flancs et celles de la partie latérale de la poitrine sont nuancées du même cendré, mais elles ont toutes une grande tache d'un roux marron vers la moitié de leur longueur; le reste de chaque plume de ces parties se trouve rayé de blanc jaunâtre, ou varié de taches blanches de forme arrondie; ces taches rondes ou ovoïdes sont très nombreuses sur le milieu du ventre et rapprochées les unes des autres: les plumes des parties supérieures sont d'un cendré très foncé; sur chacune est une tache noire coupée par des raies en zigzag d'un roux clair; les couvertures des ailes, qui sont d'un cendré plus clair, ont également de ces bandes rousses; toutes les plumes des parties supé-

rieures et des ailes ont une bande blanche, qui suit la direction des baguettes; les rémiges sont brunes avec une seule raie en zigzag, qui s'étend sur toute la longueur de la barbe extérieure; la queue est noire rayée transversalement de zigzags d'un roux clair; les tarses des mâles sont armés d'un petit éperon très acéré; cette partie et les doigts sont d'un brun jaunâtre; le bec est brun.

Je n'ai trouvé d'autre différence dans les sexes, que le seul manque de l'éperon chez la femelle, remplacé par un très petit tubercule calleux.

La principale nourriture de l'Ourikinas consiste en quelques espèces de plantes bulbeuses, qu'il déterre très bien avec la mandibule supérieure du bec, et qui à cette fin est très longue, obtuse et évasée en forme de pioche. La ponte est de dix jusqu'à dix-huit œufs, d'un olivâtre très clair marqué de grandes taches brunes.

Plusieurs individus de cette espèce m'ont été adressés du Cap de Bonne Espérance, où elle paroît très abondante.

FRANCOLIN À COLLIER ROUX.

Perdix Francolinus. Lath.

JUSQU'ICI j'ai fait mention des seules espèces de Perdrix éperonnées, qui vivent dans les climats chauds, exposés sous l'Equateur et les Tropiques; celle, qui semble avoir franchi ces limites naturelles, visite même nos parties les plus méridionales de l'Europe, et paroît s'y arrêter pendant quelque temps; ses habitudes et sa manière de vivre, quoique étant plus faciles à observer que dans les espèces exotiques, manquent encore à la connoissance parfaite de l'histoire de cet oiseau; je regrette, que mes tentatives pour obtenir des renseignemens positifs sur les mœurs d'un Gallinacé, qui vit dans nos contrées, aient été jusqu'ici infructueuses: je me contenterai de rapporter le peu que les différens

auteurs nous apprennent sur les habitudes de cette espèce.

Le Francolin de Ferrare de Gesner (a), celui indiqué sous ce nom par Olina (b), celui dont Tournefort fait mention dans son voyage au Levant et celui dont il est parlé dans le voyage en Egypte par Sonnini, me semblent être le véritable Francolin, celui que je désigne ici, et que Buffon décrit sous ce nom; il est bon cependant de faire observer, qu'on doit se garder d'admettre comme synonyme à cette espèce de gallinacé plusieurs indications d'oiseaux, qui, portent également le nom de Francolin, mais qui sont différents de genre.

Le Francolin à Collier est la seule espèce de cette petite famille dans le genre de la Perdrix, qui pousse ses voyages jusques dans quelques contrées de l'Europe méridionale; elle ne passe cependant jamais dans celles, que nous appelons

(a) Gesner, *de avibus*, p. 225.

(b) Olina, p. 33.

tempérés, et donne toujours la préférence aux parties les plus exposées à l'ardeur du soleil, où, suivant le dire des voyageurs, l'espèce n'est point très abondante; ce qui me porte à croire, que le plus grand nombre de ces oiseaux vivent dans des contrées plus chaudes, telles que celles de l'Inde et de l'Afrique, puisqu'il nous est parvenu des Francolins de cette espèce, des côtes de Barbarie, du Sénégal et du Bengale.

„ Buffon dit, que la rareté de ces
„ oiseaux en Europe, jointe au bon goût
„ de leur chair, a donné lieu aux défen-
„ ses vigoureuses qui ont été faites en
„ plusieurs pays, de les tuer; et de là
„ on prétend, qu'ils ont eu le nom de
„ Francolin, comme jouissant d'une sorte
„ de franchise sous la sauvegarde de ces
„ défenses.”

„ Ces oiseaux vivant de grains, on peut
„ les élever dans des volières; mais il
„ faut avoir l'attention de leur donner à
„ chacun une petite loge où ils puissent
„ se tapir et se cacher, et de répandre

„ dans la volière du sable et quelques
„ pierres de tuf (c).”

Le Francolin à collier n'est pas très commun dans les îles du Levant; il se plaît dans les lieux marécageux, ce qui lui a fait donner le nom de Perdrix des prairies (d).

Le peu que Tournefort dit ici des habitudes de ce Francolin, est absolument conforme aux mœurs des autres espèces dont je viens de faire mention dans les chapitres précédents. Ce que Oline dit par rapport à la voix forte de notre Francolin, dont le son est moins un chant qu'un sifflement très fort, qui se fait entendre de loin, s'accorde également

(c) Buffon, *édit. de Sonnini*, v. 7. p. 36.

(d) Les Francolins ne sont pas communs dans l'île de Samos et ne quittent pas la marine entre le petit Boghas et Cora, auprès d'un étang marécageux... on les appelle Perdrix des prairies. *Tournefort voy. au Levant* v. 1. p. 412. On retrouve également cet oiseau sur les côtes d'Asie. *Idem* v. 2. p. 103.

avec ce que je viens de dire des cris sonores par lesquels les autres espèces de cette famille se rappellent entre-eux.

La chair de ce Francolin est exquise, elle est quelquefois préférée à celle de Perdrix et des Faisans (e).

Le mâle mesure en totalité douze pouces, le tarse à un pouce onze lignes, il est armé d'un petit éperou; la queue est foiblement arrondie; le bec est plus fort et plus long que celui de la Perdrix grise.

Sur le haut de la tête et jusques au collier qui entouré le cou, sont des plumes noires bordées de brun jaunâtre; au dessous de chaque œil commence une bande blanche, qui, en s'élargissant, vient couvrir l'orifice des oreilles; un large collier d'un beau roux-marron entoure le

(e) Le gibier de toute espèce est commun en Sicile, et cet oiseau dont la chair d'un goût exquis le fait préférer à l'oiseau même du Phase, le Francolin n'y est point rare. *Sonnini voy. en Egypte, v. 1. p. 54.*

cou; le reste de cette partie, les côtés de la tête, le front, une bande qui passe au dessus des yeux, la gorge, toute la poitrine, le ventre et les plumes des flancs sont d'un noir profond; ce noir est coupé seulement sur les plumes des flancs par de grandes taches blanches; le haut du dos, qui est également noir, porte quelques petites taches et des raies longitudinales et blanches; le reste du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, et les plumes des cuisses sont rayés transversalement de noir et de blanc; les ailes, colorées de brun-noirâtre, ont leurs petites couvertures semées de taches d'un blanc-roussâtre, les grandes ont chaque plume bordée de cette couleur; les pennes secondaires ont des raies d'un roux clair, et cette couleur produit sur les rémiges des taches de formes variées; les pennes caudales sont noires dans toute leur longueur, elles ont à leur origine quelques fines raies blanches; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont

d'un roux-marron; le bec est noir et les pieds sont rougeâtres.

Le plumage de la femelle diffère beaucoup de celui du mâle; un blanc terni ou couleur de café-au-lait en forme la teinte principale: les plumes du haut de la tête sont brunes, de chaque côté est un large espace d'un blanc-roussâtre, qui passe au dessus des yeux; le cou et la poitrine ont de petites taches brunes; celles-ci sont plus marquées sur les autres parties inférieures du corps, où elles se présentent en larges bandes: le dos et toutes les couvertures des ailes sont d'un gris-brun terne, mais les plumes de ces parties sont bordées de blanc-jaunâtre; les pennes secondaires des ailes sont alternativement rayées de roux clair et de brun; ces couleurs se remarquent encore sur les rémiges, mais le roux y produit des taches de forme plus ovale; le croupion et les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un gris-brun, coupé de raies transversales d'une couleur plus claire; les autres pennes de la queue

portent à leur origine quelques raies blanches sur un fond noir, leur extrémité est entièrement de cette couleur; les tarses sont lisses, sans ergot ou tubercule calleux.

Ce Francolin vit dans la partie méridionale de l'Europe, en Sicile, dans la Calabre, dans les îles de l'Archipel et du Levant, en Afrique, sur toute la côte d'Asie et jusques au Bengale; l'espèce est très nombreuse sur les côtes de Barbarie.

Un mâle et une femelle, qui m'ont été envoyés du Bengale, sont en tout semblables à ceux tués dans le royaume de Naples; on voit par ce fait, et tant d'autres de la même nature, que l'influence des climats n'opère point sur la livrée des oiseaux avec cette force active, comme Buffon a toujours voulu se le persuader.

LES PERDRIX,

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Les tarses munis d'une callosité, ou entièrement lisses.

PERDRIX BARTAVELLE.

Perdix saxatilis. Meyer.

APRÈS avoir terminé l'histoire des espèces de Perdrix éperonnées ou Francolins, qui fréquentent les endroits humides et marécageux, et qui habitent dans les bois où elles se perchent de jour comme de nuit, je vais m'occuper dans cette seconde section des Perdrix proprement-dites, de celles, qui n'ont qu'une petite protubérance calleuse, ou bien dont le tarse est lisse. Ces Perdrix vivent dans les campagnes découvertes, fréquentent les plaines et ne se perchent jamais.

„ C'est aux Perdrix rouges et principa-
 „ lement à la Bartavelle, que doit se
 „ rapporter tout ce que les anciens ont
 „ dit de la Perdrix. Aristote devait mieux
 „ connoître la Perdrix Grecque (a) qu'aucune
 „ autre, et ne pouvait guère connoître
 „ que les Perdrix rouges, puisque ce sont
 „ les seules qui se trouvent dans la Grèce,
 „ dans les îles de la Méditerranée et selon
 „ toute apparence, dans la partie de l'Asie
 „ conquise par Alexandre, laquelle est
 „ apeuprès située sous le même climat que
 „ la Grèce et la Méditerranée (b), et qui
 „ étoit probablement celle ou Aristote avoit
 „ ses principales correspondances. A l'égard

(a) Dénomination sous laquelle l'espèce de cet article est désignée chez plusieurs naturalistes modernes.

(b) Il paroît que la Perdrix des pays habités ou connus par les Juifs, depuis l'Égypte jusqu'à Babylone étoit la Bartavelle, et n'étoit ni la rouge ni la grise, puisqu'elle se tenoit sur les montagnes. *Sicut persequitur perdix in montibus. Reg. lib. I. cap. 26.*

„ des naturalistes qui sont venus depuis,
„ tels que Pline, Athénée, etc. on voit
„ assez clairement, que, quoiqu'ils connus-
„ sent en Italie des Perdrix autres que
„ les rouges, ils se sont contentés de
„ copier ce qu' Aristote avoit dit des
„ Perdrix rouges: il est vrai que ce
„ dernier reconnoit une différence dans le
„ chant des Perdrix, mais on ne peut
„ en conclure légitimement une différence
„ dans l'espèce, car la diversité du chant
„ dépend souvent de celle de l'âge et du
„ sexe, elle a lieu quelquefois dans le
„ même individu, et elle peut être l'effet
„ de quelque cause particulière, et même
„ de l'influence du climat, selon les anciens
„ eux-mêmes, puisque Athénée prétend
„ que les Perdrix qui passaient de l'Afri-
„ que dans la Béotie se reconnoissoient à
„ ce qu'elles avoient changés de cri (c).
„ D'ailleurs Théophraste, qui remarque aussi
„ quelques variétés dans la voix des Perdrix,
„ relativement aux pays qu'elles habitent,

(c) Voyez Gesner de *Avibus*. p. 671.

„ suppose expressément que toutes ces
 „ perdrix, ne sont point d'espèces diffé-
 „ tes, puis qu'il parle de leurs différentes
 „ voix dans son livre: *de varia voce*
 „ *avium ejusdem generis (d)*.

„ Belon, qui avoit voyagé dans les pays
 „ habités par les Bartavelles, nous ap-
 „ prend, qu'elles ont le double de la gros-
 „ seur de nos perdrix grises; qu'elles
 „ sont fort communes, et plus communes
 „ qu'aucun oiseau dans la Grèce, les îles
 „ Cyclades, et principalement sur les côtes
 „ de l'île de Crète (aujourd'hui Candie);
 „ qu'elles chantent au tems de l'amour; qu'el-
 „ les prononcent à peu près le mot *Chaca-*
 „ *bis*, dont les latins ont fait sans doute
 „ le mot *Cacabare* pour exprimer ce cri,
 „ et qui peut-être a eu quelque influ-
 „ ence sur la formation des noms cubeth,
 „ cubata, búbey, &c. par lesquels on
 „ a désigné la Perdrix rouge dans les
 „ langues orientales.

(d) Il est aisé de voir que ces mots *ejus-*
dem generis, signifient ici de la même espèce.

„ Belon nous apprend encore que les
 „ Bartavelles se tiennent ordinairement sur
 „ les rochers; mais qu'elles ont l'instinct
 „ de descendre dans la plaine pour y
 „ faire leur nid, afin que leurs petits
 „ trouvent en naissant une subsistance
 „ facile; la Barravelle a avec la poule or-
 „ dinaire l'analogie de couver des oeufs
 „ étrangers à défaut des siens; il y a
 „ longtems que cette remarque a été fai-
 „ te, puisqu'il en est question dans les
 „ livres sacrés (e).

„ L'on a tiré parti de la haine violen-
 „ te des mâles contre les mâles pour en
 „ faire une sorte de spectacle ou ces
 „ animaux, ordinairement si timides et si
 „ pacifiques, se battent entre-eux avec
 „ acharnement; cet usage est encore très
 „ commun aujourd'hui dans l'île de Chypre;
 „ et nous voyons dans Lampridius, que
 „ l'Empereur Alexandre Sévère s'amusaît
 „ beaucoup de ce genre de combat. (f)

(e) Perdix fovit ova quæ non peperit. *Jerem. prop. Cap. 17. vs. 2.*

(f) Buffon à l'article de la Perdrix Bartavelle.

L'opinion émise par Buffon, à l'égard des écrits des naturalistes anciens, recevra un nouveau témoignage d'authenticité, par les observations des modernes, elles me serviront pour compléter la partie historique, qui a rapport aux mœurs de cette espèce. Mon savant ami, le docteur Meyer, ayant rassemblé sur notre Barta-velle les observations les plus intéressantes, c'est de lui, que j'emprunterai celles, qui sont les fruits de ses nombreuses et intéressantes recherches.

Cette espèce, qui est aussi propre aux Alpes Allemandes, fait sa demeure dans les contrées moyennes des montagnes, et toujours au-dessous des régions où il ne vient plus de bois, excepté peut être dans les plus beaux jours de l'été: on ne la trouve jamais dans la plaine, ni dans les vallées basses; elle est très sauvage, court avec une extrême vitesse, mais elle a en revanche un vol plus lourd et plus bruyant que les Perdrix grises. Hors de la saison de l'accouplement, ces oiseaux vivent en famille, mais au mois

de mai temps de leurs amours, chaque couple vit isolé : c'est en juin ou au commencement de juillet, suivant que la saison est plus ou moins avancée, ou leur demeure plus ou moins élevée dans les montagnes, qu'ils nichent et couvent; la femelle pond de quinze jusqu'à vingt quatre œufs, d'un blanc jaunâtre, semé de taches très peu distinctes d'un jaune roussâtre. C'est sous des racines d'arbres, ou sous des pierres inclinées dans les buissons, ou même tout simplement dans les touffes de bruyère, qu'elle dépose le fruit de ses amours; l'incubation dure trois semaines, et le mâle qui ne s'en mêle point se tient à quelque distance du nid; les petits sont plutôt abandonnés à eux-mêmes que ceux de la Perdrix grise. Les Bartavelles se nourrissent de différentes espèces de plantes, de semences, d'insectes, surtout de larves de fourmis; en hiver elles mangent les boutons de différentes sortes d'arbres, les baies et les piquants des Pins des Sapins et des Melèses; la chair des Bartavelles est excellente à manger, elle est

blanche et quoique un peu sèche, elle a un goût résineux et aromatique avec une légère amertume; aussi cet oiseau très estimé des gourmets se vend-il toujours à un très haut prix. C'est le renard qui est le plus grand destructeur des Bartavelles, elles deviennent aussi la proie des Autours des Aigles et surtout du Faucon Pèlerin!

La Bartavelle dit Gérardin (g), n'est pas fort commune en France, on ne la rencontre guère que sur les hautes montagnes de nos départemens méridionaux, d'où elle ne descend dans la plaine, que vers l'automne; elle cherche alors un abri dans les bruyères et dans les broussailles des petits bois taillés. On a essayé en vain de l'acclimater dans l'intérieur de la France, où vivent les Perdrix rouges; toujours elle y a péri, ou bien, lorsqu'elle en a trouvé l'occasion, elle est retournée dans son pays natal.

C'est encore à la Bartavelle et non à

(g) Voyez *Tableau Elém. d'ornith.* v. 2, p. 80.

la Perdrix rouge proprement-dite, que doivent se rapporter quelques particularités que Buffon attribue à cette dernière espèce; de ce nombre sont les passages, où il assigne les montagnes et les rochers pour demeure habituelle des Perdrix rouges. Les particularités qui ont rapport à la singulière docilité des Perdrix rouges, à l'appui desquelles Buffon cite les témoignages de Gesner, de Tournefort, de Porphire, de Mundella et d'Athénée, sont encore des passages qu'il aurait du indiquer dans sa description de la Perdrix Bartavelle; car les parages de l'Archipel, du Pont-Euxin et de l'Helvétie, où ces faits ont été observés, ne sont point habités par les Perdrix rouges proprement-dites, tandis que les Bartavelles sont très répandues dans ces contrées.

On a vu en Asie (h), dans les îles de

(h) In regione circa Trapezuntum... vidi hominem ducentem secum supra quatuor milla perdicum, &c. Voyez, *Odericus de Foro-Julii apud Gesner, de Avibus, p. 675.*

l'Archipel (i) et même en Provence des troupes nombreuses de Perdrix, qui obéissent à la voix de leur conducteur avec une docilité singulière. Porphire parle d'une Perdrix privée venant de Carthage, qui accouroit à la voix de son maître, le caressoit et exprimoit son attachement par des inflexions de voix, qui étoient différentes de son cri ordinaire (k), Mundella et

(i) Dans l'île de Scio on élève des Perdrix avec soin; on les mène à la campagne chercher leur nourriture comme des troupeaux de moutons; chaque famille confie les siens au gardin commun, qui les ramène le soir: on les rappelle chez soi avec un coup de sifflet, même pendant la journée. *Voyez Tournefort, voy. au Lev. v. 1. p. 386.*

J'ai vu un homme en Provence, du côté de Grasse, qui conduisoit des compagnies de Perdrix à la campagne, et qui les faisoit venir à lui quand il vouloit, il les prenoit avec la main, les mettoit dans son sein, et les renvoyoit ensuite. *Ibidem.*

(k) *Porphire, de Abſtinentia a carnibus. Lib. 3.*

Gesner en ont élevé eux-mêmes, qui étoient devenues très familières (1).

Les caractères par lesquels la Perdrix Bartavelle se distingue de la Perdrix rouge, sont; la gorge et une partie du devant du cou, d'un blanc entouré par une large bande noire, qui ne se dilate point en taches sur la poitrine; toutes les parties supérieures sont d'un gris-cendré; des rayes blanches et noires sont disposées transversalement sur les flancs; il n'existé point de roux foncé sur le ventre ni sur l'abdomen; la queue est composée de quatorze pennes; c'est seulement à l'entour des yeux qu'il existé une étroite membrane nue et rouge: enfin, toutes les dimensions sont plus fortes que dans la Perdrix rouge proprement dite.

Le mâle mesure en totalité de quatorze à quinze pouces; les femelle ont d'ordinaire un pouce de moins. La gorge, le devant et les côtés du cou sont d'un blanc pur; sur le front est un espace noir, qui donne de chaque côté naissance

(1) *Gesner de Avibus*, p. 682.

à une bande de cette couleur, qui passant sur les yeux, se dirige au-dessus de l'orifice des oreilles et vient se joindre sur le devant du cou; le haut de la tête, les côtés du cou, la poitrine et toutes les parties supérieures, ainsi que les pennes du milieu de la queue sont d'un gris-cendré, la teinte de ce gris est un peu rougeâtre sur le haut du dos; l'extrémité des scapulaires et des grandes couvertures des ailes est d'un jaune-d'ocre-clair; les plumes des flancs sont grises depuis leur origine, elles portent vers leur extrémité une étroite bande transversale noire, puis une large bande blanchâtre, suivie d'une seconde bande noire, enfin, chaque plume est terminée par un petit espace d'un brun-marron; le milieu du ventre et l'abdomen sont d'un jaune-d'ocre; les pennes de la queue au nombre de quatorze, ont les cinq latérales cendrées à leur base et rousses sur le reste de leur longueur, les quatre pennes du milieu sont cendrées dans toute leur longueur; un cercle nu et rouge entoure les yeux, dont l'iris est d'un brun-gris; le bec

est d'un rouge vif; les pieds munis de fortes tubérosités calleuses, sont d'un rouge pale.

La femelle, toujours plus petite que le mâle, a le gris-cendré du plumage lavé de teintes moins pures; la bande noire qui borde le blanc de la gorge a moins de largeur; les bandes noires des plumes des flancs sont plus étroites.

Des individus variés accidentellement, sont plus ou moins tapirés de plumes blanches; d'autres ont toutes les couleurs foiblement ébauchées; les plus rares sont celles, qui approchent le plus du blanc parfait.

Cette espèce habit en grand nombre dans l'Empire Ottoman, dans toutes îles de l'Archipel, en Sicile, dans le royaume de Napels, dans le midi de l'Italie et de la France; elle est également répandue sur les Alpes du midi de la Suisse et de l'Allemagne.

PERDRIX ROUGE.

Perdix rubra. Brisson.

L'ESPÈCE de cet article, ou la Perdrix rouge proprement-dite, qui vit dans nos climats méridionaux, a souvent été confondue par les naturalistes, nonseulement avec l'espèce précédente, mais aussi avec celle de l'article suivant; cependant des dissemblances bien marquées dans les moeurs, dans la distribution des couleurs du plumage et dans quelques autres caractères propres à chacune de ces espèces, les distinguent entre-elles, mêmes à ne pouvoir s'y méprendre. Quelques naturalistes, en décrivant les moeurs de la Bartavelle, y ont ajouté le signalement des couleurs du plumage et des caractères propres à la véritable Perdrix rouge, d'autres ont réuni dans une seule indication les trois espèces de Perdrix, qu'ils ont confondu sous une seule dénomination de Perdrix rouges, par-

ceque, en effet ces trois espèces portent comme caractères commun, ceux du bec est des pieds rouges; enfin les nomenclateurs et les méthodistes ont singulièrement augmenté la confusion, en réunissant d'une part ces trois espèces comme simples variétés, et en créant d'autre-part de ces mêmes espèces réunies, deux espèces distinctes qui n'existent point dans la nature; ces espèces nominales indiquées dans les systèmes sous les noms de *Perdix Kakelik* et de *Perdix Caspia* ne sont effectivement, que des individus très peu disparats des Perdrix rouges, et que je considère comme des variétés de l'espèce de la Perdrix rouge proprement-dite, dont il est question dans cet article.

Brisson est le seul naturaliste, qui distingue avec précision les trois espèces de Perdrix dont les pieds et le bec sont rouges; on a eu tort de ne point s'en être rapporté à ses observations dans les systèmes, qui ont paru depuis.

Nous avons dit en parlant de la Barta-velle, que Buffon s'est abusé en citant à

l'article de sa Perdrix rouge quelques passages consignés dans Gesner, Tournefort, Porphire et Athénée; les faits dont ces auteurs font mention, doivent être rapportés à l'espèce de la Perdrix Bartavelle; il en est encore de même à l'égard de quelques particularités, qui ont rapport à la manière de vivre de ces oiseaux; tout ce que Buffon nous apprend plus loin sur les mœurs de cette Perdrix rouge, est exact, et me servira comme signalement des habitudes naturelles de l'espèce:

„ Les Perdrix Rouges diffèrent des Grises
„ par le naturel et les mœurs; elles sont
„ moins sociales: à la vérité elles vont
„ par compagnies; mais il ne règne pas
„ dans ces compagnies une union aussi
„ parfaite: quoique nées, quoique élevées
„ ensemble les Perdrix rouges se tiennent
„ plus éloignées les unes des autres; elles
„ ne partent point ensemble, ne vont
„ pas toutes du même côté et ne se
„ rappellent pas ensuite avec le même
„ empressement, si ce n'est au temps de
„ l'amour, et alors même chaque paire se

„ réunit séparément ; enfin , lorsque cette
„ saison est passée et que la femelle est
„ occupée à couvrir, le mâle la quitte et
„ la laisse seule chargée du soin de la
„ famille.

1 „ Par une suite de leur naturel sauvage,
„ les Perdrix rouges que l'on tâche de
„ multiplier dans les parcs , et que l'on
„ élève à peu près comme les Faisans , sont
„ encore plus difficiles à élever, elles exigent
„ plus de soins et de précautions pour
„ les accoutumer à la captivité, ou pour
„ mieux dire, elles ne s'y accoutument
„ jamais, puisque les petits perdreaux rouges
„ qui sont éclos dans la Faisanderie, et
„ qui n'ont jamais connu la liberté, lan-
„ guissent dans cette prison, qu'on cherche
„ à leur rendre agréable de toutes manières,
„ et meurent bientôt d'ennui ou d'une maladie
„ qui en est la suite , si on les lâche
„ dans le tems ou ils commencent à avoir
„ la tête garnie de plumes (a).

Les caractères extérieures par lesquels
la Perdrix rouge proprement-dite se dis-

(a) Buffon, *édit. de Sonnini*, v. 7. p. 25. et 26.

tingue de la Bartavelle, sont; la gorge blanche, entourée par une bande noire, qui se dilate en taches] répandues sur le cou et sur la poitrine; au-dessus des yeux sont de larges sourcils blancs; sur les plumes des flancs est une seule bande noire, toutes sont terminées par un large espace roux; la totalité du plumage est plus nancé de roux; la queue est composée de seize pennes; les yeux sont entourés par un large espace dénué de plumes et rouge; sa taille est moins forte que celle de la Bartavelle.

Cette espèce mesure douze pouces et neuf lignes; la gorge, les joues et une large bande qui passe au-dessus yeux, sont blancs; une bande noire prend son origine à la racine du bec, passe au-dessus des yeux et entoure le blanc de la gorge; le noir de ce collier se dilate en taches nombreuses, répandues sur le fond roux-blanchâtre du cou, ces taches sont plus grandes et plus nombreuses sur le devant du cou; le front est cendré, mais l'occiput est d'un brun-rougeâtre; tout le

plumage supérieur est d'un gris-brun ; la poitrine est d'un cendré pur ; le ventre, les jambes et les couvertures du dessus de la queue sont d'un roux pur ; les plumes des flancs sont cendrées à leur origine, ensuite elles ont une raie transversale blanche, qui est suivie d'une noire, et toutes sont terminées par un large espace roux ; les rémiges sont d'un gris-brun, et leurs barbes extérieures sont de couleur d'ocre : la queue est composée de seize pennes, les quatre du milieu sont d'un gris-brun, celle qui les suit de chaque côté est rousse du côté extérieur, et les cinq latérales sont entièrement rousses : l'iris des yeux, la membrane nue qui entoure le bec et les pieds sont d'un beau rouge ; les ongles sont bruns ; le mâle a sur le tarse un tubercule calleux.

Cette espèce est sujet à des variétés accidentelles, qui sont plus ou moins tapirées de blanc ; ces variétés ont toujours le bec, les pieds et l'iris rouge. Je n'ai jamais vu des variétés d'un blanc parfait ; les plus communes ont le dessus

de la tête et les plumes des flancs teints de roussâtre, le reste du plumage est blanc avec de foibles nuances roussâtres.

La Perdrix rouge proprement-dite vit dans le midi de la France et dans une partie de l'Italie ; mais on ne la voit jamais en Allemagne, en Suisse, ni dans le nord de la France.

PERDRIX GAMBRA.

Perdix Petrosa. Lath.

CETTE troisième espèce de Perdrix, dont le bec et les pieds sont rouges, ressemble par ce caractère à la Bartavelle et à la Perdrix rouge proprement-dite; mais elle diffère essentiellement de l'une et de l'autre par les couleurs du plumage: sa taille tient le milieu entre la Perdrix rouge et la Bartavelle, mais ses mœurs se rapprochent plus de ceux de cette dernière espèce. Vivant dans les rochers, et se plaisant dans le voisinage des précipices, elle fréquente exclusivement les contrées les plus méridionales de l'Europe, où on ne la voit même qu'accidentellement; elle est assez répandue dans l'Andalousie et dans quelques autres provinces de l'Espagne.

Les naturalistes et les auteurs systématiques, font un double emploi de l'espèce dont il est ici question; Buffon, le pre-

mier qui a organisé cette erreur, il la décrit sous le nom de Perdrix rouge de Barbarie et de Perdrix de roche ou Gambra; cette dernière espèce nominale a été indiquée d'après le journal de Stibles, page 287, et de l'abbé Prévot vol. 3, page 309; Latham en fait également mention sous le nom de *Perdix petrosa*, que je conserve à cette Perdrix.

La Gambra est un peu moins forte de taille que la Bartavelle, sa longueur totale approche de quatorze pouces.

Les caractères extérieurs par lesquels la Perdrix Gambra se distingue de la Bartavelle et de la Perdrix rouge proprement-dite, sont: la gorge, les côtés de la tête et une bande au-dessus des yeux de couleur cendrée; ces parties sont entourées par une large bande ou collier d'un brun marron, taché de petits points blancs; sur les scapulaires sont neuf ou dix taches d'un bleu de turquoise; sur le bas de la poitrine est un espace couleur de feuille morte; les orifices des oreilles sont couverts de plumes brunes: elle a comme

la Bartavelle, seulement le tour des yeux entouré par une étroite membrane rouge; et comme la Perdrix rouge proprement-dite, la queue composée de seize pennes: en général les teintes du plumage sont plus sombres, que dans les deux espèces précédentes.

Un brun marron couvre le front, le haut de la tête et l'occiput; cette couleur est séparée des yeux par de larges sourcils d'un gris cendré; elle occupe également l'espace entre le bec et l'œil, et s'étend sur les côtés de la tête et sur la gorge; derrière l'orifice des oreilles, qui sont couvertes de plumes brunes, on voit l'origine d'un large collier d'un brun-marron; ce collier, qui devient plus étroit sur le devant du cou, est semé de petites taches blanches; le haut de la poitrine est d'un gris foncé; au-dessous de cette couleur est un espace d'un roux de feuille-morte ou couleur de tabac; toutes les parties supérieures sont d'une couleur olive teinte de gris; les plumes scapulaires portent neuf ou dix grandes taches d'un bleu turquoise; ces plumes sont entourées d'une large bande d'un roux orange; les plumes

des flancs sont grises à leur origine; elles ont une étroite bande noire suivie d'une couleur rousse, qui se nuance en blanc pur; ensuite elles ont une seconde bande noire, mais plus large que la première, et sont terminées de roux foncé; les quatre pennes du milieu de la queue sont cendrées et les cinq latérales de chaque côté sont rousses; le ventre, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un roux clair; le cercle au qui entoure l'œil, le bec et les pieds sont rouges; les ongles sont bruns; l'iris est couleur de noisette: le mâle a sur le tarse un tubercule calleux.

La Perdrix Gamba habite les rochers, elle se montre rarement en plaine. On la trouve en Espagne le long des côtes de la Méditerranée; l'espèce est plus nombreuse sur les côtes de Barbarie, de là jusqu'à Ténériffe; elle habite aussi les bords de la Gambie et du Niger au Sénégal (a).

(a) Il y a dans les environs des bords de la rivière de Gambie quantité de toute sorte de gibier, et surtout des *Perdrix de roches*;

Quelques individus font partie de mon cabinet.

je les nomme ainsi, parceque la plupart se tronvent parmi les roches et les précipices. Elles sont d'une couleur brune tachetée et ont sur la poitrine une tache couleur de tabac. Ces Perdrix ont les pattes et le bec rouges, ainsi qu'un cercle autour des yeux tel que les Pigeons en portent un. Elles ne sont pas si grosses que les Perdrix ordinaires, mais elles leur ressemblent beaucoup de figure. Elles sont difficiles à tirer, et c'est un manger extrêmement délicat. *Voyag. de F. Moore, dans les Voy. en Afriq. de Leyard et Lucas, v. 2. p. 508.*

PERDRIX GRISE.

Perdix Cinerea. Lath.

QUOIQUE la Perdrix grise se soit répandue dans presque toutes les contrées de l'Europe, elle n'est point également commune partout; l'extrême chaleur paroît aussi défavorable à l'espèce, que le froid excessif semble contraire à sa propagation. Les contrées tempérées du centre de l'Europe sont la vraie patrie des Perdrix-grises, c'est dans ces pays qu'elles sont les plus communes et multiplient le plus; mais on ne les voit point en Laponnie ni dans la Norvège; dans les parrages situés le long de la Méditerranée elles sont également rares, et on ne les rencontre point en Turquie, ni dans les îles de l'Archipel.

La Perdrix grise diffère sensiblement des trois espèces précédentes qu'on est convenu d'appeler Perdrix rouges, parceque le bec et les pieds de ces Gallinacés sont de cette

couleur; ce caractère ainsi qu'un nombre d'autres peuvent servir à les distinguer, mais ce qui met leur dissemblance spécifique hors de tout doute, c'est que les Perdrix grises se tiennent quelquefois dans les mêmes endroits que les Perdrix rouges proprement dites, et ne se mêlent point les unes avec les autres; si l'on a vu parfois un mâle vacant de l'une des deux espèces, s'attacher à une paire de l'autre espèce, la suivre et donner des marques d'empressement et de jalousie, jamais on ne l'a vu s'accoupler avec la femelle, quoiqu'il éprouvât tout ce qu'une privation forcée et le spectacle perpétuel d'un couple heureux pouvoient ajouter au penchant de la nature, et aux influences du printems.

Ces oiseaux se tiennent toute l'année par compagnies composées du père, de la mère et des enfans; ils ne se séparent, et toujours pour vivre par couples, que vers le mois d'avril. C'est au moment que se fait cette séparation d'une famille, qui jusqu'alors a vécu en paix, qu'il s'élève de grandes discussions et de fortes que-

relles entre les enfans; les mâles, et même souvent les femelles, se livrent entre eux des combats très-vifs, qui ne se terminent, que lorsque ces oiseaux sont assortis par paires: alors chaque couple abandonne sa famille, et s'éloigne pour ne plus s'occuper que du soin de reproduire son espèce.

Les bleds ou les prairies sont les endroits que les Perdrix grises préfèrent pour leur ponte: l'â, sans autre préparation que quelques brins de paille ou de foin, semés comme au hasard dans un creux, tel que celui qu'aurait fait l'empreinte du pied d'un cheval, la femelle dépose sur cette espèce de litière de quinze à vingt œufs d'un gris jaunâtre. Tout le temps que dure l'incubation dont le soin est confié à la femelle seule, le mâle, comme pour l'avertir des dangers qui la menaceraient, ou pour veiller à ce qui pourroit l'inquiéter, rôde sans-cesse autour du nid.

Dès que les petits, qui en naissant courent et mangent seuls, sont éclos, le père et la mère partagent ensemble le soin de les conduire dans les endroits où

ils doivent trouver leur nourriture; il n'est pas rare, dit Buffon, de les trouver accroupis l'un auprès de l'autre (a), et couvrant de leurs ailes leurs petits poussins, dont les têtes sortent de tous côtés avec des yeux fort vifs: dans ce cas le père et la mère se déterminent difficilement à prendre leur essor, et un chasseur qui aime la conservation du gibier se détermine encore plus difficilement à les troubler dans une fonction aussi intéressante; mais si un chien s'emporte, et qu'il les approche de trop près, c'est toujours le mâle qui part le premier, en poussant des cris particuliers réservés pour cette seule circonstance; il ne manque guère de se poser à trente ou à quarante pas, et on en a vu plusieurs fois revenir sur le chien en battant des ailes, tant l'amour paternel inspire de courage aux aminaux les plus timides! mais quelquefois

(a) Cette particularité, que le mâle rassemble et rechauffe les poussins sous les ailes est seule propre aux différentes espèces de Perdrix; dans aucun autre genre de Gallinacé pareil soin de la part du mâle n'a lieu.

il inspire encore à ceux-ci une sorte de prudence et des moyens combinés pour sauver leur couvée: on a vu le mâle après s'être présenté, prendre la fuite; mais pesamment et en trainant l'aile; comme pour attirer l'ennemi par l'espérance d'une proie facile, en fuyant toujours assez pour n'être point pris, mais pas assez pour décourager le chasseur; cette tactique, qui est aussi propre aux Canards sauvages, aux Barges et à quelques autres espèces d'oiseaux, sert à écarter toujours d'avantage le danger auquel la couvée se trouve exposée; tandis que, d'autre côté la femelle, qui part un instant après le mâle, s'éloigne beaucoup plus et toujours dans une direction contraire; à peine s'est-elle abattue qu'elle revient sur le champ en courant le long des sillons, et s'approche de ses petits, qui se sont blottis chacun de son côté dans les feuilles; elle les rassemble promptement; et avant que le chien, qui s'est emporté après le mâle ait eu le tems de revenir, elle les a déjà emmenés fort loin, sans que le chasseur ait entendu le moindre bruit.

Lorsque les jeunes peuvent voler, les mêmes soins des parens ne cessent de leur être prodigués ; si la famille a été dans la nécessité de se séparer pour fuir leurs ennemis communs, le père les rappelle par des cris, auxquels les enfans se rallient autour de lui ; ceux-ci réunis, le mâle prend son essor, et suivi de sa famille il se rend auprès de la femelle, qui a déjà fait connoître à celui-ci par un petit cri, qui lui est particulier, le lieu de sa retraite.

Qui n'a point été témoin, dans une de nos belles et tranquiles soirées d'automne, des cris d'appel de ces habitans de nos champs cultivés ? quel est le cœur insensible, qui n'a jamais éprouvé les plus douces sensations, lorsque dans ces heures du repos majestueux de la nature, ce silence ne s'est trouvé interrompu que par les chants d'amour de ces êtres paisibles, ou par ces accents plus touchants encore que suscite en eux la conservation de leur progéniture ?

M. de Buffon dit, que la Perdrix grise est d'un naturel plus doux que la Perdrix

rouge proprement dite et qu'elle n'est point difficile à apprivoiser; lorsqu'elle n'est point tourmentée, elle se familiarise aisément avec l'homme; cependant on n'en a jamais formé de troupeaux, qui sussent se laisser conduire comme font les Perdrix Bartavelles (b); les Perdrix grises ont aussi l'instinct plus social entre elles, car chaque famille vit toujours réunie en une seule bande qu'on appelle *volée* ou *compagnie*, jusqu'au temps où l'amour, qui l'avoit formée, la divise pour en unir les membres plus étroitement deux à deux.

M. Gérardin est d'opinion, que cette espèce est susceptible d'une sorte d'éducation, d'où on doit conclure, qu'il ne seroit pas difficile d'en faire un oiseau domestique et de l'introduire dans nos basses-cours.

(b) Buffon désigne en cet endroit la Perdrix rouge proprement dite, mais j'ai déjà fait remarquer tant à l'article de cette espèce, qu'à celui de la Perdrix Bartavelle, que c'étoit à cette dernière, que devait être rapporté tout ce qui a été dit par les voyageurs, sur la grande docilité de ces Perdrix.

Je présume qu'il ne sera point désagréable à plus d'un lecteur, que je recueille dans cette monographie les moyens que M. Gérardin a vu mettre en usage par un religieux, qui est parvenu à réduire en domesticité une couvée entière de Perdrix grises.

„ On lui apporta une couvée de Perdreaux, qui n'étoient âgés que de quelques jours; il les éleva sans poule, avec des précautions qu'à la vérité tout le monde n'auroit ni le loisir, ni la patience de prendre; il les tenoit chaudement dans une petite caisse, qu'il avoit garnie à cet effet d'une peau d'agneau; il ne les en faisoit sortir lors de leur première enfance, que dans un endroit chaud où il avoit répandu sur le plancher des larves, que l'on nomme vulgairement œufs de fourmis, qu'il mêloit avec du terreau sec, afin de procurer à ces petits animaux le plaisir de le gratter avec leurs pieds, pour y chercher leur nourriture:

„ Devenus plus forts, et lorsque le

„ temps n'étoit point nébuleux, il les
„ sortoit dans le petit jardin de sa cel-
„ lule, et là, ces charmans petits hôtes
„ passoient une partie de la journée; puis
„ il les faisoit rentrer dans leur caisse
„ vers le declin du jour. Il avoit pris
„ la précaution de répandre, avant leur
„ sortie dans le jardin, des grains de
„ millet, qu'ils savoient fort bien trouver;
„ enfin, il leur donna dans un endroit
„ à couvert de la pluie, une gerbe de bled,
„ une d'orge et une autre d'avoine, qui
„ leur servoient de retraite et de pâture.
„ Cette aimable petite famille devint si
„ apprivoisée avec son père nourricier,
„ que non seulement elle le suivoit, com-
„ me le feroit un chien, mais que lors-
„ qu'il s'asséyoit dans son jardin, aussitôt
„ chaque individu se disputoit le plaisir
„ d'être un des premiers sur lui; ils ne
„ craignoient et ne fuyoient pas même à
„ la vue des étrangers, qui venoient fré-
„ quemment visiter ce religieux, dont la
„ société, fort agréable, étoit très recher-
„ chée.

„ Après l'hiver, le moment de la pariaide
„ arriva: des querelles s'élevèrent parmi
„ les mâles; mais on remarqua que l'édu-
„ cation ayant adouci leurs mœurs, leurs
„ combats étoient moins fréquens et moins
„ opiniâtres. Quand les couples furent
„ assortis, ce religieux les distribua à ses
„ amis, et ne se réserva que celui dont
„ le mâle lui avoit constamment donné
„ des preuves du plus tendre attachement.

„ Pour faciliter la nichée de ce couple
„ privilégié, il avoit eu la précaution de
„ semer avant l'hiver un petit carré de
„ blé dans son jardin, où ces oiseaux
„ pouvoient se retirer. La femelle y fit
„ sa ponte, et pendant tout le temps que
„ dura l'incubation, nous avons vu le mâle
„ rôder sans cesse autour de ce petit
„ champ, avec un air d'inquiétude; et
„ lorsqu'on s'en approchoit de trop près,
„ fut-ce même son hôte hospitalier, il
„ accouroit, la tête haute, les ailes à demi
„ étendues, et le corps fort relevé, d'un
„ air menaçant et paroissoit disposé à sau-
„ ter à la figure de celui qui auroit tou-

„ché le blé, qui renfermoit les objets les plus chers à son cœur (c).”

Willughby, dans son ornithologie, nous apprend une anecdote semblable. Un particulier de Sussex étoit parvenu à apprivoiser une couvée entière de Perdrix grises, les chassoit devant lui quoiqu'elles eussent la pleine faculté du vol; il gagna un pari en les conduisant ainsi à Londres.

Nous avons dit, que les Perdrix grises ainsi que toutes les espèces de Gallinacés et même tous les oiseaux se rappellent pour se réunir; le chant de ces Perdrix est moins un ramage, qu'un cri aigre, imitant assez bien le bruit d'une Scie; et ce n'est point sans intention dit Buffon, que les mythologistes ont transformé en Perdrix l'inventeur de cet instrument (d). Le chant du mâle peut se rendre par les syllabes, *girllah!* la femelle a un cri plus court semblable à *gar!* elle n'emploie ces sons que pour rappeler les perdreaux ou pour faire con-

(c) Gérardin, *Tab. Eém d'Ornit.* v. 2. p. 72 et 73.

(d) Ovide, *Métamorphoses*, lib. 8.

noître au mâle le lieu de sa retraite; celui-ci fait entendre plus fréquemment son chant, soit pour exprimer ses passions de l'amour, soit pour rappeler sa famille; et c'est aussi le salut qu'il adresse journellement à l'astre bienfaisant, lorsque celui-ci vient ranimer la nature, par sa présence.

Dans cette espèce, comme dans beaucoup d'autres il naît plus de mâles que de femelles, et il importe pour la réussite des couvées, de détruire les mâles surnuméraires, qui ne font que troubler les paires assorties et nuire à la propagation.

Ces oiseaux vivent en monogamie; les paires une fois assorties, il n'y a que la mort qui puisse les séparer; ils reviennent chaque année pondre et élever leur progéniture dans les lieux témoins de leur premier élan d'amour. Les Perdrix sont sédentaires dans quelques contrées, dans d'autres elles reviennent chaque année, l'abondance ou le manque de nourriture détermine seul ces voyages; dans ce dernier cas, deux ou trois couvées se réunissent, et vont chercher dans

d'autres parrages les substances qui leur servent de nourriture pendant l'hiver. Ces prétendues Perdrix de passage dont on s'est plu de faire une espèce distincte, ne sont en effet que des Perdrix-grises, qui, pendant l'été, ont habité les hauteurs et les lieux arides, et qui, pressées par le besoin, vont chercher d'autres climats. Je me propose de revenir sur cette matière à la fin de cet article, lorsqu'il sera fait mention des variétés qu'on observe dans la Perdrix grise vulgaire.

Des accidens imprévus font souvent périr un nombre considérable de Perdrix, même dans les pays abondamment pourvus des substances qui leur servent de nourriture; ce-ci a lieu durant la saison hybernale, lorsque sur la neige épaisse qui recouvre la terre il s'est formé une croute de glace, et que les sources plus ou moins chaudes sont prises par le froid excessif; dans le premier cas les Perdrix ne peuvent plus écarter la neige de-dessus les substances végétales, et la prise des sources chaudes dérobe à ces oiseaux les seuls ali-

mens, qu'ils trouvent à découvert le long de leurs bords degelés, par la chaleur émanée des vapeurs de l'eau. Ce n'est donc point l'apreté de la saison qui fait périr ces Perdrix, mais c'est plutôt le manque total de nourriture, qui les détruit avant qu'elles aient pu abandonner des lieux si funestes.

La nourriture des Perdrix consiste en été d'insectes, principalement de larves de fourmis; de toutes sortes de semences, particulièrement de sarasin, de froment et d'orge; des tendres bourgeons des herbes et de feuilles des choux; l'hiver on trouve dans leur gésier des graines vertes, telles que celles de navette et de trèfle, quelquefois aussi des baies de genévrier, ou simplement les pointes des herbes: en captivité ils préfèrent la laitue, la chicorée, le mouron, le laitron, le séneçon et même la pointe des blés verts; leur première nourriture seront toujours les larves des fourmis.

Ceux qui veulent peupler les terres, dénuées de Perdrix, les élèvent à peu

près comme on élève les Faisans. Ils ne faut pas compter sur les œufs des Perdrix domestiques, quoiqu'elles s'apparient, s'accouplent et pondent dans cet état mais on ne les a jamais vu couvrir en prison, c'est à dire, renfermées dans un endroit quelconque. Pour se procurer des œufs, il faut les faire chercher dans la campagne, et les faire couvrir par des poules; chaque poule peut en faire éclore environ deux douzaines, et mener pareil nombre de petits; on observera pour la nourriture des jeunes les mêmes soins, qui ont été indiqués pour les jeunes Faisans.

Les Perdreaux gris sont beaucoup moins délicats à élever que les rouges, et moins sujets aux maladies; une de celles qui les attaquent fréquemment, est une espèce d'épilepsie; elle se remarque surtout au tems de la ponte, chez les mâles principalement, lorsqu'ils ont une nourriture abondante et échauffante.

On chasse cet oiseau de différentes manières; la plus usitée est au fusil avec un chien d'arrêt; quelquefois en Allemagne

avec le Faucon; les pièges et les filets dont on se sert dans les différentes contrées, pour les prendre vivants, sont en grand nombre, et varient beaucoup (a). Indépendamment de la quantité de Perdrix grises qui sont détruites par l'homme, les animaux carnassiers et les oiseaux de rapine leur font une guerre cruelle; le renard, le chat, le putois, la belette, l'autour, le faucon, le busard, la cresserelle et la pie s'attachent à leur poursuite. Les renards les évitent de loin, les suivent à la piste, et les saisissent en sautant dessus; pour éconduire cet ennemi rusé, la nature leur a enseigné, de quitter au déclin du jour les lieux où ils ont couru pendant la journée, de prendre leur essor et de s'abattre dans un endroit quelconque, s'y presser les uns contre les autres, et ne plus quitter cette cachette avant le lever du soleil.

(a) Bechstein *Naturg. Deutschl.* à l'article de la Perdrix, est l'auteur le plus recommandable à consulter pour ceux, qui desirerent connoître ces différentes méthodes.

La longueur de la perdrix grise varie de douze pouces plus ou moins; le bec a neuf lignes. Au-dessous et derrière les yeux est un espace nu d'un rouge pâle, plus apparent dans les vieux que dans les jeunes. Le mâle a le front, les côtés de la tête et la gorge d'un roux clair, la partie supérieure de la tête est d'un brun-rougeâtre avec de petites lignes longitudinales et jaunâtres: la partie supérieure du cou est variée transversalement de cendré noirâtre et d'un peu de roux: le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont de la même couleur, et chaque plume a vers le bout une étroite bande transversale rousse, les couvertures des ailes et les scapulaires ont une teinte plus foncée que le dos, et variée de grandes taches rousses, chaque plume a le long de la baguette une étroite raie d'un blanc roussâtre: la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un cendré bleuâtre, coupé par de petites lignes transversales noires, et semé de quelques petites taches rousses; au

bas de la poitrine est un espèce de plastron d'un marron foncé, et qui a la forme d'un fer à cheval; les plumes des flancs sont cendrées et variées de zigzags noirs, elles ont vers le bout une grande tache d'un roux rougeâtre; le milieu du ventre est blanchâtre; les rémiges sont brunes avec des raies en zigzags d'un roux jaunâtre: des dixhuit pennes de la queue, les latérales sont rousses et terminées de cendré, celles du milieu sont de la couleur du dos; le bec, les pieds et les ongles sont d'un cendré bleuâtre; dans quelques individus le bec est verdâtre; les mâles ont un tubercule calleux au tarse: l'iris est brun.

La femelle, n'a point le roux clair de la face aussi étendu; toutes les couleurs du plumage sont plus foncées; on voit souvent sur le cou de petites taches blanchâtres; les parties supérieures ont un plus grand nombre de taches foncées; tout le ventre est blanc, ou bien marqué de quelques taches disséminées et d'un marron foncé; les grandes taches sur

les plumes des flancs sont d'un roux noirâtre.

Les perdreaux en naissant, ont les pieds jaunes; cette couleur devient plus claire avec l'âge, d'abord elle prend du blanc, puis elle devient brune; les jeunes avant leur première mue ont tout le plumage d'un brun cendré, ces plumes font successivement place à celles propres à l'état d'adulte, on connoit l'âge des perdreaux à la couleur des pieds; un autre indice, qui sert à s'en assurer, consiste dans la forme de la dernière plume de l'aile qui est pointue après la première mue, et qui l'année suivante, est entièrement arrondie.

La chair de la Perdrix grise est connue depuis très-longtems pour être une nourriture exquise et salubre; elle a deux qualités qui sont rarement réunies, c'est d'être succulente sans être grasse.

Le jabot est proportionnellement à la taille plus petit que dans les autres espèces de Gallinacés: l'estomac est dur et musculueux; le tube intestinal a environ

deux pieds et demi de long, les deux coecums ont cinq à six pouces chacun.

Un oiseau aussi multiplié, et dont le produit est si abondant, doit éprouver des variétés marquées dans les couleurs répandues sur son plumage; ces variétés sont en effet très nombreuses. Quelques ornithologistes ont fait de ces Perdrix à plumage décoré de couleurs étrangères autant d'espèces distinctes, qu'ils ont indiquées dans leurs méthodes; de ce nombre sont, le *Perdix montana*, et le *Perdix damascena*; cette dernière espèce nominale n'est, selon mon opinion, qu'une Perdrix grise moins forte de taille que celles qu'on rencontre habituellement dans nos campagnes, et cette légère différence semble tenir à des causes purement locales. L'Espèce de la Perdrix grise est à la vérité répandue dans presque toutes les contrées de l'Europe, mais tous les pays ne lui conviennent point également bien, il paroît que le centre de l'Europe est leur vraie patrie; c'est en Allemagne, dans le nord de la France, dans la Bel-

gique et dans quelques provinces de la Hollande, que l'espèce est plus multipliée, que partout ailleurs; elle est moins abondante dans le midi de la France, en Italie elle est encore moins commune; on ne la rencontre qu'accidentellement dans les pays plus méridionaux; la Turquie, les îles de l'Archipel, la Norvège et la Laponie n'ont point de Perdrix grises. Le nombre plus ou moins grand de ces Perdrix ne varie pas seulement d'une contrée à l'autre, mais la taille de l'oiseau et le goût de sa chair offrent des différences marquées d'un canton à l'autre, les couvées qui vivent dans le voisinage des marais de nos départemens du Zuiderzee et des Bouches de la Meuse, sont moins vigoureuses et ont les couleurs du plumage plus sombres, que les couvées qu'on rencontre dans la Belgique; une différence semblable a lieu pour ces Perdrix, qui ont habité pendant l'été un canton sec, aride ou pierreux; l'abondance ou la disette de nourriture influe beaucoup sur la taille et même sur les couleurs du plumage de ces

oiseaux (b). Les mêmes causes déterminent dans quelques cantons la migration des Perdrix grises, et cet oiseau sédentaire dans la plupart des pays qu'il habite, abandonne ceux, où la nourriture vient à lui manquer; ceci a lieu aux approches de l'hiver dans les départemens du Zuiderzée et des Bouches de la

(b) Ceci est une observation générale, qui peut s'appliquer à tous les pays; j'en ai vu la preuve sur différens individus d'espèces propres à l'Afrique comme à l'Amérique; les dissimilitudes dans la taille, ou bien, dans les couleurs plus ou moins pures ou brillantes du plumage des individus d'une même espèce, tiennent uniquement à des causes locales, et sont déterminées par l'abondance ou par la disette de nourriture. Il suffira d'un exemple. Tous les oiseaux du Sénégal et de la Nigritie sont plus forts dans leurs dimensions et les couleurs du plumage sont plus brillantes, que chez les individus de ces mêmes espèces, mais qui habitent les contrées arides, situées vers la partie méridionale de l'Afrique jusqu'au Cap de Bonne Espérance.

Meuse, où on ne rencontre dans cette saison qu'une très petite quantité de ces oiseaux.

Les faits, que je viens d'exposer, m'autorisent à douter de l'existence de cette espèce de petite Perdrix grise ou Perdrix de passage, citée par les auteurs sous le nom de *Perdrix de damas*: je suis plus fondé encore à ne point admettre une semblable espèce, puisque, de tous les individus de cette Perdrix de passage, dont les amateurs de la chasse et les naturalistes m'ont offert l'inspection, je n'ai trouvé, dans aucun sujet, les moindres traces d'une disparité apparente et constante: dans le grand nombre que j'ai vu, l'examen le plus exact de toutes les parties m'a confirmé dans l'opinion, que cette espèce de petite Perdrix grise n'existe point dans la nature. On m'en a présenté à pieds verdâtres, à pieds jaunâtres, à plumage généralement décoloré et passant au gris-blanc; plus rarement une partie du ventre et tout l'abdomen étoient nuancés de verdâtre; d'autres enfin, qui

étoient moins fortes de taille que les Perdrix ordinaires, mais qui pour le reste ne différoient en rien de cette espèce.

Je conclus donc par être d'avis, que ces prétendues Perdrix de passage ne sont en effet que des Perdrix grises vulgaires, qui, ayant habité pendant l'été des pays stériles, ou peu propres à leur offrir une nourriture convenable ou abondante, se réunissent en bandes plus ou moins nombreuses, et se transportent dans des cantons où règne une plus grande abondance; arrivées à leur destination les bandes se séparent, et vont vivre en famille, de la même manière, que nos Cailles le font à leur arrivée sur les côtes d'Afrique; celles-ci, quoiqu'elles vivent la plupart du tems isolées ou par paires, se réunissent spontanément, pour opérer en compagnie nombreuse leur long et périlleux voyage; celui-ci étant heureusement terminé, les individus se séparent avec une entière indifférence.

Je considère encore comme variété de la Perdrix grise vulgaire, celle qui a été présentée par Brisson et par Buffon sous

le nom de *Perdrix de Montagne* (c) ; tous les ornithologistes Allemands et la plupart des chasseurs qui se connoissent en Histoire Naturelle, sont de mon avis. M. Bechstein, (d) a été à même de voir souvent des individus ainsi variés, qui étoient mêlés avec les Perdrix vulgaires, et ce qui paroît encore prouver plus évidemment que ce n'est point une espèce particulière, c'est que, les individus que j'ai vus et ceux que je possède, varient plus ou moins dans les nuances qui colorent leur plumage ; il est certain, que de tous ceux que j'ai été à même d'examiner, pas un seul n'avoit les pieds et le bec rouges, caractère que des naturalistes, qui sont portés à en

(c) *Perdix montana*. *Lath. Ind. Orn. v. 2*
p. 646. *sp. II.*

(d) *Bechst. Naturg. Deut. B. 2. S. 1365*, dit : Que s'il étoit fondé que la Perdrix de montagne est une espèce distincte, on devrait la trouver en bandes ou en famille ; mais il est prouvé, qu'on la voit mêlée avec les compagnies de Perdrix grises ; et ce cas est rare.

faire une espèce distincte, donnent comme étant propre à cet oiseau. Brisson, qui décrit cette Perdrix, n'a point fait cette méprise, puisqu'il dit, que le bec est *cendré et les pieds et les ongles d'un gris-brun*; ceci est exact, et conforme à mes observations.

Voici le signalement de cet oiseau, que je considère comme une variété accidentelle du mâle de la Perdrix grise vulgaire.

La tête et le cou sont du même roux clair qui colore la gorge des mâles de la Perdrix grise; le roux clair et le roux marron se confondent sur la poitrine en taches et en ondes; le ventre, les flancs et toutes les parties supérieures du corps et des ailes sont d'un marron plus ou moins foncé, suivant l'âge des individus; ce marron est le plus souvent pur sur les parties inférieures, mais dans quelques individus il est tapiré de plumes blanches ou cendrées; sur les plumes des parties supérieures sont des bandes en zigzags

et des taches irrégulières d'un blanc grisâtre, souvent coupées par des zig-zags bruns; les baguettes sont blanches; très souvent les baguettes des rémiges le sont aussi, et les barbes extérieures colorées de teintes plus claires que dans les individus vulgaires; les pennes de la queue sont d'un roux marron clair, mais le plus souvent celles du milieu sont variées de lignes brunes et de petits zigzags cendrés. J'ai vu sur deux individus ainsi colorés quelques plumes, qui étoient absolument semblables à celles des Perdrix vulgaires; les formes et toutes les dimensions ne diffèrent point de celles de nos Perdrix grises.

La Perdrix grise présente encore plusieurs variétés; les plus communes sont: la Perdrix grise-blanche à plumage décoloré et tirant au gris-blanc; on remarque dans sa livrée toutes les différentes nuances, propres à l'espèce, mais seulement légèrement ébauchées; le bec et les pieds sont livides; la Perdrix tapirée de couleurs brunes, rousses et grises, sur

un fond plus ou moins blanc; la Perdrix à collier; celle-ci a un collier blanc, qui entoure le cou; le reste du plumage est semblable à celui des individus, tels qu'on les rencontre habituellement. Souvent le plumage est tapiré de plumes blanches, irrégulièrement distribuées.

Enfin, la Perdrix d'un blanc parfait; celle-ci est la plus rare de toutes les variétés; elle a le plus souvent l'iris rougeâtre et les pieds de couleur de chair livide.

PERDRIX À GORGE ROUSSE.

Perdix gularis. Mihi.

CETTE Perdrix, propre au continent de l'Inde, mesure en totalité onze pouces; le bec est semblable à celui de notre Perdrix grise, mais sa queue est plus longue, et ses ongles sont moins courbés et plus alongés que ceux de notre Perdrix.

Cette belle espèce, a la tête et le haut du cou d'un brun-olive; au-dessus des yeux est une bande blanche, une autre bande de la même couleur passe immédiatement au-dessous de cet organe; la gorge est d'un beau roux couleur de rouille; les plumes de la poitrine et du ventre portent une large raie d'un blanc pur qui suit la direction de la baguette, ce blanc est entouré d'un bord, et le reste de chaque plume est d'un brun-

olivâtre; l'abdomen est revêtu d'un duvet soyeux de couleur blanche roussâtre: les ailes, le dos et le croupion ont une couleur brune, mais toutes les plumes de ces parties ont les baguettes blanches; sur chaque côté des barbes sont trois ou quatre bandes transversales, d'un blanc jaunâtre, ces bandes sont entourées par une étroite ligne noire; les grandes pennes des ailes sont grises à leur extrémité et rousses à leur origine; les moyennes sont rousses sur leurs barbes intérieures et brunes sur leurs barbes extérieures, ces dernières sont rayées transversalement de roux; les baguettes des grandes pennes sont blanches, celles des moyennes sont rousses; la queue est d'un roux foncé, mais les pennes latérales ont vers leur extrémité une étroite bande d'un blanc roussâtre, les deux pennes intermédiaires sont comme les parties supérieures du corps d'un brun-olivâtre, mais elles sont transversalement rayées de roux clair: les pieds sont d'un roux-rougeâtre; les ongles sont bruns; le bec est noir.

Cette nouvelle espèce de Perdrix, que l'on

dit être des environs de Calcutta au Bengale, est très rare dans les collections d'histoire naturelle; un individu est déposé au Muséum de Paris, un autre fait partie de mon cabinet.

PERDRIX AYAM-HAN.

Perdix Javanica. Lath.

CETTE belle Perdrix, qu'on trouve dans les differens districts de l'île de Java, mais particulièrement dans celui de Passourouang, vit dans les plaines et sur les montagnes, on la voit assez habituellement à la lisière des bois; son cri d'appel est semblable à celui de la Perdrix grise d'Europe.

Une queue très courte, entièrement cachée par les couvertures supérieures; un bec long et fort, et des ongles droits et très longs, distinguent cette espèce de tous ses congénères. Les six individus, qui m'ont été envoyés de Batavia, ne diffèrent point entre-eux par les couleur du plumage, ce qui me fait croire, que le mâle et la femelle se ressemblent. Les Javanais désignent cette Perdrix par le nom *d'Ayam-ayam-han*.

Brown, dans ses illustrations de zoologie,

donne une mauvaise gravure et une description très succincte de cette espèce; Latham en fait également mention, et en dernier lieu Sonnini dans sa nouvelle édition des œuvres de Buffon, l'indique dans une note, à l'article du *Reveil-matin* ou de la *caille de Javava* de Bontius (a), une espèce très anormale, sur laquelle aucun renseignement positif ne nous est parvenu depuis; Bontius dit, que le plumage du *Reveil-matin* ressemble beaucoup à celui de la Caille d'Europe; puis il compare la voix de cet oiseau aux cris retentissants du *Butor* (b), ce qui pour le moins est exagéré: quoiqu'il en soit, je n'ai jamais vu ce prétendu *Reveil-matin*, et des personnes qui ont séjournées dans l'intérieur de l'île de Java assurent, qu'un semblable Gallinacé à voix de *Butor*, n'est point connu dans le pays. Je ne fais mention de cet oiseau, que j'exclu de la liste des Gallinacés, que pour avertir les naturalistes, de ne point confondre l'a Per-

(a) Perdix suscitator. Lath. Ind. Orn. v. 2.
p. 654. sp. 35.

(b) Ardea Stellaris. Linn.

drix Ayam-han avec l'oiseau indiqué par Bontius.

La longueur de l'Ayam-han est de neuf pouces et demi; la queue dépasse les ailes pliées, seulement de neuf lignes; le bec mesure un pouce; le tarse a un pouce huit lignes et le doigt du milieu avec l'ongle porte un pouce neuf lignes. Le tour des yeux est nu et d'un rouge cramoisi, mais parsemé de très petites plumes; sur la gorge, qui est également couverte a claire voie de petites plumes, on apperçoit dans les interstices la peau nue et rouge; le haut de la tête est d'un roux-marron; la gorge, le devant du cou et la nuque sont d'un roux-clair, sur ce roux se dessinent de très petites taches noires; une bande noire passe au-dessus des yeux et une autre s'étend de chaque côté du cou; la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un cendré bleuâtre, ou couleur de plomb, et c'est aussi la teinte qui règne sur toutes les parties supérieures du corps, mais elle y est coupée par de larges bandes noires; les petites et les moyennes couvertures des ailes, sont

d'un cendré-roussâtre; les plus grandes sont cendrées, mais vers leur extrémité se dessine une grande tache d'un noir profond, qui est de forme arrondie sur quelques unes et oblongue sur les autres, toutes ces couvertures sont terminées de roux marron; les rémiges sont d'un cendré-brun; les plumes de la queue sont d'un cendré bleuâtre et des zigzags noirs les purcourent; le ventre, les plumes des flancs, les cuisses, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue, sont d'un roux foncé, sans aucun mélange. Le bec est noir, mais rougeâtre vers la pointe; l'iris est gris; les pieds sont d'un rouge clair.

Cette Perdrix habite l'île de Java. Les individus qui font partie du Muséum de Londres et de celui de Paris, ne diffèrent point de ceux de mon cabinet.

PERDRIX OCULÉE.

Perdix ocellata *Muhl.*

VOICI encore une espèce de Perdrix nouvelle, dont je ne puis offrir que le signalément des couleurs très agréablement distribuées, qui ornent son plumage. Je vais les indiquer d'après le seul individu que j'ai vu.

La Perdrix Oculée est modelée sur les formes de notre Perdrix grise, mais son bec est plus long et ses pieds sont plus grêles.

La longueur est de dix pouces trois lignes; la queue dépasse les ailes pliées de quinze lignes; le bec mesure un pouce, le tarse porte un pouce neuf lignes et le doigt du milieu avec l'ongle un pouce trois lignes.

La tête, le cou, la poitrine et le ventre portent des plumes d'un beau roux-mordoré, mais cette couleur est coupée sur les côtés de la poitrine et sur les flancs par des bandes transversales noires; les plumes qui rétomment sur les cuisses sont d'un roux marron, toutes terminées par une grande

tache noire et ronde. La partie supérieure du dos est rayée transversalement de blanc sur un fond noir; le plumage est d'un noir velouté depuis le milieu du dos jusqu'aux couvertures supérieures de la queue; sur chaque plume de ces parties noires il y a une tache en forme de fer de lance, d'un mordoré vif et dont la pointe est dirigée du côté de la queue; les plumes de la queue sont d'un brun noirâtre bordé de brun plus clair; les couvertures des ailes tant grandes que petites, sont d'un cendré olivâtre foncé, sur chaque plume de ces parties se dessine une tache noire de forme plus ou moins arrondie; les rémiges et les penes secondaires sont d'un brun foncé, mais les dernières sont bordées de marron; l'abdomen est blanc; le bec et les pieds sont bruns.

Le mâle que j'ai vu, portoit au tarse une petite protubérance caeuse, la femelle n'est point encore connue.

Cette belle espèce fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam.

PERDRIX À DOUBLE HAUSSE-COL.

Perdix gingica. Lath.

SONNERAT, qui le premier a fait connaître cette belle espèce de Perdrix, ne donne point les moindres détails sur sa manière de vivre et de se nourrir; ce voyageur, par un long séjour dans l'Inde, dont il a parcouru toutes les côtes, et par différentes courses dans les mers de l'Asie Australe, auroit été, plus que tout autre à même de fournir des observations intéressantes, sur les mœurs d'un grand nombre d'oiseaux de ces contrées, peu visitées par les naturalistes; mais, quoique versé dans l'étude de l'histoire naturelle, et voyageant même principalement, dans le but de publier un jour le fruit de ses recherches sur cette partie, Sonnerat, ne donne presque d'aucune espèce, la partie historique qui est la plus intéres-

sante à connoître, et qui seule ajoute de l'agrément à une science, dont la monotonie deviendrait insupportable, si on bornait l'histoire des animaux, à une énumération sterile des couleurs de leur robe, quelque variée, ou brillante qu'elle puisse être.

Cette Perdrix, la moins grande des espèces connues, se distingue encore de ces congénères par sa queue très courte et par la longueur, proportionnellement plus grande du tarse, des doigts, et des ongles; la membrane qui unit les doigts à leur base, est aussi très peu étendue. La longueur totale est de huit pouces et demi; le bec est grêle et peu courbé; la hauteur du tarse est d'un pouce huit lignes et le doigt du milieu avec l'ongle mesure un pouce six lignes.

Le haut de la tête et l'occiput sont d'un brun marron; au-dessus des yeux s'étend jusques sur la nuque, une large bande blanche, dont quelques plumes portent une petite tache longitudinale et noire; la gorge et les joues sont d'un roux clair; ce roux vers les côtés du cou

est parsemé de petites taches noires, dont la réunion forme sur le devant du cou une plaque d'un noir profond; immédiatement au-dessous est un hausse-col blanc, qui est suivi d'un autre plus large, de couleur marron; la poitrine et les flancs sont d'un cendré pur, mais quelques plumes de ces dernières parties ont sur les bords, une raie longitudinale d'un marron clair; le milieu du ventre et l'abdomen sont d'un blanc pur; le dos, le croupion et la queue ont une teinte de cendré olivâtre; cette couleur est sans taches sur les parties supérieures du dos, tandis qu'on voit sur chaque plume du croupion une petite tache noire, faite comme une larme; les petites couvertures des ailes sont d'un roux marron, lavées sur leur bord extérieur d'un cendré roussâtre, près de leur extrémité est une tache arrondie; les moyennes et les grandes couvertures sont aussi d'un roux marron sur les barbes intérieures, et jaunâtres sur celles extérieures, une grande tache noire est placée vers leur extrémité; les pennes secondaires sont

noires bordées de marron et terminées de jaunâtre; les remiges sont brunes; le bec est noir; les pieds et les ongles sont d'un jaune roussâtre.

De la femelle, que je n'ai jamais eu occasion de voir, Sonnerat donne le signalement en ces termes.

„ Elle est un peu moins forte que
 „ le mâle et absolument différente pour
 „ le plumage; le dessus de la tête,
 „ et la partie postérieure du cou sont
 „ d'un gris terreux; la gorge et le
 „ devant du cou sont d'un brun foncé;
 „ sur le haut de la poitrine il y a
 „ une large tache grise; les plumes
 „ qui la forment sont coupées trans-
 „ versalement par des lignes noires on-
 „ dulées; le ventre est d'un roux clair;
 „ sur les premières plumes du côté de
 „ la poitrine, il y a une tache noire
 „ ronde, et sur les autres il y a une
 „ tache de la même couleur, fait en
 „ croissant; les petites plumes des ailes
 „ sont jusqu'aux trois quarts d'un gris
 „ terreux, coupé transversalement par

„ des lignes noires ondulées; leur extré-
„ mité est d'un marron foncé, ce qui
„ forme une tache presque ronde de
„ cette couleur, sur l'extrémité des plu-
„ mes: il y a sur chaque plume, dans
„ l'endroit où commence cette tache marron,
„ deux taches blanches, une sur le bord
„ extérieur, et l'autre sur le bord intéri-
„ eur: les moins longues des grandes
„ plumes des ailes sont d'un gris terreux,
„ lavé d'un roux clair du côté intérieur
„ jusqu'aux trois quarts, et d'un roux
„ foncé jusques près de leur extrémité, qui
„ est bordée de jaune roussâtre; sur le
„ côté extérieur, près de l'extrémité de
„ chaque plume, il y a une tache ronde
„ d'un jaune roussâtre, mais sur la pre-
„ mière plume ou la moins longue, cette
„ tache est circonscrite dans une ligne
„ circulaire de la même couleur. Les
„ plumes du croupion et de la queue
„ sont grises, lavées de roux et coupées
„ transversalement par des lignes noires
„ ondulées; les pieds sont d'un gris ter-
„ reux; le bec est noir et l'iris jaune.”

La Perdrix à double hausse-col vit dans l'Inde, sur la côte de Coromandel.

Un mâle de cette rare espèce de Gallinacé fait partie de mon Cabinet, j'en ai vu un semblable à Londres.

PERDRIX À CAMAIL.

Perdix ferruginea. Lath.

CETTE belle espèce, que Sonnerat vit à la Chine, et dont il fait mention sous le nom de *Grande caille de la Chine*, a été observée depuis sur le continent de l'Inde, elle semble propre à toute cette vaste étendue de l'Asie orientale. Sonnerat ne nous apprenant rien de la manière de vivre de cet oiseau, nous devons nous renfermer dans les bornes d'une description succincte des formes et des couleurs, prise d'après le seul individu que nous ayons vu; cet individu faisoit jadis partie du Levérian Muséum à Londres.

La longueur totale est de onze pouces quatre lignes; les tarses ont deux pouces quatre lignes; le bec quoique conformé comme celui des Perdrix d'Europe, est cependant plus long en propor-

tion. Les plumes du haut de la tête sont d'un brun cendré, rayées de bandes transversales noires; la face et les joues sont d'un roux clair; les côtés et le devant du cou d'un roux de rouille nuancé d'une couleur plus pâle et varié par un trait blanc, qui suit la direction des baguettes; la poitrine est d'une teinte uniforme de roux-brun; le ventre et l'abdomen sont nuancés par une couleur plus claire. Le caractère le plus marquant dans cette espèce consiste en des plumes longues d'environ un pouce et demi, qui ornent la partie postérieure du cou et du haut du dos; elles sont étroites, effilées et ressemblent beaucoup aux longues plumes que portent les Coqs vulgaires et qu'ils redressent en se battant, ou bien à celles qui parent le cou dans la belle espèce du Tétraz huppecol, décrit dans cet ouvrage. Ces plumes sont d'une couleur noirâtre portant des reflets verdâtres, et des bandes cendrées; sur leur milieu est une bande longitudinale, large par le haut et se terminant en

pointe, sa couleur ainsi que celle des baguettes est d'un blanc jaunâtre; il naît de l'angle supérieur du bec une ligne blanche, longitudinale, qui passe au-dessus de l'œil, et s'étend presque jusqu'au derrière de la tête; le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un brun roussâtre, marqué de petites taches et de zigzags noirs; toutes portent des bandes blanchâtres le long des baguettes qui sont aussi de cette couleur; les rémiges sont d'un brun foncé et bordées de noir sur les barbes extérieures; les trois pennes latérales de chaque côté de la queue ont une nuance uniforme de brun noirâtre; les autres pennes sont également teintées de cette couleur, mais les barbes extérieures de celles-ci sont variées de taches noires. Le bec est noir; les tarses et les doigts sont jaunâtres; Sonnerat dit que l'iris est rouge.

Nous ignorons s'il existe des différences entre le mâle et la femelle de cette espèce, encore très rare dans les collections d'histoire naturelle.

LES COLINS.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec gros, plus haut que large; souvent une dent émoussée à la mandibule supérieure.

COLIN TOCRO.

Perdix dentata. *Mihi.*]

Nous avons vu dans le discours sur le genre Perdrix, que les espèces, qui le composent, se divisent le mieux en trois sections. Les oiseaux que je réunis dans cette troisième division sous le nom de Colin, sont tous propres au Nouveau Monde; les mœurs et la manière de vivre et de se nourrir étant les mêmes chez ces Perdrix Américaines, que chez les espèces de Perdrix, qui sont propres au sol de l'Europe; je n'ai point cru, que de légères disparités dans certaines habitudes qui semblent dépendre uniquement

de causes locales, puissent servir à éloigner ces oiseaux du genre *Perdix*, pour en former un genre séparé et distinct. On ne doit se permettre ces distinctions en histoire naturelle, que lorsqu'un nombre assez considérable de disparités dans les formes et des dissemblances marquées dans les mœurs et dans les habitudes se réunissent pour rendre nécessaire une séparation semblable. Mais ici je ne vois point de motifs assez spécieux, pour suivre l'opinion de certains naturalistes modernes, qui veulent, que les Perdrix d'Amérique forment un genre distinct, et qui prétendent encore avec bien moins de fondement, constituer un genre séparé du Torro (a), ou Uru, par la seule raison que cet oiseau a le bec très gros, que la mandibule supérieure s'allonge de chaque côté en une dent émoussée et qu'il se forme une échancrure profonde vers le bout de cette mandibule inférieure. Il est de fait, que ni les

(a) *Perdix Guyanensis*. Lath.

Francolins ni les Perdrix proprement dites, ont des semblables dents ou échancrures; mais, lorsque nous voyons tous les autres caractères se convenir et que les mœurs sont les mêmes dans des climats différents; il me semble qu'on ne doit plus être en suspend sur la réunion de ces oiseaux en un même genre. J'ai dit au discours que les différences dans la manière de vivre des Francolins et des Perdrix proprement dites sont bien plus marquées, mais j'ai fait observer en même tems, qu'à tous autres égards et plus spécialement dans les formes extérieures de ces oiseaux, nous voyons les principaux caractères se convenir; et à tel point, que les seuls mâles des Francolins peuvent être distingués des Perdrix proprement dites par les éperons dont les tarses sont armés; tandis que les femelles de ces oiseaux, dont le tarse n'est jamais éperonné, ne diffèrent en rien des espèces de Perdrix proprement dites qui habitent l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Il est encore à remarquer,

(car en histoire naturelle les moindres disparités sont dignes d'être observées), que la forme du bec varie singulièrement d'une espèce à l'autre, non seulement chez les Francolins, mais aussi dans les Perdrix proprement dites; car, si nous comparons le bec du Francolin à plastron gris (b) avec celui du Francolin à long bec (c), les disproportions dans la courbure et dans la plus grande longueur de la mandibule supérieure sont singulièrement marquées; nous n'avons point omis de faire sentir une disproportion semblable, dans la mandibule supérieure du bec des Perdrix Africaines et des Perdrix d'Europe; les mœurs et le genre de vie de ces oiseaux nous étant mieux connus on a pu voir, que ces différences dans la structure du bec dépendent de la manière dont ces espèces sont obligées de pourvoir à leur nourriture, ou de se procurer les substances qui leur con-

(b) Perdrix Thoracis. *Mibi.*

(c) Perdrix longirostris. *Mibi.*

viennent le mieux. Des disparités de la même nature, destinées (sans-doute aux mêmes fins) se remarquent dans le Tocco et dans les autres Colins: chez ces oiseaux le bec est court, très comprimé, plus haut que large, et la mandibule supérieure fortement courbée depuis son origine. Aucune espèce de Francolin ou de Perdrix proprement-dite n'a un bec semblable, et ce caractère distingue parfaitement toutes les Perdrix de ma troisième division; quand aux autres caractères essentiels, ils sont les mêmes pour les Colins, et le discours sur le genre les indique. On a souvent confondu les Colins avec les Cailles, mais ils diffèrent de ces oiseaux par les formes extérieures, comme par les mœurs; la petite taille de quelques espèces d'entre-eux a seule pu donner motif à cette erreur.

De toutes les espèces de Perdrix Colins d'Amérique, aucune espèce n'approche autant par les mœurs de notre Perdrix grise d'Europe, que le Colin de cet article;

en effet le Toco vit en famille, le mâle et la femelle conduisent et défendent leur progéniture; la compagnie prend son vol comme les volées de nos Perdrix; enfin il n'y a de différences dans quelques habitudes, que celles qui naissent de la localité. Nos Perdrix pondent à terre et dans les champs ou dans les broussailles; au Brésil et au Paraguay où les insectes et les reptiles venimeux sont en moins grand nombre qu'à la Guiane, le toco construit son nid de même à terre; mais à la Guiane, sur un sol couvert de reptiles, de fourmis et d'animaux carnassiers, l'instinct apprend à ces oiseaux de placer leur nid sur les arbres, comme le font tous les autres Gallinacés, ainsi que les oiseaux riverains est palmipèdes de ces contrées; pour éviter les mêmes dangers, ils se posent la nuit sur les branches des arbres; mais semblent n'y monter qu'à regret, et par la seule nécessité lorsque l'obscurité de la nuit les y oblige, C'est par la même raison, dit M. Virey, que les naturels de la Guiane exhaussent leurs huttes.

Voilà donc des habitudes très étrangères dans la même espèce, mais elles doivent leur origine à des causes purement locales; celles-ci influent beaucoup sur les êtres par les différences dans les habitudes; tandis qu'elles n'opèrent aucun changement dans leur organisation, ni dans les couleurs du plumage; et c'est ici une nouvelle preuve contre l'opinion de Buffon, qui croit, que l'action de la température des climats produit ces différences, que nous voyons dans les espèces analogues; lui, qui fait voyager nos oiseaux d'Europe en Asie, en Afrique et même quelquefois jusques en Amérique, pour s'y reproduire et y éprouver, par l'action d'une température différente, des altérations dans l'organisation des formes et dans la distribution des couleurs du plumage. Pour de plus amples détails sur cette matière, on peut consulter dans cet ouvrage les articles du Pigeon, du Paon, du Coq, du Faisan et de la Caille.

Je vais rapporter les habitudes du Toco que vit à la Guiane; que je ferai suivre

de celles propres à la même espèce, mais vivant sur le sol plus défriché du Paraguay.

„ Ces Perdrix du nouveau continent, dit
„ Sonnini (d), ont à peu près les mêmes
„ habitudes naturelles que nos Perdrix
„ d'Europe, seulement elles ont conservé
„ l'habitude de se tenir dans les bois,
„ parce qu'il n'y avoit point de lieux
„ découverts avant les défrichemens; elles
„ se perchent sur les plus basses bran-
„ ches des arbrisseaux, et seulement pour
„ y passer la nuit; ce qu'elles ne font
„ que pour éviter l'humidité de la terre,
„ et peut-être les insectes dont elle four-
„ mille: elles produisent ordinairement douze
„ ou quinze œufs, *qui sont blancs*; la chair
„ des jeunes est excellente, cependant sans
„ fumet; on mange aussi les vieilles Per-
„ drix, dont la chair est même plus
„ délicate que celle des nôtres. Les tocros

(d) Les détails sur le tocro de Buffon ont été fournis par Mr. Sonnini, qui a voyagé dans l'intérieur de la Guiane.

„ se perchent, comme tous les autres oiseaux
 „ terrestres et aquatiques de la Guiane,
 „ afin d'éviter les serpens et les quadrupèdes
 „ féroces dont la terre est peuplée; ils
 „ font par la même raison leur ponte sur
 „ les arbres. Les naturels de la Guiane
 l'appellent *tocro*, mot qui exprime assez
 bien son cri (e).

Voici ce que d'Azara nous apprend des
 mœurs de cet oiseau. „ Uru, est le cri
 „ que cet oiseau prononce de quatre à
 „ vingt et jusqu'à cinquante fois de suite
 „ et sans interruption, ce qui lui a fait
 „ donner ce nom par les Guaranis. Pour
 „ l'ordinaire le mâle et la femelle se
 „ font entendre en même tems et con-
 „ fondent leurs voix. Ils ne quittent
 „ point les forêts les plus grandes et
 „ les plus épaisses, et ils ne se perchent
 „ pas sur les arbres; ils marchent et
 „ courent comme les Perdrix, et ils ne
 „ prennent leur volée que quand on les

(e) Buffon *édit. de Sonnini*, v. 7, p. 130. et
 note additionnelle.

„ presse. Ils sont si brusques et si
 „ étourdis, qu'ils se tuent quelquefois
 „ contre les arbres, en se sauvant au
 „ moindre bruit. Ils diffèrent principale-
 „ ment des Ynambus (f) par la longueur
 „ du doigt de derrière; la forme, la
 „ longueur et la force des ongles; la
 „ membrane qui unit une partie des
 „ doigts; les plumes dont l'articulation
 „ du tarse est convertie; un cercle nud
 „ autour des yeux; la conformation et
 „ la force du bec; la conformation et
 „ la force du bec; la langue; la gros-
 „ seur de la tête et du cou; le plu-
 „ mage plus épais et plus gonflé; la
 „ première penne de l'aile moins courte;
 „ le tarse et les doigts moins charnus

(f) Les Ynambus de M. d'Azara sont les Tinamous de M. Buffon et de M. Sonnini, ainsi que de cet ouvrage. M. Sonnini dans ses notes additionnelles à la traduction Française des ouvrages de d'Azara; méconnoît les Ynambus de cet auteur; j'en ai expliqué la cause dans mon discours sur le genre Tinamou.

„ et le naturel moins stupide. On assure,
„ que bien que ces oiseaux se tiennent
„ ordinairement par paires, ils se réunissent
„ quelquefois en troupes, et que toutes
„ les femelles pondent et couvent dans
„ un nid qu'elles placent à terre sur une
„ couche de feuilles. Les œufs sont
„ d'un bleu violet ; les petites suivent
„ leur père et mère, aussitôt qu'ils sont
„ éclos ; et si quelqu'un les approche,
„ ils se mettent à crier d'une manière
„ extraordinaire. Quand on surprend les
„ urus dans un bois, ils s'envolent un
„ moment avec bruit et en criant gri-
„ gri, jusqu'à ce qu'ils se mettent à
„ terre et prennent leur course (g).

En confrontant ces détails sur le Toco de Buffon et de Sonnini avec ceux de l'Uru de d'Azara, on ne voit d'autres disconvenances, qui s'opposeraient à leur réunion, que la différence de nom donné par onomatopée, et celle de la couleur des œufs ; la première s'explique par les

(g) d'Azara Ois. du Parag. et de la Plata Trad. Franç. v. 4. p. 158.

différens idiômes des naturels de ces contrées; pour la couleur des œufs, que Sonnini dit être blancs, et d'Azaa d'un bleu violet, il se présentent des motifs assez spécieux contre l'opinion du naturaliste Espagnol, qui semble avoir pris les œufs de l'une ou de l'autre espèce de Tinamou pour les œufs du Colin de cet article. J'en juge par analogie; car, les œufs des différentes espèces de Tinamous sont constamment colorés de bleuâtre, de verdâtre ou de violet; couleurs qui ne se trouvent jamais sur les œufs d'aucune espèce de Francolin, de Perdrix proprement-dite ou de Colin; tandis que chez ces oiseaux c'est toujours une nuance roussâtre jaunâtre ou blanchâtre qui colore la partie calcaire de leurs œufs. Je ne vois point d'autres disparités dans le Tocrô et dans l'Uru; les individus, tués à la Guiane, au Brésil et au Paraguay portent les mêmes caractères du bec, des formes, et de la couleur du plumage; dans le grand nombre d'individus que j'ai eu occasion de comparer, les seules différences

dans la taille et dans le plus ou le moins de raies plombées et jaunâtres des parties inférieures, étoient dignes de remarque; celles-ci sont probablement dues à l'âge ou au sexe, et peuvent dépendre aussi de causes locales. Ainsi l'Uru est bien, comme M. d'Azara l'avait jugé, le même oiseau que le *Perdix Guianensis* des méthodistes; quoique M. Sonnini, qui veut le contraire, prétend faire de l'Uru une espèce nouvelle, par la seule raison que les habitudes de cet oiseau, signalées d'après sa manière de vivre au Paraguay, ne s'accordent point avec celles qu'il dit être propres aux Tocros de la Guiane; nous avons déjà vu que sous ces rapports il n'y a de différences que celles qui naissent de la localité. M. Sonnini se trompe encore en voulant comparer l'Uru à la *Perdix naevia* de Latham (h), le même oiseau que l'*Ococolm* de Fernandez (i); indications d'une espèce de Tinamou dont les

(h) *Ind. Orn.* v. 2, p. 649. sp. 19.

(i) *Hist. Avi. nov. Hisp. Cap.* 85.

formes sont différentes et les dimensions du double plus fortes que celle prises sur les plus grands individus de notre Toco. Finalement, l'Uru et le Toco sont une même espèce de Perdrix d'Amérique, de la division des Colins, qui diffère de tous ses congénères par le volume du bec, la forte courbure que décrit la mandibule supérieure, la dent qui s'y forme, et par l'échancrure profonde vers le bout de la mandibule inférieure.

Quoique ennemi de nouveaux noms, je me vois cependant dans l'obligation de changer celui de *Perdix guianensis* donné par Latham; cet oiseau était répandu également au Brésil, au Paraguay, et peut-être dans beaucoup d'autres parties de l'Amérique méridionale: au lieu de ce nom de contrée, je propose celui de *Perdix dentata*. Nous avons dit, qu'à la Guiane, on donne à ce Colin le nom de *Toco*; au Paraguay il porte celui d'*Uru* et au Brésil on le désigne par celui de *Curturada*.

Modelé sur les formes de notre Perdrix grise, le Toco la cependant la queue

beaucoup plus courte; le bec du double plus fort, le tarse plus grêle, et la nudité du tour des yeux beaucoup plus étendue; la longueur totale est de dix pouces et demi; le bec est long de huit lignes et haut à sa base de six lignes; la longueur du tarse est d'un pouce six lignes, ou huit lignes; celle du doigt du milieu avec l'ongle porte la même dimension; une dent émousée allonge les bords de la mandibule supérieure; elle se forme en-dessous des narines; une profonde échancrure existe sur les bords de la mandibule inférieure, à quelque distance de son extrémité; la nudité qui entoure les yeux va jusqu'au bec, et n'est couverte que de quelques petites plumes clair-semées; les plumes de la tête sont un peu allongées et forment une huppe.

Le haut de la tête et l'occiput sont de couleur marron avec de petits points noirs et roussâtres; au-dessus des yeux s'étend jusques aux oreilles une bande d'un roux clair; les joues et le tour de la mandibule

bule inférieure sont d'un roux marron; le cou et le haut du dos, qui sont de couleur cendrée, portent de petits zigzags noirs; le reste du dos et le croupion sont d'un roux cendré, mais marqué de deux ou de trois petits points noirs disposés sur chaque plume; les couvertures des ailes sont rousses sur les barbes intérieures et marquées de grandes taches et de zigzags noirs; les barbes extérieures sont cendrées et portent des zigzags blanchâtres et noirs; vers l'extrémité des plus grandes couvertures, qui sont terminées de noir velouté, est une grande tache oblique d'un roux clair ou jaunâtre; les rémiges sont brunes, variées sur les barbes extérieures de petites bandes transversales rousses; les penes de la queue sont brunes et parsemés de nombreux zigzags noirs; toutes les parties inférieures du plumage sont d'un roux plus ou moins clair, suivant l'âge de l'individu et coupé de lignes transversales plombées et jaunâtres; ces bandes sont très peu apparentes dans les vieux, mais bien prononcées chez les jeunes, qui ont toutes ces parties rayées transversalement de

couleur cendrée, de jaunâtre et de roux; le bec est noir; le tour des yeux est rouge, et le tarse de couleur plombée. Il n'y a point de différence marquée entre le mâle et la femelle.

On voit dans mon cabinet deux individus du Toco, tués dans les bois de la Guiane Française; celui que j'ai reçu de M. le Comte de Hoffmannsegg, est originaire du Brésil; ces trois sujets, et plusieurs autres, que j'ai vu dans les cabinets publics, n'offrent aucune différence dans les couleurs du plumage; il en est de même pour ceux qui vivent au Paraguay.

COLIN COLENICUI.

Perdix borealis. Mihl.

CE Colin, reproduit dans les systèmes et dans les ouvrages d'histoire naturelle sous quatre dénominations différentes, où l'on confond encore le mâle et la femelle, a été indiqué par Latham (a), sous les noms de *Perdix virginiana*, *marilanda*, *mexicana* et *coyokos*. Je crois trouver les motifs de ces emplois multipliés de la même espèce, en 1^{er} lieu, dans les noms par onomatopée donnés par les habitans des différens pays de l'Amérique septentrionale, que cet oiseau visite à son passage périodique; en 2^e lieu, aux différences assez marquantes entre le mâle, la femelle et les jeunes. Je tâcherai de débrouiller cette confusion de noms, dans

(a) *Index ornithologicus*. p. 650 . . . sp. 24. 25. 31^{re}
et 34.

l'Index systématique, qui termine ce volume; me bornant ici à donner une description plus exacte de l'espèce, je la ferai précéder des observations recueillies sur cet oiseau par M. Vieillot, naturaliste distingué, qui a été à même d'étudier ses mœurs et ses habitudes.

Les Natkes (peuples de la Louisiane), désignent cette espèce par le nom de *hooui*, cri du mâle, qu'il repète plusieurs fois de suite et en deux tems, *ho* prononcé en traînant et *oui* bref. Les habitans du Massacuchet croient entendre prononcer *bob-white* et c'est le nom que, chez eux, ils donnent à cet oiseau; à Canada et à la nouvelle Ecosse on lui donne des noms différens; au Mexique il porte celui de *coyol ozque*.

Cette espèce est plus nombreuse dans le nord; la plupart des compagnies émigrent aux approches de l'hiver et abandonnent la nouvelle Angleterre, le nord de la Louisiane, la nouvelle Ecosse et le Canada, pour se répandre dans cette saison dans les parties méridionales des États

unis, et dans le Mexique. Ce Colin a le vol vif et inégal; tantôt toute la bande se lève en même tems, perpendiculairement de quinze à vingt pieds de haut et se disperse alors de tous côtés, tellement que deux ou trois suivent rarement la même direction; les uns se réfugient dans les broussailles les plus épaisses, les autres sur les grosses branches des arbres, où ils se blotissent et restent immobiles; alors on peut les tuer, les uns après les autres, sans qu'aucun d'eux s'enfuie; s'il y a un bois taillis à portée, c'est presque toujours l'endroit qu'ils choisissent pour éviter et pour se soustraire le plus sûrement à tout danger: lorsque les jeunes commencent à voler, ils se lèvent ordinairement les uns après les autres; alors les vieux partent les premiers, ne jettent aucun cri et filent droit. Au printemps on rencontre souvent le mâle perché sur les clôtures des champs, où il fait entendre le cri dont j'ai parlé, qui est son chant d'amour et celui d'appel quand la petite famille est

dispersée. Ainsi que dans toutes les espèces du genre Perdrix, le mâle reste uni à sa femelle jusqu'à ce que la mort ou quelque accident sépare le couple; il se tient aux environs du nid, quand la femelle couve, et c'est lui qui conduit les jeunes de la première couvée lorsque sa compagne fait sa seconde ponte; il se tient ordinairement à la tête de la compagnie. Les deux couvées se réunissent à l'automne et se tiennent ensemble jusqu'au printemps, où elles s'isolent par couple. Leur nourriture consiste principalement en graines, et quand cet aliment vient à manquer, ils mangent les boutons, les bourgeons des arbres et les premières pousses des végétaux. Ils pratiquent leur nid dans les broussailles avec quelques feuilles grossièrement arrangées; la ponte est de vingt jusqu'à vingt-cinq œufs, blanchâtres; la femelle fait deux pontes par an, l'une au mois de mai et l'autre au mois de juillet; ceci a lieu dans les contrées chaudes des États-Unis, mais au Canada et à la nouvelle Écosse

L'espèce ne fait qu'une ponte par an. Sa chair est blanche, délicate, rarement grasse et toujours sans fâmet.

C'est la Perdrix la plus commune de l'Amérique Septentrionale; on la trouve jusques fort avant dans le nord, mais jamais dans l'Amérique Méridionale; ce Colin et la Perdrix grise d'Europe sont les seules espèces de ce genre nombreux, qui vivent jusques dans les contrées froides de notre globe; les autres espèces, ainsi que nous l'avons fait remarquer au discours, préfèrent les pays chauds et particulièrement ceux des régions australes. Comme les différentes dénominations de cette espèce sont prises de noms de pays, j'ai cru devoir remplacer celles-ci par un nom mieux assorti, en proposant à cette fin celui de *Perdix borealis*.

Modèle sur les formes de notre Perdrix grise, quoique presque de moitié moins grande, l'espèce du colin colémicui a comme elle, une queue aussi longue en proportion du volume de son corps, mais un bec beaucoup plus gros

et plus fort, semblable en tout à celui des autres Colins, quoique différent de celui du Tocco, par le manque de la dent et de l'échancrure aux mandibales. La longueur totale est de huit pouces cinq ou six lignes; le bec a six lignes, et le tarse un pouce deux lignes.

La mâle adulte a le front noir; une large bande blanche surmontée d'une étroite bande noire, part de la base de la mandibule supérieure, passent au-dessus des yeux et se dirige jusques sur la nuque; toute la gorge est d'un blanc pur, mais ce blanc est entouré par une large bande noire, qui partant de l'angle du bec passe en-dessous des yeux, et se dirige sur le devant du cou, où elle se répand en taches noires, blanches et rousses, qui sont aussi distribuées irrégulièrement sur la partie postérieure du cou, et dans lesquelles les sourcils blancs se terminent; le haut de la tête est d'un roux marron avec des taches noires; le dos, d'un roux rougeâtre, a sur le bord de ces plumes un peu de cendré coupé de fines raies noires;

sur le milieu du dos sont quelques grandes taches noires, bordées de roux rougeâtre; il en est de même sur les plumes du croupion, dont les teintes sont d'un roux-cendré avec des zigzags bruns peu distincts; les scapulaires et les grandes couvertures des ailes ont des taches noires et rousses sur leurs barbes intérieures, mais cendrées et rousses sur les barbes extérieures; des zigzags très fins parcourent toute la surface de ces plumes, qui sont bordées par une bande d'un roux clair; les petites couvertures sont rousses avec de petites lignes noires; les rémiges et les pennes secondaires sont brunes, mais les dernières ont quelques zigzags roux sur leur bord; toutes les pennes de la queue sont d'un cendré bleuâtre, à l'exception de celles du milieu, qui ont un peu de roux coupé de zigzags bruns, près de leur extrémité; la poitrine est d'un blanc roussâtre rayé transversalement de noir; le ventre est d'un blanc pur, rayé de même, mais la dernière bande sur chaque plume est de forme

demicirculaire ; les plumes rousses des flancs ont sur les bords une rangée de taches blanches, de forme ovoïde et entourées de noir ; les couvertures inférieures de la queue sont rousses, elles portent le long des baguettes une tache noire ; le bec est noir, mais rougeâtre à sa base ; les pieds et les ongles sont d'un brun roux.

La femelle, dont le bec est d'un brun foncé, a le rougeâtre, qui en occupe la base, plus étendu ; la gorge et les sourcils sont d'un roux clair ; le roux des sourcils n'est point accompagné d'une bande noire et celle, qui chez le mâle s'étend en-dessous des yeux, n'existe non plus chez la femelle ; le roux clair de la gorge est entouré de taches noires, brunes et blanches ; la nuque et le haut de la tête portent aussi des taches d'un roux clair ; les bords cendrés sur les plumes du dos sont plus larges et coupés par un plus grand nombre de zigzags noirs ; toutes les autres parties supérieures ont des teintes plus pâles ; les bords des plumes sont d'un

roux clair, qui paroît terne; les plumes de la poitrine sont d'un rouge de brique clair et ont deux petites taches blanches vers leur extrémité; les plumes rousses des flancs sont bordées de blanc; les penes de la queue, d'un cendré bleuâtre, ont toutes vers leur extrémité de très petits zigzags bruns et blanchâtres; les deux du milieu sont presque jusqu'à leur base d'un brun cendré avec des zigzags noirs.

Les jeunes de l'année ressemblent beaucoup à la femelle, mais les raies transversales et les zigzags, disposés sur les plumes du dos et sur les penes de la queue, sont dans cet âge en bien plus grand nombre; le bec est alors d'un brun rougeâtre, très clair.

De toutes les descriptions peu exactes que les auteurs donnent de cette espèce, celles du colonicui de Buffon, et de la caille de la Louisiane de Brisson, sont les moins succinctes; les figures que Frisch et Buffon donnent du mâle, sont assez exactes, mais les autres indications, surtout celles de Fernandez, ont le défaut d'entrér

dans si peu de détails, qu'il est difficile d'y reconnoître notre oiseau; quelques auteurs, qui ont décrit l'espèce d'après des sujets séchés, indiquent mal la couleur des pieds et du bec; d'autres ont décrit des jeunes ou des femelles, et tous en des termes succincts.

Nous avons dit, que le Colenicui vit dans les parties froides et tempérées de l'Amérique Septentrionale; les deux espèces suivantes, dont les mâles se distinguent par quelques plumes de la tête assez longues et capables d'érection, habitent les contrées chaudes de cette partie du Globe.

COLIN ZONÉCOLIN.

Perdix cristata. L. th.

QUOIQUE dans le fait la dénomination de *cristata* n'appartient point exclusivement à cette espèce, puisque la suivante porte une huppe conformée de même et que le Colin toco a également sur la tête des plumes alongées et capables d'érection: je ne veux cependant point changer ce nom adopté dans les systèmes; il suffit qu'on soit prévenu, que le même caractère est aussi propre à des espèces différentes.

Le nom de Zonécolin, abrégé du nom Mexicain *Quanhtzonecolin*, probablement donné en imitation du cri d'amour ou d'appel de cet oiseau, est le même que celui indiqué par Buffon. Le mâle se distingue par quelques plumes droites, longues, et qu'il peut relever; les plumes de la tête, chez la femelle, ne sont point

allongées; les plus grandes couvertures des ailes aboutissent à l'extrémité des rémiges. La longueur totale est de sept pouces et demi; quelques individus portent des dimensions moins grandes; le bec est long de cinq lignes et haut de trois lignes; le tarse porte un pouce une ou deux lignes; quatre ou cinq plumes étroites, dont les deux plus longues mesurent un pouce, sont fixées sur le front en avant des yeux et se relèvent en huppe; ces plumes, le front, les sourcils et la gorge sont d'un blanc légèrement teint de jaunâtre, et cette couleur se nuance en roussâtre clair sur le bas de la gorge, dont toutes les plumes sont lisérées de noir: des plumes noirâtres, bordées de blanc et de roux clair, couvrent la tête et l'occiput; celles de la nuque et des côtés du cou sont blanches, et portent à leur bout une tache noire, en forme de fer de lance; les plumes du dos sont cendrées, et marquées de grandes taches noires et de zigzags très fins, bruns et blanchâtres; toutes celles des couvertures des

ailes sont colorées des mêmes teintes, elles portent une grande tache noire vers le bout, et sont entourées par une large bande d'un blanc jaunâtre; la poitrine est rayée transversalement de noir et de blanc; cette dernière couleur termine toutes les plumes de cette partie, tandis qu'un beau roux termine toutes celles du milieu du ventre; les plumes des flancs sont tachées de noir tout le long des baguettes, elles ont de larges bords d'un blanc pur; les rémiges sont cendrées; toutes les pennes de la queue d'un brun cendré, portent des bandes en zigzags d'un blanc jaunâtre; le bec est brun, mais la mandibule inférieure est jaunâtre à sa base; les pieds des individus adultes m'ont paru jaunâtres.

La femelle, qui n'a point ces plumes étroites et longues sur le front, a cette partie, les sourcils et la gorge d'un blanc varié de petites taches noires et roussâtres; elle porte, comme le mâle, des grandes taches lancéolées, sur la nuque et sur les côtés du cou; toutes les parties supérieures d'un cendré brun sont

avec des taches noires coupés de zigzags
roux; les couvertures des ailes sont co-
lorées de même, mais plus claires et dé-
pourvues de ces larges bordures blanchâtres,
qui se trouvent uniquement chez les mâles;
enfin, toutes les plumes des parties infé-
rieures rayées d'étroites bandes noires et
de larges bandes blanches sont terminées
par deux grandes taches ovoïdes de cette
couleur; les pennes de la queue sont
comme chez le mâle, mais d'une teinte
plus foncée; et les deux mandibules du
bec sont jaunâtres à leur base.

Les jeunes de l'année ressemblent sans
doute beaucoup à la femelle, mais je ne
les ai jamais vus. Le mâle, qui n'est point
encore parvenu à l'état d'adulte, a les
plumes de la huppe, les sourcils et les
tempes teints davantage de roux clair; sou-
vent celles de la huppe bordées de brun;
le roux du milieu du ventre est aussi plus
clair, et les tarses ont une teinte plombée.

Il est bon de remarquer que, dans les
méthodes, on a confondu cette espèce avec
la suivante qui lui ressemble sous cer-

tains rapports, et par ce caractère assez particulier de la huppe frontale propre aux mâles; les indications de Barrere et de l'abbé Rozier appartiennent à l'espèce suivante; je présume aussi que Brisson les a confondus dans sa description de la caille huppée du Mexique; mais la figure qu'il en donne, de même que celle des planches enluminées de Buffon ont rapport à cette espèce.

Le Zonécolin habite au Mexique et probablement aussi dans quelques parties de l'Amérique méridionale. Il est de mon cabinet.

COLIN SONNINI.

Perdix Sonnini. *Milii.*

JE conserve à ce Colin, qui n'a été désigné dans aucune méthode, et seulement d'une manière peu satisfaisante par les voyageurs, le nom du naturaliste, qui le premier nous a donné sur l'histoire de cet oiseau des renseignemens plus positifs. M. Virey le décrit dans la nouvelle édition des œuvres de Buffon (a); avant lui l'abbé Rozier l'avait indiqué dans le Journal de physique de l'année 1772, Tom. 2, part. 1^{re}, page 217, et figuré planche 2; Barrère et Laborde en font aussi mention; mais ces indications ont été confondues avec les descriptions, également très succinctes, de l'espèce précédente.

Ce colin qui habite des climats, où la température ne se refroidit jamais à tel point, que les substances végétales languis-

(a) Buffon, *édit. de Sonn.* v. 7. p. 133.

sent dans une inanition temporaire, n'est point contraint, par un manque de nourriture ou par un froid trop âpre d'abandonner les lieux qui l'ont vu naître; il n'émigre point comme le Coléniqui; mais l'espèce est sédentaire dans les contrées de l'Amérique méridionale. Ces colins ainsi que tous leurs congénères vont par compagnies de sept ou huit, jusqu'à quinze ou seize; lorsque la troupe prend son vol, les vieux se lèvent les premiers. Ils habitent de préférence les petites bornes sur la lisière des bois, et ils ne sont pas si sauvages qu'on n'en rencontre plusieurs compagnies dans le voisinage des habitations. Les jeunes ne se lèvent pas facilement, et se cachent fort bien dans les grandes herbes, entrelacées dans les buissons et les petits palmiers épineux, où ils se retranchent. Quand ils partent, ils ne poussent point de cri, et filent droit tout de suite; leur vol n'est pas élevé, de plus de cinq ou six pieds; les jeunes éparpillés se rappellent entre eux par un petit sifflement assez semblable à celui de nos Perdreaux.

Ce Colin pond en différens tems et fait deux couvées. Sonnini rapporte qu'il a vu nourrir en cage de ces oiseaux, avec de petites graines, mais ils conservoient toujours un caractère sauvage et farouche, et ils s'agitoient extraordinairement lorsqu'on s'approchoit d'eux.

J'ignore pour quelles raisons cette espèce de colin se trouve placée dans les œuvres de Buffon, sous le nom de caille de Cayenne; il semble probable que sa petite taille aura donné lieu à cette erreur; car sa conformation extérieure convient sous tous les rapports avec les autres Colins, ou Perdrix d'Amérique. Il est à remarquer que dans la plupart des livres d'histoire naturelle les petites espèces du genre Perdrix et celles qui appartiennent au genre Caille sont presque toujours indistinctement confondues; cependant rien n'est plus facile que de bien distinguer les espèces de l'un et de l'autre genre; les caractères essentiels indiqués dans cet ouvrage, serviront, je m'en flatte, à les mieux classer: indépendamment de ce que j'en ai dit, et lors

même que tous les autres caractères qui distinguent les Perdrix des Cailles se trouveraient réunis dans une espèce, pour faire douter de la place qu'elle doit occuper; l'inspection des ailes relevera toute incertitude. Dans les oiseaux du genre Perdrix, l'aile est étagée, parceque les trois rémiges extérieures vont en décroissant; mais dans tous ceux qui composent le genre Caille, la première rémige est toujours la plus longue.

Ce colin se distingue au premier coup d'œil de l'espèce précédente, par les couleurs plus foncées de son plumage; le roux marron, le cendré rougeâtre et le noir en forme les teintes principales; tandis que dans le Zonécolin, c'est le blanc jaunâtre, le cendré-brun, le noir et le roux qui dominant: chez ce dernier la femelle diffère beaucoup du mâle par les distributions des couleurs du plumage; tandis que chez le Colin Sonnini le plumage de la femelle ne diffère de celui du mâle que par les teintes moins vives: dans le Zonécolin les quatre ou cinq longues plu-

mes droites qui forment la huppe sont implantées en avant des yeux, vers le front; dans le Colin Sonnini, de semblables plumes forment une huppe, mais qui se relève au milieu du crâne et dont les plumes sont implantées entre les yeux.

La longueur totale est de sept pouces et jusqu'à trois ou quatre lignes; le bec est comme dans le Zonécolin et le tarse a aussi la même longueur. Quatre ou cinq plumes étroites dont les deux plus longues mesurent un pouce sont implantées sur le haut de la tête entre les yeux; elles sont jaunâtres avec un peu de brun au milieu; le front est jaunâtre et c'est aussi la couleur qui entoure la base des deux mandibules; toute la gorge et une large bande derrière les yeux, sont d'un roux foncé, sans que les plumes soient bordées d'une couleur différente; les plumes de la nuque et des côtés du cou portent des taches blanches, noires, et de couleur marron; le haut du dos est d'un cendré roux avec de nombreux zigzags noirs; toutes les autres parties supérieures portent

sur un fond cendré roux de grandes taches noires et des zigzags bruns, et les couvertures des ailes ne sont point bordées de couleurs claires; la poitrine d'un cendré rougeâtre clair, qui est à points noirs, porte encore quelques taches blanches disséminés; toutes les plumes des parties inférieures ainsi que les couvertures inférieures de la queue, ont trois grandes taches ovoïdes d'un blanc pur, disposées de chaque côté de la plume le long de ses bords; ces taches sont entourées de noir et le milieu de la plume est d'un beau roux marron; les rémiges et les plumes secondaires sont brunes; les plumes de la queue sont d'un brun très foncé, avec une multitude de petits zigzags noirs; le bec est noir et les pieds sont jaunâtres.

La femelle, toujours un peu moins grande, n'a point de ces plumes allongées sur la tête; les couleurs de son plumage sont plus pâles, mais les distributions en sont les mêmes.

Ces oiseaux font partie de mon cabinet; de semblables sujets sont déposés dans le Muséum de Paris.

Je termine cet article des Colins par la remarque, que plusieurs autres oiseaux portent ce même nom dans les écrits de Fernandez (b). Nonobstant les indications succinctes de cet auteur et l'impossibilité de reconnoître les espèces différentes qu'il se contente de signaler par les noms les plus barbares; nous voyons cependant les méthodistes s'aviser de les produire, comme autant d'espèces distinctes d'oiseaux: les méthodistes et les compilateurs sont si avides de grossir le catalogue de leurs espèces et par là le volume de leur livre, qu'ils ne calculent point tout le tort que par cette manie ils font à l'étude de l'ornithologie, et quel grand nombre de débutans ils découragent à faire des recherches et à s'instruire dans cette science agréable, par les entraves multipliées dont ils l'encombrent. M. Buffon qui connoissoit aussi les nomenclateurs de cette trompe dit: *qu'un méthodiste ne veut pas qu'une seule*

(b) Voyez Fernandez, *Hist. avium novae Hisp.* cap. 24, 25, 39, 85 et 134.

espèce, quelque anormale qu'elle soit, échappe à sa méthode. C'est ainsi qu'en ornithologie, (car dans les autres parties du Règne Animal on s'est mieux avisé) les livres systématiques se succèdent; chacun en fait à sa manière; on accumule les noms et ni les genres ni les espèces sont à leur place; enfin quelques systèmes composés d'un assemblage confus de compilations, donnent assez à connaître que l'auteur n'a jamais étudié le livre de la nature.

Parmi ces colins de Fernandez indiqués plutôt que décrits on doit rayer les suivantes de la liste des espèces de Perdrix d'Amérique. Le *Cacacolin*, du chapitre 134, les deux espèces d'*Acolins* ou cailles d'eau, aux chapitres 10 et 131; le grand colin de Buffon (c) et que Fernandez indique au chapitre 39, sans lui donner de nom; l'*Ococolin* chapitre 35, indiqué par Buffon (d).

(c) *Perdix novae Hispaniae*. *Lath. Ind. Orn. v. 2*, p. 653, sp. 33.

(d) *Perdix naevia*. *Lath. Ind. Orn. v. 2*, p. 649, sp. 19.

sous le nom d'ococolin ou Perdrix de montagne du Mexique, le même oiseau dont Brisson fait une espèce de Rollier (e) et ensuite une espèce de Caille ou de Perdrix (f); Fernandez parle encore d'un autre *Ococolin* au chapitre 211, mais celui-ci est du genre Pie. La prétendue Caille des îles Malouines (g), figurée par Buffon est encore un colin, mais que je n'ai jamais vu en nature.

(e) *Galgulus mexicanus cristatus*. *Briss. Orn.* v. 2, p. 84.

(f) *Perdix montana mexicana*. *Briss. Orn.* v. 1, p. 226, sp. 3.

(g) *Perdix falklandica* *Lath. Ind.* v. 2, p. 653, sp. 32.

DISCOURS

SUR LE

GENRE CAILLE.

M. DE BUFFON dit, que Théophraste trouvaient une si grande ressemblance entre les Perdrix et les Cailles qu'il donnoit à ces dernières le nom de *Perdrix naines*. C'est par suite de cette méprise et d'autres semblables, que les méthodistes (a) rangent les Cailles et les Perdrix dans le même genre; d'autres à l'exemple de Linné, ne craignent point de les mettre avec les Tétrras dans le vaste cadre que le Professeur Suédois avoit choisi, pour son genre *Tétrras* (b). Il ne sera pas nécessaire d'indiquer ici les nombreuses disparités qui se trouvent entre les oiseaux compris dans la Famille

(a) Latham, Lapepède, Cuvier et Illiger.

(b) Voyez dans ce volume le discours sur le genre Tétrras p. 98. et suivantes.

des vrais Tétràs, comparés avec ceux qui ressemblent à nôtre Caille d'Europe; Cette matière, pour autant qu'elle a rapport aux moeurs et aux habitudes, a été traitée dans le discours sur le genre Tétràs; le lecteur est également renvoyé à l'article cité, comparé avec celui-ci, pour juger des différences qui constituent les caractères essentiels des genres: je pourrais en dire autant pour les disparités qui existent entre les Perdrix et les Cailles; mais comme les espèces de ces deux genres semblent avoir beaucoup d'analogie, soit dans leur port, dans la forme du bec et des pieds, et que cette apparence d'identité générique jugée au premier coup d'œil, est de nature à éconduire et à embarrasser le méthodiste sur la place qu'il doit assigner aux espèces; j'indiquerai préalablement le moyen le plus sur, pour distinguer une Caille d'une Perdrix; ce caractère marquant est pris de la forme des ailes. Tous les oiseaux qui composent le genre *Perdix*, ont les trois rémiges extérieures

les plus courtes, également étagées entre elles et la quatrième et cinquième les plus longues; tandis que chez toutes les espèces qui forment le genre *Coturnix*, c'est la première ou la rémige extérieure qui est la plus longue. J'ai trouvé ce caractère invariable dans toutes les espèces; toujours conforme aux autres différences moins faciles à saisir; enfin, en rapport avec la manière de vivre et avec les mœurs des différentes espèces de ces deux genres.

M. Buffon étoit aussi d'opinion que les Cailles et les Perdrix diffèrent beaucoup. Il est vrai dit cet auteur „ que les Perdrix et les Cailles ont beaucoup de rapports entre-elles; les unes et les autres sont des oiseaux pulvérateurs, à ailes et queue courtes et courant fort vite, à bec de Gallinaces, à plumage gris moucheté de brun et quelquefois tout blanc, du reste se nourrissant, s'accouplant construisant leur nid, couvant leurs oeufs, menant leurs petits à peu près de la même manière, et toutes deux ayant le

„ tempérament fort lascif, et les mâles une
 „ grande disposition à se battre: mais quel-
 „ que nombreux que soient ces rapports,
 „ ils se trouvent balancés par un nombre
 „ presque égal de dissemblances, qui font
 „ de l'espèce des Cailles une espèce tout
 „ à fait séparée de celle des Perdrix (c).

L'inclination de voyager et de changer
 de climat à des époques fixes de l'année,
 n'est point la seule différence qui se trouve
 dans les mœurs des Cailles comparées avec
 celles des Perdrix; mais on se tromperait
 en supposant que les émigrations de ces
 oiseaux sont déterminées par le refroidis-
 sement de l'atmosphère, puisque le Roitelet

(a) Buffon, qui parle des Cailles et des Perdrix
 seulement d'après les espèces de Perdrix propres
 à l'Europe (comparées avec la seule espèce de
 Caille qui vit dans les mêmes contrées), a em-
 ployé le mot *espèce* pour signaler les différences;
 mais il auroit dû se servir du mot *Genre*. Car
 il est évident, qu'on ne pourrait opter sur les
 différenc. spécifiques de la Caille vulgaire et des
 trois espèces de Perdrix d'Europe.

et d'autres oiseaux plus petits que la Caille, soutiennent, sans en paroître souffrir, la rigueur de nos hivers; ajoutez à ceci, que les Cailles sont des oiseaux chauds, puisque les Chinois se servent de deux espèces qui vivent dans cet Empire, pour s'échauffer les mains au lieu de manchons: ces migrations, que souvent les Perdrix exécutent aussi, sont déterminées par la localité et par le manque de substances alimentaires; car nous savons que même la Caille d'Europe, cet oiseau dont le déplacement périodique semble un besoin indispensable, est sédentaire dans quelques pays du globe où elle n'émigre jamais; sans doute une nourriture abondante détermine l'espèce à ne point quitter ces contrées: je m'occuperai de cette différence dans les habitudes de la Caille d'Europe dans l'article réservé à cette espèce.

Les Cailles sont des oiseaux peu sociables, et ils diffèrent encore en cela des Perdrix; le mâle après avoir fécondé sa femelle, s'en éloigne pour toujours; il ne prend aucun intérêt à sa progéniture qu'il

SUR LE GENRE CAILLE. 465

ne connoît point, tandis que le mâle des Perdrix est le défenseur de sa couvée et le conducteur de sa petite famille; les cailletaux restent unis pendant le court espace de tems où les soins maternels leur sont indispensables; mais plus robustes que les Perdreaux, et moins sociables que ces derniers, ils peuvent se passer beaucoup plutôt de la protection et des soins de la mère; lorsque les Cailletaux sont parvenus à ce terme, la compagnie se sépare avec une entière indifférence, et il est rare alors, de trouver dans un même endroit deux Cailles réunies: à des époques, déterminées par la localité et par la température du climat, les Cailles se réunissent spontanément en troupes nombreuses qui partent pour opérer leur voyage, et revenir de la même manière dans les mêmes climats, où, à leur retour, une vigueur nouvelle a ranimé la fécondité de la terre et où la douce influence du printems vient de développer le germe de la vie qui donne l'existence aux insectes. Lorsque le voyage est terminé et que les bandes se trouvent dans

les lieux où règne l'abondance de nourriture, elles se séparent avec une entière indifférence et chaque individu continue à vivre isolément sur cette terre étrangère. Quelques espèces effectuent ces voyages sans quitter le continent; d'autres, se risquant de traverser des bras de mer, éprouvent souvent les dangers inséparables de ces voyages, plusieurs trouvent la mort dans les flots; il n'y a que celles qui sont secondées par un vent favorable, qui arrivent heureusement, et si ce vent favorable souffle rarement au tems du passage, il en arrive beaucoup moins dans les contrées où elles ont coutume de se rendre.

Ils vivent le plus habituellement dans les champs couverts de moissons ou dans les herbes, très rarement dans les bois; pour autant que les différentes espèces nous sont connus, nous pouvons assurer que ces Gallinacés ne se perchent jamais. Le vol des Cailles, quoique assez rapide, est court et peu soutenu; ils ne s'élèvent dans les airs que durant le tems du voyage; à toute autre époque leur vol

est court, peu élevé de terre et droit. Les espèces qui composent ce genre paroissent rechercher de préférence les climats chauds; la plupart sont répandues en Asie, dans les îles de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique; en Europe nous ne connoissons qu'une seule espèce, qui est également propre à l'Afrique et à l'Asie; deux climats très différens pour la température, à celle des contrées froides et tempérées de l'Europe; mais sous les influences desquels la Caille n'a éprouvé aucune espèce d'altération dans les couleurs du plumage; un fait qui, appuyé de tant d'autres de la même nature, dont il a été souvent question dans cet ouvrage, est une nouvelle preuve incontestable, que la température de l'atmosphère, et les influences combinées de l'air et du jour, n'opèrent point avec autant d'efficacité sur les couleurs du plumage des oiseaux et du pelage des quadrupèdes, que Buffon et plusieurs autres naturalistes le prétendent.

Les Cailles ont pour caractères essentiels; un bec court, plus large que haut; la mandibule supérieure seulement courbée vers

vers la pointe et très peu voûtée. Les narines basales, latérales, à moitié fermées par une membrane voûtée ; la tête couverte de plumes, et dans toutes les espèces connues de nos jours point de nudité derrière ni à l'entour des yeux (a). Les pieds à tarsi lisses, sans éperons ou la moindre apparence de tubercule calleux ; la queue composée le plus souvent de quatorze plumes, étagées et arrondies ; cette queue est courte, dans quelques espèces rassemblée en faisceau, et

(a). Je signale ce caractère dans le genre Caille, pour servir plus particulièrement à distinguer notre Caille d'Europe d'avec nos espèces de Perdrix, qui toutes ont une nudité derrière les yeux ou un cercle dénué de plumes à l'entour de l'orbite ; mais ce caractère est nul pour l'ensemble de toutes les espèces du genre, puisque nous connoissons des Perdrix, propres aux deux continents, qui ont tout le tour des yeux dénué de plumes, et d'autres espèces qui n'ont aucune apparence de nudité à l'entour des yeux.

SUR LE GENRE CAILLE. 469

penchée vers la terre, presque totalement cachée par les couvertures supérieures et inférieures; les ailes médiocres, la première rémige la plus longue, ou de la même longueur que la deuxième.

Nous suivrons l'ordre de description tel qu'il a été observé pour tous les autres genres, en plaçant la plus grande espèce à la tête du genre.

CAILLE À VENTRE PERLÉ.

Coturnix perlata. Mibi.

Cette belle et grande Caille d'Afrique, se distingue de tous ses congénères, par la force du bec et la longueur de la mandibule supérieure; caractère que nous avons également fait observer chez toutes les espèces de Perdrix proprement dites et chez tous les Francolins qui habitent cette partie du globe; apparamment que la mandibule supérieure alongée et formée en pioche, sert à cet oiseau aux mêmes fins, et que, destiné comme les Perdrix Africaines à se nourrir de plantes bulbeuses cachées par un sol dur et graveleux, il fait usage de ce bec pour labourer la terre: sa queue est un peu plus longue proportionnellement à celle de la Caille d'Europe, mais elle est, comme dans cette espèce, cachée par les couvertures supérieures; du reste, quoique

modélée sur les mêmes formes, elle est d'un tiers plus grande dans toutes ses dimensions.

Sonnerat a fait connoître cet oiseau, mais ici, comme dans toutes ses descriptions d'animaux qu'il a été à même d'observer dans leur pays natal, nous regrettons que l'auteur s'est contenté de décrire l'extérieur de leur vêtement, sans entrer dans les moindres détails sur les mœurs et sur les habitudes, partie de l'histoire des êtres la plus intéressante à étudier.

La Caille de cet article porte en longueur totale neuf pouces; le bec mesure dix lignes et le doigt du milieu avec l'ongle un pouce quatre lignes. Le haut de la tête, la partie postérieure du cou, le dos et le croupion sont d'un brun roux, sur le centre de chacune de ces plumes est une large bande d'un blanc jaunâtre qui suit la direction de la plume; sur les plumes de la nuque sont quelques taches noires et sur celles du dos des bandes transversales noires et rousses; l'espace entre l'œil, la gorge et

le devant du cou sont d'un noir profond; au-dessus des yeux passe une étroite bande blanche, qui se dirige sur la nuque; depuis la base du bec une seconde bande blanche, mais plus large, passe au-dessous des yeux et vient border latéralement le noir du devant du cou; sur la poitrine est un plastron de forme ronde et de couleur marron foncé; les côtés du cou (compris entre l'espace des deux bandes blanches), et les parties latérales de la poitrine sont d'un beau cendré-bleuâtre; le milieu du ventre d'un noir profond porte de grandes taches rondes d'un blanc pur; sur le marron foncé des plumes des flancs on voit une large bande blanche qui en occupe le centre, et ce blanc est bordé de chaque côté d'une étroite ligne noire; les couvertures des ailes sont rayées transversalement de noir et de blanc roussâtre; quelques-unes portent une étroite ligne blanche le long de la baguette et la plupart sont terminées d'un peu de blanc; les rémiges sont d'un brun cendré avec un peu de

roux sur la barbe extérieure; les pennes de la queue sont noires, coupées de fines bandes transversales rousses; le bec est noir; l'iris d'un jaune terne et les pieds roussâtres.

Il est assez probable que cette description appartient au mâle de l'espèce; la femelle n'est point encore connue.

Cette belle Caille habite l'île de Madagascar; elle émigre sur toute l'étendue de la côte orientale de l'Afrique. Le mâle que je viens de décrire fait partie de mon cabinet, un individu semblable est déposé au Muséum de Paris.

CAILLE AUSTRALE.

Coturnix australis. Mihi.

DE la même taille et ayant le port de notre Caille d'Europe, celle-ci s'en distingue par un bec presque du double plus fort et par un plumage différent. Latham signale ce Gallinacé en des termes très succincts, et sous le nom de Caille de la Nouvelle Hollande, mais il ne nous apprend rien de la manière de vivre de cet oiseau.

La longueur totale de la Caille Australe est de sept pouces; quelques individus ont un demi pouce de moins; la longueur du bec est de huit lignes et la hauteur à sa base est de quatre lignes; le tarse porte un pouce et le doigt du milieu avec l'ongle a dix lignes. Le mâle a le front, l'espace entre les yeux et le bec ainsi que la gorge d'un blanc terni et sans taches; sur le haut de la tête et sur la nuque sont des

plumes noirâtres avec du blanc dans leur milieu; la nuque, le dos, le croupion, les couvertures de la queue et les moyennes couvertures des ailes sont rayés transversalement de larges bandes noires et d'étroites bandes en zigzags d'un roux foncé; toutes les baguettes de ces plumes sont d'un blanc jaunâtre, ce qui produit une fine raie longitudinale de cette couleur sur leur milieu; les petites couvertures vers le pli de l'aile, sont d'un cendré brun; le devant du cou, la poitrine et toutes les autres parties inférieures sont d'un cendré roussâtre; la plupart des plumes de ces parties ont aussi les baguettes blanchâtres, mais les raies transversales noires se dessinent autrement que sur le dos; au lieu de bandes et de zigzags, on remarque sur toutes les plumes des croissants noirs disposés deux ou trois à la file sur chaque barbe, et renversés de manière, qu'ils décrivent le contre-sens du bout de la plume; les rémiges sont brunes avec un peu de roussâtre sur les barbes extérieures; la queue entièrement

cachée par les couvertures supérieures, est brune avec de fines bandes en zigzags d'un roux foncé; les pieds et les doigts sont bruns; le bec est d'un bleu foncé ou noirâtre.

La femelle de cette espèce diffère du mâle par les couleurs généralement plus foibles et des teintes de cendré clair; des taches rousses irrégulières sont disposées sur les parties supérieures, et les baguettes de ces plumes sont blanches, comme dans le mâle; les parties inférieures n'ont point de ces petits croissants renversés et noirs sur chaque côté des barbes; la couleur qui y domine, est un roux cendré, coupé par de très petits zigzags bruns.

Cette espèce, très abondante à la nouvelle Hollande (a), paroît avoir les mé-

(a) Nous vîmes au port d'Entrecasteaux à la baie les tempêtes, dans le continent de la Nouvelle Hollande, près du Cap de Diémen, pour la première fois, le 10 mai, des Cailles qui volèrent à une grande distance. Il paroît aussi

mes mœurs que notre Caille vulgaire, mais nous ignorons si elle est sédentaire sur ce vaste continent, ou, si elle visite aussi les nombreuses îles de l'Océan Pacifique. Les naturalistes de l'expédition du Capitaine Baudin, ont déposé dans les galeries du Muséum de Paris plusieurs individus mâles et femelles de cette espèce; j'en conserve aussi de semblables dans ma collection.

qu'il y a des Perdrix. Les gens de l'expédition rapportèrent en avoir vu une fois. *Labi. Voy. à la recherche de la Peyr. v. 1, p. 177.*

CAILLE VULGAIRE.

Cotournix dactylisonans. *Meyer.*

Les mœurs et les habitudes de notre Caille d'Europe méritent sous tous les rapports de fixer l'attention du naturaliste, Tant d'erreurs et de préjugés se sont glissés dans l'histoire de cet oiseau, par les contes ridicules que l'ignorance se plaît à débiter, qu'il est difficile, de détruire ces idées populaires si fortement enracinées en passant de bouche en bouche; les anciens et les modernes se sont beaucoup occupés du passage des Cailles et des autres oiseaux voyageurs; que de contes absurdes débités par le vulgaire et chargés de circonstances merveilleuses, ont pendant bien longtems été adoptés par des gens sensés; combien n'en voit on point encore de nos jours, qui croient à l'engourdissement et à l'état de torpeur des Hirondelles et des Martinets,

qui suivant eux se retirent pendant l'hiver dans des arbres creux ou se précipitent dans les eaux stagnantes pour en sortir au printemps; que de contes débités et crus au sujet des Cigognes; que d'idées ridicules ne circulent point encore au sujet de la reproduction et de l'accouplement de certaines espèces de Mammifères et d'Oiseaux. Quelle absurdité de croire, que les Cailles se retirent aux approches des froids dans des trous en terre, pour y passer l'hiver dans une léthargie pareille à celle de quelques espèces de quadrupèdes; ceux-là, comme le remarque Buffon, ignoroient sans doute que la chaleur intérieure des animaux sujets à l'engourdissement, étant beaucoup moindre qu'elle ne l'est communément dans les quadrupèdes, et à plus forte raison dans les oiseaux, elle avoit besoin d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air, et que lorsque ce secours vient à leur manquer, ils tombent dans l'engourdissement, et meurent même bientôt, surtout s'ils sont exposés à un froid trop rigoureux. Or certainement

cela n'est point applicable aux Cailles, dans lesquelles on a même reconnu généralement plus de chaleur que dans les autres oiseaux, au point qu'en France la Caille a passé en proverbe (a); et qu'à la Chine on se sert habituellement de cette même espèce de Caille et d'une autre beaucoup plus petite pour s'échauffer les mains (b); particularité que j'aurai occasion de faire observer également dans l'histoire de la Caille fraise. Je ferai grace au lecteur des détails sur quantité d'autres absurdités, débitées sur la génération des Cailles. Nous allons nous occuper des voyages réguliers que ce petit oiseau opère dans nos climats à deux époques de l'année, époques qui sont déterminées suivant les différentes contrées et la température du climat, dont l'influence agit sur la maturité des graines et sur la génération des insectes qui servent de nourriture à ces oiseaux. Pour cette partie de l'histoire de la Caille d'Europe, je me

(a) On dit vulgairement, *chaud comme une Caille*.
Note de Buffon.

(b) Voyez *Osborn. Her. 190.*

servirai du style éloquent de Guenau de Montbeillard; et je ferai suivre ces détails par quelques observations plus récemment recueillies sur la migration de ces oiseaux. Celles-ci prouvent, que c'est en Égypte et le long des côtes d'Afrique que les Cailles, qui partent en automne des différentes contrées de l'Europe, vont fixer leur séjour pendant les hivers de nos climats: c'est encore en Égypte et le long des côtes septentrionales de l'Afrique, que la plupart des espèces de nos oiseaux de passage vont faire un séjour plus ou moins long, suivant que les insectes, ou les substances alimentaires du règne végétal sont précoces ou tardifs à paroître lorsque la nature reprend au printemps sa force vitale.

L'inclination de voyager et de changer de climat dans certaines saisons de l'année est l'une des affections les plus fortes de l'instinct des Cailles. La cause de ce desir ne peut être qu'une cause très générale, puisqu'elle agit non seulement sur toute l'espèce, mais sur les individus

mêmes séparés, pour ainsi dire, de leur espèce, et à qui une étroite captivité ne laisse aucune communication avec leurs semblables. On a vu de jeunes Cailles élevées dans des cages, presque depuis leur naissance, et qui ne pouvoient ni connoître ni regretter la liberté, érouver régulièrement deux fois par an, pendant quatre années, une inquiétude et des agitations singulières dans le tems ordinaire de la passe; savoir, au mois d'avril et au mois de septembre. Cette inquiétude duroit environ trente jours à chaque fois, et recommençoit tous les jours une heure avant le coucher du soleil. On voyoit alors ces Cailles prisonnières aller et venir d'un bout de la cage à l'autre, puis s'élaner contre le filet qui lui servoit de couvercle, et souvent avec une telle violence qu'elles retomboient tout étourdies; la nuit se passoit, presque entièrement dans ces agitations, et le jour suivant elles paroissent tristes, abattues, fatiguées et endormies. On a remarqué que les Cailles, qui vivent en liberté, dorment aussi une

grande partie de la journée; et si l'on ajoute à tous ces faits, qu'il est très rare de les voir arriver de jour, on sera, ce me semble, fondé à conclure que c'est pendant la nuit qu'elles voyagent (a), et que ce désir de voyager est inné chez elles; soit qu'elles craignent les températures excessives, puisqu'elles se rapprochent constamment des contrées septentrionales pendant l'été et des méridionales pendant l'hiver; ou, ce qui semble plus vraisemblable, qu'elles n'abandonnent successivement les différens pays que pour passer de ceux, où les récoltes sont déjà faites, dans ceux où elles sont encore à faire, et qu'elles ne changent ainsi de demeure, que pour trouver toujours une nourriture convenable pour elles et pour leur couvée. Je dis que

(a) Les Cailles prennent leur volée plutôt de nuit que de jour. *Belon, Natur. des Ois. p. 265.* *Et haec semper noctu*, dit Plinè, en parlant des volées de Cailles. C'est aussi dans le crépuscule du matin ou du soir et dans les nuits éclairées par la lune, que la plupart des oiseaux de passage entreprennent leurs voyages.

cette dernière cause est la plus vraisemblable; car d'un côté, il est prouvé par l'observation que les Caïll's peuvent très-bien résister au froid, puisqu'il s'en trouve en Irlande selon M. Horrebrow (b), et qu'on les a conservés plusieurs années de suite, dans une chambre sans feu, et qui même étoit tournée au nord, sans que les hivers les plus rigoureux aient paru les incommoder, ni même apporter le moindre changement à leur manière de vivre: d'un autre côté, il semble qu'une des choses qui les fixent dans un pays, c'est l'abondance de l'herbe; puisque, selon la remarque des chasseurs, lorsque le printems est sec, et que par conséquent l'herbe est moins abondante, il y a aussi beaucoup moins de Caïll's le reste de l'année. D'ailleurs le besoin actuel de nourriture est une cause plus déterminante, plus analogue à l'instinct

(b) Voyez *Horrebrow. Hist. génér. des Voy.* v. 5, p. 203. Une assertion qui cependant mérite d'être confirmée, et contre laquelle il s'oppose des doutes.

borné de ces petits animaux, et suppose en eux moins de cette prévoyance que les philosophes accordent trop libéralement aux bêtes. Lorsqu'ils ne trouvent point de nourriture dans un pays, il est tout simple qu'ils en aillent chercher dans un autre; ce besoin essentiel les avertit, les presse, met en action toutes leurs facultés; ils quittent une terre qui ne produit plus rien pour eux; ils s'élèvent en l'air, vont à la découverte d'une contrée moins dénuée, s'arrêtent là où ils trouvent à vivre; et l'habitude se joignant à l'instinct qu'ont tous les animaux, et surtout les animaux ailés, d'éventer de loin leur nourriture, il n'est pas surprenant qu'il en résulte une affection, pour ainsi dire innée, et que les mêmes Cailles reviennent tous les ans dans les mêmes endroits; au lieu qu'il seroit dur de supposer avec Aristote (c), que c'est d'après une connoissance réfléchie des saisons qu'elles changent deux fois par an de climat, pour trouver toujours la tem

(c) *Aristote, lib. 8, cap. 12.*

pérature qui leur convient, comme faisoient autrefois les rois de Perse. Il est encore plus dur de supposer avec Catesby (d), Bélon (e) et quelques autres, que lorsqu'elles changent de climat, elles passent, sans s'arrêter dans les lieux qui pourroient leur convenir en degré de la ligne, pour aller chercher aux antipodes précisément le même degré de latitude, auquel elles étoient accoutumées de faire près de l'Équateur; ce qui supposeroit des connoissances, ou plutôt des erreurs scientifiques, auxquelles l'instinct brut est beaucoup moins sujet que la raison cultivée (f).

L'époque de l'arrivée des Cailles varie suivant les contrées. C'est une erreur de croire avec Bélon, Aristote et autres, que cette arrivée à lieu a des époques fixes; leur départ tient aussi à des causes locales, et est souvent déterminé par une gelée précoce, dont l'effet est d'altérer la qualité

(d) Catesby, *Transact. Philosoph.* n°. 486, art. 6, p. 161.

(e) Belou, *Nature des Ois.* p. 265.

(f) Voyez, *Buffon* article la Caille.

des herbes et de faire disparaître les insectes; et si les gelées du mois de mai ne les déterminent point à retourner vers le sud, c'est une nouvelle preuve que ce n'est point le froid qu'elles évitent, mais que, dans ces émigrations, elles cherchent de la nourriture, dont elles ne sont point privées par les gelées du mois de mai. C'est aussi le besoin de nourriture qui détermine les émigrations de plusieurs espèces d'oiseaux de passage de nos climats; tandis que les mêmes espèces, qui habitent sous une température plus favorable à l'abondance non interrompue des substances qui leur servent d'aliment, ne songent point à quitter ces lieux, et y sont sédentaires pendant toute l'année. Et c'est ici encore une nouvelle preuve qui vient confirmer l'opinion que j'ai émise à l'égard de la prétendue espèce de *Perdrix de passage* des auteurs (f), qui n'est rien moins qu'une espèce distincte, comme je l'ai dit à l'article de la *Perdrix grise d'Europe* (g).

(f) *Tet. ar. damascenus* Linn. Gmel. *Perdis damascena*. Lath.

(g) Voyez l'article cité p. 392, de ce volume.

Le passage des Cailles qui changent de contrée étant prouvé, nous allons le confirmer encore par un grand nombre d'observations.

Bélon se trouvant, en automne, sur un navire qui passoit de Rhodes à Alexandrie, vit des Cailles qui alloient du septentrion au midi; plusieurs de ces Cailles, ayant été prises par les gens de l'équipage, on trouva dans leur jabot des grains de froment bien entiers. Le printems précédent; le même observateur, passant de l'île de Zante dans la Morée, en avoit vu un grand nombre qui alloient du midi au septentrion; et il dit, qu'en Europe comme en Asie, les Cailles sont généralement oiseaux de passage.

Buffon dit que M. le commandeur Godeheu les a vu constamment passer à Malte, au mois de mai, par certains vents, et repasser au mois de septembre (h). Plusieurs chasseurs ont assuré à M. de Buffon, que, pendant les belles nuits du printems, ou les entend arriver, et que

(h) Mémoires de Mathém. et de Physiq. Tom. 3, p. 91. et 92.

l'on distingue très bien leur cri, quoiqu'elles soient à une très grande hauteur; ajoutez à cela, qu'on ne fait nulle part une chasse aussi abondante de ce gibier, que sur celles de nos côtes qui sont opposées à celles d'Afrique ou d'Asie, est dans les îles qui se trouvent entre-deux; selon Tournefort, presque toutes les îles de l'Archipel en sont couvertes jusques aux écueils, dans certaines saisons de l'année (i); et plus d'une de ces îles en a pris le nom d'*Ortygia* (k). Dès le siècle de Varron,

(i) Tournefort *Voy. au Lev. tom. 1, p. 169, 281, 313, ect.*

(k) Buffon dit, que ce nom d'*Ortygia*, formé du mot grec *Ortus*, qui signifie *Caille*, a été donné aux deux Délos, selon Phanodemus dans Athénée: on l'a encore appliqué à une autre petite île vis-à-vis Syracuse, et même à la ville d'Ephèse, selon Etienne de Byzance et Eustache.

Tournefort, *Voy. au Lev. v. 1, p. 334*, dit, qu'à Mycone on confit grand nombre de Cailles au vinaigre. Les rochers de l'Archipel méritent mieux le nom d'*Ortygia* que les deux Délos.

l'on avoit remarqué qu'au, tems de l'arrivée et du départ des Cailles, on en voyoit une multitude prodigieuse dans les îles de Pontia, Pandataria et autres qui avoisinent la partie méridionale de l'Italie, où elles faisoient apparemment une station pour se reposer. Vers le commencement de l'automne, on en prend si grande quantité dans l'île de Caprée, à l'entrée du golfe de Naples, que le produit de cette chasse faisoit autrefois le principal revenu de l'Évêque de l'île, appelé, par cette raison, *l'Évêque des Cailles*. On en prend aussi beaucoup dans les environs de Pessaro, sur le golfe Adriatique, vers la fin du printems qui est la saison de leur arrivée (1) : enfin, il en tombe une quantité si prodigieuse sur les côtes occidentales du royaume de Naples, aux environs de Nettuno, que sur une étendue de côte de quatre ou de cinq milles, on en prend quelquefois jusqu'à cent milliers dans un jour, et qu'on les donne pour quinze Jules le

(1) Alcysius Mundella, *apud Gesnerum*, p. 354.

cent (un peu moins de huit livres tournois) à des espèces de courtiers, qui les font passer à Rome, où elles sont beaucoup moins communes (m). Il en arrive aussi des nuées au printems, sur les côtes de Provence; elles sont si fatiguées, dit-on, de la traversée, que les premiers jours on les prend à la main. Leur passage se fait en troupes extrêmement nombreuses, à l'île de Capri, autrefois Caprée, célèbre par les sales voluptés de Tibère. Près de Naples, on prend annuellement de douze à soixante mille Cailles; en une année on en prit cent soixante mille (n).

(m) Voyez Gesner, de *Avibus*, p. 356, et Aldrov. *Ornit.* v. 2, p. 164. Cette chasse est si lucrative, que le terrain où elle se fait par les habitans de Nettuns, est d'une cherté exorbitante.

(n) Voyez *Guide du Vey. en Ital.* par Martyn, *traduct. Franc.* 1791, part. 2, p. 61.

Les Cailles, qui passent en Chypre en grande quantité, y ont un goût délicieux, suivant divers voyageurs. *Hist. de Cyp. de Jérusal. d'Armén. etc.* Leyden, 1747. in 4to, p. 69.

Il ne fut jamais mangé tant de Cailles à Ancône, mais bien maigres. Montaigne, *Voy. Ital.* v. 2, p. 115.

Voici ce que dit M. Sonnini (o), témoin oculaire du passage de ces oiseaux et de leur séjour en Égypte.

„ Le passage des Cailles, sur les côtes
 „ de l'Égypte, se fait en septembre; on
 „ peut en prendre alors une grande quantité
 „ le long de la mer, et sur-tout, sur
 „ la petite île qui est à l'embouchure
 „ de la branche du Nil qui va à Ro-
 „ sette, et qu'on nomme *Tamièh*. Quel-
 „ ques-unes restent dans ce pays, n'a-
 „ yant pu sans doute partir avec les
 „ autres. J'en ai tiré le 9 de novembre
 „ en chassant dans le Delta, et j'en
 „ ai entendu le 4 janvier aux environs
 „ de Dentchell.

„ Elles arrivent en troupes nombreuses
 „ sur le rivage: la petite île de *Tamièh*
 „ en est quelquefois couverte; mais le
 „ passage n'est pas uniforme tous les
 „ jours; il y en a, où l'on n'en voit
 „ point. Les Egyptiens les prennent vi-
 „ vantes au filet; car les Mahometans
 „ ne mangent d'aucune bête qu'ils n'ayent

(o) *Voy. de Sonnini dans la haute et basse Égypte*,
 v. 1, p. 37, 95, 337, et v. 3, p. 263.

„ saignée; on en donne jusqu'à quatre
„ pour un médin. Les capitaines de
„ navires, qui sont très-économés, nour-
„ rissent leurs équipages avec des Cailles
„ dans les du tems passage; car c'est ce qui
„ est à meilleur marché. Des matelots se
„ sont même plaints de ce qu'on ne les
„ nourrissoit que de Cailles. Quoique
„ excessivement grasses, elles ne sont pas
„ aussi bonnes à manger qu'en Europe.
„ Les habitans de Santorin en font des
„ provisions, qu'ils conservent dans des
„ jarres, en les confisant dans du vinaï-
„ gre. A Cérigo (ancienne Cythère) les
„ habitans les salent.

„ Souvent des troupes de Cailles tom-
„ bent en foule sur les batimens qui
„ naviguent dans le Levant; elles se lais-
„ sent prendre à la main. (p). Le passage

(p) C'est ici le lieu de citer la description chargée de merveilleux, que nous lisons dans Plinc.

Les Cailles dit-il, volent par troupes, comme les Grues, non sans danger pour les navigateurs lorsqu'ils approchent des rivages; car souvent la volée entière s'abbat sur les voiles, toujours

„ des Cailles à Malte est considérable ;
 „ elles n'y abordent qu'avec un vent fa-
 „ vorable ; souvent un rumb de vent
 „ contraire les force de s'abattre dans
 „ la mer , et il en périt beaucoup de
 „ toute manière. Ce voyage leur est fa-
 „ tal et il faut une nécessité bien pres-
 „ sante pour les forcer à l'entreprendre.”

A ce que Sonnini nous apprend dans les articles précités, on peut encore ajouter les observations suivantes.

pendant la nuit et submerge le vaisseau. Elles ont dans leurs voyages des stations réglées. Elles ne volent point par le vent du midi parcequ'il est humide et lourd. Cependant elles ont besoin que le vent les secourre, à cause de leur pesanteur et de leur foiblesse. Aussi expriment-elles la peine et l'effort par le cri qu'elles font entendre en volant. Elles voyagent donc surtout par un vent du nord, ayant à leur tête *l'Ortygonètre*, le roi des Cailles. L'épervier enlève la première qui arrive à terre. Quand elles repartent, elles sollicitent d'autres oiseaux pour les accompagner. Le Glottis, le Hibou, le Chychrane, cédant à leurs instances, partent avec elles, *Pline. Hist. nat. des anim. trad. franc. v. 2, Liv. 10. p. 262.*

M. le commandeur de Godcheu remarque dans les mémoires, présentés à l'Académie Royale des Sciences vol. 3, page 92, qu'au printemps les Cailles n'abordent à Malte qu'avec le nord-ouest, qui leur est contraire, pour gagner la Provence, et qu'à leur retour, c'est le sud-est qui les amène dans cette île, parce qu'avec ce vent elles ne peuvent aborder en Barbarie.

Nous voyons, dit Buffon, que l'auteur de la Nature s'est servi de ce moyen, comme le plus conforme aux loix générales qu'il avoit établies, pour envoyer de nombreuses volées de Cailles aux Israélites dans le désert (q); et ce vent, qui étoit le sud-est, passoit en effet en Égypte, en Éthiopie, sur les côtes de la mer Rouge,

(q) Il excita dans les cieux le vent d'orient, et il amena par sa force le vent du midi. Et il fit pleuvoir sur eux de la chair comme la poussière, et des oiseaux volans, en une quantité pareille au sable de la mer, *ds* comme le sable de la mer. *Psaume, LXXVIII, 26, 27.*

et en un mot, dans les pays où les Cailles sont en abondance(r).

Les navigateurs dans la Méditerranée assurent, que quand les Cailles sont surprises dans leur passage par le vent contraire, elles s'abattent ainsi que beaucoup d'espèces d'oiseaux voyageurs, sur les vergues et sur les cordages des vaisseaux qui se trouvent à leur portée; ne pouvant atteindre ce but elles tombent dans la mer, et qu'alors on les voit flotter et se débattre sur les vagues, une aile en l'air, comme pour prendre le vent; d'où quelques naturalistes ont pris occasion de dire, qu'en partant elles se munissoient d'un petit morceau de bois, qui put leur servir d'une espèce de point d'appui ou de radeau, sur lequel elles se délassoient de tems en tems, en voguant sur les

(r) *Sinus Arabicus coturnicibus plurimum abundat. Flav. Joseph. lib. 3, cap. 1.*

Ces oiseaux sont nombreux aux environs de la mer Rouge, et dans les lieux que les Israélites traversèrent en émigrant d'Egypte en Palestine: *Nasselqu. voyag. en Palest. p. 279.*

flots, de la fatigue de voguer dans l'air (s) : on leur a fait aussi porter de petites pierres dans le bec, selon Pline (t), et Opien. Il en est de ceci, comme de quelques autres circonstances chargées de merveilleux et indiquées par Pline; le Râle de genêt de Buffon (u), (probablement *Tortigometra* de Pline) et d'autres oiseaux, accompagnent quelquefois les volées de Cailles, et une telle circonstance a suffi, pour leur supposer un guide ou chef.

Quoique les Cailles changent de climat,

(s) Voyez Aldrov. *Orn.* v. 2, p. 156.

(t) Si les Cailles se sentent arrêtées par un soufle contraire elles enlèvent de petits cailloux, et se remplissent le gésier de sable pour s'affermir contre le vent. Elles sont très avides de la graine d'ellébore; ce qui les a fait bannir des tables. Une autre raison de cette répugnance pour leur chair, c'est qu'elles sont sujettes à l'épilepsie. Voyez Pline *traduct.* *Franc.* Liv. 10. p. 265.

(u) *Gallina'a crex*, *Lath. Ind.* v. 2, p. 765. Cette espèce appartient plutôt dans le genre *Poule-d'eau*, et point dans celui du *Râle*.

il en reste toujours quelques-unes, soit qu'elles n'aient point la force de suivre les autres, ou que, provenant d'une couvée tardive, elles soient trop foibles et trop jeunes pour suivre les autres au tems du passage; il en reste aussi en Espagne dans le royaume de Naples dans les îles de la Méditerranée, où elles s'arrêtent à leur passage, dans l'Archipel, en Turquie, enfin partout dans les pays méridionaux, où l'hiver n'est presque jamais assez rude pour faire périr ou disparaître entièrement les insectes ou les graines qui leur servent de nourriture.

Telles sont les habitudes de la Caille vulgaire répandue dans nos climats; en Asie, où cette même espèce abonde, elle émigre dans les pays méridionaux mais parroit ne point passer les mers, puis-qu'on ne la trouve pas dans les îles de l'Archipel Indien. En Afrique; et particulièrement vers le Cap de Bonne Espérance (v), on en voit un grand nombre, qui

(v) On rencontre aussi des Perdrix de diverses espèces plus ou moins grosses, plus ou moins dé-

viennent des des contrées situées plus proches de l'équateur ; mais ce qui mérite attention , c'est que les Cailles qui habitent l'île Roben , située en face de la baie , y sont sédentaires pendant toute l'année (w). M. Le Vaillant , qui rapporte ce fait , en tire pour conclusion ; que la Caille d'Europe ne passe point les mers ; car,

licieuses que dans nos contrées ; mais la Caille et la Bécassine ne diffèrent point de celles d'Europe. On ne les voit là qu'à leur passage. *Le Vaillant* , 1 *Voy. en Afriq.* v. 1, p. 10.

(w) Les Cailles de l'île Roben et celles du Cap n'offrent absolument qu'une seule et même espèce , sans aucune différence qui puisse rendre mon assertion même douteuse : cependant la Caille du Cap est un oiseau de passage ; ce fait est reconnu de tout le monde ; et , quoiqu'il n'y ait que deux lieues de l'île Roben à la terre ferme , il est également constant , que jamais il n'y a d'émigration de ces oiseaux ; ils y sont toujours aussi abondans en toutes saisons. J'ajouterai encore , que les Cailles d'Europe sont absolument de la même espèce que celle-ci. *Le Vaillant* , 1 *Voy. en Afriq.* v. 1, p. 46.

dit ce naturaliste : „ Si les Cailles de l'île
„ de Roben n'osent franchir le petit
„ espace qui les sépare de la côte, bien
„ moins encore oseront-elles risquer un
„ trajet incomparablement plus considérable.”
Mais nous venons de voir plus haut,
que ce voyage des Cailles, qui abandon-
nent en automne nos climats, et qui vont
en Afrique, s'effectue en passant d'une île
à l'autre, et en franchissant, par des vents
favorables, des bras de mers assez consi-
dérables. J'attribue plutôt le séjour non
interrompu des Cailles dans l'île Roben à des
causes locales, que nous voyons influer
également sur celles qui vivent en Europe,
dans les contrées où un manque d'insectes
ou de graines ne les oblige point à
quitter des lieux qui leur fournissent une
nourriture abondante, et dont la tempéra-
ture est moins variable. En résumé, cette
différence dans les habitudes de la Caille
et de tant d'autres espèces d'oiseaux voya-
geurs, dont je ne puis parler ici, nous
indique d'une manière assez claire, que
les disconvenances dans la manière de vivre

des animaux ne doivent point servir de motifs pour déterminer le naturaliste à séparer ou à réunir des espèces, que la Nature a placées dans des positions contraires.

La Caille vulgaire vole avec célérité, mais elle se lève difficilement, et seulement lorsqu'on la poursuit; elle file droit, à une petite élévation de terre et ses remises sont fréquentes; en tous tems elle court plus qu'elle ne vole. Vers le tems de l'accouplement les mâles ont un chant ou un cri d'appel, qui peut se peindre par les mots *warra, warra* suivis de *Pickwerwick* (x); ce dernier, qu'ils repètent plusieurs fois de suite, est un son qu'ils articulent ayant le cou tendu, les yeux fermés, et avec un mouvement de tête d'arrière en avant. Au commencement du printems les jeunes de l'année précédente articulent d'abord indistinctement la seconde syllabe, mais plus tard, ils l'articulent distinctement et à

(x) C'est d'après ces cris que M. Meyer a imposé à cette espèce de Caille le nom de *Coturnix dactylisonans*.

plusieurs reprises; ordinairement de trois jusqu'à cinq fois; souvent de quatre à six fois; plus rarement de six à huit fois, et c'est un cas extraordinaire que quelques individus repètent ce cri jusqu'à dix et douze fois de suite: plus il est clair et sonore, plus on fait cas de ces individus que les oiseleurs vendent fort chers. La femelle articule des sons différens pour rappeler sa couvée (y).

Le passage des Catles, comme je l'ai dit plus haut, a toujours lieu dans les nuits claires ou au crépuscule. Elles vivent dans les différens climats de l'Europe, suivant la température qui y règne, le plus habituellement nous les voyons dans nos champs au commencement du mois de mai, et rarement plus tard que les derniers jours d'avril; leur départ est limité, entre les derniers jours de septembre et les premiers jours d'octobre.

Le mâle est très lascif; on a vu un mâle, dit Buffon, réitérer dans un jour jusqu'à douze fois ses approches avec

(y) Bechstein, *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1408.

plusieurs femelles indistinctement; Echstein semble ne point croire à la polygamie de cet oiseau, mais je crois qu'il a tort. La femelle ne fait qu'une couvée dans nos climats, mais il est probable qu'elle en fait deux dans les pays plus méridionaux, comme nous le voyons dans le plus grand nombre des espèces d'oiseaux qui habitent des climats différents: elle pond assez tard vers la fin de juillet et dépose dans un petit trou, entouré de quelques brins d'herbe, depuis huit jusqu'à quatorze œufs, dont le fond de la couleur est d'un jaune verdâtre, ou olivâtre, toujours couvert d'un grand nombre de taches d'un brun foncé; ces taches sont ou très grandes, ou très petites et souvent comme des grains de sable; la forme de l'œuf est obtuse, courte, mais grosse. La femelle couve trois semaines; les jeunes courent au sortir de l'œuf; elle continue à leur prodiguer des soins pendant quelque tems et à l'âge de huit jours ils peuvent être nourris en cage. Il ne faut au cailletaux que trois

mois et demi pour prendre leur accroissement et se trouver en état de suivre leurs pères et mères dans les voyages. Le mâle abandonne les femelles aussitôt qu'elles se mettent à couvrir et ne prend aucun intérêt à la couvée, on peut conséquemment, sans faire tort à la jeune famille, tendre des appeaux et des filets aux mâles dans les derniers jours de Juillet et au commencement du mois d'août: la même chasse, faite à cette époque de l'année aux Perdrix, détruirait des couvées entières. M. Bechstein dit, que les jeunes ne muent point en automne dans nos climats, mais qu'ils partent pour le voyage avec la livrée du jeune âge. Il est certain que la Caille mue deux fois par an, les vieux au mois d'août avant de quitter nos climats; au printemps les jeunes et les vieux muent une seconde-fois avant d'entreprendre le voyage, qui les ramène dans nos contrées. Les mâles dans la première année ne diffèrent point des femelles, et c'est seulement à la mue d'automne, qu'on peut les distinguer

par les couleurs dont il sera fait mention plus bas. Leur nourriture consiste en toutes sortes de semences, de graines, et de jeunes pousses des herbes; les insectes et les œufs de fourmis des prés leur sont encore plus nécessaires qu'aux Perdrix. La manière de chasser cet oiseau s'exécute de différentes manières, mais le plus habituellement au fusil avec le chien d'arrêt. La manière de construire les appeaux et les filets, et la méthode pour s'en servir, se trouvent dans le précieux recueil des recherches en histoire naturelle, publiées dans la deuxième édition des œuvres de M. Bechstein sur les oiseaux de l'Allemagne.

Le caractère querelleur des Cailles a aussi servi pour les faire battre en public, comme les Coqs; ces espèces de joutes étoient, suivant Buffon, très usitées du tems des anciens; Solon vouloit même que les enfans et les jeunes gens vissent ces sortes de combats pour y prendre des leçons de courage; et il falloit bien que cette sorte de gymnastique, qui nous semble puérile, fût en honneur parmi les Romains, et

qu'elle tint à leur politique, puisque nous voyons qu'Auguste punit de mort un préfet d'Égypte, pour avoir acheté et fait servir sur sa table un de ces oiseaux, qui avoit acquis de la célébrité par ses victoires (2). J'aurai occasion de parler plus au long de ces combats de Cailles, de Turnix et même de différentes espèces d'insectes, qui ont lieu dans quelques pays de l'Asie, lorsque je décrirai l'espèce de Turnix, désigné sous le nom de *combattant*.

La Caille vulgaire mesure en totalité de sept pouces trois lignes, jusqu'à six lignes et quelquefois d'avantage, suivant les lieux qu'elle habite; le bec est long de sept lignes, et haut à sa base de trois lignes; le tarse mesure un pouce; le doigt du milieu avec l'ongle porte la même longueur; dans le mâle âgé d'un an, et après sa seconde mue, les plumes de la tête sont d'un brun foncé avec des bords roussâtres; au-dessus des yeux est une bande d'un blanc-jaunâtre qui se dirige de chaque côté sur la nuque, où elle

(2) Buffon à l'article de la Caille d'Europe.

s'élargit; une semblable bande, mais moins large, passe au-milieu du crâne, et aboutit à l'occiput; les tempes sont d'un roux brun; sur la gorge, qui est d'un roux foncé se dessine immédiatement en dessous du bec un espace noirâtre, plus ou moins foncé suivant l'âge, la gorge est entourée de deux bandes demi-circulaires, d'un brun marron; la première part de la base du bec, mais la seconde de l'orifice des oreilles; les plumes qui couvrent la partie supérieure du cou, le dos, le croupion et les scapulaires ont chacune dans leur milieu une bande longitudinale jaunâtre, qui s'étend sur toute la longueur de la baguette; le reste de ces plumes est varié ou rayé transversalement de noir, de roux et de gris; les couvertures des ailes sont d'un gris-roux avec de petites bandes transversales, jaunâtres et roussâtres, et chaque plume a dans son milieu une petite ligne longitudinale, jaunâtre, et très étroite; les rémiges sont d'un brun cendré, coupé sur les barbes extérieures par de petits zigzags roux; les plumes de

la partie inférieure du devant de cou et celles de la poitrine sont d'un roux très clair, avec une bande longitudinale, disposée sur le haut de la plume; tout le reste des parties inférieures est d'un blanc jaunâtre, à l'exception des plumes des flancs, qui ont une bande longitudinale, blanche dans leur milieu et d'un roux marron avec quelques taches noirâtres sur les côtés des deux barbes. En été, le bec est de couleur de corne noirâtre, mais en hiver il est cendré; l'iris est d'un brun olivâtre; les pieds ainsi que les ongles sont de couleur livide.

La femelle se distingue du mâle adulte, par la gorge qui est blanchâtre sans aucune tache; par les couleurs du dos qui sont plus foncées; par les plumes de la partie inférieure du cou et par celles de la poitrine qui portent de petites taches noires et paroissent grivelées; enfin par les plumes des flancs, dont les bords sont d'un jaunâtre clair, mais avec quelques grandes taches noirâtres. Elle, a comme dans le mâle, les trois bandes jaunâtres sur le haut de la tête; et à la base du bec; vers l'orifice des oreilles se dis-

tinguent deux petites bandes brunes, mais qui ne se prolongent point autour de la gorge comme chez le mâle.

A la première année, les mâles ne diffèrent point des femelles, et ce n'est qu'après la seconde mue d'automne, qu'on distingue les premiers par le brun de la gorge, et par le noir plus ou moins profond qui se trouve immédiatement au-dessous du bec; ce n'est qu'à la troisième mue, que les petites taches disparaissent totalement sur les plumes du cou et sur celles de la poitrine, et c'est alors que la gorge devient d'un brun noirâtre.

La Caille vulgaire est répandue dans toutes les contrées du midi et du centre de l'Europe; vers le nord, on ne la voit point pousser ses voyages jusques en Laponie, ni du côté de l'Asie jusques en Sibérie dont elle ne visite que la partie la moins froide; elle est également répandue dans la plus grande partie de l'Asie; en Chine elle est très abondante, mais elle ne passe point la chaîne de hautes montagnes, qui séparent l'Inde du

reste de cette vaste partie du monde ; on ne la trouve non plus, dans les îles de l'océan Indien. En Afrique l'espèce est très nombreuse, mais il est certain qu'elle n'est point répandue en Amérique, puisqu'elle ne peut traverser, d'un seul vol, des espaces de mers aussi considérables, et qui ne lui fourniraient point, comme dans le trajet d'Europe en Afrique par la mer Méditerranée, des îles, pour servir de lieux de repos : elle n'a pu passer dans le nouveau continent, en franchissant les glaces du pôle, par-ce-qu'elle ne pousse point ses voyages jusque dans les contrées du globe couvertes de glaces éternelles. Les Cailles d'Amérique, ainsi nommées par les auteurs, sont toutes du genre de la Perdrix ; ces prétendues Cailles d'Amérique appartiennent dans la troisième division de ce genre avec tous les autres Colins.

Comme une variété, produite par la localité et par une nourriture surabondante, on peut énumérer le *Chrokiel* ou la grande Caille de Pologne indiquée par le jésuite

Rhazynski ; celle-ci ne diffère de la Caille vulgaire que par la grandeur. Jobson dit aussi, que les Cailles de la Gambia sont aussi grosses que nos Bécasses ; mais il est à présumer que cette Caille du Sénégal est d'espèce différente.

La Caille varie aussi accidentellement ; dans ce cas on voit des individus d'un blanc pur sur toutes les parties du corps ; d'autres sont variés de quelques plumes blanches, ou bien l'une ou l'autre partie du corps est blanc, ou d'un jaune blanchâtre.

CAILLE N'ATTÉE.

Coturnix textilis. Mihi.

MODELÉE sur les formes de notre Caille vulgaire, l'espèce distincte de cet article est toujours d'une taille inférieure, mais son bec est plus gros et plus fort que celui de cet oiseau; son plumage, paroît encore au premier coup d'œil le même, cependant, il est bien plus maculé de raies et de taches foncées, et les parties inférieures ne portent point une couleur uniforme, mais la livrée du mâle comme celle de la femelle, imite assez bien un tissu natté de couleurs noires, blanches et rousses; une large bande noire, longitudinale, qui s'étend au milieu de la poitrine, jusques sur le ventre, distingue encore cette espèce de la Caille vulgaire.

La longueur totale est de six pouces; le bec est long de six lignes et haut à

sa base de quatre lignes; le tarse mesure onze lignes, et le doigt du milieu avec l'ongle porte la même longueur.

Le mâle se distingue, en ce que sur la gorge il se dessine dans un espace d'un blanc pur, une bande noire de forme triangulaire; des angles latéraux de cette bande s'étend de chaque côté une étroite raie demi-circulaire qui se termine à l'orifice des oreilles; sur le devant du cou est une large bande longitudinale noire, qui s'étend jusques sur la poitrine; les plumes de cette partie, de même que celles de toutes les autres parties inférieures sont blanchâtres; au milieu de chaque plume est une bande longitudinale d'un noir profond; cette bande est bordée, de chaque côté, par un trait longitudinal qui est blanc; les bandes surciliaires, et celle qui passe sur le milieu du crâne sont absolument semblables à celles de la Caille vulgaire; les plumes du cou, du dos, des scapulaires et du croupion ont dans leur milieu une large tache lancéolée d'un blanc roussâtre, bordée de noir; le reste de chaque plume a sur un

fond brun-cendré, de grandes taches noires coupées par des bandes rousses fort étroites; les couvertures des ailes sont cendrées et coupées par des bandes jaunâtres bordées de noir; les pennes secondaires et les rémiges sont cendrées.

La femelle diffère du mâle, en ce que la gorge est d'une seule couleur de roux clair, ou de blanchâtre terminé par une raie noire; elle a comme le mâle la bande noire, qui est inégale dans sa largeur, et qui se prolonge depuis le milieu du cou jusque sur le ventre; les parties supérieures sont aussi colorées des mêmes teintes; mais les parties inférieures diffèrent, en ce qu'elles sont d'un blanc roussâtre, qui est irrégulièrement marqué de points et de taches noires. Le bec est brun et les pieds sont jaunâtres.

La Caille nattée paroît de la même espèce que celle indiquée par Sonnerat, sous le nom de *petite Caille de Gingi*, et par Sonnini, sous celui de *Caille de la côte de Coromandel* (a); il semble par les de-

(a) *Perdix coromandelica*. *Lath. Ind. p. 654. sp. 28.*

criptions de ces auteurs, que la tache noire et triangulaire que le mâle adulte porte sur la gorge, n'existe point chez les jeunes.

On trouve l'espèce sur le continent de l'Inde. Les individus qui font partie de mon cabinet m'ont été envoyés du Bengale. Le Muséum de Paris possède aussi un mâle et une femelle, qui viennent de ce pays.

CAILLE FRAISE.

Coturnix exaltatoria. Mihi.

J'AI dit à l'article de la Caille vulgaire, que les Chinois de la partie septentrionale de ce vaste empire, font encore usage d'une seconde espèce pour se chauffer les mains en hiver, le bois étant fort rare chez eux. En effet, ces peuples nourrissent une multitude de ces petits oiseaux, qu'ils tiennent dans des cages, et les portent vivans pour se tenir les mains chaudes, ce qui fait supposer dans ces animaux une chaleur naturelle très forte. Les Chinois se servent encore des Cailles fraises pour faire battre les mâles les uns contre les autres, et ils font à cette occasion des gageures considérables. Je parlerai plus au long de ces combats, en usage dans l'Inde, à l'article du *Turnix combattant*.

Il paroît que cette petite Caille, dont la longueur totale n'excède pas quatre pouces, opère aussi des voyages réguliers et péri-

diques, même, qu'elle traverse des bras de mer; car on ne la trouve pas uniquement sur le continent en Chine, mais elle visite aussi les nombreuses îles répandues dans l'Océan Indien, puisqu'on la voit aux Philippines, à Timor et probablement aussi dans quelques autres îles des Moluques; on ne sait point si elle visite aussi les îles de la Sonde où elle peut se rendre par la presqu'île de Malaca, en traversant le détroit de ce nom pour arriver à l'île de Sumatra, d'où elle peut se répandre plus sûrement d'une île à l'autre, jusques aux Philippines; car il s'oppose des difficultés pour croire, que ces petits animaux puissent franchir, d'un seul vol, l'espace de mer qui sépare les Philippines du continent.

Comme le mâle et la femelle de cette jolie espèce diffèrent assez par les couleurs du plumage, il n'en a pas fallu davantage aux méthodistes pour en former deux espèces distinctes, et c'est ce qui a eu lieu; le mâle sous la dénomination de Fraise ou petite Caille de la Chine (a) a été très

(a) *Coturnix philippensis* *Briss. Orn. v. 1. p. 254.*
Perdix chinensis. Lath. Ind. v. 2, p. 52, sp. 29.
 i i 2

exactement figuré, par Buffon et par Edwards; nous voyons la femelle décrite et figurée dans le voyage de Sonnerat à la Chine et à la Nouvelle Guinée, sous le nom de petite Caille de Manille (b), et reproduite dans tous les livres d'histoire naturelle, comme espèce distincte du mâle. L'un et l'autre sont cependant très bien caractérisés par le manque de queue, remplacée par les longues plumes du croupion, qui recouvrent cette partie.

La longueur totale est de quatre pouces; le bec à cinq lignes, le tarse neuf lignes, le doigt du milieu avec l'ongle en a huit. Le mâle adulte ou vieux, a sur la gorge un grand espace triangulaire, d'un noir profond; depuis la racine du bec s'étend une large moustache blanche, bordée tout à l'entour de noir; un hausse-col, d'un blanc pur, se dessine en-dessous du noir de la gorge; les bords latéraux de ce hausse-col remontent jusques à l'orifice des oreilles, il est entouré par une

(b) Perdix manillensis. *Lath. Ind. v. 2, p. 655.*
p. 49.

petite bande noire, qui semble en faire le liséré; le front, une bande au-dessus des yeux, la poitrine et les flancs sont d'un bleu de plomb, seulement marqué sur quelques plumes des flancs par de petites bandes noires: le milieu du ventre, les cuisses et l'abdomen sont d'un roux marron; toutes les parties supérieures ainsi que les longues plumes qui recouvrent le croupion, sont d'un brun cendré varié de grandes et de petites taches noires, et de bandes de cette couleur; le plus grand nombre de ces plumes a les baguettes blanches; les ailes sont d'un cendré brun, mais les plus grandes couvertures ont du bleu couleur de plomb vers leur extrémité, et elles sont bordées et terminées de marron: le bec est noir; les pieds et les ongles sont jaunâtres.

La femelle adulte à toute la gorge et le milieu du ventre d'un blanc pur; les joues, le front et une large bande au-dessus des yeux d'un roux clair; les plumes de la tête noirâtres, terminées de cendré; une étroite bande longitudinale s'étend sur

le milieu du crâne; les plumes du dos et celles qui recouvrent le croupion, sont rousses avec des taches noires et des traits longitudinaux d'un blanc roussâtre; les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un brun cendré, marqué de zigzags noirs très déliés et de quelques grandes taches noires disposées sur les barbes intérieures; la poitrine les côtés du ventre, les cuisses et l'abodmen sont d'un cendré clair rayé transversalement de bandes noires; les plumes des flancs ont une légère teinte roussâtre; les ailes sont d'un cendré brun; le bec est brun et les pieds sont comme dans le mâle.

Plus les femelles sont vieilles, plus les couleurs du plumage sont claires, le contraire a lieu chez les mâles; ceux-ci, dans la première année, ressemblent aux femelles, mais on distingue les jeunes mâles dès leur première mue, par les couleurs plus sombres, par un plus grand nombre de taches noires sur les parties supérieures et par la couleur plus foncée du bec: on voit des mâles, à l'époque de leur seconde mue, qui portent encore quelques plumes du jeune-âge.

Plus de vingt individus, de tout âge et des deux sexes, m'ont été adressés de Batavia dans une collection d'oiseaux, faite aux Moluques et aux Philippines; ce grand nombre d'individus, m'a servi de comparaison dans la description que je viens de tracer. Les naturalistes, qui accompagnèrent le capitaine Baudin dans son expédition autour du Monde, disent avoir trouvé cette espèce à l'île de Timor, l'une des Moluques; Sonnerat l'a vue à Manille dans l'île de Luçon; à la Chine l'espèce est également très abondante.

Les indications suivantes ont rapport à des espèces de Cailles, que je n'ai point eu occasion de voir en nature.

CAILLE À GORGE BLANCHE.

coturnix torquata. Maud.

Mauduit fait mention de cette espèce, en ces termes. Elle a le sommet de la tête noirâtre; les joues d'un noir foncé, qui s'étend sur les côtés et sur le devant du cou, et forme un cadre autour de la

gorge, dont la couleur est d'un blanc pur et éclatant: une bandelette blanche prend son origine à la base de la mandibule supérieure, passe au-dessus des yeux, et se prolonge en arrière presque jusqu'à l'extrémité du cou: le derrière de la tête est brun; le haut du cou noirâtre, rayé longitudinalement de blanc-sale; le dos est d'un brun ondé transversalement de noir; le ventre jaunâtre parsemé pareillement de petites lignes posées en zigzags; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un gris varié de brun; celles de l'aile sont brunâtres: les plumes scapulaires et les petites pennes des ailes ont du brun mêlé de gris du côté extérieur, varié de roussâtre intérieurement, et coupé de noir dans le centre; il y a sur les flancs de larges bandes longitudinales, brunes, bordées extérieurement de points blancs environnés de noir; les rémiges sont brunâtres, et les pennes de la queue sont cendrées. On ignore la patrie de cet oiseau.

CAILLE BRUNE.

Curturnixg risea. *Muhl.*

Cette espèce est la *Caille brune de Madagascar*, décrite par Sonnerat en ces termes. Elle est de la grosseur de la Caille d'Europe; le dessus de la tête, le haut du cou en arrière sont couverts de plumes noires et de plumes rousses; les noires sont en plus grand nombre. La gorge est d'un gris terreux clair: les plumes du bas du cou, de la poitrine et du ventre, sont de la même couleur, et elles ont deux bandes noires circonscrites qui suivent le contour de la plume: les plumes du dos, du croupion, de la queue, les petites des ailes et les moins longues des grandes sont aussi d'un gris terreux clair, coupées par des bandes transversales qui sont noires; les plus grandes plumes des ailes sont brunes; l'iris est jaune; le bec et les pieds sont noirs. Elle habite à l'île de Madagascar.

CAILLE DE NOUVELLE GUINÉE.

Coturnix novæ Guineæ. *Mihi.*

Espèce ainsi nommé, par Sonnerat d'après le pays où il en fit la découverte, et qu'il décrit en ces termes. Elle est d'un tiers moins grosse que celle d'Europe; tout son plumage est brun, mais plus foncé sur le dos et les ailes que sous le ventre et à la tête; les petites plumes des ailes sont entourées d'un rebord jaune, terni et obscur; l'iris et les pieds sont de couleur grisâtre. La planche 105 de l'ouvrage cité, représente cet oiseau.

Je termine l'article du genre Caille par la remarque; que tous les *Colins* ou prétendues *Cailles d'Amérique* doivent être éloignées de ce genre, et placées avec les *Perdrix*, dont ils forment la troisième division. Les *Tridactyles* ou *Turnix* doivent également être éloignés du genre *Caille* et former un genre isolé. La *Caille de*

Bontius, que Buffon nomme *reveil-matin* (a) est une espèce trop succinctement indiquée, pour la placer comme réellement distincte dans un système; je l'exclus de la liste méthodique, en attendant que des découvertes nouvelles fassent mieux connaître cet oiseau.

(a) *Perdix Suscicator*. *Lath. Ind. v. 2, p. 654.*

GENRE CRYPTONIX.

CARACTÈRES ESSENTIELS.

Bec fort, gros, comprimé; mandibules d'égale longueur; la supérieure droite, courbée vers la pointe. *Narines* latérales, longitudinalement fendues vers le milieu du bec, couvertes en dessus par une membrane nue. *Pieds*, à tarses longs; trois doigts devant, réunis à leur base par des membranes; le doigt de derrière sans ongle. *Ailes* courtes, les 3 rémiges extérieures les moins longues, la 1^{re} très courte, la 4, 5 et 6^e les plus longues.

CRYPTONIX COURONNÉ.

Cryptonix coronatus. Mihl.

J'AI dit dans le discours sur le genre Tétrax (a), que le Rouloul de l'Encyclopédie étoit aussi du nombre des oiseaux rangés par Gmelin, dans l'édition treizième des œuvres de Linné, dans son genre *Tétrax*, par Latham dans son genre *Perdix*, et

(a) Voyez à la page 110 de ce volume.

qu'a l'examiner avec attention il ne peut occuper une place dans aucune des divisions établies dans les systèmes. La forme du bec et des narines des Cryptonix distingue ceux-ci, au premier coup d'œil, des oiseaux compris dans le genre des Perdrix, tandis que le manque de l'ongle au doigt postérieur est un caractère, qu'on ne trouve dans aucun genre d'oiseaux; il est même probable, que ce manque d'ongle à paru aux yeux de certains naturalistes, comme une difformité individuelle, puisque Sparman et Latham, qui donnent des figures, sous tous les autres rapports assez exactes du mâle de l'espèce de cet article, le représentent, portant un ongle au doigt postérieur: cependant, je puis assurer, que ce manque d'ongle n'est point accidentel dans les oiseaux de ce genre, puisque sur plus de vingt individus qui m'ont été envoyés de Batavia, je n'ai vu dans aucun sujet, des deux sexes, le moindre indice d'une substance cornée au doigt postérieur.

Sonnerat est le premier qui ait fait

connoître ce singulier Gallinacé; mais sur la place que l'espèce doit occuper, il établit de rapprochemens entre le Faisan et le Ramier d'Europe, et cette circonstance semble avoir déterminé Sparman à en faire un Faisan, sous le nom de *Phasianus cristatus* (b); Latham et Gmelin par contre, se sont avisés d'en faire un Pigeon, sous le nom de *Columba cristata* (c); ces derniers, font ensuite de la femelle une véritable Perdrix, sous le nom de *Perdrix viridis* (d), et finalement, nous voyons l'auteur Anglais réunir toutes ces indications dans le supplément à l'Index, sous la dénomination de *Perdrix coronata*. Quand à moi, j'ai cru devoir faire de ces oiseaux un genre distinct, également différent de celui du Pigeon, du Faisan et de la Perdrix, ainsi que les caractères essentiels le donnent assez à connoître.

(b) Sparman, *Museum, Caris. fasc. 3, t. 64.*

(c) Gmel. *Syst. natur. I, p. 774. et Lath. Ind. Orn. v. 2, p. 596.*

(d) *Tetrao viridis. Gmel. p. 761.*

Le Cryptonix couronné se distingue de l'espece suivante par sa taille plus forte, par la nudité très considérable dans laquelle les yeux sont placés, et qui forme autour de l'orbite une membrane proéminente, dont le bord est profondément échancré; les deux sexes portent encore sur la base du bec cinq ou six crins, qui se courbent en quart de cercle.

La longueur totale du mâle adulte est de dix pouces; le bec mesure neuf lignes; sa hauteur, à la base, est de cinq lignes; le tarse porte un pouce huit lignes, il est dépourvu d'ergot et de tubercule calleux; le doigt du milieu avec l'ongle mesure un pouce quatre lignes, et le moignon ou doigt de derrière a cinq lignes.

Outre que le mâle diffère beaucoup de la femelle par les couleurs du plumage, il s'en distingue encore par cette belle touffe de longues plumes, à barbes décomposées, qui ceint l'occiput en forme de diadème, et que l'oiseau porte toujours à moitié redressé. Le front est noir; de

la base du bec s'élèvent six crins, dont les plus longs mesurent un pouce quatre ou cinq lignes; ces crins, assez épais, sont courbés en arrière; ils forment une huppe que l'oiseau peut relever ou abaisser à volonté; l'espace entre ces crins et le diadème est d'un blanc pur; les plumes qui forment le diadème, sont d'un rouge mordoré, longues d'un pouce neuf lignes, et disposées en demi cercle autour de l'occiput; le tour des yeux ainsi qu'un grand espace derrière est nud, d'un rouge clair, et ce rouge paroît également dans les interstices, que laissent les petites plumes clair semées, disposées sur les côtés de la tête et à l'entour du bec; un cercle proéminent, de couleur rose et garni d'échancrures, entoure l'orbite des yeux et s'élève un peu au-dessus; les joues, la nuque, les scapulaires et toutes les parties inférieures du plumage sont d'un noir à reflets brillants de couleur violet; le dos, le croupion et les plumes qui recouvrent une grande partie de la queue, sont d'un vert très-foncé, les pennes de

la queue sont noires; toutes les couvertures des ailes et les pennes secondaires sont d'un brun rougeâtre très-foncé; sur les plus petites couvertures règnent des reflets violets; les rémiges sont d'un brun foncé sur leurs barbes intérieures, mais les barbes extérieures sont rousses et marquées de petits zigzags noirs. La mandibule supérieure du bec est presque entièrement noire; l'inférieure ne l'est qu'à la pointe; le reste ainsi que la base de la mandibule supérieure est rouge; les pieds sont d'un rouge jaunâtre; les ongles sont bruns et l'iris d'un rouge vif.

La femelle, toujours un peu moins grande que le mâle, en diffère assez par les couleurs du plumage; cette différence est vraisemblablement la cause que Latham décrit la femelle comme une espèce distincte, sous le nom de *green partridge*.

Elle porte, comme le mâle, les six crins arqués sur la base du bec, mais point de didadème sur l'occiput; la nudité qui entoure les yeux a la même forme que chez le mâle. Tout le haut de la tête,

les joues, la nuque et la gorge sont couverts de petites plumes très courtes et cotonneuses; elles sont d'un brun cendré, mais avec une légère nuance violette; le cou, la poitrine, les flancs, tout le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un beau vert céladon; le ventre et l'abdomen sont d'un vert cendré, et les plumes de la queue sont d'un noir verdâtre; les scapulaires et toutes les couvertures des ailes sont d'un beau roux marion; les plumes secondaires sont brunes; les rémiges sont de couleur plus claire que chez le mâle.

Le *Cryptenix* couronné vit dans les grandes forêts, sans jamais se montrer dans les plaines; c'est un oiseau très méfiant et farouche, qui ne peut résister à la captivité; le cri d'appel du mâle est un petit gloussement, plus sonore que celui de la Perdrix grise.

Ces oiseaux habitent dans les forêts de la presqu'île de Malacca; ils sont très abondants dans cette partie de l'île de Sumatra, qui est séparée de la terre ferme par le

détroit de Ma'acca; ils sont assez communs dans le district de Palanbang; on ne les trouve point dans l'île de Java. Plusieurs individus m'ont été envoyés de Batavia, où on en voit quelquefois de vivants dans les ménageries.

CRYPTONIX ROUX.

Cyptonix rufus. Mihi.

CETTE petite espèce, qui se distingue aussi par le manque d'ongle au doigt postérieur, a été indiquée plutôt que décrite par Latham, sous le nom de *Cambaian partridge*; nous ne connoissons aucune particularité relative à sa manière de vivre.

Le **Cryptonix** roux porte en longueur totale à peu près six pouces de mesure anglaise, ce qui fait cinq pouces six lignes mesure de Paris, qui est celle dont je me suis servi pour indiquer les dimensions de toutes les espèces décrites dans cet ouvrage. Le bec de notre oiseau est court, fort et plus haut que large; les pieds sont pourvus d'un petit tubercule calleux.

Un roux jaunâtre forme la couleur de la presque totalité du plumage; sur les parties supérieures ce roux est assez foncé

et coupé transversalement par de fines raies en zigzags d'un brun roussâtre; les pennes de la queue et les rémiges sont également variées de zigzags bruns; mais les deux rangées de couvertures des ailes sont terminées par du roux jaunâtre uniforme, ce qui produit deux larges bandes transversales sur chaque aile; les joues, les côtés et le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un roux jaunâtre très clair, mais chaque plume est terminée par une teinte plus foncée; la base du bec est jaunâtre; mais la pointe est brune; les pieds sont jaunes.

Cette description est prise sur un mâle de l'espèce; la femelle n'est point encore connue.

Ce petit Gallinacé vit dans l'Inde; l'espèce a été trouvée dans la partie de cette vaste portion de l'Asie, qui forme le royaume de Guzurat. Le seul individu que j'ai vu et d'après lequel j'ai fait faire le dessin pour l'édition en grand format de cet ouvrage, se trouvé à Londres; il est déposé dans le Museum Britannique.

DISCOURS

SUR LE

GENRE TINAMOU.

Sur les oiseaux de l'Ancien continent et ceux de la partie septentrionale du Nouveau monde, qui composent le genre de la Perdrix, sont exposés aux poursuites d'une multitude d'ennemis; ceux de la partie méridionale de l'Amérique, compris dans le genre qui fait le sujet de cet article, sont encore plus que les premiers en but aux attaques d'animaux qui cherchent à en faire leur proie. Une multitude d'espèces différentes d'oiseaux de rapine, attirées par l'abondance du gibier; les troupes affamées des Jaguars et autres mammifères carnassiers; le nombre considérable de reptiles qui se propagent dans ces chaudes contrées; plusieurs espèces d'insectes vénimeux dont le sol est couvert; les fourmis marchant en essaims

DISCOURS SUR LE GENRE TINAMOU. 537

nombreux et en colonnes pressées, tout enfin concourt à la destruction d'un genre d'oiseaux, dépourvu de défense et souvent incapable par son vol lourd et peu soutenu de se dérober à la poursuite de ses adversaires: point de tranquillité pour eux sur la surface de la terre où ils se trouvent enveloppés par leurs persécuteurs; point de refuge assuré dans les airs, où les véloces oiseaux de proie, dont les espèces sont très nombreuses dans ces contrées, fondent dessus avec la rapidité de l'éclair; aucun espoir d'échapper dans l'épaisseur des humides forêts, où l'animal carnassier et les serpens ont établi leur repaire.

L'instinct a enseigné aux Tinamous des bois un moyen plus sur de se soustraire à tous ces dangers; cet instinct, qui paroît être commandé par la localité, les fait échapper pendant le jour à la poursuite opiniâtre, et les garantit pendant la nuit d'être enveloppés dans leur sommeil: c'est en se posant sur les plus grosses branches des arbres, et par une habitude

qui semble contraire en quelque sorte à celles de tous les autres oiseaux auxquels on pouroit les comparer, qu'ils se dérobent aux enquêtes de leurs nombreux ennemis: c'est pour se soustraire aux mêmes dangers, que les Colins ou Perdrix d'Amérique, et presque tous les oiseaux fissipèdes et palmipèdes de ces contrées, se perchent la nuit sur les arbres, ou se dérobent, sous l'ombre hospitalier du feuillage, aux poursuites de cette multitude d'oiseaux de rapine et de mammifères carnassiers attirés par l'abondance du gibier.

Plus exposées aux poursuites de leurs ennemis, ces espèces de Tinamous, qui ont reçu pour demeures habituelles les champs et les pays découverts, se voient réduites à chercher leur refuge dans un autre expédient, qui leur réussit pour se dérober aux yeux des animaux, mais duquel l'homme à su profiter pour leur livrer une guerre à mort. Opiniâtement blotis dans les fourrés des herbes très hautes, les Tinamous des champs ne prennent que rarement recours au vol et se laissent facilement tuer à coup de bâton,

par le chasseur qui a pu découvrir leur remise

Avant de tracer les mœurs des Tinamous, il est nécessaire de concilier les écrits contradictoires de quelques observateurs judicieux, dont les opinions sur les habitudes de ces oiseaux, émises avec un peu trop d'animosité, ont fait présumer à plus d'un lecteur, que les Tinamous de Sonnini et les Ynambus de d'Azara formaient deux genres distincts. Tout ce que Buffon dit au sujet de ces oiseaux dans son histoire naturelle, lui a été communiqué par Sonnini rédacteur de la nouvelle édition des œuvres de ce naturaliste, et qui, par un séjour de plusieurs années dans les provinces du nord de l'Amérique méridionale, a acquis des notions exactes sur les habitudes des oiseaux propres à la Guiane. Il se trouve que ce savant est aussi le traducteur de l'ouvrage Espagnol sur les oiseaux du Paraguay par don Felix d'Azara, et l'auteur des notes additionnelles à cet ouvrage intéressant.

On ne peut nier que d'Azara accumule dans son histoire des Ynambus les propos les plus outrageans contre ce que M. Son-

nini avance au sujet des Tinamous; mais ce dernier dans ses notes additionnelles a eu tort de se recrier avec amertume contre l'opinion de M. d'Azara; son ressentiment va même, jusqu'à le porter à méconnoître les Yuambus et à les éloigner de ses Tinamous en les rapportant aux Coïns de Fernandèz, autres oiseaux Gallinacés d'Amérique avec lesquels les Ynambus de d'Azara n'ont aucun rapport.

Si les Tinamous de la Guiane ont toujours l'habitude de se poser sur les branches basses des arbres, c'est qu'ils y ont trouvé un refuge contre les poursuites de leurs nombreux ennemis: l'absolue nécessité, qui commande cette précaution à la Guiane, n'est point la même au Paraguay ni au Brésil, vu que ces oiseaux, très nombreux dans ces contrées, y sont moins en but aux persécutions d'animaux et de reptiles voraces. Toutefois, il est certain que M. d'Azara a eu tort de dire si positivement, que les Yuambus ne se posent jamais sur les arbres, puisque des observations plus récentes, faites au Brésil, nous

ont appris que deux espèces, également propres aux contrées de la Guiane, s'y posent de même pendant la nuit sur les branches basses des arbres. J'observerai encore, qu'à l'exception de ces deux espèces, toutes les autres décrites par M. d'Azara sous le nom d'Ynambus, sont étrangères aux contrées de la Guiane, et ne se trouvent qu'au Paraguay; quelques-unes de ces dernières vivent aussi au Brésil.

La seconde discussion, à laquelle le manque de queue chez quelques espèces de Tinamous a donné lieu, est également hasardée. Deux espèces d'Ynambus de d'Azara n'ont effectivement point de queue, et dans toutes les autres espèces qui composent ce genre, la queue est si bien cachée par les couvertures supérieures et inférieures, qu'il est très pardonnable de se méprendre sur son existence ou sur le manque total de ce membre; d'autant plus que, chez tous les Tinamous pourvus d'une queue, celle-ci a des baguettes très foibles et toutes les plumes qui la composent sont étroites et réunies

en faisceau à leur insertion dans le croupion.

En résumé, les *Ynambus* de d'Azara et les *Tinamous* de Sonnini sont un même genre d'oiseaux, dont les nombreuses espèces ont toutes les mêmes caractères génériques: de légères différences, qui consistent dans le manque ou l'existence de la queue; dans la partie postérieure du tarse garnie d'écailles raboteuses, ou bien lisses, ne peuvent servir qu'à former des subdivisions dans ce genre, où l'on ne comptait du tems de Buffon que quatre espèces distinctes, aujourd'hui nous en comptons treize.

Il est essentiel de prévenir les naturalistes, que le *Choro* (a) de M. d'Azara, n'est point un *Tinamou*, l'oiseau décrit sous ce nom est une *Poule d'eau* des mieux caractérisées. l'*Uru*, (b) du même auteur est le véritable *Tocro* ou le *Perdix guyanensis* des nomenclateurs; cette espèce se trouve également à la

(a) *D'Azara voy. au Parag.* v. 4, p. 156, no. 333.
Trad. Franc.

(b) *Ibid.* no. 334.

Guiane, où elle est absolument la même, ce que j'ai en occasion de vérifier sur des individus des deux pays, qui font partie de mon Cabinet (c).

Je ne m'occuperai point à prouver ici que les Tinamous ne sont point des Perdrix ni des Cailles, bien moins des Outardes; le naturaliste un peu exercé à observer les caractères distinctifs des genres, se gardera bien de les confondre avec les espèces qui composent les genres d'oiseaux mentionnés.

Il paroît que Linné n'a point été à même de voir une dépouille de Tinamou, puisqu'il range ces oiseaux dans le vaste cadre qu'il a donné au genre *Tetrao*; des caractères marquants et faciles à saisir distinguent les Tinamous de tous les Gallinacés, tant de l'ancien que du nouveau Monde. C'est Latham, qui leur a le premier assigné un genre particulier, sous la dénomination de *Tinamus*; depuis, le savant Professeur Illiger a pu trouver bon de

(c) Voyez dans ce volume l'article du Colin socro, p. 419.

changer ce nom adopté contre celui de *Crypturus* (d).

Une des causes, qui a le plus contribué à faire croire aux naturalistes, que les Tinamous d'Amérique étoient du même genre que les Perdrix ou les Cailles de l'ancien continent, c'est que les colons, tant ceux de la Guiane, que les Espagnols établis au Paraguay et les Portugais du Brésil donnent aux grandes espèces de Tinamous le nom de Perdrix et aux petites espèces le nom de Cailles. Les indigènes de la Guiane désignent ces oiseaux par le nom de *Tinamou*; au Paraguya et au Brésil ils sont connus sous le nom d'*Ynambu*.

Les Tinamous sont des oiseaux stupides, peu sociables, dont le vol est lourd, peu élevé et de très peu de durée, mais en revanche ils courent avec une extrême vitesse. Quelques espèces habitent les pays découverts et les champs, d'autres vivent toujours dans l'épaisseur des forêts. Ils vivent en petite famille mais ne se réu-

(d) Illiger, *prol. Mamm. et Av.* p. 244, Gen. 23.

nissent point comme le font nos Perdrix, qui prennent leur vol ensemble; la jeune famille des Tinamous est davantage éparpillée; chaque individu se choisit un abri, ce qui fait que lorsqu'une telle compagnie prend l'essor, elle se disperse toujours de côté et d'autre, et ne vole point vers un même endroit, comme le font le plus souvent les compagnies de Perdrix. Ils se nourrissent d'insectes et de fruits, qu'ils ramassent à terre; leur nid est comme celui de la plupart des Gallinacés, sans aucun apprêt; leur ponte est de plusieurs œufs, et communément deux fois par an: le cri d'appel qu'ils font entendre de jour comme de nuit, est un sifflement lent, mais assez fort. Il n'y a guère de différences dans les sexes, leur plumage est coloré des mêmes teintes.

Sonnini dit, que leur chair est blanche, ferme, cassante et succulente, surtout celle des ailes dont le gout a beaucoup de rapport avec celui de la Perdrix rouge; mais les cuisses et le croupion ont d'ordinaire d'une amertume qui les rend désagréables; cette amertume vient des fruits de balisier dont

ces oiseaux se nourrissent, et l'on trouve la même amertume dans les pigeons ramiers qui mangent de ces fruits; mais, lorsque les Tinamous se nourrissent d'autres fruits, comme de cerises sauvages etc. alors toute leur chair est bonne, sans cependant avoir de fumet: auroste on doit observer que, comme l'on ne peut garder aucun gibier plus longtems que vingt-quatre heures à la Guiane, sans qu'il soit corrompu par la grande chaleur et l'humidité du climat, il n'est pas possible que les viandes prennent le degré de maturité nécessaire à l'excellence du gout, et c'est par cette raison qu'aucun gibier de ce climat ne peut acquérir de fumet. Ils aiment de préférence, non seulement les cerises sauvages, mais encore les fruits du palmier *Comon*, et même ceux de l'arbre de café, lorsqu'ils se trouvent à portée d'en manger; ce n'est pas sur les arbres mêmes qu'ils cueillent ces fruits, ils se contentent de les ramasser à terre; ils les cherchent; ils grattent aussi la terre et la creusent pour y faire leur nid, qui n'est composé,

pour l'ordinaire, que d'une couche d'herbes séchées; ils font communément deux pontes par an et toutes deux très nombreuses (e).

Les plumes des Tinamous, particulièrement celles du dos et du croupion ont des baguettes très larges, lisses et voûtées à leur partie supérieure, profondément cannelées en dessous et très peu adhérentes à la peau; les baguettes, vers le milieu des plumes, deviennent tout-à-coup très minces, elles sont à tel point déliées, que vers le bout, il n'est plus possible de les distinguer des barbes: dans quelques espèces il sort deux plumes du même tuyau, l'inférieure est simplement garnie de duvet; nous avons vu que la même particularité a lieu dans le genre des véritables *Tetrao*. Les Tinamous ont le corps massif, très charnu; le cou long et mince, portant une tête petite et plate; les jambes longues et grêles.

Les caractères essentiels qui distinguent

(e) *Buff. édit. de Sonn. v. 14, p. 33.*

ce genre, sont. Le bec médiocre ou long, grêle, droit, déprimé, beaucoup plus large que haut, la pointe arrondie et obtuse; une arête voutée dans le milieu, forme de chaque côté, sur toute la longueur du bec, une rainure dans laquelle les narines sont percées, elles sont placées à peu près vers le milieu de la mandibule supérieure, latérales, ovoïdes et percées de part en part. Les pieds ont le tarse long, dans la plupart des espèces à écailles lisses, dans le plus petit nombre garni à sa partie postérieure d'aspérités dont les pointes sont tournées en haut; les doigts sont courts, entièrement divisés, celui de derrière très court, articulé sur le tarse et ne portant point à terre; les ongles petits et plats; dans quelques espèces la queue est nulle, dans la plupart elle est courte, fortement étagée, composée de dix pennes entièrement ou à peu près cachées par les longues plumes qui recouvrent la queue, tant en dessus qu'en dessous; les ailes courtes sont très arrondies; des quatre rémiges extérieures la première

est très courte, elle aboutit au tiers de la longueur de la cinquième et de la sixième rémige, qui sont les plus longues.

Je comprends deux sections dans le genre Tinamou, la première se composera du petit nombre d'espèces qui sont entièrement dépourvus de queue; elles sont en outre distinguées par la courbure et par le renflement en voute de la mandibule supérieure, ainsi que par le doigt postérieur qui est plus long et portant à terre. La seconde section comprendra toutes les autres espèces dont je viens d'indiquer les caractères principaux.

On pourroit également sectionner celles de ces espèces qui ont des aspérités à la partie postérieure du tarse, de même que celles, qui ont deux plumes sortant d'un même tuyau; mais, ces caractères me semblent de trop peu de conséquence; aulieu que celui du manque total de queue, porte sur un caractère marquant, dont l'absence ou l'existence influe sur les habitudes, vu que la queue est d'un secours reconnu dans le vol des oiseaux et dans la cé-

l'érité de leurs mouvemens. Toutes les espèces de Tinamous qui sont dépourvus de queue ne volent presque point, et ils se dérobent aux poursuites des ennemis par la rapidité de leur course.

Fidèle à ma maxime, je prévient les naturalistes, que la description de l'espèce du *Tinamus tao* et celle du *Tinamus alpersus* sont du très petit nombre de celles dont je fais mention, sans en posséder les dépouilles ou en avoir vu les individus : je m'écarte ici de la règle dont je me suis fait une loi, persuadé, que l'autorité du célèbre professeur Illiger ne saurait être révoquée en doute ; ce savant (a), dont la correspondance m'a souvent servi de guide dans plusieurs détails, vient de me communiquer les descriptions et les figures de ces oiseaux, faites d'après les individus que M. le Comte de Hoffmannzegg à reçu du Brésil ; ces oiseaux se

(a) La mort prématurée de M. Illiger m'a été communiquée pendant que ce dernier volume étoit sous¹ presse.

trouvent maintenant dans le Muséum de Berlin. Je me vois dans le même cas pour la description du *Tinamus nanus*; les détails, très circonstanciés, que nous donne l'ouvrage de M. d'Azara, m'ont déterminé à faire mention de cette espèce nouvelle.

 PREMIÈRE SECTION.

Queue nulle; mandibule supérieure du bec un peu voutée; doigt de derrière long, portant à terre.

TINAMOU GUAZU.

Tinamus rufescens. Mibi.

D'**A**ZARA a décrit cet oiseau sous la dénomination que les Guaranis lui donnent, elle signifie *Grand Ynambu*; les Espagnols l'appellent grande Perdrix. Le naturaliste Espagnol nous apprend, qu'on ne trouve l'espèce que dans les paturages gras et fournis d'herbes hautes; elle se tient cachée dans l'herbe et ne s'envole que lorsqu'on est prêt à lui marcher sur le corps ou qu'on lui jette des pierres: elle va ordinairement, au clair de la lune et des crépuscules, dans les blés et les maïs nouvellement semés; elle ra-

masse les grains qui ne sont pas recouverts de terre, et retire même ceux qui sont enterrés; son cri, que l'on entend de fort loin, est un sifflement triste et un peu tremblant. Quelques personnes élèvent au Paraguay des Tinamous guazu, mais ils sont toujours farouches et ils s'échappent aussitôt qu'ils le peuvent. Leur ponte est composée de sept œufs, colorés en violet très brillant, d'une égale grosseur aux deux bouts, et dont les diamètres ont 27 et 20 lignes. Cet oiseau prend soin de cacher son nid dans quelque touffe de paille ou d'herbe; on ne rencontre point la petite famille réunié en troupe, mais toujours à quelque distance les uns des autres et guère plus rapprochés que de quarante pas; leur chair passe pour être meilleure que celle de l'espèce suivante; à Montevideo on les chasse avec des chiens qui les font lever, les suivent et les prennent à la seconde ou à la troisième remise: on les tue aussi facilement à coups de fusil; mais il est nécessaire

d'avoir un chien qui les fasse lever; on les prend aussi au piège.

La longueur totale du Tinamou guazu est de quinze pouces et demi; le bec mesure dix-neuf ou vingt lignes; le tarse a deux pouces et demi; les plumes qui dans les oiseaux pourvus d'une queue servent de couvertures, dépassent la partie charnue du croupion d'un peu plus de deux pouces.

Un roux clair, ou couleur de café au lait est répandu sur le cou, sur la poitrine et sur le ventre, cette dernière partie est égayée par des raies transversales, très peu apparentes; l'abdomen et les flancs ont des nuances grisâtres, coupées par des rayes fauves et noires; la gorge est blanche; sur le haut de la tête sont quelques taches oblongues, noires, mais bordées de roux clair; une tache noirâtre couvre l'orifice de l'oreille, et un trait délié part de l'angle de la bouche; le manteau, le dos, les couvertures des ailes, le croupion et les longues plumes qui recouvrent les dernières vertèbres dor-

sales sont d'un gris foiblement nuancé de roussâtre; toutes les plumes de ces parties sont rayées transversalement de blanc et de noir, les deux raies étant adhérentes; les rémiges, le bord extérieur de l'aile et l'aile batarde sont d'un roux rougeâtre. Le bec, qui est long et dont la pointe est foiblement courbée, a une teinte d'un brun bleuâtre; les pieds sont d'un roux pale.

Dans la traduction française des oiseaux du Paraguay M. Sonnini a placé une note, par la quelle il semble vouloir rapporter le Tinamou guazu au Zonécolin (a) de Buffon; on voit par cette note et par plusieurs autres rapprochemens de cette nature, qui sont également faux, que le traducteur a entièrement méconnu les Ynambús de M. d'Azara.

Ce Tinamou, le plus beau de plumage de toutes les espèces qui composent ce

(a) *Perdix Cristata*. *Lath. Ind. orn. v. 1, sp. 30*. Cette espèce est le Colin zonécolin de cet ouvrage, voyez. p. 446.

genre , habite au Paraguay ; il est très rare au Brésil. Le seule individu que j'ai vu, fait partie du Muséum de Paris.

TINAMOU YNAMBUI.

Tinamus maculosus. Mihl.

Nous devons aussi à M. d'Azara la connoissance des mœurs propres à cette espèce; les Guaranis appellent cet oiseau *Ynambui et Ynambumi*; ces deux mots signifient petit Ynambu; les Espagnols lui donnent le nom de petite Perdrix, et quelques-uns celle de Caille, à cause de la conformité de couleurs et autres attributs. l'Yambui fait entendre fréquemment, pendant toute l'année, son cri long, cadencé, mélancolique, point agréable et assez fort pour être entendu de loin: sa ponte est de six à huit œufs violets et semblables à ceux de l'espèce précédente; leur teinte est seulement plus sombre, et ils ont de diamètre treize et dixhuit lignes. Il ne quitte pas les campagnes, ne boit pas, même en domesticité, et le gout de sa chair est médiocre,

Ces oiseaux ne se cachent pas autant que ceux de l'article précédent, et ils évitent difficilement la serre de l'oiseau de rapine. Personne ne leur fait la chasse ni ne les mange au Paraguay; mais comme il y a moins de plaines, ils sont aussi moins nombreux qu'à Monte-video et à Buenos-ayros, où on les payait six pour un demi-réal; présent ils y valent davantage, parcequ'ayant été détruits aux environs de ces deux villes, on les y apporte de loin. La manière de les prendre est une preuve de leur naturel stupide. Le chasseur a une gaine de six à neuf pieds de long, au bout de laquelle est ajusté un lacet en noeud coulant, fait avec une plume d'autouche, afin qu'il se tienne ouvert: muni de cet instrument et d'un sac, le chasseur entre dans les campagnes, et quand il rencontre un Ynambui, il en approche en faisant quelques circuits avec son cheval; l'oiseau se tapit, et reçoit sans bouger le lacet au cou. Le quantité inouïe d'Ynambuis que l'on mange à Buenos-ayros, se prend de cette ma-

nière. On en tue quelquefois à coup de fusil ou d'épée, et on peut même les saisir à la main.

Il n'est point surprenant que les Espagnols donnent le nom de Caille à cette espèce de Tinamou, puisqu'en effet son manque de queue, sa petite taille et toutes les couleurs et les taches irrégulières d'ont son plumage est couvert lui font avoir beaucoup de ressemblance avec notre Caille d'Europe.

Sonnini, établit encore ici des rapports avec les Colins de Fernandez, il rapproche l'espèce de l'Yambui, au Coyolcos de Buffon (a), qui n'est qu'une description à double emploi de l'espèce du Colenicui du même auteur; auresse l'ynambi est un véritable Tinamou, et des micux caractérisés.

La longueur totale de cet oiseau est

(a) *Perdix coyolcos* Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 653; sp. 34. Synonyme avec *Perdix virginiana*, *marilauda* et *mexicana* du même auteur. Voyez l'article de mon Colin colenicui p. 436. de ce volume.

de dix pouces, quelques individus sont plus grands, d'autres sont plus petits: les plumes du croupion dépassent le dernier vertèbre du dos d'un pouce neuf lignes; le bec a un pouce; et le tarse a vingt lignes.

Les plumes du sommet de la tête sont d'un brun foncé, marquées de blanc et bordées de roussâtre; la gorge est blanche; les côtés de la tête, le cou et toutes les autres parties inférieures sont d'un roux blanchâtre; sur le devant du cou sont des taches longitudinales, noirâtres, qui occupent le milieu de chaque plume: les plumes des parties supérieures du corps, sont d'un brun roussâtre, irrégulièrement marqué de noir, et toutes sont bordées de blanc roussâtre: les petites et les moyennes couvertures des ailes sont d'un blanc roussâtre, marqué de roux plus foncé et rayé transversalement de noir: les pennes secondaires des ailes sont rayées alternativement de roux et de noir; les rémiges le sont de même, mais seulement sur leurs barbes extérieures; les barbes

intérieures étant grises avec quelques raies rouges, très-foiblement prononcées. Le bec est brun en dessus et blanchâtre en dessous; l'iris est d'un roux vif, et les pieds sont d'un brun pâle.

Ce Tinamou est très abondant dans les possessions des Portugais et des Espagnols en Amérique, mais on ne le voit point à la Guiane; deux individus, qui diffèrent entre-eux pour la taille font partie du Muséum de Paris: j'ai vu également quelques sujets dans des cabinets à Londres.

 SECONDE SECTION.

Queue rassemblée en faisceau, cachée par les couverturés; doigt de derrière très court, ne portant point à terre; tarses garnis d'aspérités, ou lisses.

TINAMOU MAGOUA.

Tinamus brasiliensis. Lath.

JE commence, en premier lieu, par la description de ces espèces de Tinamous dont les tarses son garnis à leur partie postérieure d'aspérités très dures, dont les pointes sont dirigées en-haut. La première espèce, la mieux connue de toutes celles qui composent le genre, est le Magoua, décrit et figuré par Buffon sous le nom *Tinamou de Cayenne* (a), Linné en a fait son *Perdix major*.

(a) Voyez les planches enluminés no. 476, une figure peu exacte de l'oiseau.

Voici ce [que Buffon nous apprend sur cet oiseau d'après les détails qui lui furent donné par M. Sonnini, naturaliste voyageur, qui avait observé les habitudes de cet oiseau et de quelques autres espèces du genre, dans ses voyages à la Guiane française.

„ Nous donnons, dit Buffon, au plus
 „ grand des Tinamous le nom de *magoua*,
 „ par contraction de *macoutagoua*, nom qu'il
 „ porte au Brésil. Cet oiseau est au
 „ moins de la grandeur d'un Faisan; son
 „ corps est si charnu, qu'il a selon
 „ Marcgrave, le double de la chair d'une
 „ poule. Pison a observé que toutes les
 „ parties intérieures de cet oiseau étoient
 „ semblables à celles de la poule. Le
 „ sifflement par lequel ces oiseaux se rap-
 „ pellent, est un son grave qui se fait
 „ entendre de loin et régulièrement à six
 „ heures du soir, c'est-à-dire au moment
 „ du coucher du soleil dans ce climat;
 „ de sorte que quand le ciel est couvert
 „ et qu'on entend le *magoua*, on est
 „ aussi sur de l'heure que si l'on con-

„ suïtoit une pendule; il ne siffle jamais
„ la nuit, à moins que quelque chose
„ ne l'effraie (b).

Cette espèce est du nombre de celles qui dans les climats de la Guiane, où le sol fourmille d'animaux voraces et destructeurs se choisit, pour passer la nuit, les plus grosses branches des arbres; plusieurs individus se rassemblent ainsi sur les branches basses des plus gros arbres de la forêt et ne se rendent à terre que lorsque les premiers rayons du soleil pénètrent sous l'ombrage hospitalier de ces bois solitaires. Il est possible que dans certains climats de l'Amérique méridionale, où les animaux voraces et véneux sont moins multipliés qu'à la Guiane, les Tinamous n'ont pas besoin de se précautionner contre ces ennemis, et peuvent, sans risquer d'être enveloppés dans leur sommeil, passer la nuit dans les mêmes lieux où ils ont coutume de vivre pendant la journée; car, ainsi que j'ai

(b) Buffon, *édit. de Sonnini*, v. 14. p. 36.

souvent trouvé occasion de dire, les mœurs et les habitudes des animaux dépendent le plus souvent de causes locales, et varient suivant la nature des lieux et celle des climats.

La femelle place le nid à terre, caché dans la mousse ou dans les herbes, proche ou contre le tronc des gros arbres; elle fait deux pontes par an; la couvée est communément de douze jusqu'à quinze œufs, dont la couleur est d'un beau vert bleuâtre; les jeunes suivent la mère et se blotissent si bien à terre à l'indice du danger, qu'ils se laisseraient plutôt marcher dessus que de prendre la fuite. Leur nourriture consiste en graines et en insectes, ils mangent aussi des fruits, tels que celui du cafier et autres. Les Indiens en tuent beaucoup au crépuscule, lorsque ces oiseaux se sont retirés sur les branches basses des arbres; leur chair de même que leurs œufs sont un manger très délicat et très recherché dans différens districts de la Guiane.

Buffon observe, et j'ai fait la même remar-

que sur plusieurs individus, que la taille n'est pas la même dans tous, j'en ai mesuré qui ne portoient point quinze pouces, d'autres avoient plus de dixsept pouces en longueur totale; dans le grand nombre d'individus que j'ai vu, les différences dans les couleurs du plumage étoient nulles ou de très peu de conséquence; ce qui me fait présumer, que dans ce genre comme chez le plus grand nombre de Gallinacés, la taille et les dimensions varient suivant la fertilité des lieux que les compagnies de ces oiseaux habitent, et que cette différence dépend encore de causes locales, ainsi que je l'ai prouvé à l'article de notre Perdrix grise d'Europe.

Le terme moyen des dimensions de cette espèce m'a paru, pour la longueur totale de quinze pouces; le bec jusqu'aux coins de la bouche, d'un pouce huit lignes; la hauteur du tarse deux pouces neuf lignes; la queue dépasse les ailes pliées d'un pouce deux lignes. Il n'existe aucune différence bien marquée dans les sexes, et les jeunes, dès leur première mue, ont le plumage absolument semblable à celui des vieux.

DES TINAMOUS 567

Un roux marron couvre tout le sommet de la tête et se dirige sur la nuque; l'espace entre l'œil et le bec, de larges sourcils, la région en-dessous des yeux et la partie supérieure du cou sont couverts de petites plumes très courtes, d'un roux jaunâtre plus ou moins foncé, bordées ou lisérées de très fines raies d'un brun noirâtre; sur la région des oreilles il existe une grande tache d'un brun cendré; toute la gorge est d'un blanc pur; la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un cendré légèrement nuancé de bleuâtre ou de verdâtre; tout le dos, les scapulaires ainsi que les couvertures alaires et caudales sont d'un olivâtre nuancé de brun; on remarque sur les plumes du dos quelques petits traits noirs placés à grande distance, sur celles des ailes il y a de semblables bandes noires, très distantes les unes des autres et qui forment des zigzags; les pennes secondaires des ailes sont d'un brun marron, marqué transversalement de zigzags noirs très fins; les rémiges sont d'un brun cendré sans

taches; les pennes de la queue sont d'un marron rougeâtre, également sans taches; la poitrine et les autres parties inférieures sont d'un cendré blanchâtre, que parcourt un grand nombre de zigzags très fins et d'un cendré foncé; les zigzags et les taches de cette couleur sont plus grands sur les cuisses; les pieds, selon le dire des voyageurs, sont d'un brun jaunâtre, la partie postérieure est garnie d'aspérités très rudes; la mandibule supérieure du bec est d'un brun foncé, l'inférieure est en partie blanchâtre; l'iris est d'un brun noirâtre.

Cette espèce habite les grandes forêts de la Guiane française, et probablement aussi quelques districts du Brésil, puisque j'ai vu des individus pareils en tout à ceux tués à Cayenne, dans une collection d'oiseaux rassemblée au Brésil. Je conserve dans mon cabinet deux individus, qui ne diffèrent que par la taille; le plus grand a été tué au Brésil, l'autre m'a été envoyé de Cayenne.

TINAMOUTA O.

Tinamus tao. *Mihi.*

LA seconde espèce à partie postérieure du tarse garnie d'aspérités très rudes est connue au Brésil, dans la province de Parà, sous le nom de *Ynambu tao*; c'est le plus grand des Tinamous qui habitent les parties méridionales de l'Amérique; sa longueur totale est de vingt pouces; son bec mesuré depuis la pointe jusqu'au front porte dix-sept lignes; le tarse mesure deux pouces neuf lignes et le doigt du milieu avec l'ongle un pouce six lignes.

M. le professeur Illiger, qui m'a communiqué la description de cette espèce d'après un individu que M. le comte de Hoffmannsegg avoit reçu du Brésil, m'en fait le portrait suivant.

La tête est noirâtre avec des taches grisâtres, à peine distinctes; du côté du front naît un trait qui s'avance sur les

yeux et forme un sourcil, qui continue jusques sur le milieu de la partie postérieure du cou, où il se joint au même trait de l'autre côté; ces bandes, les joues en-dessous des yeux, la partie inférieure de la gorge et la partie supérieure du bas du cou, ainsi que les côtés du cou, sont variés de noir et de blanc, de manière que les petites plumes de ces parties ont de petites bandes blanches sur un fond noir; le menton et la gorge sont blanchâtres, mais obscurément variés de noirâtre; les côtés de la tête sont noirâtres, le noir descend par l'oreille, de chaque côté jusqu'à la partie inférieure du cou par, une bande, qui sépare la bande superciliaire des côtés variés du cou; la partie inférieure du cou et la poitrine sont cendrés, mais finement pointillés de noirâtre; tout le dos, le croupion et les couvertures des ailes sont d'un noir rayé de zigzags cendrés; les bandes ondules noires et cendrées sont très serrées et tellement disposées, que deux bandes étroites cendrées alternent avec une bande

noire, du double plus large; toutes ces plumes sont terminées de cendré; les bandes sont moins distinctes sur les couvertures supérieures de la queue, où la couleur noire domine vers la pointe, qui est en outre parsemée de points cendrés; le ventre est cendré, marqué de zigzags plus obscurs et très serrés; l'abdomen et les cuisses sont roussâtres mais ondes de noir; un cercle brun entoure le genou; les couvertures du dessous de la queue sont ferrugineuses avec quelques ondes noires sur les bords des plumes; les rémiges sont noirâtres sans taches; les pennes secondaires ont des fines bandes transversales, en zigzags et d'un cendré très foncé, ces bandes deviennent plus claires et plus distinctes sur les pennes les plus proches du corps; les pennes de la queue sont noirâtres avec des zigzags d'un gris blanchâtre: le tarse a une teinte plombée peu foncée; le bec est d'un noir cendré, et l'iris d'un brun roussâtre.

Il est très incertain si l'on doit consi-

dérer l'*Ynambu mocoicogé* dont il est fait mention dans les œuvres de don Félix d'Azara, comme étant de la même espèce que notre Tinamou tao; il est de fait, que les descriptions offrent seulement de légères disparités dans les couleurs du plumage, qui sont variées de roux et de plombé verdâtre dans le *mocoicogé*; deux couleurs qui paroissent ne point exister sur le plumage du *tao*; ce qui me porte à soupçonner quelques différences entre ces deux oiseaux, d'espèce très voisine. Je les réunis ici, en attendant que des observations plus détaillées nous fassent mieux connoître ce *Tinamou mocoicogé*, désigné assez vaguement par l'auteur Espagnol.

Le naturaliste voyageur qui a observé le Tinamou de cet article dans la province de Pará en Brésil dit, qu'il y porte le nom de *Ynambu tao*, mais il ne donne aucune particularité concernant les mœurs de cette espèce, encore très rare dans les collections d'histoire naturelle, puisque nous n'en connoissons que deux individus, dont l'un fait partie du

DES TINAMOUS 573

Cabinet de curiosités à Lisbonne et
l'autre se trouve déposé dans le Muséum
de Berlin.

TINAMOU CENDRÉ.

Tinamus cinereus. Lath.

CETTE espèce de même que les suivantes, sont du nombre de celles dont la partie postérieure du tarse n'a point d'écailles raboteuses à pointes dirigées en haut; cette portion du tarse est lisse et couverte d'écailles plates.

Ce Tinamou, le moins bigarré de toutes les espèces congénères, ne se trouve point exclusivement à la Guiane française, d'où il avait été envoyé à Buffon par son correspondant le naturaliste voyageur Sonnini; l'espèce se trouve également répandue au Brésil, surtout dans la province de Parà, où il est même plus multiplié qu'à la Guiane. Don Félix d'Azara n'en fait point mention dans son histoire des oiseaux du Paraguay, ce qui nous fait présumer, que l'espèce n'est point répandue dans cette partie du Brésil.

La longueur totale de ce Tinamou est

d'environ douze pouces; le bec depuis la pointe jusqu'aux coins de la bouche mesure un pouce six lignes; le tarse porte deux pouces trois lignes, et le doigt du milieu avec l'ongle a un pouce cinq lignes; la queue est très courte, rassemblée en faisceau et entièrement cachée par les couvertures supérieures.

Tout le plumage de cet oiseau est d'un brun cendré, sans aucune tache; cette uniformité n'est variée que par les nuances des plumes de la tête et de la partie postérieure du cou, qui sont légèrement teintes de roussâtre; la mandibule supérieure du bec est noirâtre, et l'inférieure d'un blanc sale; les pieds sont d'un gris brun.

Le Tinamou cendré n'est point rare dans les collections d'histoire naturelle. Les individus du Brésil ne diffèrent point de ceux tués à la Guiane.

TINAMOU VARIÉ.

Tinamus variegatus. Lath.

C'EST ici l'une des quatre espèces dont Sonnini à le premier fait connoître les mœurs à Buffon, qui les a décrit dans ses œuvres; toutes ont la même habitude de se poser au soleil couchant sur les branches basses des arbres, à quelques pieds de terre. Le Tinamou *magoua* et le Tinamou cendré qui sont également répandus au Brésil, et que du tems de Buffon on croyait uniquement propres aux contrées de la Guiane, ont conservé les mêmes habitudes dans les deux pays. Nous ne sommes point encor certain si l'espèce de cette article, qui est très répandue dans les différens districts de la Guiane, vit également au Brésil; il est dumoins hors de tout doute, que l'oiseau désigné dans l'histoire des oiseaux du Paraguay par don Felix d'Azara, sous le nom d'*Ynambu rayé*, n'est

point de la même espèce que celui de cet article, quoiqu'à en juger superficiellement et seulement d'après les descriptions, on seroit tenté de les réunir; mais pour autant que j'en puis juger, il me semble, que Sonnini a eu bon droit de les séparer dans la traduction française des oeuvres du voyageur Espagnol (a), quoi-

(a) La note que Sonnini ajoute à l'article de *Tnambu rayé* de d'Azara est dans les termes suivants. — Ce n'est point le *Tinamou varié* (Buffon v. 8. p. 294. — *Tinamus variegatus* Latham), comme le pense d'Azara. Il est vrai que pour appuyer ce rapprochement, cet auteur emploie sa logique ordinaire, c'est à dire, qu'il signale comme autant d'erreurs les traits de description et d'habitudes naturelles désignées par Buffon et qui ne s'accordent pas avec ce qu'il a observé de son *Tnambu rayé*. Mais ce que l'illustre auteur de l'Histoire naturelle a rapporté du *Tinamou varié* étant exact, il en résulte que cet oiseau est fort différent de *Tnambu varié*; et celui-ci me paroît une espèce nouvelle. Sonn. Traduc. franc. des ois. du Parag. v. 4, 153.

que d'Azara qui souvent a commis de ces rapprochemens forcés, soit d'opinion contraire.

Pour débrouiller ces opinions contradictoires, je vais tacher de signaler, le plus exactement qu'il me sera possible, les formes et les couleurs du plumage du *Tinamou varié* de la Guiane, qui fait le sujet de cet article, que je ferai suivre de la description donnée par d'Azara de son *Tinamou rayé*. J'observerai encore, que sur plus de vingt dépouilles du *Tinamou varié* que j'ai vu, toutes portoient les mêmes caractères, et toutes avoient été envoyées de Cayenne ou d'autres districts de la Guiane; tandis que je n'ai jamais vu un semblable sujet dans les collections d'oiseaux faites au Brésil, où le genre *Tinamou* est si nombreux en espèces différentes.

Cette espèce, dit Buffon, est assez commune dans les terres de la Guiane, quoiqu'en moindre nombre que le *Tinamou magoua*, qui de tous est celui qu'on trouve le plus fréquemment dans

les bois, car aucune des trois espèces que nous venons de décrire, ne fréquente les lieux découverts : dans celui-ci la femelle pond dix ou douze œufs, un peu moins gros que ceux de la poule faisane, et qui sont très remarquables par la belle couleur de lilas dont ils sont peints par tout et assez uniformément. Les créoles de Cayenne appellent cette espèce *perdrix peinte*, quoique cette dénomination ne lui convient point, car elle ne ressemble en rien à la peinte, et son plumage n'est pas piqué, mais rayé.

La longueur totale du Tinamou varié est de onze pouces, mais quelquefois de deux ou de trois lignes de moins; le bec mesuré depuis la pointe jusqu'aux plumes du front porte treize ou quatorze lignes, et jusqu'aux coins de la bouche un pouce neuf lignes; le tarse a un pouce dix lignes et le doigt du milieu avec l'ongle mesure quatorze lignes. Cette espèce se distingue de toutes ses congénères par la longueur du bec et par

sa queue très courte, qui l'est même davantage que l'extrémité où viennent aboutir les ailes; cette queue, rassemblée en faisceau, est entièrement cachée par les longues plumes des couvertures qui la dépasse de deux ou de trois lignes.

Le sommet de la tête, l'occiput et une partie de la nuque sont d'un noir profond; les joues sont d'un noir varié de brun et de roux; la gorge est d'un blanc légèrement nuancé de roussâtre; tout le cou, la poitrine et la partie du haut du ventre sont d'un roux vif et pur; le ventre est d'un blanc roussâtre ou jaunâtre; les plumes des flancs sont brunes, marquées de bandes transversales d'un jaune roussâtre; ces bandes sont plus larges, mais nuancées de blanchâtre vers les cuisses et sur les couvertures inférieures de la queue; le dos et toutes les autres parties supérieures du corps sont d'un brun noirâtre très foncé; les plumes du dos et les scapulaires portent vers leur extrémité une seule bande transversale d'un jaune rous-

sâtre; sur les couvertures des ailes il y a une seconde bande de cette couleur, mais peu distincte, et disposée sur le milieu des plumes; sur les plumes du croupion et sur les longues plumes des couvertures de la queue existent deux de ces bandes transversales; les pennes secondaires et les rémiges sont d'un brun cendré; l'uniformité de cette teinte est seulement variée sur le bout des pennes secondaires par un très petit nombre de taches et de raies roussâtres, plus nombreuses sur celles qui sont les plus proches du corps; les pennes de la queue sont d'un cendré noirâtre, rayées, vers le bout, de roux très vif; la mandibule supérieure du bec est d'un noir cendré, l'inférieure est blanchâtre; les pieds sont d'un brun noirâtre, et les ongles sont bruns. Les deux sexes n'offrent aucune différence bien marquée dans leur plumage.

Le Tinamou varié habite la Guiane; le plus grand nombre des individus envoyés en Europe nous viennent de Cayenne.

TINAMOU RAYÉ.

Tinamus undulatus. Mihi.

CETTE espèce indiquée par d'Azara, dont je viens de faire mention dans l'article précédent, ne m'est connue que par la description du naturaliste Espagnol; je n'en ai jamais vu un sujet en nature; elle est par conséquent du très petit nombre de celles que je place dans cette ouvrage, sans avoir pu m'assurer, par mes propres observations, des différences qui la distinguent de ses congénères.

d'Azara (a) dit, „ qu'il ne sort pas „ des grandes forêts, où il vit solitaire, „ et sa ponte est de quatre oeufs d'un „ violet lustré. J'ai vu huit individus de „ cette espèce au 24^e. degré de latitude; „ leurs habitudes sont les mêmes que

(a) Voyez la traduct. franc. des ois. du parag.

„ celles indiquées à l'article du *tataupa*.
 „ La longueur totale est de douze pou-
 „ ces neuf lignes; les individus que je
 „ crois femelle ont un pouce de moins.
 „ Les dernières plumes du croupion le
 „ dépassent de deux pouces; le tarse
 „ mesure deux pouces trois lignes et le
 „ bec un pouce.
 „ Le dessus de la tête est d'un brun
 „ bleuâtre, et le reste, aussi bien que
 „ le cou entier et le dessus du corps,
 „ est rayé en travers de noirâtre et de
 „ roussâtre. Le dessous du corps est
 „ d'un blanc jaunâtre; les plumes des
 „ cuisses et des jambes sont bordées de
 „ blanc roussâtre et festonnées sur le
 „ reste de la même teinte de noir. Les
 „ couvertures supérieures de l'aile sont
 „ rayées comme le dessous du corps,
 „ mais leurs raies sont combinées avec
 „ des piquetures irrégulières; les grandes
 „ ont une couleur marron, de même que
 „ les pennes. Le tarse a la couleur de
 „ feuille morte, le bec un noir bleuâtre
 „ et l'iris un roux vif.”

C'est là tout ce que nous savons de ce Tinamou, qui habite la province du Paraguay en Brésil. Je le regarde comme espèce douteuse.

TINAMOU MACACO.

Tinamus adspersus. Mihi.

YNAMBU MACACO est le nom que porte cet oiseau dans la province de Parà en Brésil; l'espèce n'a point été observée par d'Azara et me paroît nouvelle. Ses dimensions portent en longueur totale environ onze pouces; le bec depuis la pointe jusqu'aux plumes du front mesure un pouce; le tarse a un pouce huit lignes.

Le sommet de la tête est d'un brun foncé; la gorge porte une couleur blanche, légèrement nuancée de grisâtre; la partie supérieure du cou est d'un brun-rougeâtre ondé de fines raies noirâtres, mais la partie antérieure du bas du cou est d'un grisâtre également ondé de raies noirâtres; toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun rougeâtre, rayé transversalement et irrégulièrement de fines bandes noires, qui forment des zigzags; la

couleur brune rougeâtre qui se trouve sur les couvertures des ailes et sur les plumes du croupion est moins pure que sur le dos, et paroît nuancée de grisâtre; la poitrine est d'un gris fauve, mais qui est varié de petits traits et de points plus foncés; le ventre est de la même couleur, mais plus claire; l'abdomen et les cuisses sont d'un blanc sale ondé de lignes ferrugineuses, excepté sur le milieu de l'abdomen, qui est unicolor; les couvertures qui cachent la queue en-dessous, sont d'un blanc fauve, mais marqué de bandes irrégulières noires et de quelques bandes ferrugineuses; les rémiges sont brunâtres, sans taches; les plumes secondaires et les plus grandes couvertures des ailes sont d'un brun cendré, mais variées comme les plumes du dos par des bandes en zigzags, disposées transversalement; les plumes de la queue sont brunâtres depuis leur base, mais la pointe est rayée de zigzags noirs très fins; les couvertures du dedans des ailes sont brunâtres; l'iris est d'un brun rougeâtre.

C'est à quoi se borne la description de

cette espèce, encore très rare dans les collections d'histoire naturelle; le seul exemplaire connu, sur lequel cette courte notice a été faite, se trouve déposé dans le Muséum de Berlin, et a été envoyé à M. le Comte de Hoffmannsegg de Pará en Brésil.

TINAMOU APEQUIA.

• *Tinamus obsoletus. Mihi.*

LES Guaranis appellent cette espèce *Ynambu apequia*, ce qui veut dire *Ynambu sans éclat*. Le très exacte observateur d'Azara nous apprend dans son histoire des oiseaux du Paraguay, qu'il a eu seize individus de cette espèce, tous tués vers le 24^e degré; quatre individus que j'ai vu dans différentes collections d'histoire naturelle ressemblent parfaitement à celui que d'Azara décrit sous le nom de *Ynambu bleuâtre*. Le Tinamou apequia, porte communément en longueur totale de dix pouces et demi jusqu'à onze pouces et demi ou trois quarts; le tarse mesure deux pouces ou deux pouces deux lignes; le bec depuis la pointe jusqu'aux plumes du front a dix lignes; la queue est très courte, cachée par les couvertures supérieures.

Un cendré roussâtre est la couleur qui domine sur les plumes du côté de la

tête et de la gorge; le sommet de la tête et la partie postérieure du cou sont nuancés par une teinte plus sombre, ou d'un brun noirâtre; tout le devant du cou, la poitrine, les flancs et le ventre sont d'un roux de rouille clair; les longues plumes des côtés, qui recouvrent les cuisses, et les plumes de l'abdomen portent de larges bandes noires, disposées sur un fond roux; le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et les barbes extérieures des plumes secondaires sont d'un brun noirâtre nuancé de roux; les barbes intérieures des plumes secondaires et les rémiges sont d'un gris brun uniforme; le tarse est couleur de feuille morte; l'iris orange et le bec d'un brun rougeâtre.

Cette espèce habite le Brésil; les deux individus déposés dans les galeries du Musée de Paris diffèrent très peu, (et seulement par quelques légères nuances dans le roux du plumage), de l'individu qui fait partie de mon cabinet.

TINAMOU TATAUPA.

Tinamus tataupa. Mih.

D'AZARA qui a soigneusement observé cette espèce au Paraguay, en donne les détails suivants. „ Cet oiseau porte chez „ les Guaranis le nom de *tataupa* qui „ signifie *Ynambu de cheminée*, peut-être „ parce qu'il s'approche ordinairement des „ habitations champêtres et voisines des „ cantons les plus couverts. Il se tient „ dans les bosquets et les forêts, et même „ dans les plantages où il se trouve des „ buissons touffus, ou de grandes herbes „ dans lesquelles il peut se cacher. Il „ niche à terre dans les grosses touffes „ d'herbes près des troncs des arbres; sa „ ponte est de quatre œufs, d'un bleu „ foncé et brillant. La chair de ces oi- „ seaux est blanche mais insipide. Les „ sexes n'offrent point de dissemblances „ extérieures, et ils vivent isolés: on

„ élève quelquefois des petits dans les
„ maisons; j'en ai eu chez moi plusieurs qui
„ étaient adultes, ils se tenaient toujours
„ cachés et ils ne sortoient pas de leur
„ cachette, même pour manger, tant qu'ils
„ voyaient du monde. Leur cri est plus
„ fort et plus sonore que dans toutes les
„ autres espèces; ce n'est pas seulement
„ un sifflement, et je ne puis mieux
„ l'exprimer qu'en disant qu'il commence
„ par *pi*, d'un ton élevé et répété pré-
„ cipitamment, pendant plusieurs secondes,
„ jusqu'à ne plus être qu'une espèce de
„ fredon, suivi de *chororo*, répété deux
„ ou trois fois de suite. Quand le ta-
„ taupa se couche, il appuie la poitrine
„ sur le tarse, baisse le devant du corps
„ et la tête, étale les dernières plumes
„ du corps et les soulève en demi-cercle,
„ de sorte que l'on voit son ventre par
„ derrière; sans appercevoir son corps;
„ dans cette attitude, les plumes qui sont
„ dans les autres oiseaux les couvertures
„ inférieures de la queue, font un effet
„ agréable par leur forme concave, leur

„ pointe dirigée en haut et leurs cou-
 „ leurs (b).”

La longueur totale du Tinamou taraupa varie de neuf pouces, a neuf pouces et demi; le bec a neuf ou dix lignes; le tarse mesure un pouce quatre ou cinq lignes; d'Azara porte cette longueur a dix neuf lignes, mais je ne l'ai point trouvée ainsi sur les deux individus que j'ai vu.

Le sommet de la tête, les joues, l'occiput, et une partie de la nuque sont d'un noir légèrement nuancé de couleur de plomb; la gorge et une partie du devant du cou sont blancs; la partie inférieure du cou, la poitrine et le ventre sont d'un gris couleur de plomb; le dos, les petites et les moyennes couvertures des ailes sont d'un roux noirâtre, mais les couvertures les plus proches des bord des ailes ont une teinte plombée; les pennes secondaires et les rémiges sont d'un gris brun; les plumes des flancs

(b) d'Azara *ois. du Parag. traduct. franc.* v. 4.
 p. 150.

sont d'un brun plombé; celles des cuisses et des côtés du croupion sont noires, mais toutes sont bordées et comme lisérées d'une étroite bande blanche, qui en trace le contour; les couvertures du dessous de la queue sont rayées de roux clair et de noir; le tarse est d'un rouge violet et lustré; le bec, de même que l'iris sont d'un rouge de corail.

Le tataupa habite au Brésil; plusieurs individus ont été envoyés au cabinet de curiosités à Lisbonne; on voit deux sujets très bien conservés dans les galeries du Muséum de Paris.

TINAMOU OARIANA.

Tinamus strigulosus. Mihi.

LES habitans de la province de Pará en Brésil, désignent ainsi la nouvelle espèce qui fait le sujet de cet article; quelques uns lui donnent le nom *l'Ynambu pinime*. La longueur totale est de dix pouces un ou deux lignes; le bec depuis la pointe jusqu'aux plumes du front mesure neuf lignes; le tarse un pouce neuf lignes, et le doigt du milieu avec l'ongle onze lignes; la queue dépasse de beaucoup le bout des ailes, et les couvertures supérieures ne la cache point totalement.

Le front est noir, et cette couleur forme une espèce de couronne sur le sommet de la tête; la gorge est d'un blanc très légèrement teint de roussâtre; les joues, l'occiput, la nuque et toutes les parties du bas du cou sont d'un roux foncé; la poitrine et les flancs sont d'un

plombé nuancé d'olivâtre ; le ventre est d'un cendré jaunâtre, que parcourt un grand nombre d'ondes, presque imperceptibles, d'un cendré clair ; le milieu de l'abdomen est d'un blanc pur, mais les côtés sont variés de brun noirâtre et de jaunâtre ; les couvertures de la queue sont rousses, toutes sont terminées de blanc roussâtre et variées de bandes transversales noires, disposées en zigzags ; le dos, les scapulaires, les petites couvertures des ailes et les plumes du croupion, sont d'un roussâtre très foncé ; chaque plume porte, vers le bout, un petit bord noir, qui est presque imperceptible sur les trois premières parties, tandis que ces bandes sont plus larges et très distinctes sur les plumes du croupion et des couvertures supérieures de la queue ; les grandes couvertures alaires et le bord extérieur des pennes secondaires portent, dans tous les sens, de petites zigzags noirs, et sont irrégulièrement parsemés de petites taches jaunâtres ; les pennes de la queue sont d'un cendré bleuâtre, mais vers le

bout la couleur est olivâtre, et toutes ont à peu de distance de la pointe une grande tache noire et une petite tache jaunâtre; la base du bec et la mandibule inférieure sont blanchâtres, le reste du bec est brun; les tarsi et les doigts, (sur les individus dressés), m'ont paru d'un cendré jaunâtre.

L'Oariana habité le Brésil. M. Siber naturaliste voyageur, a tué plusieurs individus dans la province de Pará; je dois le sujet qui fait partie de mon cabinet aux soins obligeants de M. le Comte de Hoffmannsegg de Berlin.

TINAMOUSOUÏ.

Tinamus soui. Lath.

C'EST, dit Buffon, le nom que porte cet oiseau à la Guiane, et qui lui à été donné par les naturels du pays. Sa chair est aussi bonne à manger que celle des autres espèces de Tinamous. Cette espèce ne pond que cinq ou six œufs, et quelquefois trois ou quatre, un peu plus gros que des œufs de pigeon; ils sont presque tous sphériques et blancs. Les Souïs de la Guiane ne font point, comme les Magouas, leur nid en creusant la terre; ils le construisent sur les branches les plus basses des arbrisseaux, avec des feuilles étroites et longues; ce nid de figure hémisphérique, est d'environ six pouces de diamètre, et cinq pouces de hauteur. C'est l'une d'entre les nombreuses espèces de Tinamous, mais la seule des quatre qui habitent la Guiane, qui ne

reste pas constamment dans les bois; car elle fréquente souvent les halliers, c'est-à-dire les lieux anciennement défrichés, et qui ne sont couverts que de petites broussailles; le souï et le tataupa approchent même des habitations.

Le souï porte à peu près neuf pouces en longueur totale; le bec depuis la pointe jusqu'aux plumes du front a environ sept lignes, et jusqu'aux coins de la bouche un pouce; le tarse un pouce quatre ou cinq lignes, et le doigt du milieu avec l'ongle un pouce: la queue dépasse les ailes pliées de dix lignes, et elle est dépassée et entièrement cachée par les couvertures supérieures.

Le sommet de la tête, les joues et toute la partie postérieure du cou sont d'un noir cendré; la gorge blanche; le devant du cou, la poitrine et les flancs d'un brun ou d'un cendré olivâtre, varié de roux sur quelques individus; le ventre et les cuisses d'un roux jaunâtre clair; l'abdomen d'un roux foncé varié par quelques petites raies jaunâtres; les couvertures

de la queue d'un blanc jaunâtre; le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures des ailes et de la queue d'un roux brun, sans aucune tache ni raie; enfin, les pennes des ailes et de la queue d'un brun cendré; la mandibule supérieure du bec d'un cendré noirâtre, l'inférieure blanchâtre, et les pieds bruns.

Tel est la livrée triste] et peu variée de ce Tinamou, dont l'espèce est très multipliée dans toutes les contrées de la Guiane, et que l'on trouve dans la plupart des envois d'oiseaux, faits de ce pays; dans le grand nombre d'individus que j'ai vu, les variétés dans les couleurs du plumage m'ont paru nulles ou très peu marquées; les nuances varient quelquefois, dans le cendré ou dans le brun qui domine sur la poitrine, et dans le roux plus ou moins vif des parties supérieures.

TINAMOU CARAPÉ.

Tinamus nanus. Mihi.

C'EST d'après les détails, très circonstanciés, donnés par don Felix d'Azara, que je décris cette espèce nouvelle dont je n'ai point encore vu un sujet. Il est assez probable, que sa petite taille la déroband aux yeux dans les hautes herbes où elle se tient cachée, est aussi la cause que l'espèce est peu connue et rare dans les collections d'oiseaux.

d'Azara dit, „ que le nom de cet
 „ oiseau équivaut a *nain*; les Guaranis
 „ des missions lui donnent le nom *d'ynambu*
 „ *carapé*, d'autres l'appellent *ynambu yarii*,
 „ c'est-à-dire, *grand père de l'ynambu*.
 „ Il est très rare aux Missions; et il le
 „ paroît encore plus qu'il ne l'est en effet,
 „ parce qu'il se cache dans les herbes, et
 „ qu'il n'en sort que quand on marche pour
 „ ainsi dire sur lui; alors à peine vole-

„ t-il l'espace de vingt pas, et il se ca-
 „ che ensuite; de sorte qu'on ne peut
 „ trouver sa remise, ni le faire enlever
 „ de nouveau. Si l'on parvient, avec
 „ beaucoup de peine, à le faire envoler
 „ encore, on peut compter qu'il ne se
 „ montrera plus quoi qu'on lui marche sur
 „ le corps et qu'on l'écrase. Il ne s'loi-
 „ gne pas ordinairement de deux palmes
 „ de l'endroit où il s'est posé, et il se
 „ laisse prendre à la main. Il se tient
 „ constamment dans les campagnes et les
 „ paturages bien fournis d'herbes, et il
 „ ne pénètre jamais dans les bois. C'est
 „ un oiseau solitaire, qui fait entendre,
 „ dans le mois d'octobre et de novembre,
 „ un cri perçant qu'exprime la syllabe *pi*.
 „ Nosedá prit un de ces oiseaux adultes,
 „ et il lui offrit d'abord du maïs concassé,
 „ qu'il mangea dans la main, comme l'oi-
 „ sean le plus familier et quoique mon
 „ ami le retint de l'autre main. Cepen-
 „ dant j'eus moi-même deux de ces oi-
 „ seaux adultes; ils refusèrent le maïs et
 „ le pain, ils ne prenaient d'autre nour-

„ riture que les araignées qu'ils rencon-
 „ traient dans la maison; aussi moururent-
 „ ils le troisième jour. Ces deux Ynam-
 „ bus, aussi bien que les quatre de Noseda;
 „ n'offraient aucune différence entre-eux;
 „ ensorte que l'on peut présumer que les
 „ sexes n'apportent point de changement, ni
 „ dans la taille, ni dans les couleurs du
 „ plumage. Leur démarche est aisée; mais
 „ elle n'est par aussi vite que celle des
 „ autres espèces auxquels ils ressemblent
 „ par les formes et les habitudes; en
 „ sorte que ceux qui ne connoissent pas
 „ les *carapés* les prennent pour des jeunes
 „ oiseaux de l'espèce de *Pynambui*.

„ La longueur totale et seulement de six
 „ pouces; il a neuf pouces six lignes d'en-
 „ vergure; le tarse mesure neuf lignes et
 „ le bec six lignes; les pennes de la
 „ queue sont cachées par les couvertures,
 „ qui les dépassent.

„ Les parties inférieures sont presque
 „ blanches; mais il y a des taches longues
 „ et roussâtres sur la partie du devant du
 „ cou, et des lignes transversales noirâtres

„ et d'un blanc lavé de roux varient les
 „ côtés du corps; le front, les côtés et
 „ le derrière de la tête ont de petites
 „ taches noirâtres sur un fond d'un roux
 „ clair; les plumes du sommet de la tête
 „ sont noirâtres, avec quelques points et
 „ une bordure [presque imperceptible de
 „ blanc sale: celles du dessus du cou
 „ et du croupion sont variées de roux,
 „ de blanc et de noir; on voit aussi
 „ des taches blanches sur le cou: les
 „ pennes et les couvertures extérieures
 „ des ailes sont rayées transversalement
 „ de noir et de roussâtre, avec des
 „ taches blanches; les tarses sont d'un
 „ olivâtre clair; la mandibule supérieure
 „ du bec est brune, l'inférieure est blan-
 „ châtre (a).”

Je termine l'histoire des Tinamous par
 la remarque, que toutes les espèces qui
 composent ce genre paroissent confinées
 dans les contrées de l'Amérique méridio-

(a) d'Azara *Ois. du Parag. Trad. Franc. v. 4,*
 p. 148, no. 328.

nale; on ne les trouve jamais dans celles des parties septentrionales de ce vaste continent; elles sont surtout très multipliées dans ces pays encore peu visités par les Européens; c'est au Brésil, au Pérou et au Chili que les especes sont multipliées. Des découvertes dirigées dans l'intérieur de ces terres vierges et de ces forêts antiques, nous réservent peut-être encore, la connoissance de plusieurs espèces nouvelles dans ce genre d'oiseaux.

DISCOURS

SUR LE

GENRE TURNIX.

CES pignés parmi les oiseaux qui composent l'ordre des Gallinacés, ont aussi été du nombre des espèces, comprises par Linné dans son genre *Tetrao* (a); Latham en fait une section dans le genre *Perdix*; les auteurs de l'Encyclopédie méthodique ont jugé plus convenable d'en faire un genre distinct, et en effet, nous verrons que les formes de ces petits oiseaux, donnent lieu à cette séparation. M. Illiger (b) est du même avis, ce savant naturaliste, donne aux Turnix de l'Encyclopédie, pour nouveau nom de genre, celui d'*ortygis* ou *ortux*, qui est synonyme

(a) Voyez le discours sur le genre Tétras, à la page 110 de ce volume.

(b) *Prodromus mammalium et avium.*

avec *coturnix*, dont le premier grec et le second latin, servent dans ces deux langues, à désigner notre caille d'Europe, la seule espèce dans ce genre d'oiseaux qui fut connue du tems des anciens. Le nom de *coturnix* ayant déjà servi à Brisson comme nom de genre, et étant adopté également dans cette monographie pour indiquer tous les oiseaux congénères de la caille d'Europe; nous ne pouvons adopter pour nom de genre des Turnix celui, proposé par le savant professeur de Berlin; en donnant ce nom *d'ortygis* aux petits tridactyles ou Turnix, il pourrait donner matière à des méprises, et faire soupçonner quelque identité entre les espèces de l'un et de l'autre de ces genres; et à plus forte raison, puisque nous avons dit à l'article de la caille (c), que le nom *d'ortygis* a été donné à plusieurs petites îles de l'Archipel, et que les deux Délos sont très souvent désignés par cette dénomination, à cause du grand

(c) Voyez la note, à la page 489. de ce volume.

nombre de cailles, dont cos fies sont couvertes, surtout dans les deux époques de l'année que les cailles voyagent. Ces motifs me déterminent à proposer, un autre nom pour ces petits oiseaux, dont les caractères essentiels diffèrent beaucoup de ceux qui sont propres aux espèces qui composent le genre Caille (*coturnix*); à cette fin, M. le professeur Reinwardt d'Amsterdam a choisi le mot *hemipodius*, pour indiquer, que seulement la partie antérieure de la plante des pieds, composée des trois doigts de devant, existe dans ce genre, et que la partie postérieure, ou le doigt de derrière est nul.

Ces petits Gallinacés, dont le volume du corps n'est point aussi considérable que celui d'une grive, sont polygames; ils vivent dans les landes stériles et dans les herbes, et habitent sur les confins des déserts; ils courent plus qu'ils ne volent, et avec une vitesse surprenante; c'est à la course qu'ils savent se dérober à leurs persécuteurs, mais ils paroissent trouver un moyen plus sur encore d'échapper aux

enquêtes de ceux-ci, en se cachant dans les touffes d'herbes, où blottis, il est plus facile de les saisir lorsqu'on a eu le bonheur de découvrir leur remise, que de leur faire prendre la fuite, par le vol; les jeunes et les vieux vivent solitaires, ils ne se réunissent point en bandes.

Les particularités qui ont rapport à leurs mœurs, ne nous étant point encore toutes connues; nous ignorons, si les Turnix sont erratiques comme les Cailles. Leur nourriture se compose le plus habituellement d'insectes; ils touchent rarement aux menues semences et jamais aux grains. Ce genre, dans lequel nous ferons connoître plusieurs espèces nouvelles, est répandu en Afrique et dans les contrées les plus chaudes de l'Inde et de la Nouvelle Hollande; deux espèces vivent dans les provinces les plus méridionales de l'Espagne.

Les caractères essentiels de ces petits oiseaux consistent; en un bec médiocre, grêle, assez long, droit et très comprimé;

l'arête en est exhaussée, et ce n'est que vers le bout, que la mandibule supérieure se courbe légèrement; le bec des Turnix ressemble beaucoup au bec des petites espèces du genre Pigeon. Les narines sont latérales, longitudinalement fendues jusques vers le milieu du bec, et en partie fermées par une petite membrane nue. Les pieds, dont le tarse est assez long, n'ont que trois doigts, tous dirigés en avant et entièrement divisés. La queue est composée de dix petites plumes très foibles, rassemblées en faisceau comme celle des Tinamous; et cette queue, très difficile à distinguer des longues plumes du croupion, est cachée en son entier par les plumes de recouvrement. Les ailes sont médiocres, elles ressemblent à celles des Cailles, en ce que la première rémige est la plus longue.

TURNIX À BANDEAU NOIR.

Hemipodius nigrifrons. Mihi.

CE rare et beau tridactyle, dont le seul individu dressé, que j'ai eu occasion de voir, se trouve au Muséum de Paris, mesure en totalité six pouces; son bec porte huit lignes; le tarse à onze lignes et le doigt du milieu avec l'ongle en a sept. Trois larges bandes transversales sont placées sur le front; la première, formée de petites plumes blanches s'avance sur la base du bec, jusque vers les orifices des narines; la seconde, du double plus large, est d'un noir profond, et la troisième, qui ne s'étend point au-de-là des yeux est d'un blanc pur; le haut de la tête est d'un roux clair, avec de petites rayes noires disposées sur le milieu des plumes; celles de la nuque sont légèrement nuancées d'olivâtre clair; le dos, le croupion et les cou-

DES TURNIX. 611

vertures supérieures de la queue sont d'un roux jaunâtre mêlé de noir et de fauve; les petites et les moyennes couvertures des ailes sont plus teintes de jaunâtre, et chaque plume porte vers le bout une petite tache noire; les pennes secondaires et les rémiges sont cendrées; la gorge est d'un jaune roussâtre clair, et sans taches; le cou et la poitrine ont cette même teinte, mais toutes les plumes en sont parsemées de petites taches noires, de forme demi-circulaire; le ventre, les cuisses et l'abdomen sont d'un blanc pur. Le bec est rouge; les pieds sont d'un rougâtre clair et les ongles bruns.

L'individu, probablement le mâle, qui est au Muséum de Paris, a été envoyé de l'Inde, mais on ignore de quelle partie.

TURNIX COMBATTANT.

Hemipodius pugnax. Mihi.

RIEN de bien surprenant de voir que des animaux carnassiers, harcelés et excités sans-cesse dans des prisons étroites, s'entre-déchirent; ou, ce qui est plus fréquent, que des animaux chez qui l'antipatie semble innée, se livrent des combats, au milieu de ces cirques où la foule s'empresse d'accourir pour jouir du spectacle barbare d'un Tigre, rendu plus féroce par la faim qui le presse, livrer un combat à mort au Buffle, au Taureau, ou à l'Éléphant écumant de rage, et prêt à lui déchirer les flancs. Rien de bien surprenant encore, de voir l'homme, se jouant de sa vie, lutter, par son adresse, dans un combat inégal contre le Taureau; dans les premiers c'est une passion, une haine innée; dans le dernier c'est le vain honneur d'obtenir des applaudissements. Les

combats que se livrent certaines espèces d'oiseaux, nous paroissent plus extraordinaires, surtout, puisque nous les voyons avoir lieu le plus souvent dans les classes de volatiles les plus dociles d'ailleurs, et dont la nature se plie si facilement à l'état de domesticité; ce qui surtout est digne de remarque, c'est que les individus d'une même espèce s'entre-déchirent; et de cette antipathie, l'amour seul est la cause; faire la guerre et l'amour sont à la vérité des actions fort communes chez les animaux.

L'homme a bien su mettre à profit, pour son amusement, cette jalousie dans quelques oiseaux de la classe des Gallinacés. Ce genre de spectacle et d'amusement populaire, semble avoir pris son origine en Asie et spécialement dans l'Inde; des combats publics, qu'on fait livrer [entre toutes sortes d'animaux, y sont fréquens; la mode de ces joutes s'est introduite depuis dans beaucoup de pays; les combats de Buffle et de Taureau se voyent souvent en Espagne et en Italie; celle des Coqs est organisée en Angleterre et en Amé-

rique; celle des Cailles, de l'espèce vulgaire, dans quelques parties de l'Italie; mais nulle part ces amusemens sont plus fréquens que dans l'Inde et à la Chine. Parmi les Gallinacés dont la jalousie en amour est la plus forte, on a distingué les différentes espèces de Coqs qui ont reçu ces climats pour berceau; quelques espèces de Cailles (a), parmi lesquelles on remarque en Chine notre *Caille vulgaire* et la petite espèce que j'ai décrite sous le nom de *fraise*; dans l'île de Java ce sont deux espèces de Cos et le petit oiseau que j'ai nommé *Turnix combattant* que l'on excite ainsi à s'entre-déchirer, et qu'on élève à cette fin (b); et certe habitude

(a) Déjà les anciens savoient par expérience que le caractère de la caille est hargneux, puisque suivant Buffon ils disoient des enfans querelleurs et mutins, *qu'ils étoient querelleurs comme des cailles tenues en cage.*

(b) Outre les Coqs les Javanais s'amusent aussi à faire battre une caille appelée *bouron cema*, qui met autant d'acharnement au combat que le

dé faire battre des animaux, semble être à tel point l'amusement favori des peuples de l'Asie, que M. Barrow rapporte avoir vu à la Cochinchine des sauterelles dressées à ces sortes de spectacles (c). Le petit Turnix de cet article est très estimé à Java et fort recherché des Javans pour les combats, et l'argent qu'on parie pour et contre les deux adversaires est quelquefois très considérable; il y des paris qui vont jusqu'à cent piastres; ces oiseaux lorsqu'ils sont vaillants et éprouvés valent jusqu'à vingt cinq piastres; on dit aussi que les femelles de cette espèce se battent. Les Malais de l'île de Java appellent ce Turnix *bouron-gema*.

meilleur Coq. — *Anales des Voy. de Géog. et d'Hist. par Mo. Brun; tiré d'un extrait d'un Voy. à l'île de Java par Déchamps.*

(c) Un groupe bruyant de jeunes gens, s'amusoit d'un combat de coqs, et de jeunes enfans à l'imitation de leurs aînés excitent des Cailles, d'autres petits oiseaux, et jusqu'à des Sauterelles à se déchirer les uns les autres. *Barrow. Voy. à la Cochinc. t. 2, p. 257. trad. franc.*

La longueur totale mesurée, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des longues couvertures supérieures de la queue est de cinq pouces dix lignes, ou, tout-au-plus six pouces; le bec jusqu'aux coins de la bouche porte neuf lignes; le tarse a onze lignes, et le doigt du milieu avec l'ongle en a huit et demi. Le bec de ce petit Gallinacé a beaucoup de rapport, dans sa forme, au bec des espèces de Pigeons que j'ai décrit sous le nom de Colombi-gallines, et particulièrement de celui du *Colombi-galline à cravate noire* (d).

Le sommet de la tête est d'un brun noirâtre mêlé de roux; de larges sourcils, l'espace entre le bec et les yeux, les joues et la région derrière les yeux sont variés de petits points noirs et blancs; la gorge est d'un noir profond; la nuque est rousse; le dos, le croupion, les couvertures qui cachent la queue et les scapulaires sont d'un brun varié de roux et marqué, vers l'extrémité de chaque

(d) Voyez le premier volume de cet ouvrage, p. 399.

plume, par quelques bandes transversales, d'un noir profond et en zigzags; quelques-unes des plumes scapulaires ont encore des taches irrégulières noires, et toutes sont bordées longitudinalement de blanc; les côtés et le devant du cou, la poitrine, la partie supérieure du ventre et toutes les couvertures des ailes sont rayées, à égale distance, de larges bandes noires et blanches, mais les bandes blanches sont quelquefois nuancées de roussâtre clair; le bas ventre et toutes les autres parties inférieures sont d'un roux de rouille sans taches; les rémiges et les pennes secondaires sont brunes; la première rémige est bordée extérieurement, dans toute sa longueur, de blanc jaunâtre; le bec est jaunâtre, mais brun à la pointe; les pieds sont d'un brun jaunâtre; les yeux sont de couleur de paille.

Cette description appartient au mâle; j'ai tout lieu de croire que la femelle ne diffère pas beaucoup, car je n'ai point trouvé de disparités dans les couleurs du plumage des individus que j'ai vus.

J'ai reçu de Batavia plusieurs individus de cette belle espèce; le Muséum de Paris possède aussi un sujet bien conservé.

TURNIX CAGNAN.

Hemipodius nigricollis. *Mihi.*

SI les tentatives, que font les naturalistes pour connoître les mœurs et les habitudes des oiseaux qui vivent autour de nos demeures, et des espèces erratiques qui visitent périodiquement nos climats, sont souvent sans succès; il paroîtra moins surprenant que nos connoissances ne soient point encore enrichies par les lumières sur le genre de vie d'une famille, telle que celle qui compose le genre Turnix; des êtres si petits, si prompts à se cacher et que l'œil apperçoit à peine dans les hautes herbes et les endroits fourrés où ils se tiennent blottis, peuvent échapper facilement aux vaines tentatives du naturaliste, qui desire tracer l'histoire de leurs mœurs. En effet nous ne savons encore rien de bien positif sur la manière de vivre de ces petits Gallinacés, ce qui nous oblige à borner nos descriptions à

l'énumération succincte des couleurs répandues sur leur plumage, assez agréablement varié.

La longueur totale de cette espèce est de six pouces six ou huit lignes; le bec jusqu'aux coins de la bouche mesure huit lignes; la queue ou les longues plumes des couvertures dépassent les ailes d'un pouce six lignes; le tarse a neuf lignes et le doigt du milieu avec l'ongle en a onze.

Le sommet de la tête, les joues et les côtés du cou sont variés irrégulièrement de noir, de blanc et d'un peu de roux; du noir profond s'étend depuis la mandibule inférieure, sur tout le devant du cou et jusques sur la poitrine; la nuque, le dos, le croupion, les scapulaires et les couvertures du dessus de la queue sont rayées transversalement de cendré, de noir et de roux; de manière qu'en quelques endroits les raies noires sont plus larges que les autres, ce qui produit sur le corps quelques taches de cette couleur; les scapulaires ont encore, de chaque côté, une bande longi-

tudinale, blanche. Les couvertures des ailes sont mêlées confusément de cendré et de roux, mais cette couleur paroît dominer, et elles ont chacune plusieurs taches blanches, rondes, surmontées d'autres petites taches noires en demi-cercle. Les côtés de la poitrine sont d'un beau roux; mais le milieu de la poitrine, ainsi que le ventre, les flancs, les cuisses et l'abdomen sont d'un cendré clair; les rémiges et les pennes secondaires sont d'un brun cendré, et les quatre premières rémiges sont bordées extérieurement de blanc jaunâtre; les pennes de la queue sont rayées transversalement, à peu près comme le dessus du corps. Les pieds et le bec, à en juger sur les individus dressés, paroissent d'un cendré jaunâtre.

L'île de Madagascar est la patrie de cette espèce; il est probable qu'elle se trouve aussi sur le continent de l'Afrique, mais je ne saurais le dire avec certitude. J'ai reçu cet oiseau du Cap de Bonne Espérance; celui du Muséum de Paris a été envoyé de Madagascar.

TURNIX À PLASTRON ROUX.

Hemipodius thoracicus. M'hi.

A juger de ce que Sonnini dit dans la nouvelle édition des œuvres de Buffon, à l'article de sa *Caille à trois doigts de l'île de Luçon*, on serait porté de croire qu'il n'a jamais vu un sujet de l'une d'entre les espèces qui composent le présent genre (a); car, il est difficile de supposer qu'un naturaliste puisse se méprendre à tel point, et méconnoître si complète-

(a) Dans la galerie des oiseaux du Muséum de Paris se trouvent des individus bien conservés de trois espèces distinctes de Turnix; deux de ceux-ci, envoyés par Sonnerat au cabinet du roi, y sont déposés depuis le tems de Buffon. M. Sonnini aurait pu s'assurer par l'examen de ces individus des différences très essentielles, qui distinguent ces oiseaux des cailles.

ment les nombreuses disparités qui distinguent les oiseaux du genre Caille (*coturnix*), de ceux qui forment le genre Turnix (*hemipodius*).

„ Quelque différence, dit l'auteur cité, que
„ semble devoir établir l'absence d'un doigt
„ dans les oiseaux qui en ont ordinairement
„ quatre à chaque pied, elle n'est pas
„ sans exemple. Non seulement cette espèce,
„ mais la caille de Madagascar, celle de
„ Gibraltar et celle d'Andalousie sont de
„ ce nombre. La forme extéricure, le
„ port, l'ensemble, tout rapproche cepen-
„ dant ces espèces des autres caïles; ainsi
„ la nature semble se jouer des méthodes
„ par l'immense variété des ses produc-
„ tions. Elle est plus vaste que le cer-
„ cle dans lequel on voudroit vainement
„ la circonscrire (b).”

Il suffit de comparer un Turnix et une Caille pour donner un démenti formel à tout ce que Sonnini dit ici des grands rapports, qui existent entre ces oiseaux,

(b) Sonn. *Nouv. édit. des œuvres de Buffon*,
t. 7, p. 144.

et je ne doute nullement que les caractères indiqués par moi dans l'introduction des genres, serviront à distinguer facilement, les espèces de l'une et de l'autre. Je vais passer à la description du plumage de l'espèce de cet article, dont nous devons les premiers détails à Sonnerat.

La longueur prise sur deux individus, en tout pareils, est de six pouces huit ou dix lignes; le bec, qui est droit et très faiblement courbé vers la pointe, mesure dix lignes; le tarse a un pouce, et le doigt du milieu onze lignes.

Le sommet de la tête, les joues et la nuque sont couverts de taches noires et blanches, les noires sont cependant en plus grand nombre; les plumes de la gorge sont blanches, terminées de noir; la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un roux mordoré très vif; le ventre est d'un jaunâtre clair et lavé; les flancs, les cuisses et l'abdomen sont aussi colorés de cette nuance; le dos, le croupion et les longues plumes qui cachent la queue sont d'un gris-brun, marqué de zigzags noirs très

déliés; sur les grandes et les petites ouvertures des ailes sont quelques grandes taches noires, posées sur un fond d'un blanc jaunâtre, et au-dessus de chaque tache noire est, une raie transversale d'un roux vif; les grandes pennes des ailes sont d'un gris-brun, sans taches. Sonnerat qui doit avoir vu l'oiseau vivant, dit, que les pieds et le bec sont grisâtres.

Cette espèce à été observée par Sonnerat dans l'île de Luçon une des Philippines. Le muséum de Paris possédoit l'individu rapporté par Sonnerat, aujourd'hui on ne l'y voit plus.

TURNIX TACHIDROME.

Hemipodius tachydromus. Minl.

CETTE espèce, qui a l'Afrique pour berceau, visite, dans ses passages périodiques, les contrées les plus méridionales de l'Espagne; elle n'est cependant pas mieux connue que les autres espèce du genre, apportées de bien loin au de là des mers. Nous savons seulement qu'elle court très vite, et se dérobe par ce moyen à la poursuite du chasseur; elle se tapit sous les touffes d'herbes de façon, qu'elle se laisseroit plutôt écraser que de prendre la fuite par le vol. C'est de cette espèce dont M. Desfontaines fait mention dans les mémoires de l'Académie des sciences année 1787, page 500; et Schaw (a) la désigne également dans

(a) The three-toed quail is a bird of passage, and is caught by running it down; for having been sprung once or twice, it becomes so fatigued as to be overtaken and knocked down with a stick. — *Travels* p. 300.

ses voyages, sous le nom de caille à trois doigts.

Ce Turnix porte six pouces en longueur totale; le bec jusqu'aux coins de la bouche a huit lignes, et jusqu'aux petites plumes qui s'avancent sur sa base seulement quatre lignes; le tarse mesure un pouce, et le doigt du milieu avec l'ongle huit lignes. Le bec de cette espèce est très petit, très comprimé, de la même forme et guère plus gros que celui de l'alouette vulgaire.

Le haut de la tête est d'un brun noirâtre partagé longitudinalement par trois bandes d'un jaune roussâtre, deux de ces bandes forment des sourcils et la troisième passe sur le milieu du crâne; la gorge est blanche; le devant du cou et la poitrine sont d'un roux pur; ce roux est bordé parallèlement sur les côtés de plumes jaunâtres, qui ont un croissant noir à quelque distance de leur extrémité; les flancs sont d'un roux clair, parsemé de quelques taches rares; le milieu du ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont

blancs ; la nuque est d'un cendré roux , raïé de zigzags noirs et roux ; le dos , le croupion et les scapulaires sont variés de zigzags noirs et roux , qui sont disposés longitudinalement et qui suivent le contour de la plume ; chaque plume des scapulaires est de plus encadrée par une étroite bande blanche ; toutes les couvertures des ailes sont jaunâtres , les plus grandes portent une tache rousse sur les barbes intérieures et une tache noire sur les barbes extérieures ; mais les petites couvertures ont deux taches noires , une sur chaque barbe ; les rémiges sont cendrées , l'extérieure est lisérée de blanc ; les pieds et le bec m'ont paru bruns. J'ignore si les sexes sont distingués par les couleurs du plumage.

De mon cabinet.

TURNIX À CROISSANTS.

Hemipodius lunatus. Lath.

L'ESPÈCE que je signale ici, se montre de tems en tems sur les côtes d'Espagne, mais elle est également du nombre des oiseaux peu connus. La longueur totale est de six pouces deux ou trois lignes; Latham dit, que l'individu qu'il a observé avoit six pouces six lignes.

Le dos est brun, rayé transversalement de noir; les couvertures des ailes sont d'un roux clair bordé de blanc, au milieu de chaque plume de ces parties est une tache noire, entourée par un cercle blanc; la gorge est noire rayée de blanc; les plumes de la poitrine blanches vers leurs bords, sont ferrugineuses au milieu et entourées de noir; les rémiges sont noires; les pennes de la queue, cachées par les longues couvertures

supérieures, sont rayées de noir et de blanchâtre et bordées de blanc; les pieds et le bec m'ont paru jaunâtres sur l'individu dressé.

Le Turnix a croissants habite les pays de l'Afrique situés le long des bords de la Méditerranée; il paroît qu'il visite accidentellement les contrées méridionales de l'Espagne, puisque l'espèce a été vue sur les rochers de Gibraltar.

Le seul individu que j'ai vu, se trouvait dans le Leverain muséum à Londres.

TURNIX MOUCHETÉ.

Hemipodius maculosus. Mihi.

TRÈS facile à reconnoître de tous ses congénères, le Turnix qui fait le sujet de cet article se distingue par sa queue très courte, qui ne dépasse point le bout des ailes; le croupion est très garni de plumes, et celles-ci dépassent l'extrémité de la queue et par conséquent aussi le bout des ailes, mais seulement d'un ou de deux lignes; le bec de cet oiseau est conformé comme celui du Turnix combattant.

La longueur totale est de cinq pouces; le bec mesure huit lignes; le tarse huit lignes et demi, et le doigt du milieu avec l'ongle huit lignes.

Le sommet de la tête porte des taches noires et toutes les plumes sont terminées par du roux cendré; une bande blanche partage le crâne en longueur; de larges sour-

cils, les côtés du cou et la nuque sont d'un roux vif et pur; la gorge et les joues sont d'un blanc roussâtre; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les flancs et les cuisses sont d'un roux clair, sans taches, si l'on en excepte les plumes des flancs et des côtés de la poitrine qui ont des raies noires et d'un blanc roussâtre; les plumes du haut du dos et les scapulaires ont un grand espace noir au milieu, du roux foncé vers leur extrémité, et toutes sont bordées latéralement par une bande blanchâtre; les plumes du milieu du dos et celles très longues du croupion, sont d'un noir profond varié de petits zigzags roux, elles sont liserées, tout à l'entour, par une fine bande jaunâtre, qui l'est ensuite de gris bleuâtre; et cette dernière teinte forme aussi quelques taches sur les scapulaires; les couvertures des ailes sont d'un jaune roussâtre, toutes ont une grande tache noire à quelque distance de leur extrémité, et les plus longues ont du roux taché de noir sur leurs barbes intérieures; les rémiges et les pennes se-

condaires sont d'un cendré clair, toutes sont bordées extérieurement de blanc rous-sâtre ; les pieds et le bec sont d'un beau jaune. Il n'existe aucune différence dans les sexes.

Nous devons la découverte de ce joli Gallinacé au dernier voyage aux terres Australes, fait sur les corvettes le naturaliste et le géographe, sous la conduite du capitaine Baudin. Du grand nombre de naturalistes qui furent de cette expédition désastreuse, seulement deux eurent le bonheur de revoir leur patrie ; le muséum de Paris leur doit la conservation des objets précieux recueillis dans ces contrées peu visitées. Le Turnix moucheté a été trouvé par eux sur le continent de la Nouvelle Hollande ; trois individus, pareils en tout, sont déposés dans les galeries du muséum de Paris ; celui qui fait partie de mon cabinet ne diffère point des trois autres.

T U R N I X R A Y É .

Hemipodius fasciatus. Mihi.

JE n'ai vu qu'un individu de cette espèce nouvelle. La longueur totale est de cinq pouces une ou deux lignes ; le bec a huit lignes, le tarse un pouce et le doigt du milieu avec l'ongle neuf lignes. Le volume du corps de cet oiseau ne dépasse point celui de l'Alouette vulgaire.

Tout le devant du cou, les côtés de la tête ainsi que la poitrine, sont rayés transversalement de noir et de blanc roussâtre ; le ventre et l'abdomen sont d'un roux pur, sans taches ; le sommet de la tête est noir ; autour des yeux sont de petites plumes, alternativement rayées de noir et de blanc ; la nuque est d'un roux vif ; le dos et le croupion sont de couleur brune, mêlée de noir et de roux ; les couvertures des ailes sont ra-

yées transversalement de blanc et de noir, mais les plus longues de ces plumes, qui sont proche du corps, ont les barbes extérieures noires et sont terminées de gris; les rémiges sont d'un gris pur et sans aucun mélange; les pieds et le bec m'ont paru jaunes sur l'individu dressé.

Cette espèce, si on doit ajouter foi à l'étiquette que portoit le seul individu que j'ai vu, habite les îles Philippines. J'ai fait cette description sur un individu déposé dans les galeries du muséum de Paris.

TURNIX HOTTENTOT.

Turnix hottentottus. *Muhl.*

C_E Turnix, l'un des plus petits du genre, n'a guère le corps plus gros qu'une alouette; il se distingue de tous ceux de sa tribu par les doigts, qui sont très courts en proportion de la longueur du tarse; son bec est très menu et ressemble beaucoup à celui d'une alouette. Nous devons la connoissance de ce Gallinacé à Le Vaillant, qui en fait très succinctement mention dans son premier voyage en Afrique, et seulement en ces termes. „ Outre la Caille commune à „ l'Europe et à l'Afrique, on trouve „ encore au Cap un oiseau beaucoup „ plus petit, qu'on nomme aussi *Caille*, „ mais très improprement; car il n'a que „ trois doigts aux pieds, et tous dirigés „ en avant, caractère suffisant pour ne

„ pas devoir les confondre. J'en donnerai
„ la description, et je pense qu'il sera
„ nécessaire d'en faire un genre neuf qui
„ formera le passage de la Caille à l'Ou-
„ tarde, avec laquelle il tient par la
„ conformation des doigts.” Pour com-
„ pletter ces détails mon savant ami m'a
„ communiqué, très récemment, ce qui suit.
„ Cet oiseau se trouve aux environs du
„ Cap, car j'en ai tué un individu à
„ *ronde bosch*; cependant c'est le seul que
„ j'ai vu si près de la ville, quoique
„ j'aie beaucoup chassé dans tous les
„ environs et dans le *zwart-land*. Mais
„ elle est excessivement abondante sur
„ les montagnes d'*Auteniquoi-land*, vers la
„ baie de Plettemberg. Cet oiseau part
„ très difficilement, et se chache si bien
„ que le hasard seul peut le faire dé-
„ couvrir; son corps se charge à tel
„ point de graisse, qu'il ne peut souvent
„ pas s'envoler et qu'il se laisse prendre
„ à la main, lorsqu'on a pu découvrir sa
„ remise; quand par hasard il s'envolle,
„ si on remarque la place où il se re-

„ pose on est sur de le prendre sans
„ qu'il bouge. Il vit dans les herbes
„ qui croissent sur les confins des dé-
„ serts. La femelle pond huit œufs,
„ d'un gris sale; elle ne diffère du mâle
„ que par des teintes plus foibles.”

La longueur totale est d'environ cinq
pouces; le bec mesure six lignes et de-
mi, le tarse onze lignes, le doigt du
milieu avec l'ongle six lignes, et le doigt
interieur seulement quatre lignes; la queue
et ses couvertures dépassent les ailes
pliées de dix ou de onze lignes.

Le sommet de la tête est noir, mais
chaque plume est terminée de roux foncé;
un petit trait très fin partage le crâne
dans sa longueur et vient aboutir a la
nuque; de petits sourcils roux surmontent
les yeux; la gorge est blanche, mais
chaque plume est terminée de roux clair,
et cette couleur est également repandue
sur les joues; les côtés et le devant
du cou, la poitrine et les flancs ont,
pour couleur de fond, un blanc roussâtre,
vers le bout de chaque plume est une large,

mais très courte bande, d'un noir profond et toutes sont terminées de blanc jaunâtre, ce qui forme une moucheture irrégulière sur ces parties; le milieu du ventre et l'abdomen sont d'un blanc jaunâtre, clair-semé de quelques taches brunes; la nuque est cendrée, variée de cendré plus foncé; le dos, les scapulaires et le croupion portent des raies et des taches en zigzags, d'un roux foncé et d'un noir profond, mais toutes les scapulaires sont bordées latéralement par une large bande blanchâtre, qui est accompagnée intérieurement par une seconde bande, mais d'un noir profond; les couvertures des ailes sont variées de roux, de blanc et de noir, de manière que le roux occupe les barbes intérieures de ces plumes, et que les taches noires et blanches sont distribuées sur les barbes extérieures; les rémiges et les pennes secondaires sont d'un brun clair, toutes terminées et lisérées de blanc jaunâtre; les pennes de la queue sont rayées de zigzags noirs et roux, elles portent de grandes taches blanchâ-

ires ; le bec est brun et les pieds sont jaunes.

Ce Turnix, très rare dans les collections d'histoire naturelle, habite, ainsi que je viens de le dire, les parties méridionales de l'Afrique. Je dois les deux individus qui font partie de mon cabinet, aux soins obligeants de mon ami M. le Vaillant, qui, au retour de ses voyages en Afrique, a déposé dans mon cabinet les fruits nombreux de ses intéressantes découvertes.

JE me vois à regret dans la nécessité de terminer cette monographie par un article étranger à la science de l'histoire naturelle.

L'ouvrage que j'offre au public dans le présent format, étoit destiné à paroître en format in folio accompagné de planches colorées. Le premier volume de cette édition en grand format, contenant la Monographie des Pigeons parut à Paris en l'année 1808 et fut terminée en 1811; j'en confiai la direction à Mademoiselle Pauline de Courcelles depuis Madame Knip, peintre en histoire

naturelle, très habile, et dont tous les ouvrages en ce genre attestent les talents distingués. Cette dame fut chargée de surveiller la gravure des planches; les dessins avaient été faits par elle d'après les espèces de pigeons qui se trouvaient au Muséum de Paris au nombre de quarante sept individus, ainsi que quarante dessins qu'elle copia d'après ceux que j'avais fait faire sous mes yeux, par Monsieur Prêtre; qui, à cette fin étoit venu passer quelques mois en Hollande.

La première livraison parut en 1808 accompagnée du titre que porte la présente édition; Madame Knip, alors Mademoiselle de Courcelles s'y trouvait nommée, comme de droit, pour la part qu'elle avait à l'entreprise, et dans les termes suivans: *Avec figures en couleurs peintes par Mademoiselle Pauline de Courcelles, gravées, imprimées et retouchées sous sa direction.*

L'ouvrage ne fut pas plutôt terminé, que Madame Knip, abusant de mon indulgence et ingrate envers le desintéressé.

ment que j'avais montré en sa faveur, trouva bon de changer le titre (a), en le remplaçant par un nouveau où elle se nomme auteur; elle supprima 40 pages d'impression du texte, qui auraient pu servir de témoins contre le prétendu auteur, et fit éprouver le même sort à l'Index latin, formant 16 pages, imprimées en deux colonnes. Cet ouvrage ainsi mutilé, fut présenté à S. M. l'Impératrice et Reine Marie Louise, et servit à obtenir des gratifications que l'ambition de Madame Knip convoitoit depuis longtemps. Cependant, afin de me laisser ignorer, à une distance de cent lieues, toutes les trames de cette action arbitraire, Madame Knip eut la prévoyance de ne me faire parvenir que des exem-

(a) Le nouveau titre de l'Invention de Madame Knip est conçu ainsi, *les Pigeons par Madame Knip, née Pauline de Courcelles, première peintre d'histoire naturelle de S. M. l'Impératrice et Reine. Le texte par C. J. Themminck (Tenminck). — Se vend à Paris, chez l'auteur rue Serbonne Musée des artistes.*

plaires complets, portant le titre de l'année 1808 et auxquels on n'avait rien retranché du texte ni de l'index (b).

Un voyage que je fis à cette époque à Paris, pour y publier les deux volumes de l'histoire naturelle des Gallinacés, qui étoient destinés à faire la suite des Pigeons, me fit découvrir les artifices de cette dame. Tous les moyens mis en œuvre pour en appeler contre un acte si arbitraire, furent sans effet, et ma voix ne put alors s'élever contre l'intrigue soutenue par des protecteurs puissants; les journalistes refusèrent de placer mes réclamations dans leurs feuilles; même celle en réponse à l'article que le nouvel auteur avait fait publier par ces journaux, me fut interdite.

Tel est le sort qu'éprouva ce premier

(b) Suivant nos conditions, je m'étois réservé comme auteur, seulement huit exemplaires de l'ouvrage; ceux-ci et quatre autres qu'on reconnoitra au titre, qui porte la date de l'année 1808 et à l'index latin par lequel ils sont terminés, sont les seuls approuvés par moi.

volume; les suppressions très conséquentes qui y sont, en lieu, m'ont fait prendre la résolution de publier cet ouvrage dans le format en 8vo.

Je préviens le public, que les dessins originaux des Gallinacés au nombre de 160, exécutés par l'habile peintre M. Prêtre, sont en ma possession; je me réserve de les publier, lorsque les tems se montreront plus propices à l'exécution d'une entreprise aussi conséquente.

FIN DU TROISIEME ET DERNIER
VOLUME.

EXPLICATION

DES

PLANCHES ANATOMIQUES,

DE CE VOLUME ET DU PRÉCÉDENT.

VOLUME II.

- Pl. 1. — Fig. 1. Tête de grandeur naturelle du Paon spicifère.
- 2 et 3. Larynx inférieur du Paon.
- 4 et 5. Larynx inférieur de la Peintade.
- Pl. 2. — Fig. 1. Pied de grandeur naturelle du Coq jago.
- 2 et 3. Le larynx supérieur et son adhérence à la queue de l'os hyoïde dans le genre Coq et Faisan.
- 4 et 5. Larynx inférieur et traverse osseuse du Coq villageois.
- 6 et 7. Larynx inférieur du Faisan bicolor.
- Pl. 3. — Fig. 1 et 2. Une plume du cou et une plume des couvertures alaires de l'espèce du Coq Sonnerat, *aa.* les parties cartilagineuses.

- 3 et 4. Plumes des mêmes parties de l'espèce du Coq villa-geois ou domestique.
- 5 et 6. Le larynx supérieur et son adhérence à la queue de l'os hyoïde dans le genre Dindon.
7. *Idem* ouvert; *aa* les branches du compas mobile; *b.* protubérance du fond de la glotte.
- 8 et 9. Les parties du larynx inférieur du Dindon.
10. Une plume de la huppe du Macartney, mâle.

 VOLUME III.

Pl. 4. — Fig.

1. Sinuosités de la trachée dans le Pauxi à pierre.
2. Bec du Pauxi mitu.
3. *Idem* du Hocco à barbillons.

Pl. 5. — Fig.

1. Sinuosités de la trachée et larynx inférieur dans le Hocco mituporanga.
2. Le larynx supérieur de cet oiseau ouvert, et l'adhérence de cette partie à la queue de l'os hyoïde; *aa.* les branches du compas mobile; *b.* le socle du fond de la glotte.

- Pl. 6. — Fig.
3. Plume de la huppe d'un hocco, parvenu à l'état adulte.
 1. Organe de la voix du Pénélope guan.
 - 2 et 3. Le larynx supérieur de cet oiseau, ouvert, et son adhérence à la queue de l'os hyoïde, qui est propre à toutes les espèces de ce genre.
- Pl. 7. — Fig.
1. Organe de la voix dans le Pénélope marail; *a*. muscle soudé aux anneaux de la trachée; *bb*. le même muscle divisé en deux cordons; *c*. réunion de ces deux cordons à l'extrémité du sternum.
 2. Rémige du Pénélope siffleur.
- Pl. 8. — Fig.
1. Sinuosités du tube de la trachée.
 2. Larynx supérieur ouvert. *a* et *b* les branches du compas mobile, *c* et *d* ouverture de la glotte. L'ouverture *e* mène à deux poches membraneuses *ff*, qui se gonflent lorsqu'on souffie dans les bronches.

Le cartilage *a* couvre, dans l'état nat. et, l'ouverture *e*, en formant une voûte.

3. Larynx inférieur, vu par derrière, fermé.
4. *Idem*, ouvert.
5. Os ou traverse du tube de la trachée, qui soutient la base du larynx inférieur; l'extrémité se trouve dans la partie antérieure du larynx.

Pl. 9. — Fig.

1. Sinusités du tube de la trachée dans le Tétrás auerhan; *a a* les deux grands muscles latéraux, qui accompagnent la trachée.
2. Bec de grandeur naturelle du Tétrás auerhan.
3. *Idem*, du Tétrás rakkelhan.
4. *Idem*, du Tétrás birkhan.
5. Tête du Tétrás des saules lorsque l'oiseau est revêtu du plumage complet d'été.

Pl. 10. — Fig. 1 et 2.

1. Tête et bec du Tétrás ptarmigan mâle, en plumage d'hiver.
2. Tête et bec du Tétrás ptarmigan mâle, en plumage d'été.

3. Le pied de cet oiseau.
4. Bec de l'Hétéroclite Pallas.
- 5 et 6. Pieds de cet oiseau.

Pl. II. — Fig. 1 et 2. Tête et bec du Tétraz des saules, lorsque l'oiseau est revêtu du plumage complet d'hiver.

3. Le pied de cet oiseau.
4. Le pied d'un oiseau du genre Ganga.
7. Extrémité de l'une des rémiges extérieures de l'Hétéroclite Pallas.

FIN DE L'EXPLICATION DES PLANCHES ANATOMIQUES.

I N D E X.

AVES GALLINÆ.

Rostrum breviusculum, convexum, saepius cerigerum; maxilla aut tota, aut versus apicem inflexum, fornicata; culmine rarius carinato gibbo.

Nares laterales, vel ceromate, vel membrana, vel squama fornicalli semitectae, vel plumis tectae.

Pedes tetradactyli, digiti tres antici basi membranula conjuncti, rarius tetradactyli aut tridactyli fissi; halluce insistente; digitis subtus scabris.

GENUS PAVO.

Linn. Lath. Cuv. Bonat. Dumer. Meyer.
Illiger.

Rostrum mediocre, crassiusculum, basi nudum, maxilla versus apicem deflexa, convexa, fornicata.

Nares basales, laterales, patulae.

Caput plumatum, cristatum.

Pedes tetradactyli, tarso calcarato conico.

Pennae uropygii elongatae, latae, expansiles, ocellatae.

Cauda cuneata, rectricibus 18.

Alae breves; remigibus quinque exterioribus sexta longissima brevioribus.

P. CRISTATUS. *primus*. P. Capite crista compressa, corpore supra ex viridi-aureo, nitore aeneo; tegminibus alarum viridi-aureo cum caeruleo et

æneo reflexu; subtus nigricante viridi-aureo intermixto; duabus utrinque taeniis albis in capite; tectricibus caudae superioribus longissimis, arcubus versicoloribus et auratis conspicuis.

Feminam non vidi.

PAON SAUVAGE. Temm. *Hist. Nat. Pig. et Gall.* v. 2, p. 26.

Habitat in India, Java, Sumatra, et insulis Moluccis. — Long 4 ped. 5 poll. Cauda pennis 18. Rostro pedibusque grisels. Ovum album, punctis rufis adpersum.

(A) CRISTATUS. *Domesticus*. P. Differt tantum a precedente, tectricibus alarum transversim striatis.

PAVO CRISTATIS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 616, sp. 1. — Linn. *Syst.* 1, p. 267, — Gmel. p. 729, sp. 1. — Retz. *Linn. Faun. Suec.* p. 205. — Frisch. t. 118. — Brun. *Orn. Bor.* p. 58. — Will. p. 112, t. 27. — Klein, *Av.* p. 112. B. — Id. *Ov.* p. 32, t. 14, f. 1 et 2. — *Stor. degli. ecc.* v. 2, pl. 217.

LE PAON. Buff. *Ois.* v. 2, p. 288, t. 10. — Id. *pl. enl.* 433. et 434. — Id. *édit. de Sonn.* v. 6, p. 86. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 281, sp. 7, t. 27. — Id. 8vo, v. 1, p. 79. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 392. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 35. t. *Anat.* 1, f. 2 et 3. — Gérard. *Tab. Elém.* v. 1, p. 87.

DER PFAU. Gunth. *Nest. U. Ey.* t. 22. — *Naturf.* 4, p. 605. — Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1096.

CRESTED PEACOCK. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 668.

Habitat per omnem Europam, passim in hortis nobilium et curiosorum cibus.

(B.) VARIUS. P. a precedente differt, genis, gutture, supremo ventre, tectricibusque alarum albis.

PAVO VARIUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 616, var. B. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 288. — Id. 8vo, v. 1, p. 81. — Frisch t. 119. — Gmel. *Syst.* 1, p. 729. B.

LE PAON PANNACHÉ. Buff. *Ois.* v. 2, p. 327. — Id. *édit. de Sonn.* v. 6, p. 154. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 40.

(C.) ALBUS. P. variat corpore toto albo.

PAVO ALBUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 617, var. T. — Gmel. *Syst.* 1, p. 730. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 288. — Id. 8vo, p. 81. — Frisch t. 120. — *Stor. degli. ucelli.* v. 2, pl. 218.

LE PAON BLANC. Buff. *Ois.* v. 2, p. 323. — Id. *édit. de Sonn.* v. 6, p. 148. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 46. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 392. var. C.

P. MUTICUS. P. Corpore supra ex virescente-caeruleo, nitore aeneo; subtus cinereo, maculis nigris albo striatis vario; crista erecta, spicata; pectore caeruleo et viridi-aureo; tectricibus caudae superioribus longissimis ocellatis.

PAVO MUTICUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 617, sp. 2. — Linn. *Syst.* 1, p. 268. — Gmel. p. 731, sp. 3.

PAVO JAPONENSIS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 289, sp. 8. — Id. 8vo, v. 1, p. 81.

LE SPICIFÈRE Buff. *Ois.* v. 2, p. 366. — Id. *édit. de Sonn.* v. 6, p. 230. — Gmel. *Trad.*

Franç. v. 2. p. 396. — Temm. Pig. et Gall. v. 2. p. 56. t. Anat. 1. f. 1. la tête, de grandeur naturelle.

JAPAN PEACOCK. *Iath. Gen. Syn. v. 4. p. 672.*

Habitat in *Japoniaa*.

Mas, tarso calcarato; orbitae oculorum et macula quadrangularis sub oculis flavae; rostro pedibusque cinereis.

GENUS GALLUS.

Brisson, Cuvier, Illiger.

Rostrum mediocre, crassiusculum, maxilla fornicata, convexa, in apicem arcuatim deflexa.

Nares basales, laterales, squama fornicali semitectae, patulae.

Peaes tetradactyli, tarso calcarato magno incurvato.

Cauda reatricibus 14.

Alae breves; remigibus tribus exterioribus quarta longissima brevioribus, prima brevissima.

G. GIGANTEUS. G. — — — — ?

Coq JACO. Marsden *Voyage à Sumatra, Trad.*

Franc. — Temm. Pig. et Gall. v. 2. p. 84. et le pied de grandeur naturelle, t. Anat. 2. f. 1.

Habitat in *Java et Sumatra*. — Gallo vulgari duplo major. Caruncula et palmaribus rubris.

(A.) PATAVINUS. G. Caruncula denticulata, pulchris coloribus variegatus. — *Domesticus.*

GALLUS PATAVINUS. Briss. *Orn. v. 1, p. 170.*

C. — Id. 8vo, v. 1, p. 46. — Aldrov. av. 2;
t. p. 310 et 311. — Rom. Orn. t. 8 et 9,
p. 63. — Stor. degli ucc. v. 2, pl. 209 et 210.

LE COQ DE CAUX OU DE PADOUE ET
LES POULES DE SANSEVARE. Briss. Ois.
v. 2, p. 125. — Gmel. Trad. Franc. v. 2,
p. 409. — Temm. Plg. et Gall. v. 2, p. 86.

DAS PADUANISCHE HUHN. Bechst. Naturg.
Deutschl. v. 3, p. 1293.

PADUAN COCK. Lath. Syn. v. 4, p. 707.

Magnitudine convenit cum gallo giganteo, et gallo
vulgari duplo major.

G. BANKIVA. G. Caruncula denticulata, compressa;
ore subtus barbato; cauda subfastigiata subhorizon-
tali; pennis colli elongatis, apice rotundatis; capite;
dorsoque fulvis; tectricibus alarum fuscis nigrisque;
abdomine, caudaque nigris. Mas.

Femina; fusco-cinerea et flavicans; crista et barba
minores quam maris.

COQ ET POULE BANKIVA. Temm. Plg. et
Gall. v. 2, p. 87.

Habitat in Java. — Caruncula palearibusque rubris;
pedibus cinereis.

(A) DOMESTICUS. G. Caruncula denticulata
compressa, ore subtus, barbato; cauda compressa
adscendente; pennis colli linearibus elongatis; pul-
chris coloribus variegatus.

Femina. Crista et barba minores quam maris.

GALLUS DOMESTICUS ET GALLINA. Briss.
Orn. v. 1, p. 166. — Id. 8vo, v. p. 45. —
Rall. Syn. p. 51, A. — Will. s. 109, t. 26. —

Schaeff. *El. Orn.* t. 38. — Rom. *Orn.* v. 1, p. 56
t. 9 et p. 59, t. 7. — *Stor. degli ucc.* v. 2, t. 207
et 208. — Frisch t. 127, 128 et 129.

PHASIANUS GALLUS DOMESTICUS. Lath.
Ind. Orn. v. 2, p. 626, B. — Linn. *Syst.* 1,
p. 270. — Gmel. *Syst.* 1, p. 737, sp. 1, B. —
Retz. Linn. *Fauna. Sæc.* p. 206. — Berewsk.
Nat. 2, p. 177.

ALECTOR. Klein *Av.* p. 111, A. 1. — Id. *Ov.*
p. 31, t. 13, f. 1.

COQ COMMUN à CRÊTE OU COQ VILLAGEOIS.
Buff. *v.* 2, p. 116, t. 2. — Id. *pl. enl.* 1. —
Id. *édit. de Sonn.* v. 5, p. 104, t. 35, f. 1. —
Bonat *Tab. Encyc. Orn.* p. 181, pl. 87, f. 1. —
Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 407, var. b. —
Temm. *Pig. et Gal.* v. 2, p. 92, et t. *Anat.* 2,
f. 2, 3, 4 et 5. — Id. t. *Anat.* 3, f. 3 et 4,
une plume du cou et une des couvertures
alaires.

DOMESTIC COQ. Alb. *Birds* v. 3, t. 32. — Brown.
Fam. p. 470. — Sloan. *Fam.* 2, p. 301. — *Phil.*
Trans. v. 12, p. 923. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4,
p. 700.

DAS GEMEINE KAMM ODER HAUSHUHN.
Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1212, t. 44.
(a) Das huhn mit dem kleine kamme. *Bechst.*
(b) Das krönenhuhn. *Bechst.*
(c) Das silberfarbige huhn. *Bechst.*
(d) Das schieferblaue huhn. *Bechst.*
(e) Das chamoisfarbige huhn. *Bechst.*
(f) Das geschupfte oder hermelynartige huhn;
Bechst.
(g) Die wittwe. *Bechst.*
(h) Das feuerfarbige und steinfarbige huhn;
Bechst.

GALLO COMMUNE. *St. r. degli. ucc. v. 2, pl. 207.* — *pl. 211 et 213.* individus qui portant des cornes antées.

(B.) CRISTATUS. G. Cristata in vertice plumosa densissima; pulchris coloribus variegatus.

GALLUS CRISTATUS ET GALLINA CRISTATA. *Briss. Orn. v. 1, p. 169.* — *Rall. Syn. p. 51, A. 1.* — *Ald. av. 2, p. 307. var. Albo.*

PHASIANUS CRISTATUS. *Lath. Ind. Orn v. 2, p. 626, var. F.* — *inn. Syst. 1, p. 270, B.* — *Gmel. Syst. 1, p. 738.* — *Retz. inn. Faun. Suec. p. 206, no. 182.* — *Borowsk, Nat. 2, p. 178, a.* — *Rom. Orn. 1. p. 60.*

LE COQ HUPPÉ ET DE HAMBOURG. *Buff. Ois. v. 2, p. 116.* — *Id. pl. enl. 49.* — *Id. éd. de Sonnini, v. 5, p. 179, t. 36.* — *Bonat. Tab. Encyc. Orn. p. 182.* — *Gmel. Trid. Franç. v. 2, p. 408, var. c.* — *Temm. Pige. et Gall. v. 2, p. 239.*

CRESTED COCK. *Lath. Syn. v. 4, p. 703.*

DAS HAUBEN HÜHN. *Bechst. Naturg. Deutschl. v. 3, p. 1283.*

(a) Das Hamburgische huhn. *Bechst.*

(b) Das weisse huhn mit schwarzem federbusch. *Bechst.*

(c) Das schwarze huhn mit weissem federbusch. *Bechst.*

(d) Das weisse huhn mit dem grossen barte. *Bechst.*

In omnibus crista plumosa excepta, cum aliis convenit.

- (C.) PUSILLUS. G. pulchris coloribus variegatus; crista denticulata compressa. In omnibus convenit cum Gallo et Gallina Bankiva.
- GALLUS BANTICUS. Briss. *Orn. v. 1, p. 172*;
var. b. — Id. 8vo, v. 1, p. 47.
- GALLUS PLUMIPES. Rom. *Orn. p. 61*. — Briss.
Orn. v. 1, p. 172. var. a. — Id. 8vo, v. 1,
p. 47.
- GALLUS TURCICUS. Briss. *Orn. v. 1, p. 170*;
var. d. — Id. 8vo, v. 1, p. 46. — Aldr. *av. 2,*
t. p. 314, 315 et 316. — Will. p. 110. —
Borowsk. *Nat. 2, p. 180*.
- GALLUS ET GALLINA MINOR. Frisch. t. 135
et 137.
- PHASIANUS GALLUS PUSILLUS, PLUMI-
PES ET TURCICUS. Lath. *Ind. Orn. v. 2,*
p. 627. — Gmel. p. 738.
- LE COQ DE BANTAM. Buff. *Ois. v. 2, p. 119*.
Id. *édit. de Sonnini, v. 5, p. 185*. — Temm.
Fig. et Gall. v. 2, p. 242.
- LE COQ DE BANTAM, DE TURQUIE, d'AN-
GLETERRE ET LE COQ PATTU. Bonat *Tab.*
Encyc. Orn. p. 182. — Gmel. *Trad. Franc. v. 2,*
p. 409. — Frisch. *Vög. t. 129*.
- LES POULES DE CAMBOGE ET DE L'ISTHME
DE DARIEN. Buff. *édit. de Sonnini, v. 5,*
p. 184 et 185.
- BANTAM, ROUGH-FOTED AND TURKISH
COOQ. Lath. *Syn. v. 4, p. 706 et 707*. —
Alb. *Birds. v. 3, t. 33 et 34*. — Hayes. *Brit.*
Birds. t. 23.
- DAS BANTAMHUHN. Bechst. *Naturg. Deutschl.*
v. 3. p. 1289, var. e.

(a) Das Englische huhn. *Bechst.*

(b) Das Turkische huhn. *Bechst.*

Aliqui pedibus ad digitos plumosis, alii digitis plumosis, alii pennis posticis elongatis.

(D.) PUMILIO. G. Pedibus brevissimis; magnitudo columbae.

GALLUS PUMILIO. *Briss., Orn. v. 1, p. 171 sp. 2. — Id. 8vo, v. 1, p. 46. — Raii. Syn. p. 51. a. var. 2. — Frisch. t. 133 et 134. — Will. p. 116. t. 26. — Stor. deg. ucc. v. 2, pl. 314.*

PHASIANUS GALLUS PUMILIO. *Lath. Ind. Orn. v. 2 p. 627. var. n. — Gmel. Syst. 1, p. 738. y.*

LE COQ NAIN. *Buff. Ois. v. 2, p. 118. — Id. édit. de Sonnini, v. 5, p. 183. — Temm. Pig. et Gall. v. 2. p. 244.*

L'ACAHOU OU COQ DE MADAGASCAR. *Buff. édit. de Sonnini, v. 5, p. 182. — Hist. Génér. des Voy. v. 8. p. 603.*

LE COQ DE JAVA. *Bonat. Tab. Encyc. Orn. p. 182. p.*

DWARF COCK OR CREEPER. *Lath. Syn. v. 4, p. 705.*

DAS ZWERGHUHN. *Bechst. Naturg. Deutschl. v. 2, p. 1288.*

In omnibus cum nostratibus conveniunt excepta magnitudine.

(E.) PENTAEDACTYLUS. G. Domesticus, quinque digitis in utroque pede.

GALLUS PENTANDACTYLUS. *Briss. Orn. v. 1, p. 169. — d. 8vo, v. 1, p. 46. — Frisch. t. 127 et 128. — Rom. Orn. p. 62.*

LE COQ ET LA POULE à CINQ DOIGTS. Buff.

Ois. v. 2, p. 124. — Id. édit. de Sonnini. v. 5, p. 190. — Gmel. Trad. Franc. v. 2, p. 408. — Bonat. Tab. Encyc. Orn. p. 182. c.

DARKING COCQ. Lath. *Syn. v. 4, p. 703.*

DAS FUNFZEHRIGER HÜHN. *Bechst. Naturg.*

Deut. v. 3, p. 1295.

(a) Das sechzehige huhn. *Bechst.*

(b) Die spornhenne. *Bechst.*

Haec varietas monstrosa ab aliis differt solo numero digitorum.

G. SONNERATII. G. Caruncula denticulata; compressa, ore subtus barbato; auribus nudis; cauda compressa ascendente; pennis colli apice maculis cartilagineis flavis; tectrices alarum rufocastaneae, *apice dilatato, cartilagineo*, fulvo; pectus rufescens; corpus griseo, albo rufoque varium; rectricibus violaceis nitentibus.

Femina minor, absque caruncula et pallearibus; capite plumato, corpore obscuriore, fusco rufoque vario.

PHASIANUS GALLUS. Lath. *Ind. Orn. v. 2, p. 625. — Gmel. Syst. 1, p. 737. sp. 1. — Linn. Faun. Suec. no. 19.*

LE COQ SAUVAGE. Sonnerat, *Voy. Ind. v. 2, p. 153, t. 94. mas et p. 160, t. 95. fem. — Buff. édit. de Sonn. v. 5, p. 206, pl. 37. f. 1 et 2. — Bonat. Tab. Encyc. Orn. p. 180, pl. 86. f. 5.*

COQ ET POULE SONNERAT. Temm. *Pig. et Gall. v. 2, p. 246, t. Anat. 3, f. 1 et 2, une plume du cou et une des couvertures alaires.*

WILD COCK. Lath. *Syn.* v. 4, p. 692.

Habitat in India. — Long 3 ped. 4 pol. Caruncula palaribusque rubris: pedes calcare magno incurvato armati.

G. MORIO. G. Caruncula et palaribus nigris; pulchris coloribus variegatus. — Domesticus.

GALLUS MORIO ET MOZAMBICUS. Birs^o.
Orn. v. 1, p. 174. — Id. 8vo, v. 1, p. 48. —
Will. Orn. p. 298.

PHASIANUS GALLUS MORIO. Lath. *Ind.*
Orn. v. 2, p. 628. var. U. — Linn. *Syst.* 1,
p. 271. — Gmel. *Syst.* 1, p. 739. var. U et V.

GALLUS PERSICUS, EPIDERMIDE NIGRICANTE. S. G. Gmel. *Voy.* v. 3, p. 285.

LE COQ NÈGRE OU DE MOSAMBIQUE.
Buff. *Ois.* v. 2, p. 122. — *Voy. de Slam.* v. 1,
p. 279. — Marsd. *Voy. à Sumatra,* v. 1, p. 188.
Trad. Franç. — Buff. *édit. de Sonn.* v. 5,
p. 191. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 409 et
410. var. m. et n. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2,
p. 253.

BLACK MORE PULLET. Freyer *Trav.* p. 53,
Harris. *Coll Voy.* 2, p. 468.

NEGRE COCK. Lath. *Syn.* v. 4, p. 708.

Habitat in India. — Haec avis ab aliis discrepat, cristata, paleis, epidermide et periosteo nigris, ita ut cocta in atramento elixa putetur.

G. LANATUS. G. Albus, pennis pilorum æmulis.

GALLUS JAPONICUS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 175,
n. 6, t. 17, f. 2, fem. — Id. 8vo, v. 1, p. 48.

PHASIANUS GALLUS LANATUS. Lath. *Ind. Orn.*

v. 2, p. 628. — Linn. *Syst.* 1, p. 271. — Gmel.

Syst. 1, p. 739. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 180, g.

LE COQ ET LA POULE à DUVET. Buff. *Ois.*

v. 2, p. 121. — Id. *pl. enl.* 28. *fem. domest.* —

Id. *édit. de Sonn.* v. 5, p. 190. — Bonat. *Tab.*

Encyc. Orn. p. 183, var. g. — Gmel. *Trad.*

Franç. v. 2, p. 410. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2,

p. 256.

SILK COCK. Lath. *Syn.* v. 4, p. 708.

DAS WOLLHUHN. Bechst. *Naturg. Deutschl.*

v. 3, p. 1291.

Habitat in China et India. — Haec species differt pennarum pinnulis disjunctis et pilorum æmulis; pedibus squamatis nudis aut plumosis: crista et palaribus rubro-caeruleis; epidermide et periosteo nigris; iridibus flavis, rostro et pedibus caeruleis.

G. CRISPUS. G. Pennis sursum reflexis, aut revolutis; pulchris coloribus variegatus.

GALLUS CRISPUS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 173,

pl. 17. f. 1. — Id. 8vo, v. 1, p. 47. — Linn.

Syst. 1, p. 271. n. — Rall. *Syn.* p. 51, a. 1,

var. 4. — Gmel. *Syst.* 1, p. 738. — Frisch.

t. 135. — Borowsk. *Nat.* 2, p. 180. — Stor. *deg.*

ucc. v. 2, *pl.* 215.

GALLINA FRIESLANDICA. Will. *Orn.* p. 110.

LE COQ à PLUMES FRISÉES. Buff. *Ois.*

v. 2, p. 121, t. 13. — Id. *édit. de Sonn.* v. 5,

p. 189, no. 13. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2,

p. 408. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 182, d. —

Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 259.

CRISPER OR FRIZZLED COCK. Lath. *Syn.*
v. 4, p. 704. — Baner. *Guian.* p. 175. — *Descr.*
of Surin. v. 2, p. 159.

DAS STRUPPHUHN. Frisch. *Vögel.* t. 135. —
Bechst. *Naturg. Deut.* v. 3. p. 1290.

Habitat in *Asia, Java, Japonia.* — Pennae revo-
lutaе; remiges absque radiis; alii pedibus et
digitis plumosis, alii pedibus nudis.

G. FURCATUS. G. Caruncula integra; gula medio
barbata; cauda horizontali furcata; pennis colli
brevibus, rotundatis; corpore supra viridi-aureo;
subtus nigro; tectricibus alarum aurantiis fuscis-
que. *Mas.*

Femina, Crista barbaque nullae; oculi ambitu
nudi.

COQ ET POULE AYAMALAS. Temm. *Pig. et*
Gall. v. 2, p. 261.

Habitat in *Java.* — Rostrum et pedes fusco flaves-
centes; crista gula et caruncula gularis sangui-
neae. — Long. 2 pedes. Pennis caudae 14. —
Femina, long. 14 pollices.

G. ECAUDATUS, *Primus*. G. Caruncula integra;
mandibula inferiore barbibus duabus; cauda nulla;
uropygio tectricibus majoribus tecto; corpore utrin-
que fusco-aurantio. *Mas.*

Feminam non vidi.

COQ WALLIKIKILI. Temm. *Pig. et Gall.* v. 2,
p. 267.

Habitat in *Ceylona.* — Pedibus cinerascensibus; crista
et palmaribus sanguineis. Long 13 aut 14 poli. —
Haec species uropygio et rectricibus prorsus caret

(A.) **ECAUDATUS.** *Domesticus* G. Cauda seu uropygio carens: pulchris coloribus variegatus.

GALLUS PERSICUS. *Briss. Orn. v. 1, p. 174, no. 5.* — *Jonst. av. p. 58.*

PHASIANUS GALLUS ECAUDATUS. *Lath. Ind. Orn. v. 2, p. 627.* — *Linn. Syst. 1. p. 271, var. y.* — *Gmel. Syst. 1, p. 738.* — *Rail. Syn. p. 51. a. 1. var. 3.* — *Frisch t. 131 et 132.* — *Borowsk. Nat. v. 2. p. 181.*

LE COQ SANS CROUPION. *Buff. Ois. v. 2, v. 2, p. 122.* — *Id. édit. de Sonn. v. 5, p. 193, no. 16.* — *Gmel. Trad. Franç. v. 2, p. 408, f.* — *Temm. Pig. et Gall. v. 2, p. 271. à l'article du Coq Wallikikili.*

PERSIAN FOWL OR RUMKIN. *Will. Orn. p. 156, no. 6. t. 26.*

RUMPLES OR PERSIAN COCK. *Lath. Syn. v. 4, p. 705.*

DAS KLUTHUHN. *Frisch. t. 131 et 132.* — *Bechst. Naturg. Deutschl. v. 3, p. 1287.*

(a) Das gehaubte kluthuhn. *Frisch. t. 130.*

* *Caput utrinque nudum: vertex cristatus: tarsi longiores.*

G. MACARTNYI. G. Niger chalybeo-nitens, dorso imo igneo-ferrugineo; plumis lateribus corporis rufis cum ignito reflexu; rectricibus intermediis subfulvis. *Mas.*

Femina; Saturate-rufa, supra lineis transversis atris, plumis albo-marginatis; gula alba.

Pull. Chalybeo-nitentes, lineis parvis albidis variegati; cauda rufa.

PHASIANUS IGNITUS. Lath. *Ind. Orn. Supp.*
v. 2, p. LXI.

LE FAISAN COULEUR DE FEU. Sonn. *Nouv. édit. de Buff. Ois.* v. 6, p. 247. — *Ambass. à la Chine, trad. franç.* v. 1, f. 323.

HOUPPIÈRE MACARTNEY. Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 273. t. *Anat.* 3, f. 10. une plume de la huppe.

FIRE-BACKED PHEASANT. *Emb. to China.*
v. 1, p. 246. tab. 13. — Lath. *Gen. Syn. Supp.*
v. 2, p. 274. — *Nat. Misc.* v. 9, pl. 321.

(A.) VAR. Cauda pennis albis. Temm. *Pig. et Gall.*
v. 2, p. 227.

Habitat in Sumatra Sylvis. — Mas long. 2 ped.
Fem. long. 20 poll. — Regio genarum nuda, caerulea; rostro flavicante; pedibus cinereis, maribus calcaratis.

GENUS PHASIANUS.

Linn. Briss. Lath. Cuv. Dumer. Bonat.
Meyer, Illiger.

Rastrum mediocre, crassiusculum, basi nudum; maxilla fornicata, convexa, versus apicem deflexa; culmine basi convexo.

Nares basales, laterales, squama fornicali superne tectae.

Genae. cute nuda, verrucosa.

Pedes tetradactyli, tarso calcarato, angulato.

Cauda elongata, cuneata, reetricibus 18.

Alae breves; remigibus tribus exterioribus brevioribus
quarta quintaque, utraque longissima.

P. NYCTHEMERUS. P. Albus; crista, gula, pectore, abdomineque nigro-violaceo; cauda cuneata, compressa. *Mas.*

Femina. Fuscescens, fusco undulata; reetricibus lateralibus albo nigroque maculatis.

PHASIANUS NYCTHEMERUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 631, sp. 6. — Linn. *Syst.* 1, p. 272. — Gmel. p. 743, sp. 6. — Scop. *Ann.* 1, no. 167. — Borowsk. *Nat.* 2. p. 176, sp. 4.

PHASIANUS ALBUS SINENSIS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 276, sp. 5. — Id. 8vo, v. 1, p. 77. — Klein *av.* p. 114.

FAISAN NOIR ET BLANC OU LE BICOLOR.

Buff. *Ois.* v. 2, p. 359. — Id. *pl. enl.* 123 et 124. *mâle et femelle.* — Id. *édit. de Sonn.* v. 6, p. 211. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 187, *pl.* 89, f. 1 et 2. — Gmel. *Trad. franc.* v. 2, p. 420. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 281. et *pl. Anat.* 2. f. 6 et 7.

BLACK AND WHITE PHEASANT. Edw. *Ois.* t. 66. — Alb. *Ois.* v. 3, *pl.* 37.

PENCILLED PHEASANT. Lath. *Syn.* v. 4, p. 719.

DER SILBERFASAN. Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 2, p. 1207, t. 43, f. 1.

FAGIANO DELLA CHINA BIANCO. Stor.
Deg. Ucc. v. 3, pl. 261 et 262, mâle et
femelle.

Habitat in China. Facile mansuescens, hodie in
 Europa frequens. Mas long. 2 ped. 8 poll. resto
 flavo, pedibus rubris; tempora verrucosa rubra,
 irides flavae; ovum albidum punctis rufis ad-
 spersum.

P. COLCHICUS. P. Rufus, capite colloque cae-
 ruleo cum viridi auro nitente, corpore supra rufe
 splendidis, nigro alboque variegato; cauda plana
 cuneata. Mas.

Fem. Ex fusco griseo, rufescente et nigricante
 variegata.

PHASIANUS COLCHICUS. Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 629, sp. 4. — Linn. *Syst. I, p. 270.* —
 Gmel. *p. 741, sp. 3.* — Scop. *Ann. I, no. 166.* —
 Brun. *Orn. p. 58.* — Briss. *Orn. v. I, p. 262.* —
 Id. 8vo, *v. I, p. 73.* — Klein *Av. p. 114.* —
 Id. *Or. p. 32, t. 14, f. 7 et 8.* — Rail. *Syn.*
p. 56. a. 1. — Borowsk *Nat. v. 2, p. 173.*

LE FAISAN. Buff. *Ois. v. 2, p. 328, t. II.* —
 Id. *pl. enl. 121 et 122, mâle et femelle.* — Id.
élit. de Sonn. v. 6, p. 155, t. 44, f. 1. —
 Bonat. *Tab. Encyc. Orn. p. 183, pl. 87, f. 1.* —
 Temm. *Pig et Gall. v. 2, p. 289.* — Gérard,
Tab. Elém. v. 2, p. 91.

COMMON PHEASANT. Alb. *Birds. v. 1, t. 25,*
et 26. — Hayes *Brit. Birds. t. 20.* — Lath. *Syn.*
v. 4, p. 712.

FAGIANO. Olin. *Ucc. t. p. 49.* — Stor. *degli.*
Ucc. v. 3, pl. 258. — Zinn. *Uov. p. 28,*
t. 2, f. 5.

GEMEINER FASAN. Bechst. *Naturg. Deutschl.*

v. 3, p. 116c. — Frisch. t. 123. — Naum.

Vög. Deut. t. 21 et 22, f. 40 et 41.

GERÄNDETER FASAN. Meijer. *Taschenb.*

Deut. v. 1, p. 291.

Habitat in China, Asia et India; hodie in Europa frequens, Sibiria et Norvegica non varius. — Mas long. 2 ped. 11 poll. — Femina. 2 ped. 1—2 poll. Genae verrucosae, coccineae; irides flavae, pedibus griseis. Ovum pallide rufum.

(A). VARIUS. *Var.* A priore differt colore albo, maculis, phasiani vulgarim coloribus imbutis, vario.

PHASIANUS VARIUS. Lath. *Ind. Orn. v. 2,*

p. 630. *F.* — Briss. *Orn. v. 1, p. 267. a. t.*

25. f. 3. — Id. 8vo, v. 1, p. 75. — Borowsk,

Nat. v. 2, p. 175. — Gmel. *Syst. I. p. 742.*

LE FAISAN PANNACHÉ. Buff. *Ois. v. 2,*

p. 252. — Id. *édit. de Sonn. v. 6, p. 192.* —

Gmel. *Trad. Franc. v. 2, p. 415. var. C.* —

Bonat. *Tab. Encyc. Orn. p. 184. B.* — Temm.

Pig. et Gall. v. 2, p. 309.

VARIEGATED PHEASANT. Hayes. *Brit. Birds.*

t. 21. — Lath. *Syn. v. 4, p. 267.*

DER GEMEINE BUNTE FASAN. Bechst.

Naturg. Deutschl. v. 3, p. 1164. var. 2.

(B). ALBUS. *Var.* Corpus totum album immaculatum.

PHASIANUS ALBUS. Lath. *Ind. Orn. v. 2,*

p. 630. *var.* — Gmel. *Syst. I, p. 742, sp. 3,*

d. — Briss. *Orn. v. 1, p. 268.* — Id. 8vo,

v. 1, p. 75. — Borowsk. *Nat. v. 2, p. 175.* —

Stor. degli ucc. v. 3, pl. 259.

LE FAISAN BLANC. Buff. *édit. de Sonn.*
v. 6, p. 190. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 184.
var. C. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 416. —
Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 312.

WHITE PHEASANT. Lath. *Syn.* v. 4, p. 716.

DER GEMEINE WEISSE FASAN. Bechst.
Naturg. Deutschl. v. 3, p. 1164, var. 1.

Apriore differt colore albo; tempora verrucosa livida,
rostrum pedes et irides livida.

(n^o. 1). HYBRIDUS? Area oculorum nuda
rubra, reliquo capite colloque viridi aureo nitore
violaceo; partibus inferioribus nitenti-spadicis, ab-
domen et crissum alba; reatricibus fasciis transversis
nigris striatis.

PHASIANUS GALLOPAVONIS. Gmel. *Syst.*
1, p. 742. sp. 3. h.

FAISAN DINDON. Buff. *Ois.* v. 2, p. 160.

TURKEY PHEASANT. Edw. t. 377. — *Phill.*
Transact. p. 883, t. 19. — Lath. *Gen. Syn.*
v. 4, p. 717.

DIE GEMEINE TURKISCHE FASANT.
Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3. p. 1165, var. 4.

Hæc avis hybrida singularis. Pedes obscuri,
calcarati; reatricibus 18.

(n^o. 2). HYBRIDUS. Superne rufus et fusco
albicante varius, reatricibus nigris, margine albidis
cauda cuneata compressa.

PHASIANUS HYBRIDUS. Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 630. — Gmel. *Syst.* 1, p. 742. —
Briss. *Orn.* v. 1, p. 268, var. C. — Id. 8vo,
v. 1, p. 75. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 175.

LE FAISAN COQUARD. Buff. *Ois.* v. 2, p. 353, t. 12. — Id. *édit. de Sonn.* v. 6, p. 193. pl. 44, f. 2. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 184, var. D. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 416. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 314.

HYBRIDAL PHEASANT. Lath. *Syn.* v. 4, p. 716. — Hayes *Brit. Birds.* t. 21.

DER HAUSHUHN FASAN BASTARD. Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1166, var. 8. — Frisch. *Vog.* t. 125.

Hybridus phasiani colchici et galli domestici.

(n° 3). HYBRIDUS. Rufus aureus cum violaceo reflexu; capite cristato; cauda in fasciam coarctata.

LE FAISAN ROUSSARD MÉTIS. Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 319.

Hybridus phasiani cholchici et picti.

(n° 4.) HYBRIDUS. Rufus, capite caeruleo, collo torque albo; cauda plana cuneata.

PHASIANUS TORQUATUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 629. — Gmel. *Syst.* 1, p. 742.

LE FAISAN à COLLIER. Buff. *édit. de Sonn.* v. 6, p. 197. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 319. *La note à Particle du faisán primitif à collier.*

RING PHEASANT. Lath. *Syn.* v. 4, p. 715, et *Supp.* v. 1, p. 208.

DER GEMEINE FASAN MIT DEM HALSRINGE. Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1165, var. 3.

Haec varietas ab phasiano colchico differt, solo torque albo.

P. TORQUATUS. *Primus.* P. Albo torquatus; pectus purpurascens; corpore supra nigro, albo et castaneo fimbriatis, nitore vario; subtus nigricante cum violaceo reflexu; capite ex purpureo viridi; rectricibus fasciatis; tectricibus viridibus.

LE FAISAN à COLLIER BLANC DE LA CHINE. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 184. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 326.

Habitat in China. — Mas long. 2 ped. 5 poll. Genae verrucosae ruberrimae; irides flavae; rostro pedibusque cinereis; ovum dilute caeruleum.

P. LEUCOMELANOS? P. Cristatus niger, corpore pennis albo marginatis.

LE FAISAN NOIR. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 189. — Sonn. *Nouv. édit. de Buff.* v. 6, p. 246.

FAISAN LEUCOMELANE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 353.

COLOURED PHEASANT. Lath. *Syn. Supp.* p. 210.

Habitat in India. — 22 pollis longa.

Rostrum albidum, tempora nuda rubra, crista occipitalis elongata decumbens; pennae corporis supra margina angustiore, subtus latiore albo; jugulum, pectus et abdomen pennis longiusculis mucronatis. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 633. An species multum?

P. SUPERBUS. P. Corpore rufo, viridi et caeruleo vario, crista in vertice plicata, caerulea; collo superiore viridi pennis longis vestito; humeris virescentibus albo maculatis? Cauda elongata, cuneata, in fasciam coarctata; rectricibus 2 intermediis albescentibus, nigro fasciatis, 4 pedes longis.

PHASIANUS SUPERBUS. Linn. *Mat.* 1771.
p. 526. — Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 628. —
Gmel. *Syst.* 1, p. 744, sp. 7.

FAISAN SUPERBE. Buff. *édit. de Sonn.* v. 6,
p. 242. — Temm. *Plg. et Gall.* v. 2, p. 336. —
Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 188. — Gmel. *Trad.*
Franç. v. 2, p. 421.

SUPERBE PHEASANT. Lath. *Syn.* v. 4,
p. 709. — Id. *Supp.* v. 2, p. 273. — *Nat.*
Misc. v. 10, pl. 353.

Habitat in China. — Long. 5½ pedes. *Pedibus flavis
muticis?*

P. PICTUS. P. Crista flava, occipitis pennae fus-
cae, lineis nigris variaë; corpore supra ex flavo
aureo, subtus coccineo; remigibus secundariis; cauda
cuneata, in fasciam coarctata.

Fem. Cristata, nigro, rufo et flavicante fasciata.

PHASIANUS PICTUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2,
p. 630. — Linn. *Syst.* 1, p. 272. — Gmel.
Syst. 1, p. 743. — Borowsk. *Nat.* 2, p. 173,
t. 29.

PHASIANUS SANGUINEUS. Klein. *Aq.*
p. 114.

PHASIANUS AUREUS SINENSIS. Briss.
Orn. v. 1, p. 271, sp. 4. — Id. 8vo, v. 1,
p. 76. — *Stor. degl. ucc.* v. 3, pl. 160.

FAISAN DORÉ OU TRICOLOR. Buff. *Ois.*
v. 2, p. 355. — Id. *pl. enl* 217. *Mâle et
femelle.* — Id. *édit. de Sonn.* v. 6, p. 203,
t. 45. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 186. —
Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 419. — Temm.
Plg. et Gall. v. 2, p. 341. — Gérard. *Tab.*
Elém. v. 2, p. 94.

PAINTED PHEASANT. Edwards. *Ois.* t. 68 et 69. — Alb. v. 3, t. 36. Hayes *Brit. Birds.* t. 22. — Lath. *Syn.* v. 4, p. 717.

GOLD FASAN. Gunth. *Nest. U. Eyer.* t. 24, t. 24. — Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1198.

Habitat in China. Facile mansuescens, hodie in Europa domesticus. — Long. 2 ped. 11 poll *Mas.* Iridibus rostrum et pedibus flavis. Ovum Colchici simile, rubedine tinctum.

* *Caruncula guiaris.*

P. SATYRUS. P. Corpore supra et subtus fusco rufescens, ocellis albis - nigro circumdati, cornibus in capite binis caeruleis, membrana sub gutture pendula.

PHASIANUS CORNUTUS. Briss. *Orn. App.* p. 14. — Id. 8vo. v. 1, p. 86. — Stor. degli. *ucc. pl.* 263.

MELCAGRIS SATYRA. Linn. *Syst.* 12, p. 269, sp. 3. — Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 619. — Browsk. *Nat.* 2, p. 168, t. 27.

PENELOPE SATYRA. Gmel. *Syst.* 1, p. 733, sp. 1.

LE FAISAN CORNU OU NAPAL. Buff *Ois.* v. 2, p. 362. — Id. *Nouv. édit. de Sonn.* v. 6, p. 221. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 349.

PÉNÉLOPE NAPOUL. Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, 399. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 170.

HORNED PHEASANT. Edw. *Glan.* t. 116.

HORNED TURKEY. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 680. — Id. *Supp.* p. 203.

Habitat in India in montibus Thibetanis.

Nares, frons, orbitae pennis, pilorum instar, nigris tectae; vertex ruber; caruncula gularis dilatibilis caerulea, rufo variegata; cornua duo callosa, caerulea pone oculos, retrorsum vergentia; pedibus et calcaribus albidis; cauda pennis 20. *Mas.*

Femina capite pennis tecto; absque cornibus et caruncula gulari; capitis et colli superioris pennae caeruleo-nigrae, elongatae, decumbentes; reliquum corpus, uti maris rubrum, ocellato-maculatum. *Lath. Ind.*

GENUS LOPHOPHORUS.

Mihi.

Rostrum capite longius, crassum, aduncum, basi latum; maxilla fornicata, elongata, in apicem arquata; culmine elevato; mandibula occulta.

Nares, basales, laterales, membrana plumosa superne semiclausae.

Pedes tetradactyli, mediocres, validi; tarso supra plumato, maris calcarato.

Alae breves; remigibus tribus exterioribus brevioribus quarta quintaque, utraque longissima.

L. REFULGENS. L. Corpore supra pennis splendide purpureis, margine aeneis vestito; subtus nigro, nitore aeneo; crista in vertice, scapis erectis, apice rhombis; cauda cinnamomea, plana, rotundata. *Mas.*

Tome III.

Femina, copore fusco undulato; cauda brevior; sub oculis fascia alba.

PHASIANUS IMPEYANUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 632, sp. II.

LE MOMAUL. Sonn. *édit. de Buff.* v. 6, p. 244.

FAISAN D'IMPEY. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 186, t. 88, f. 1. *Sous le nom de Hoazin.*

LOPHOPHORE RESPLENDISSANT. Temm. *Pigg. et Gall.* v. 2, p. 355.

IMPEYAN PHEASANT. Lath. *Syn. Supp.* v. 1, p. 208, t. 114.

Habitat in *India*. — Mas long. 2 pedes. Rostrum fuscum; pedibus caeruleo nigris. Orbitae nudaе, pennis viridibus splendidis semitectae; maxilla (seu mandibula superior) 2 pollices et 2 lineas longa, valde incurvata; pennaе colli elongatae mucronatae ut in gallo vulgari; cauda fusca, rectricibus 14.

GENUS POLYPLECTRON.

Mihi.

Rostrum mediocre, gracile, rectum, compressum; maxilla versus apicem deflexa.

Nares in medio maxillae sitae, laterales semitectae, antrosum patulae.

Pedes tetradactyli, graciles; tarso longo, calcaribus pluribus.

Cauda elongata, rotundata.

Alae breves; remigibus quatuor exterioribus brevioribus quinta sextaque, utraque longissima.

P. CHINQUIS. P. Corpore supra cinereo; nigricanti-striato et albo-punctato maculis; tectricibus alarum maculis orbiculatis splendide coeruleis adspersis; subtus griseo, lineis nigricantibus undulato; remigibus secundariis guttis ex nitente-caeruleis; tectricibus caudae duabus guttis nitenti-viridibus.

PAVO BICALCARATUS ET TIBETANUS.

Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 617, sp. 3 et 4. —

Linn. *Syst.* 12, p. 268. — Gmel. p. 730, sp. 2 et 3.

PAVO SINENSIS ET TIBETANUS. Briss.

Orn. v. 1, p. 291 et 294, sp. 9—10, t. 28, A.

f. 2. — Id. 8vo, v. 1, p. 82 et 83. — *Stor. degli. ucc.* v. 2, pl. 219, 220 et 221.

PHASIANUS PAVONEUS ET FUSCUS.

Klein. *Av.* p. 114, sp. 6.

LE PETIT PAON DE MALACCA. Sonnerat.

Voy. Ind. v. 2, p. 173, t. 99.

L'EPERONNIER ET LE CHINQUIS. Buff.

Ois. v. 2, p. 368 et 365. — Id. *pl. enl.* 492 et

493, mâle et femelle. — Id. *édit. de Sonn.*

v. 6, p. 227 et 234, pl. 46, f. 2. — Gmel.

Trad. Franc. v. 2, p. 394 et 395. —

Bonat *Tab. Encyc. Orn.* p. 178 et 179, pl. 83,

f. 2 et 3.

EPERONNIER CHINQUIS. Temm. *Pig. et*

Gall. v. 2, p. 363.

PEACOK PHEASANT. Edw. *Glan.* t. 67 et 68.

IRIS, AND THIBET PEACOCK. Lath. *Syn.*

v. 4, p. 673 et 675, sp. 3 et 4.

Habitat in India, Malacca, China. — Long. 22 poli.

Temporibus nudis, plumis semitectis; irides flavae; rostro pedibusque cinereis; cauda plana rotundata; tectricibus caudae elongatis.

GENUS MELEAGRIS.

Linn. Lath. Cuv. Dumer. Illiger.

Rostrum breviusculum, crassiusculum; maxilla deflexa, convexa, forficata, basi cerigera, ceromate in carunculam laxam pendulam, teretem elongato.

Nares laterales, in ceromate sitae, membranam forniculi semi clausae.

Gula palea carunculosa longitudinali pendula.

Cauda rectricibus 18 in orbem erectum expansilis.

Pedes tetradactyli, mediocres, validi, tarso calcarato obtuso.

Alae breves; remigibus tribus exterioribus fastigiatis quarta longissima brevioribus.

M. GALLOPAVO. *Primus*. M. Corpore supra et subtus nigro, purpureo violaceo et aureo nitente; capite et collo superiore cute subnuda, caerulescente; papillosa, pilosa; caruncula frontali et gulari. *Mas.*

Fem. A mare discrepat in eo quod calcare careat, et caruncula praedita sit minori multo et breviori, et caudam non gerat erectam.

GALLOPAVO SYLVESTRIS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 162. B.

DINDON SAUVAGE. Bonat. *Tabl. Encyc. Orn.* p. 168. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 374.

AMERICAN TURKEY. Lath. *Syn.* v. 4, p. 678. — Penn. *Arct. Zool.* v. 2, n°. 178. — Penn. *Act. Angl.* 72, p. 67.

Habitat in *America septentrionali*. — Ultra 3½ pedes longa. Hospitatur apud nos ubique culta; maris pectore barbato; calcare brevi et obtuso.

M. GALLOPAVO. *Domesticus*. M. Colore mire varians, non raro toto corpore candido aut rufö.

MELEAGRIS GALLOPAVO. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 618. — Linn. *Syst.* 12, p. 268. — Id. *Faun. Suec.* n°. 198. — Gmel. *Syst.* 1, p. 732, sp. 1. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 158. t. 16. — Id. 8vo, v. 1, p. 41. — Raii. *Syn.* p. 51. a. 3. — Will. p. 113, t. 27. — *Phill. Transact.* 18, p. 992. — Id. 72. p. 67. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 168. — Schaeff. *El. Orn.* t. 37. — Klein. *Av.* p. 112. — Id. *Ov.* p. 32, t. 13, f. 4. — *Stor. degli. ucc.* v. 2, pl. 223, 224, 225 et 226.

GALLINA INDIANA. Zinnan. *Ucc.* p. 27, t. 2, f. 3. — Rom. *Orn.* v. 1, p. 47. t. 5.

DINDON DOMESTIQUE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 132. t. 5. — Id. *pl. enl.* 97. — Id. *édit. de Sonn.* v. 5, p. 228, pl. 38, f. 1. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 397. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 169. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 381. et *pl. Anat.* 3, f. 5, 6, 7, 8 et 9.

DOMESTIC TURKEY. Lath. *Syn.* v. 4, p. 679. — Penn. *Brit. Zool.* v. 1, n°. 97. — Alb. *Birds.* v. 3, t. 35.

DAS GEMEINE TRUTHUHN. Frisch. *Vögel. Deutschl.* t. 122. — Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1112. t. 41.

Var. a. MELEAGRIS GALLOPAVO CRISTATUS.

Briss. *Orn.* v. 1, p. 162, a. — Alb. *Birds.* v. 2, p. 33. — Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1118. — Stor. *degli. ucc.* v. 2, pl. 222.

Var. b? MELEAGRIS GALLOPAVO HYBRIDUS?

Edw. *Glan. pl.* 377. — Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 2, p. 1119. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 387.

GENUS ARGUS.

Mihi.

Rostrum capite longius, compressum, rectum, basi nudum; maxilla fornicata, versus apicem deflexa.

Nares laterales, in medio maxillae sitae, membrana semiclausae.

Caput latera et collum deplumata.

Pedes tetradactyli, graciles, tarso mutico.

Cauda mediocris ascendens, compressa; rectricibus 12, maris 2 mediae elongatae.

Alae pennis secundaris remigibus longioribus, maris duplo longioribus; remige priore brevissima.

A. GIGANTEUS. A. Collo inferiore et corpore subtus fusco-rufis nigro lineatis; dorso et tectricibus caudae flavescens, maculis rotundatis fuscis; pennarum secundariarum ocellatis plurimis; remigum rachi coerulea; cauda fusco nigra, albo punctata. *Mas.*

Fem. Fusco-nigra, flavo fuscoque maculata;

remigum rachi coeruleo nigra; maculae ocellatae in pennis secundariis nullae.

PHASIANUS ARGUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 629, sp. 3. — Linn. *Syst.* 12, p. 272. — Gmel. p. 742, sp. 4. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 176.

L'ARGUS OU LUEN. Buff. *Ois.* v. 2, p. 361. — Id. *édit. de Sonn.* v. 6, p. 217. et *add.* p. 218. — Bonat *Tab. Encyc. Orn.* p. 188 pl. 87, f. 3. — Gmel. *Trad Franç.* v. 2, p. 418.

FAMEUX FAISAN DE SUMATRA. Marsd. *Hist. de Sumat. trad. franç.* v. 1, p. 187.

ARGUS GÉANT. Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 410 le mâle et p. 427 la femelle.

ARGUS OR LUEN. *Phill. Transact.* 55, p. 88, t. 3. — *Lond. Mag.* 1766, t. p. 473. — *Gent. Mag.* 1768. t. p. 521. — Lath. *Syn.* v. 4, p. 710.

JUNO VOGEL. *Verhand. van 't Batav. Genootsch.* v. 2, p. 461.

Habitat in Sumatra, Siam, Malacca. — Mas long. 5 ped. 3 poll. Rectricibus 2 intermediis long. 3 ped. 8 poll. — Femina long. 2 ped. 2 poll. Partibus nudis pedibusque rubris; rostro unguibusque flavis.

GENUS NUMIDA.

Linn. Lath. Cuv. Dumer. Illiger.

Rostrum breviusculum, crassiusculum; maxilla deflexa convexa, fornicata, basi cerigera.

Nares in ceromate sitae, laterales, cartilagine semi-divisae.

Caput deplumatum, rarius plumatum, vertice aut cornu calloso, aut crista munito.

Pedes tetradactyli, mediocres, mutici.

Cauda brevis deflexa, rectricibus 14, aut 16.

Alae breves, remigibus tribus exterioribus fastigiatis quarta longissima brevioribus.

N. MELEAGRIS. N. Corpore supra et subtus, griseo-caerulescente, guttis albis consperso; capite et collo superiore nudis, griseo-caeruleis; tubere conico apice reflexo in vertice; membrana lata ad rictum gemina.

NUMIDA MELEAGRIS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 621. — Linn. *Syst.* 12, p. 273. — *Mus. Adolph. Fr.* 2, p. 27. — Gmel. *Syst.* 1, p. 714, sp. 1. — Scop. *Ann.* v. 1, n^o. 165. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 182, t. 20. — Hasselq. *It. b.* 274. — Id. *voy.* p. 274. 42. — Schaeff. *El. Orn.* t. 46. — Rom. *Orn.* v. 1. 69. t. 10. — Friss. *Orn.* v. 1, p. 176, t. 18. — Id. 8vo, v. 1, p. 49. — Klein *Av.* p. 111, sp. 2. — Id. *Stem.* p. 25, t. 26, f. 1, a et b. — Id. *Ov.* p. 32, t. 13, f. 5 et 6.

GALLUS ET GALLINA GUINEENSIS. Raill. *Syn.* p. 52, sp. 8. — Id. p. 182, sp. 17. — Will. p. 115, t. 26 et 27. — *Stor. degli. ucc.* v. 2, pl. 250.

LA PEINTADE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 163, t. 4. — Id. *pl. enl.* 108. — Id. *édit. de Sonn.* v. 5, p. 270. — Bonat *Tab. Encyc. Orn.* p. 191, pl.

82, f. 1. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 421.
 — *Voy. en Barbarie.* v. 1, p. 268. — Zinn.
Nouv. p. 27, t. 2, no. 4.

POULE DE GUINÉE. Belon. *Ois.* p. 246.]

PEINTADE MÉLÉAGRIDE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 431, pl. anat. 1. f. 4 et 5.

GUINE PINTADO. Sloan. *Jam.* p. 303 —
 Brown. *Jam.* p. 470. — Lath. *Syn.* v. 4, p.
 685. — Id. *Supp.* p. 204.

DAS CEMEINE PERLUHNN, Bechst. *Naturg.*
Deutschl. v. 3, p. 1142. — Frisch. *Vög.* t. 126.

Habit in *Africa, Guinea*: in *Europa* frequens in
 ornithone. — Long 20 pollices. Pennae colli a
 tergo reversae sunt; carunculis maris caeruleſcenti-
 bus, feminae rubescentibus; rostro ex rubescente
 corneo; pedibus ex fusco rubris.

VAR. a. N. Corpore toto albido, maculis rotunda-
 tis albis.

NUMIDA MELEAGRIS CANDIDA. *Stor. de- gli. ucc.* v. 2, t. 231. — Bechst. *Naturg.*
Deutschl. v. 3, p. 1147. n°. 3. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2, p. 433.

VAR. b. N. Ab aliis distinguitur, pectore albo.

NUMIDA MELEAGRIS PECTORE ALBO.
 Briss. *Orn.* v. 1, p. 181. var. a. — Id. 8vo,
 v. 1, p. 50. — Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 2,
 p. 1147. n°. 2. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 2,

WHITE BRAESTED PINTADO. Lath. *Syz.*
 v. 4, p. 687. — Brown. *Jam.* p. 470. — Alb.
Birds. v. 2, t. 35.

VAR. c. N. *Hybrida numidea meleagri et gallo vulgari.*

NUMIDA MELEAGRIS HYBRIDA. Bechst.
Naturg. Deutschl. v. 3, p. 1147, n^o. 4. —
Temm. *Pig. et Gall. v. 2.*

Hæc avis hybrida sterilis, rara est.

N. MITRATA. N. Corpore supra et subtus nigro, maculis albis consperso; tuberculo verticis rubro, rotundato apice reflexo; membrana angusta ad rictum gemina; plica gulari longitudinali.

NUMIDA MITRATA. Pall. *Spic. v. 4, p. 18, t. 3, f. 1, Caput. — Lath. Ind. Orn. v. 2, p. 622. — Gmel. Syst. 1, p. 745, sp. 2. — Borowsk. Nat. v. 2, p. 184.*

PEINTADE MITRÉE. Sonn. *édit. de Buff. v. 5, p. 311. — Gmel. Trad. Franc. v. 2, p. 423. — Bonat. Tab. Encyc. Orn. p. 192, pl. 85, f. 2. — Temm. Pig. et Gall. v. 2, p. 444.*

MITRED PINTADO. Lath. *Syn. v. 4, p. 688.*

Habitat in Madagascaria, Guinea, Caffria. — Long. 20 poll. Rostro flavescente, pedibus nigricantibus. Caput et carunculæ rubra; collum superius nudum, caerulescens; corpus nigrum, guttis majoribus conspersum quam meleagridi.

N. CRISTATA. N. Cristata, corpore supra et subtus nigro, guttis caeruleo-albis consperso; crista in vertice, pectoreque atris; plica membranacea ad rictum oris; gutture sanguineo; collo superius nudo, caerulescente.

NUMIDA CRISTATA. Pall. *Spicil.* v. 4, p. 15.
t. 2. — Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 622. — Gmel.
Syst. 1, p. 746, sp. 3. — Borowsk. *Nat.* v. 2,
p. 184. sp. 2.

LA PEINTADE à CRÊTE. Sonn. *édit. de*
Buff. v. 5, p. 313. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.*
p. 192, pl. 85, f. 3. — Gmel. *Trad. Franc.*
v. 2, p. 423.

PEINTADE CORNAL. Temm. *Pig. et Gall.*
v. 2, p. 448.

CRESTED PINTADO. Lath. *Syn.* v. 4, p.
688, t. 62.

Habitat in *Africa ad Caput Bona Spei.* — Facile
mansuescens. Long. 15 pollices; rostro corneo
pedibus nigricantibus. Collum corpusque subtus
nigrum, immaculatum; remigibus fuscis.

GENUS PAUXI.

Mihi.

Rostrum breviusculum, crassiusculum, compressum;
maxilla basi cornea, altissima, in gibberem variae
formae elevata.

Nares basales, laterales, fronti proximae, orbiculares,
supra semitectae, infra patulae.

Pedes tetradactyli, mutici.

Alae breves, remigibus omnibus pennis secundariis
multo brevioribus.

P. GALEATA. P. Corpore supra et subtus atro,
viridi nitente; abdomine apiceque caudae albis; tu-

berculo corneo ad basim rostri, caeruleo, pyriformi. *Mas.*

Femina non multum differt.

CRAX GALEATA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 614, sp. 4.

CRAX PAUXI. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 624. — Linn. *édit.* 12, p. 270. — Gmel. *Syst.* 1, p. 737. — Raii. *Syn.* p. 52, sp. 5. — Will. p. 114. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 172. — Fernand. *Hist. Av. Nov. Hisp. Cap.* 172, — Aldrov. *Orn.* v. 2, p. 234.

GALLINA INDICA ALIA. Will. p. 110.

CRAX VERTICE CONO CORNEO ONUSTO. *Orn. édit.* 8vo, v. 1, p. 87.

CRAX MEXICANUS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 302, sp. 14. — Id. 8vo, v. 1, p. 85.

LE HOCCO DU MEXIQUE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 348. — Id. *édit. de Sonn.* v. 5, p. 282, pl. 48, f. 1. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 175, pl. 86, f. 1.

LE PIERRE DE CAYENNE. Buff. *Ois.* pl. enl. 78.

PAUXI à CASQUE OU LE PIERRE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 1, et t. *anat.* 4, f. 1, l'organe de la voix. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 406.

LE HOCCO à TÊTE CALEUSE. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 175.

CUSHAW CURASSOW. Edw. *Glan.* t. 295, f. 2. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 696.

GALEATED CURASSOUW. Lath. *Gen. Syn.*
Supp. v. 1, p. 205.

Habitat in *Mexico et Curassao insula*. Long 2 ped.
10 poll. Tuberculo caeruleo, rostro et pedibus
rubris.

P. MITU. P. Corpore supra et subtus atro, nitore
purpureo et violaceo; abdomine castaneo; apice
caudae albo; maxilla culmine corneo, cultrato,
rubro; crista atra in fronte. *Mas.*

Femina non multum differt.

CRAX MITU. Linn. *édit.* 1, p. 270, sp. 3. —
Raii. *Syn.* p. 52, sp. 4. — Will. p. 114, t. 28. —
Jonst. *Ois. trad. holland.* p. 153, t. 58.

CRAX ALECTOR. *Var. b.* Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 623.

CRAX BRASILIENSIS. Briss. *Orn.* v. 1, p.
296, sp. 11. — Id. 8vo, v. 1, p. 83.

HOCO DE LA GUIANE. *Variété du mâle.*
Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 174.

PAUXI MITU. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 8,
et t. anat 4, f. 2, le bec pour servir de com-
paraison avec celui d'une espèce du genre Hoc-
co, f. 3.

CRESTED CURASSOW. Lath. *Gen. Syn.* v. 4,
p. 691, var. *A.*

Habitat in *Brassila*. — Long 2 ped. 5 poll. Tu-
berculo corneo, rostro pedibusque rubribus; iridi-
bus nigris.

G E N U S C R A X.

Linn. Lath. Cuv. Dumer.

Rostrum mediocre, crassum, altius quam latum, convexum, fornicatum; culmine basi carinato, nudum, cera obductum.

Nares laterales, in cera positae, semitectae, antrosum patulae.

Caput: vertex pennis revolutis.

Pedes tetradactyli, mutici.

Alae breves, remigibus omnibus pennis secundariis multo brevioribus.

C. GLOBICER v. C. Corpore supra et subtus nigro, abdomine imo albo; pennis in vertice crispis, atris; tuberculo ad basim rostri rotundato, lato, magnitudine ceras; cera lutea; cauda apice alba. *Mas.*

Femina non multum differt.

CRAX GLOBICERA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 624, sp. 3. — Linn. *edit.* 12, p. 695. — Gmel. *Syst.* 1, p. 736. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 171.

GALLUS INDICUS ALIUS. Klein *Av.* p. III, sp. 3. — Raii. *Syn.* p. 52, sp. 7. Will. p. 110.

MUTUPORANGA CURASSAVIA. *Stor. degli. acc.* v. 2, p. 229.

CRAX CURASSOUS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 300, sp. 13. — Id. 8vo, v. 1, p. 85.

HOCO DE CURASOW. Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 406. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 175.

HOCO FAISAN DE LA GUIANE. Buff.
Ois. pl. enl. 86. (Un jeune).

HOCO TEUCHOLI. Temm. Pig. et Gall.
v. 3, p. 12.

CURASSOU COCK. Alb. Ois. v. 2, t. 31. —
Edw. Gian. t. 295, f. 1.

GLOBOSE CURASSOW. Lath. Syn. v. 4,
p. 695.

Habitat in Guiana, Curassao insula. — Long. 3 pedes. — Pilei pennis revolutis atris; gibber subglobosus, luteus; rostro cinereo; temporibus plumis tectis; pedibus pallide ferrugineis.

(no. 1.) HYBRIDA. Var. C. Obscure fusca; ventre supremo albo; cauda nigra; fasciis quatuor albis; cristae pennae revolutae, apice albae.

CRAX GLOBICERA. Femina. Lath.

Haec varietas hybrida est, Crax globicera, et rubra.

(no. 2.) HYBRIDA. Var. C. Cera flava; corpore nigro ruffo fasciato; crista alba, apice nigra, collo albo nigroque fasciato.

CRAX ALECTOR. Var. d. Lath. Ind. Orn.
v. 2, p. 623. — Id. Syn. v. 4, p. 692. C.

CURASSOW HEN. Alb. Ois. v. 2, t. 32.

In hac varietate collum inferius et femora fusca; crissum album.

C. RUBRA. Prima. C. Spadicea; cervicis et colli superioris lineis alternis albis et nigris; cera nigra; cauda fasciis novem albo-luteis, nigro marginatis; temporibus plumis tectis.

CRAX PERUVIANUS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 305;
sp. 16. — Id. 8vo, v. 1, p. 86. — Klein. *Av.*
p. 112, p. 4.

VARIÉTÉ DE LA FEMELLE DU HOCCO
DE LA GUIANE. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.*
p. 174, var. C.

HOCCO COXILITLI. Temm. *Fig. et Gall.*
v. 3, p. 21.

RED PERUVIAN HEN. Alb. *Ois.* v. 3, t. 40.

HEN CRESTED CURASSOW. Lath. *Gen. Syn.*
v. 4, p. 693, var. C. t. 65.

Habitat in *America Australi.* — Long. 2 pedes, 10
aut 11 poll. — Rostro cinereo-albo; pedibus ro-
bustis, cinereis, iridibus flavis.

(n^o. 1.) HYBRIDA. Var. C. Corpore spadiceo-
atro, rufo variegato; crista et colli superioris lineis
alternis albis et nigris; collo inferiore, pectore et
rectricibus intermediis atris.

CRAX ALECTOR. *Femina.* Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 623.

HOCCO DU PÉROU. Buff. *Ois.* v. 2, p. 375,
t. 14. — Id. *pl. enl.* 125.

VARIÉTÉ DU HOCCO NOIR. Sonn. *nov.*
édit. de Buff. v. 5, pl. 47, f. 2. — Bonat. *Tab.*
Encyc. Orn. p. 174. var. a et b.

HYBRIDE DU HOCCO COXILITLI ET MI-
TUPORANGA. Temm. *Fig. et Gall.* v. 3,
p. 25.

CRESTED CURASSOW. Lath. *Syn.* v. 4, p. 693.

In hac varietate tempora plumis tecta.

(n^o. 2.) HYBRIDUS. *Var.* C. Capite collo cristaque nigris; corpore supra et rectricibus luteo nigroque fasciatis.

AUTRE HYBRIDE DU HOCCO COXILITL ET MITUPORANGA. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 43.

In hac varietate tempora et rectrices nuda.

C. ALECTOR. C. Corpore supra et subtus nigro; abdomine albo, pennis in vertice crispis, atris; cera flava; temporibus flavis nigro variegatis. *Mas et Femina.*

CRAX ALECTOR. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 622, sp. 1. — Linn. *Syst.* 1, p. 269. — Gmel. *Syst.* 1, p. 735. — Scop. *Ann.* v. 1, n^o. 163. — Klein. *Av.* p. 111, sp. 3. — Borowk. *Nat.* v. 2 p. 170, t. 28. — *Mém. de l'Accad. des Scienc.* v. 3, p. 221.

CRAX GUIANENSIS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 298, sp. 12, t. 29. — Id. 8vo, v. 1, p. 84.

MITUPORANGA. Rall. *Syn.* p. 56, sp. 6. — Will. p. 115, t. 28. *Caput.* — Jonst. *Av.* p. 153, t. 57. et 58.

HOCCO DE LA GUIANE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 375, t. 13. — Sonn. *Nouv. édit de Buff. Ois.* v. 5, p. 253, et addition p. 267, pl. 47, f. 1, — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 404.

LE POES OU COQ D'AMÉRIQUE. Frisch. *Vögel* t. 121.

LE MITU MÂLE. d'Azara. *Voy. au Parag.* Trad. Franç. v. 4, p. 170.

COQ INDIEN. *Mém. de l'Accad. Roy. t. 3, part. 1, p. 221.* — *Mareg. Hist. Nat. du Brés. p. 195.*

HOCO MITUPORONGA. *Temm. Pig. et Gall. v. 3, p. 27, et t. anat. 5, f. 1, 2 et 3.*

INDIAN COCK. *Pictf. Mém. t p. 190.* — *Phill. Transa. v. LVI. p. 215, f. 3.*

PEACOK PHEASANT OF GUIANA. *Bancr. Guian. p. 173.*

CRESTED CURASSOW. *Lath, Gen Syn. v. 4, p. 690.* — *Sloan Jam. p. 302, t. 260.* — *Brown. Jam. p. 470.* — *Damp. Voy. v. 2, part. 2, p. 67. et v. 3, part. 1, p. 75.*

Habitat in *America calidiore.* Gallopavonis minoris magnitudine. Long. 2 ped. 8 aut 10 poll. tarsus 4 poll. 3 lineas. — Hospitatur in Europa; facile mansuescens.

Var. A. Abdomine albo nigroque fasciata; corpore supra et subtus lineis albis fasciatis, temporibus nudis; *Anuus.* — Abdomine rufescente vario, crista, corpore, alis et cauda lineis albis fasciatis; crista recta; *Hornotinus.*

LE MITU FEMELLE. *d'Azara Voy. au Parag. Trad. Franc. v. 4, p. 169.*

C. CARUNCULATA. C. Corpore supra et subtus atro, abdomine castaneo; cera membrana lata ad rictum gemina et regione oculorum nudis; pennis in vertice crispis, atris.

HOCO à BARBILLONS. *Temm. Pig. et Gall. v. 3, p. 44, et t. anat. 4, f. 3, le bec de grandeur naturelle.*

Habitat in *Brasilia.* — Long. 2 ped. 10 poll. Pedibus fuscis, cera et palcaribus rubris.

GENUS PENELOPE.

Linn. Gmel. Lath. Cuv. Dumér.

Rostrum mediocre, latius quam altum; apice compressum, convexum, basi depressum, nudum; ceroma saepius obsoletum, maxillae tomia haud attingens, in genas continuatum.

Nares laterales, ovatae, mediae, in ceromate sitae; semitectae, antrorsum patulae.

Genae implumes; gula saepius palca longitudinali media carunculata.

Pedes tetradactyli, mutici.

Alae breves, remigibus quatuor aut quinque exterioribus fastigiatis, brevioribus sexta septimaque longissimis.

P. CRESTATA. P. Crista, corpore supra et subtus viridi-rufescente nitore aeneo; uropigio abdomineque castaneis; collo et pectore albo maculatis; temporibus nudis violaceis; gutture et membrana longitudinali rubris, pilosis. *Mas.*

Femina vix cristata.

PENELOPE CRESTATA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 619. — Gmel. *Syt.* 1, p. 733.

MELEAGRIS CRESTATA. Linn. *Syst.* 1, p. 269. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 170.

GALLOPAVO BRASILIENSIS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 162. — Id. 8vo, v. 1, p. 43. — *Stor. degli. ucc.* v. 2, pl. 227.

LE DINDON DU BRÉSIL, Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 170, pl. 84, f. 2.

L'YACOU. Buff. *Ois.* v. 2, p. 387.

PÉNÉLOPE GUAN. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 46, et t. anat. 6, f. 1, 2 et 3, organes de la voix. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 400.

GUAN OR QUAN. Edw. *Glan.* t. 13. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 680.

Habitat in America calidior. — Gallinae magnitudine; long. 28 aut 30 poll. — Tarso 3 poll. 4 lineas. — Digito intermedio 2 poll. 10 lineas. — Rostro 1 poll. 7 lineas. — Hospitatur apud Brasilienses, facile manescens. Rostro fusco, irides aurantiae, pedes rubri.

P. MARAIL. P. Cristata corpore supra et subtus saturatius virescente, nitore aeneo; temporibus nudis pallide rubris; gutture et membrana longitudinali rubris, pilosis; collo et pectore albo maculatis. *Mas.*
Femina vix cristata.

PENELOPE MARAIL. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 620, sp. 4. — Gmel. *Syst.* 1, p. 734.

FAISAN VERDÂTRE DE CAYENNE. Buff. *Ois. pl. enl.* 338.

LE MARAIL. Buff. *Ois.* v. 2, p. 390. — Id. *nouv. édit. de Sonn.* v. 5, p. 307, et addition p. 310, pl. 49, f. 2. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 402. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 171, pl. 83, f. 4.

PÉNÉLOPE MARAIL. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 56, et t. anat. 7, f. 1. l'organe de la voix.

MARAYE. Bajon. *Mém. sur Cayenne* v. 1, p. 383, t. 3 et 4. — Firm. *Descript. de Surin.* v. 2, p. 149.

MARAIL TURKEY. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 682.

Habitat in America calidior. — Long. 23 aut 24 poll. — Tarso 2½ poll. — Digito intermedio 2 poll.

2 lineas. — Rostro 1 poll. 4 lineas. Hospitatur apud Cayanenses, facile mansuescens. Rostro fusco, pedibus rubris.

P. OBSCURA. P. Capite laevi; vertice colloque supra nigris; collo subtus, dorso alisque nigrescentibus, albo maculatis; uropygio, ventre et abdomine castaneis; cauda remigibusque nigris. *Mas et Femina.*

L'YACUHU. d'Azara *Voy. au Parag. Trad. Franc. v. 4, p. 163, no. 335.*

PÉNÉLOPE YACUHU. Temm. *Pig. et Gall. v. 3, p. 68.*

Habitat in Paraguay. — Long. 28 poll. — Cauda 11 poll. — Tarso 3 poll. 5 lineas. — Rostro 1 poll. — Rostro nigro, iridibus rubris, pedibus fuscis. Regione oculorum nigra, gutture et membrana longitudinali rubris.

P. SUPERCILIARIS. P. Capite laevi, vertice cerviceque fusco-nigris; dorso cinereo-virescenti, pennis griseo marginatis; tectricibus pennisque alarum secundariis virescentibus, fulvo marginatis; abdomine uropygioque rufis. *Mas et Femina.*

PÉNÉLOPE PÉOA. Temm. *Pig. et Gall. v. 3, p. 70.*

Habitat in Brasilia. — Long. 22 poll. 6 lineas. — Cauda 11 poll. — Tarso 3 poll. — Digito intermedio 2 poll. — Rostro 1 poll. 2 lineas. — Rostro fusco, iridibus rubris, pedibus cinereis. Tempora violacea, gutture et membrana longitudinali rubris.

P. P'PILE. P. Capite crista albida, corpore supra et subtus nigricante violaceo, collo et pectore albo punctatis; tegminibus alarum maculis albis conspersis; temporibus albidis; membranula caerulea, pilosa; remigibus apice truncatis. *Mas et Femina.*

PENELOPE PIPILE. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 620, sp. 2. — Gmel. *Syst.* 1, p. 734, sp. 4.

CRAX PIPILE. Jacq. *Beyst. Vog.* p. 26, t. 11.

PENELOPE CUMANENSIS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 620, sp. 3. — Gmel. *Syst.* 1, p. 734, sp. 3.

PENELOPE LEUCOLOPHOS. Merrem. *Id.* p. 45, t. 12.

CRAX CUMANENSIS. Jacq. *Beyst. Vög.* p. 25, t. 10.

PÉNÉLOPE PIPILE ET HOCCO DE CUMANANA. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 172, n^o. 6 et p. 174, n^o. 2, pl. 86, f. 2 et 3.

L'YACOU. Bajon. *Mém. sur Cayenne* v. 1, p. 398, t. 5. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 681, t. 61.

PÉNÉLOPE SIFFLEUR. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 76 et t. *Anat.* 7, f. 2, une rémige.

PIPING AND CUMANANA CURASSOW. Lath. *Gen. Syn. Supp.* v. 1, p. 205.

Habitat in Guiana. — Long. 26 aut 28 poll. — Cauda 10 aut 11 poll. — Tarso 2 poll. 3 lineas. — Digits intermedio 2 poll. 2 lineas. — Rostro 1 poll. 3 lineas. Rostro nigro, cera caerulea, pedibus rubris.

(A.) VAR. P. Fronte nigra, sola regione oculorum nuda.

L'YACU-APETI. d'Azara. *Voy. au Parag. Trad. Franç.* v. 4, p. 166, n^o. 337.

Habitat in Brasilia.

P. PARRAKOUA. P. Crista rufa, corpore supra ex fusco-olivaceo, subtus cinerascens-olivaceo; temporibus nudis purpureis; mandibula inferiore lineis duabus nudis, rubris; gula barbata; cauda pennis lateralibus rufo terminatis. *Mas et Femina.*

PHASIANUS MOTMOT. Linn. *Syst.* 1, p. 271. sp. 2. — Gmel. *Syst.* 1, p. 740, sp. 2. — Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 632, sp. 9. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 181, sp. 6.

PHASIANUS GUIANENSIS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 270, t. 26, f. 2. — Id. 8vo, v. 1, p. 76.

PHASIANUS PARRAKUA. Gmel. *Syst.* 1, p. 740, sp. 8. — Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 632, sp. 12.

PHASIANUS GARRULUS. Humb. *Observ. de Zoöl. et d'Anat.* v. 1, p. 4.

FAISAN DE LA GUIANE. Buff. *Ois. pl. enl.* 146.

LE KATRAKA. Buff. *Ois.* v. 2, p. 394.

LE PARRAQUA. Bajon. *Mém. sur le Cay.* v. 1, p. 378, t. 1 et 2. — Buff. *Ois.* v. 2, p. 394.

HANNEQUAW. Bancr. *Guiana.* p. 176.

YACU CARRAGUATA. d'Azara. *Voy. au Parag. Trad. Franç.* v. 4, p. 164, n^o. 336.

PÉNÉLOPE PARRAKOUA. Sonn. *Nouv. édit. de Buff. Ois. v. 6, p. 320, et add. p. 323.* — Temm. *Pig. et Gall. v. 3, p. 85, et t. anat. 8, organes de la voix.*

MOTMOT AND PARRAKA PHEASANT.
Lath. *Gen. Syn. v. 4, p. 721 et 722.*

Habitat in *America, Guiana et Brasilia.* — Long. 20 aut 21 poll. — Cauda 9 poll. — Tarso 2 poll. 3 aut 4 lineas. — Digito intermedio 2 poll. 3 lineas. — Rostro 1 poll. 2 lineas. — Rostro cinereo, pedibus rubescentibus, iridibus fuscis.

GENUS TETRAO.

Linn. Lath. Cuv. Bechst. Dumer. Meyer.
Illiger.

Rostrum, breviusculum, crassiusculum, basi nudum maxilla fornicata, convexa subadunca.

Nares, basales, squama fornicali superne semiclausae, plumulis obtectae.

Pedes tetradactyli mutici, hirsuti vel semihirsuti; digiti saepius lomate fimbriati.

Supercilia implumia; verrucosa, coccinea.

Cauda mediocris, rectricibus densis 18.

Alae breves, remige priore brevissima, secunda brevior tertiam quartaque longissimis.

T. UROGALLUS. T. Collo corporeque supra nigricantibus et cinereo transversim undulatis; pectore viridi nitore aeneo, subtus nigricante maculis albis vario; axillis albis; cauda nigra rotundata, rectricibus versus apicem 2 maculis albis. *Mas.*

Femina minor, rufo, nigro et cinereo transversim striata, gula rufa; rectricibus rufis nigro fasciatis, pectore rufo.

TETRAO UROGALLUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 69. — Linn. *Syst.* 1, p. 273. — Gmel. p. 746. — Retzii. Linn. *Faun. Suec.* p. 207, n°. 183. — Scop. *Ann.* v. 1, n°. 169. — Belon. *Ois.* p. 11. — *Plin. Lib.* 10, Cap. 22. — Brun. n°. 194 et 195. — Muller n°. 221. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 186, sp. 2. — Schaeff. *El. Orn.* t. 42. — Schaeff. *Hist. Lapl.* p. 344. — Frisch. t. 107 et 108. — Bram. *El.* p. 356. — Raii. *Syn.* p. 53. A. 1. — Will. p. 123, t. 30.

UROGALLUS MAJOR. Briss. *Orn.* v. 1, p. 182. — Id. 8vo, v. 1, p. 51. — Klein. *Av.* p. 115. — Id. *Stem.* p. 25. t. 27, f. 1, a et b. — Id. *Ov.* p. 33, t. 15, f. 1. — Aldrov *Av.* v. 2, p. 19. — Hasselq. *Vog.* p. 61. — *Stor. degli uccelli.* v. 2, pl. 236. et 237.

COQ DE BRUYÈRE OU TÉTRAS. Buff. *Ois.* v. 2, p. 191, t. 5. — Id. *pl. enl.* 73 et 74. — Id. *édit. de Sonn.* v. 5, p. 315, t. 39, f. 1 et 2. — Gmel. *Trad. Fra ç.* v. 2, p. 424. — Bonat *Tab. Encyc. Orn.* p. 193. pl. 90, f. 3. — Gérard *Tab. Elem. d'orn.* v. 2, p. 2.

TÉTRAS AUERHAN. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 112, et t. *Anat.* 9, f. 1. organe de la voix et f. 2, bec de grandeur naturelle. — Id. *Manuel. d'orn.* p. 285. — Gunth. *Nest. u. Ey.* t. 8. — *Naturf.* v. 4, p. 589, t. 18, f. 2 et 5.

DAS GROSSE WALDHUHN ODER AUERHUHN. Bechst. *Naturg Deutschl.* v. 2, p. 1298. —

Borkh. *Vögel. Deut. pl. n°.* 4 et 5. — Meyer. *Orn. Taschenb. v. 1, p. 293.* — Naum. *Vögel. v. 1 p. 81, t. 17, f. 36.* — Donnd. *Zoöl. Beitr. v. 2, p. 290, sp. 1.* — Goeze *Europ. Faun. v. 2, p. 290.* — Meyer. *Vög. Liv. und Esthl. p. 149.*

COCK OF THE WOOD, OR MOUNTAIN. Alb. *Birds. v. 2, t. 29 30.*

WOOD GROUSE. *Br. Zoöl. v. 1, n°.* 92, *t.* 40 et 41. — *Id. fol. m. m. **. — Penn. *Arct. Zoöl. v. 2, p. 312.* — *Id. Supp. p. 62.* — *Tour in Scotl. 1769, t. 10, p. 217, Mas.* — *Id. t. 11, f. 2. Fem.* — Lath. *Gen. Syn. v. 4, p. 729.*

Habitat *in Europa et Asia Septentrionali.* — Long. 2 ped. 11 poll. *Mas.* — *Fem.* 2 ped. — Rostro 2½ poll. long. tarso plumulis laneis tecto. Rostro albido; area nuda rubra; irides fuscae; digiti cornei. — Ovum albo fuscissime maculatum.

T. MEDIUS. T. Cauda subbifurca; collo, pectore, cerviceque nigricante-violacco purpureoque nitentibus; corpore supra nigricante, punctis rubescentis adperso; subtus nigricante, maculis albis vario; cauda nigra.

TETRAO HYBRIDUS. Linn. *Faun. Suec. n°.* 207. — *Id. retz. no. var. y.* — Spar. *Mus. Carls. fasc. 1, t. 15.* — Otto. *Überstz. Buff. Vogel. v. 5, p. 65.* — *Act. 7, Ac. Sc. Suec. v. 5, p. 181.*

TETRAO TETRIX *var. y.* Lath. *Ind. Orn. v. 2, p. 636.* — Gmel. *Syst. 1, p. 748.*

UROGALLUS MINOR PUNCTATUS. Briss. *Orn. v. 1, p. 191, sp. 2. A.* — *Id. 8vo, v. 1. p. 53.*

UROGALLUS HYBRIDUS. Klein. *Stem. Av.*
p. 53, t. 28, f. 1, a et b. — Id. *Ov.* p. 33, f. 2.

PETIT TETRAS HYBRIDE. Gmel. *Trad.*
Franc. v. 2, p. 427, sp. 3, var. c. — Bonat.
Tab. Encyc. Orn. p. 195, pl. 188, f. 10.

TETRAS RAKKELHAN. Temm. *Pig. et Gall*
v. 3, p. 129 et t. f. 3. *le bec de grandeur*
naturelle. — Id. *Manuel. d'Orn.* p. 287.

RAKKELHANAR. Bescke. *Vög. Kurlands.*
p. 69.

TÉTRAS INTERMÉDIAIR. Langsd. *Mém.*
de l'Acc. de Peterb. 1811. p. 286.

BASTARD WALDHUHN. Bechst. *Naturg.*
Deutschl. v. 3, p. 1335.

MITTELER WALDHUHN. Leisler *Nacht.* zu
Bechst. *Naturg. Deutschl.* 2 livraison avec une
figure du jeune mâle.

Habitat in *Europa et Asia Septentrionali.* Mas,
long. 2 ped. 4 poll. Rostro $1\frac{1}{2}$ poll. long. nigro.
area nuda rubra, irides fustae, digiti grisei.
Ovum flavicans ferrugineo-maculatum.

T. TETRIX. T. Cauda bifurca, rectricibus exterioribus recurvatis; corpore supra ex nigro violaceo; subtus nigricante; humeris albis. *Mas.*

Femina, minor, rufo, nigro et cinereo transversim variegata.

TETRAO TETRIX. Lath. *Inl. Orn.* v. 2, p. 635,
sp. 3. — Linn. *Syst.* 1, p. 274. — *Faun. Suec.*
n°. 202. — Id. *Retz.* n°. 184. — Gmel. p. 748. —
Scop. An. v. 1, n°. 169. — Brun. *Orn. Boreal.*

- no. 196 et 197. — Muller, *n.* 222. — Frisch, *Vögel. t.* 109. — Kram. *El. p.* 356, *sp.* 2. — Georgi. *Georgi. p.* 172. — Sepp. *Nederl. Vogel. t. p.* 165. — Borowsk. *Nat. v.* 2, *p.* 182, *sp.* 3. — *Stor. degli ucc. v.* 2, *t.* 235.
- UROGALLUS MINOR. *Rail. Syn. p.* 53, *no.* A. 2. — Will. *Orn. p.* 124. — Raaczyn. *Hist. Nat. de Pol. p.* 295. — Gesn. *Av. p.* 493. — Briss. *Orn. v.* 1, *p.* 186, *sp.* 2. — Id. 8vo, *v.* 1, *p.* 52. — *Stor. degli uccelli. pl.* 233 et 234. — Klein. *Av. p.* 116, *sp.* 2. — Id., *Stem. p.* 25, *t.* 27, *f.* 2, *a et b.* — Id. *Ov. p.* 33, *t.* 15, *f.* 3.
- COQ DE BRUYÈRE à QUEUE FOURCHUE. *Buff. Ois. v.* 2, *p.* 210, *t.* 6. — Id. *pl. enl.* 172 et 173. — Id. *édit. de Sonn. v.* 5, *p.* 346, *t.* 40, *f.* 1 et 2. — Gmel. *Trad. Franc. v.* 2, *p.* 427. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn. p.* 194. *pl.* 90, *f.* 4.
- TETRAS BIRCKHAN. *Temm. Pig. et Gall. v.* 3, *p.* 140 et *t.* 9, *f.* 4. *le bec.* — Id. *Manuel d'Orn. p.* 289.
- BIRCKHAN. *Gunth. Nest. und. Ey. t.* 34. — *Bechst. Naturg. Deutschl. v.* 2, *p.* 1319. — *Goeze. Europ. Fauna. v.* 2, *p.* 303. — *Naum. Vögel. v.* 1, *p.* 84, *t.* 18, *f.* 37 et 38. — *Donn. A. O. p.* 88, *no.* 2.
- GABELSCHWANZIGES WALDHUHN. *Meyer Orn. Taschenb. v.* 1, *p.* 295. — Id. *Vög. Liv- und Esthl. p.* 150. — *Penn. Br. Zoöl. v.* 1, *U.* 93, *t.* 42. — Id. *fol. p.* 85, *t. m.* 1 et 2. — *Penn. Arct. Zoöl. v.* 2, *p.* 314, *C.* — *Will. Angl. p.* 173, *t.* 31. — *Alb. Birds. v.* 1,

t. 225 — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 733. — Id.
Supp. p. 213.

Habitat in *Europa et Asia*. — Long. 1 ped. 10 poll.
Rostrum nigro; digitis fuscis; area nuda rubra. —
Ovum flavicans ferrugineo-rubro maculatum.

(A.) VAR. T. Corpore supra et subtus rufo nigro
alboque variegato, macula pectorali maxima atro
nitente.

TETRAO TETRIX. *Mas. Var.* Sparm. *Mus.*
Carls. fasc. 3, t. 65.

DAS BUNTE BIRKHUHN. Bechst. *Naturg.*
Deutschl. v. 2, p. 1323.

Haec varietas cum mare convenit.

(B.) VAR. T. Sordide alba ac obsolete ferrugineo-
undulata; Rostrum nigro pedibus ferrugineis. *Femina*.

TETRAO TETRIX. *Var. T.* Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 636. — Sparm. *Mus. Carls. fasc.* 3,
t. 66. — *Act. Soc. Holm.* 1785, p. 281? *Alba*.

DAS WISSE BIRKHUHN. Bechst. *Naturg.*
Deutschl. v. 2, p. 1323, *Var. I.*

Hujus varietatis plurima individua prope Hedemora
interfecta sunt cum femina convenit.

T. PHASIANELLUS. T. Corpore supra testa-
ceo, nigricante vario; pectore castaneo fusco,
maculis albis vario; latera colli et tectrices alarum
maculis rotundatis albis; cauda cuneiformi retribus
lateralibus apice albis. *Maris* area oculorum magis
speciosa.

Femina à mare non multum differt.

TETRAO PHASIANELLUS. Lath. *Ind. Orn.*

v. 2, p. 635. sp. 2. — Linn. Syst. I, p. 273,
var. B. — Phil. Trans. v. LXII, p. 425. —
Gmel. Syst. I, p. 747. — Bris. Supp. p. 9.

GÉLINOTTE à LONGUE QUEUE. Buff.
Ois. v. 2, p. 286. — Id. édit. de Sonn. v. 6,
p. 72. — Gmel. Trad. Franc. v. 2, p. 426 —
Bonat. Tab. En yc. Orn. p. 106, pl. 91, f 1.

FRANCOLIN à LONGUE QUEUE. Hearn.
Voy. à l'Océan du nord. Trad. Franc. p. 386.

TETRA PHASIANELLE. Temm. Pig. et
Gall. v. 3, p. 152.

LONG-TAILAD GROUS. Phil. Trans. v. LXII,
p. 394. — Edw. Glan. t. 117. — Lath. Gen.
Syn. v. 4, p. 732. — Id. Supp. p. 212.

Habitat in *America septentrionali*. — Long. 16 aut
17 poll. Tarso hirsuto, digiti fuscis, irides avel-
laneae; rostro nigro; area supra oculos rubra.
Ovum album maculis obscuris.

T. CANADENSIS. T. Corpore supra nigricante
obscure fusco et cinereo vario; Collo infra et pec-
tore nigro, subtus albo lunulis nigris consperso;
pone oculos lunulis duabus albis; cauda valide ro-
tundata, rectricibus nigris, apice fuscis. *Mas.*

Femina corpore supra et subtus fusco aurantio et
cinereo transversim striata; cauda fusca nigro nebu-
loso fasciata, apice fulvo.

TETRAO CANADENSIS. Lath. Ind. Orn.
v. 2, p. 637, sp. 6. — Linn. Syst. I, p. 274. —
Gmel. p. 749.

TETRAO CANACE. Lath. Ind. Orn. v. 2,
p. 637, sp. 6. b. *Femina*. — Linn. Syst. I,
p. 25. — Gmel. p. 749, sp. 3. b. *Femina*.

BONASA FRETI HUDSONIS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 201, sp. 6. — *Id. Supp.* p. 10. — *Id.* 8vo, v. 4, p. 56, *Femelle.* — Klein *Av.* p. 117.

BONASIA CANADENSIS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 203, sp. 7, t. 20, f. 1 et 2. — *Id.* 8vo, v. 1, p. 57. *Mas. et femina.*

LA GÉLINOTTE DU CANADA. Buff. *Ois.* v. 2, p. 279, pl. *Enl.* 131 et 132. — *Id. édit. de Sonn.* v. 6, p. 58. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 197, pl. 91, f. 2. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 450.

TÉTRAS TACHETÉ OU АСАНО. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 160. *bis.*

BLACK AND SPOTTED HEATHCOCK.
Edw. *Glan.* t. 118. *Mas.*

BROWN AND SPOTTED HEATHCOCK.
Edw. t. 71. *Femina.*

SPOTTED GROUS OR WOOD PARTRIDGE.
Phill. Trans. v. LXII, p. 389. — *Arct. Zool.* v. 2, n°. 187. — *Iath. Gen. Syn.* v. 4, p. 735.
— *Id. Supp.* p. 214.

Habitat in *America Septentrionali.* — 15 poll. long, Tarso hirsuto; cauda valide rotundata; mas rostro nigro, femina fusco; digitis fuscis. Ovum nigro, flavo, alboque variunc.

T. CUPIDO. T. Sub-cristatus, corpore supra et subtus fusco-rufescente, nigro et albicante transversim striato; plumis longioribus utrinque ad latera colli superioris; cauda fascia terminali nigra.

Femina, absque fasciculis ponnarum cervicalibus.

TETRAO CUPIDO. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 638. sp. 8. — Linn. *Syst.* 1, p. 274. — Gmel. p. 751. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 190, sp. 5.

ATTAGEN AMERICANA. Briss. *Orn.* v. 1, p. 212, sp. 10. — Id. 8vo, v. 1, p. 59.

UROGALLUS MINOR FUSCUS. Klein. *Av.* p. 107, sp. 7. — Catsb. *Carol. App. t.* 1.

GÉLINOTTE à DOUBLE AILES. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 19.

GÉLINOTTE à COU AILÉ. Gmel. *Trad.* v. 2, p. 435.

LA GELINOTTE HUPPÉE D'AMÉRIQUE. Sonn. *Nouv. édit. de Buff. Ois.* v. 6, p. 74.

TÉTRAS HUPPECOL. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 161.

PINNATED GROUS. Penn. *Arct. Zoöl.* v. 2, n^o. 180. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 740.

Habitat in *America Septentrionali*. — Magnitudine tetraon tetric feminae; rostro fusco; irides avel-lanae; tarso plumis tecto; digitis flavicantibus.

T. UMBELLUS. T. Pennis verticis acuminatis; corpore supra multiplici colore vario; uropygio guttis albis consperso; corpore subtus sordide aurantio; pectore lunulis fuscis variegato; pennis axillaribus majoribus, elongatis, latis, expansilibus, nigris azureis; cauda fasciata, prope apicem fascia latiore nigra, apicé cinereo alba. *Mas.*

Femina à mare non multum differt.

- TETRAO UMBELLUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 638, sp. 1. — Linn. *Syst.* 1, p. 752. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 18, t. 31.
- TETRAO TOGATUS. Linn. *Syst.* 1, p. 275, sp. 8. — Gmel. p. 752. — Lath. *Ind.* v. 2, var. B.
- ATTAGEN PENNSYLVANIA. Briss. *Orn.* v. 1, p. 214, sp. 11. — Id. 8vo, v. 1, p. 59.
- BONASA MAJOR CANADENSIS. Briss. *Orn.* v. 1, p. 207, sp. 8, t. 21, f. 1. — Id. 8vo, v. 1, p. 57.
- COQ DE BRUYÈRE à FRAISE et GROSSE GÉLINOTTE DU CANADA. Buff. *Ois.* v. 2, p. 181. — Id. *pl. enl.* 104. — Id. *Nouv. édit. de Sonn.* v. 6, p. 63, pl. 42, f. 1. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 436.
- GÉLINOTTE à FRAISE. Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 435. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 198, pl. 91, f. 3.
- TÉTRAS à FRAISE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 165.
- FRANCOLIN à COLLIER. Hearn. *Voy. à l'océan du nord. Trad. Franc. édit.* 4to, p. 384.
- RUFFED AND SHOLDER-KNOT GROUSE. Penn. *Arct. Zool.* v. 2, n^o. 179. — *Phill. Trans.* v. LXII. p. 393. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 737 et 738, sp. 7 et 8. — Id. *Supp.* p. 215.
- Habitat in *America Septentrionali.* — Long. 14 aut 15 poll. Rectricibus 16. Tarsis semihirsutis; rostro et digitis fuscissentibus.

T. BONASIA. T. Pennis vertice acuminatis; corpore supra rufescente maculis fuscis nigris et cinereis vario; subtus cinerascete, lunulis nigris consperso; macula utrinque alba pone oculos; rectricibus cinereis punctis nigris fascia nigra exceptis intermediis duabus. *Mas* gula nigra; *Femina* gula alba.

TETRAO BONASIA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 640, sp. 14. — Linn. *Syst.* 1, f. 275 — *Faun. Suec.* no. 204. — Gmel. p. 753. — Scop. *Ann.* v. 1, p. 173. — Brun. *Orn. Boreal.* no. 200. Muller no. 224. — Kram. *El.* p. 356, sp. 4. — Georgi. p. 175. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 191, sp. 3. — Id. 8vo, v. 1, p. 53. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 191, sp. 6. — Frisch. *Vög. Deutschl.* t. 112, *Femina*.

GALLINA CORYOLORUM. Rali. *Syn.* p. 55, sp. 6. — Will. p. 126, t. 31. — Klein. *Av.* p. 116, sp. 3. — Id. *Stem.* p. 25, t. 26, f. 3, a. b. — Id. *Ov.* p. 33, t. 15, f. 4. — Gesn. *Av.* p. 228.

GALLINA RUSTICA. Bêlon. *Nat. des Ois.* p. 252, cap. II.

TETRAO BETULINUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 637, sp. 5. — Scop. *Ann.* v. 1, no. 172. — Gmel. *Syst.* 1, p. 749. *Junior*.

FRANCOLINO DI-MONTE. *Stor. degli ucclli.* pl. 238.

LA GÉLINOTTE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 233, t. 7. — Id. *pl. enl.* 474 et 475. — Id. *Nouv. édit. de Sonn.* *Ois.* v. 5, p. 41, f. 2. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 437. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 197, pl. 91, f. 4. — Gérard. *Tab. Elém. d'Orn.* v. 2, p. 60.

TÉTRAS GÉLINOTTE. Temm. *Pig. et Gall.*

v. 3, p. 174. — Id. *Manuel d'Orn.* p. 291.

HAZEL GROUS. Penn. *Arct. Zoöl.* v.

p. 317. f. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 744.

BIRK GROUS. *Syn.* v. 4, p. 735, sp. 5,
junior.

DAS ZCHWARTZKEHLIGE WALDHUHN.

Göze. *Europ. Fauna.* v. 2, p. 312. — Bechst.

Naturg. Deutschl. v. 2, p. 1338. — Borkh.

Deutsche Orn. pl. 5 et 6. — Naumans, *Vögel.*

v. 1, p. 88, t. 39. (Mas.) — Meyer. *Orn.*

Taschenb. v. 1, p. 297. — Id. *Vög. Liv. und*

Esthl. p. 151.

Habitat in *Europa.* — Long. 13 poll. — Pedibus
semihirsutis; rostro nigro; tarso inferiore et digi-
tis griseis. — Ovum columbino majus, rubiginoso-
rubicundum, parum maculatum.

(A.) VAR. T. Corpore cano, fusco undulato.

TETRAO CANUS. Lath. *Ind Orn.* v. 2, p. 640;

sp. 13. — Sparm. *Mus. Carls. fasc.* 1, p. 16.

Gmel. *Syst.* 1, p. 753.

GÉLINOTTE GRISE. Bonat. *Tab. Encyc.*

Orn. p. 200, pl. 188, f. II. *Sous le nom de*

Gélinotte blanche. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2,

p. 438.

DAS BUNTE HASELHUHN. Beseke. *Vögel.*

Kurld. p. 70. — Bechst. *Naturg. Deutschl.*

v. 2, p. 1346.

Haec varietas rara est.

T. LAGOPUS. T. Corpore aestate fusco nigro et
albo undulato; areâ supra oculos rubra margine su-
periori dentata; hyeme toto albo; cauda nigra, apice

et rectricibus 2 intermediis albis. *Maris* macula nigra inter rostrum et oculos. *Femina* caret macula nigra.

TETRAO LAGOPUS. Lath. *Ind. v. 2, p. 639, sp. 9.* — Linn. *Syst. I, p. 274, sp. 4.* — Gmel. *p. 749.* — Briss. *Orn. v. 1, p. 216, sp. 12. Mas.* — Fabric. *Fauna Groenl. n^o. 80.* — Steinmuller *Alpina. v 2, p. 208.*

TETRAO RUPRESTRIS. Lath. *Ind. Orn. v. 2, p. 640, sp. 11.* — Gmel. *Syst. I, p. 751, sp. 24* (plumage d'été.)

LAGOPUS VARIA. Gesner. *Hist. Av. p. 554 et 557.* (Le mâle en mue et le jeune.)

LAGOPUS VARIA. *Stor degli uccelli. pl. 239,* (plumage parfait d'été.)

LAGOPUS ALBA. *Stor. degli uccelli. pl. 240,* (en plumage d'hiver.)

LE LAGOPÈDE. Buff. *Ois. v. 2, p. 264, t. 9.* — Id. *pl. enl. 179,* (femelle plumage d'été.) *et pl. 494,* (femelle prenant le plumage d'été.) — Sonnini. *édit. de Buff. Ois. v. 6, p. 36, pl. 42, f. 2,* (représentation inexacte de la femelle.) — Gmel. *Trad. Franç. v. 2, p. 430, sp. 7.* — La peyrouse *Act. Tolos. 1, p. 111.* — Bonat. *Tab. Encyc. Orn. p. 203.*

L'ATTAGAS BLANC. Buff. *Ois. v. 2, p. 262.* — Id. *Nouv. édit. de Sonn. v. 6, p. 33.*

LE LAGOPÈDE DE ROCHE. Gmel. *Trad. Franç. v. 2, p. 433.* (le mâle dans la mue d'été.)

LE LAGOPÈDE DES ALPES. Gérard *Tab. Elem. v. 2, p. 64, sp. 6.*

LE PTARMIGAN OU TÉTRAS LAGOPÈDE. Temm. *Pig. et Gall. v. 3, p. 185, et t. anatomique 10, f. 1, 2 et 3.* — Id. *Manuel. d'Orn. p. 293.*

PERDRIX DE ROCHES. Hearn. *Voy. à l'océan du nord.* p. 393. *édit. in 4to.*

PTARMIGAN AND ROCK GROUS. Penn. *Arct. Zoöl.* v. 2, p. 315 et 316. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 741. *et Supp.* v. 1, p. 217. (plumage d'été.) — Penn. *Brit. Zoöl.* v. 1, n^o. 95, t. 43. — Id. *folio* 86, t. m. 4 et 5.

HASENFUSSIGE WALDHUHN. Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 2, p. 1347.

WEISES WALDHUHN. Meyer. *Orn. taschenb.* v. 1, p. 298. — Id. *Vög. Deutschl.* v. 2, Hest. 19.

Habitat *in Europa et America, in Alpihus Helvetiae, &c.* — Long. 14—15 poll. Rectricibus 18. Rostro et unguibus nigris; digitis plumis vestitis. Ovum efflavicanti-rubrum, nigro maculatum.

T. SALICETI. T. Corpore aestate castaneo-aurantio, nigro striato, area supra oculos rubra, margine superiori elevato, dentato; hyeme toto albo, cauda nigra apice et 2 intermediis albis. *Mas et Femina.*

Hyeme.

TETRAO ALBÜS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 639, sp. 10. — Gmel. *Syst.* I p. 570, sp. 23.

TETRAS LAGOPUS. Retzii. Linn. *Faun. Suec.* p. 211, n^o. 186. — Brunn. *Orn. Boreal.* p. 59, n^o. 198 et 199.

TETRAS MUTUS. Montin. *Act. soc. Lund.* v. 3, p. 55.

RIPA MAJOR. *Amaen Ac.* v. 1, p. 349. — Schaeff. *Hist. Lappl.* t. p. 347. — Leems. *Lappl.* p. 243.

- LACOPÈDE DE LA BAIE DE HUDSON. Buff. Ois. v. 2, p. 276. — d. *Nouv. édit. de Sonn.* v. 6, p. 53. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 432, un individu prenant le plumage d'été.
- PERDRIX DES SAULES OU MUET. Hearn. *Voy. à l'océan du nord.* p. 388, édit. 4to. — Id. p. 260, 8vo.
- TÉTRAS DES SAULES OU MUET. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 208. t. *Anat.* II, f. 1, 2 et 3. — Id. *Manuel d'Orn.* p. 295.
- WHITE PARTRIDGE. Edw. *Glan.* t. 72, un individu prenant le plumage d'été. — Seligm. *Vög.* v. 3, t. 39.
- WHITE GROUS. Penn. *Arct. Zoöl.* v. 2, p. 308. *Trad. Franç.* v. 2, p. 288. n. 99, mais la pl. du frontispice représente un tétras ptarmigan. — Beseke. *Vög. Kurl.* p. 70, no 146.
- WISSES WALDHUHN. Bechst. *Nat. Deutschl.* v. 2, p. 1353. — Frisch. *Vög. Deutschl.* t. IIO et III. plumage parfait d'hiver.
- MORAST WALDHUHN. Meyer. *Vög. Liv.-und Esthl.* p. 152, n. 4.
- Aestate.
- TETRAO SCOTICUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 641, sp. 15.
- RED GAME OR MORE COCK. Albin. *Birds.* v. 1, p. 23, t. 23 et 24.
- RED GROES. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 746. — Id. *Supp.* v. 1, p. 216. — Penn. *Brit. Zoöl.* n. 94, t. 43. — Id. *folio* p. 85. t. *M.* 3. — Temm. *Manuel. d'Orn.* p. 296. — Id. *Pig. et Gall.* t. *anat.* 9, f. 5, la tête.

Habitat in *Europa et America borealis*. — Long. 15 aut 16½ poll. Cauda pennis 18; rostro nigro, unguibus albis, digitis plumis laneis vestitis.

T. LAPPONICUS. T. Corpore aestate rufo et nigricante striato, area supra oculos rubra; collo ferrugino; cauda nigra, digitis nudis squamatis; hyeme toto albo, cauda nigra, apice et intermediis albis. *Mas et Femina*.

TETRAO LAPPONICUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 640, sp. 12. — Gmel. *Syst.* 1, p. 751, sp. 25.

BONASA SCOTICA. *Brisson. Orn.* v. 1, p. 199, pl. 22, f. 1.

TETRAO LAGOPUS. Montin. *Act. Soc. Lund.* p. 155.

TETRAO CACHINANS. Retzii Linn. *Faun. Suec.* p. 210, n°. 185.

GÉLINOTTE DE LAPPONIE. Sonn. *Nouv. édit. de Buff. Ois.* v. 6, p. 76.

TÉTRAS RÉHUSAK. Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 434. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 204. — Leems. *Lappl.* p. 243. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 225. — Id. *Manuel. d'Orn.* p. 297.

RÉHUSAK GROUS. Lath. *Gen. Syn. Supp.* v. 1, p. 216. — Penn. *Arct. Zoöl.* v. 2, p. 316.

Habitat in *Europa borealis*. — Long. 14 poll. Cauda pennis 14 aut 16, digitis cinereis squamis tectis, tarso plumis laneis vestite. Ovary rubescens, fusco maculatum.

GENUS PTEROCLES.

Mihi.

Rostrum mediocre, gracilius, rectum, compressum;
maxilla versus apicem deflexa.

Nares basales; longitudinales, membra superne semiclausae, plumulis obtectae, infra patulae.

Pedes debiles, antice hirsuti, tetradactyli; digiti breves, hallucis brevissimo.

Cauda cuneata.

Alae elongatae; remige priore longissima.

P. ARENARIUS. P. Corpore supra ex testaceo albicante, maculis ovatis flavicantibus consperso; gula lutea, lunula juguli nigra; torque, abdomine et crisso atris; rectricibus nigro et griseo fasciatis apice albis, intermediis 2 fulvescentibus.

TETRAO ARENARIUS. Pall. *Nov. com. Petrop.* v. 19, p. 418, t. 8. — Id. *Voy.* v. 3, p. 699. — Gmel. *Syst.* 1, p. 755. — Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 642, sp. 18.

TETRAO SUBTRIDACTYLA. Hasselq. *It.* p. 250.

PERDIX ARAGONICA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 645, sp. 7. — *Faun. Arag.* p. 81, t. 7, f. 2.

GÉLINOTTE RAYÉE. Desfont. *Mém. de l'Accad. des scienc. ann.* 1787, p. 502. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 200, pl. 188, f. 13.

GÉLINOTTE DES SABLES. Son. *Nouv. édit. de Buff. Ois.* v. 6, p. 82. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 440.

GÉLINOTTE DES VIVAGES. Bonat. *Tab.*

Encyc. Orn. p. 200, pl. 92, f. 4.

GANGA UNIBANDE. Temm. *Pig. et Gall.*

v. 3, p. 240. — Id. *Manuel d'Orn.* p. 299.

SAND GROUSE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 751.

ARAGONIAN PARTRIDGE. Lath. *Syn. Supp.*

v. 1, p. 223.

RINGEL WALDHUHN. Naum. *Vög. Deutschl.*

Nacht. t. 6, f. 15. — Meyer *Taschenb. Deutschl.*

v. 1, p. 301.

Habitat in *Asia circa mare Caspium, in Europa meridionali in Andalusia, Barbaria.* — Long. 12 aut 14 poll. Caput cinerascens; cauda cuneata; rostro et digitis fusciscentibus, iridibus caeruleo-nigris.

P. BICINCTUS. P. Fronte nigra, macula supra oculos alba; corpore supra cinereo-fusco maculis albis triangularibus variegato; collo et pectore cinereo-flavis; cingulo pectoris duplici albo et nigro; corpore subtus albo et fusco striato. *Mas.*

Femina absque cingulis et frontis macula nigra, pennae fusco, rufo et albescence-flavo striatae.

GANGA BIBANDE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 247.

Habitat in *Africa.* — Long. 9½ poll. Cauda cuneata, rostro et digitis flavescens.

P. QUADRICINCTUS. P. Fronte trifasciata; corpore supra cinereo-flavo, nigro striato; cingulis pectoris quatuor, castaneo, albo, nigro alboque. *Mas.*

Femina absque fascia frontis, cingulisque pectoris.

TETRAO INDICUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 755.

PERDIX INDICA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 650, sp. 23.

LA GÉLINOTTE DES INDES. Sonnerat *Voy. Ind. v. 2, p. 164, t. 96.* — Sonnini *édit. de Buff. Ois. v. 6, p. 78.* — Gmel. *Trad. Franc. v. 2, p. 440.* — Bonat. *Tab. Encyc. Orn. p. 201, pl. 92, f. 1.*

GANGA QUADRUBANDE. Temm. *Pig. et Gall. v. 3, p. 252.*

INDIAN GOUS. Lath. *Gen. Syn. v. 4, p. 752.*

Habitat in India; Coromandelia. — Long. 9½ poll. Cauda cuneata; rostro flavicante; digitis fuscis.

P. SETARIUS. P. Gutturè nigro; pectoris cingulo lato rufo-aurantio, nigro-marginat; corpore supra olivaceo, flavicante nigro rufoque vario; tegminibus alarum castaneo maculatis; corpore subtus albo. *Mas.*

Femina gutturè albo, deorsum collari dimidiato nigro; tegminibus absque maculis castaneis.

TETRAO ALCHATA. Lath. *Ind. Orn. v. 2, p. 641, sp. 16.* — Linn. *Syst. 1, édit. 12, p. 276, sp. 11.* — Gmel. *p. 754.* — Hasselq. *It. p. 281.* — Id. *Voy. p. 204.*

BONASA PYRENAICA. Briss. *Orn. v. 1, p. 195, t. 19, f. 1 et 2.* — Id. *8vo, v. 1, p. 54.*

TETRAO CAUDACUTUS. Gmel. *Reise. v. 3, p. 93, t. 18.*

LE GANGA. Buff. *Ois. v. 2, p. 244, t. 8.* — Id. *pl. enl. 105 et 106.* — Id. *Nouv. édit. de Sonn. v. 6, p. 5, pl. 41.* — Bonat. *Tab. Encyc. Orn. p. 203, pl. 92, f. 3.* — Gmel. *Trad. Franc. v. 2, p. 438.*

LE GRANDOULE. *Hist. Prov. v. 1, p. 354.*

GANGA CATA. Temm. *Pig. et Gall. v. 3, p. 256.*

Id. *Manuel d'Orn. p. 501.*

PINTALED GROUS. Lath. *Syn.* v. 4, p. 748. —
Edw. *Glan.* t. 249.

Habitat in Europa meridionali Syria, Arabia. —
Long. sine rectricibus intermediis $10\frac{1}{2}$ poll. Cauda
cuneata, rectricibus 2 mediis duplo longioribus,
subulatis; rostro digitisque cinereis.

P. TACHYPETES. P. Corpore supra cinerascen-
tesco; gutture flavescen-
te; vertice colloque cinereis;
rectricibus alarum apice cinereo - nitidis; pectoris cin-
gulis albo castaneis; ventre cinereo-purpureo. *Mas.*

Femina pallide rufescente; collo et pectore striis
fuscis longitudinalibus; corpore utrinque, fusco rufo-
que transversim striato.

TETRAO NAMAQUA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2,
p. 62, sp. 19. — Gmel. *Syst.* 1, p. 754. —
Sparm. *Voy.* v. 1, p. 153.

TETRAO SENEGALUS. *Ind. Orn.* v. 2, p. 642,
sp. 17. — Linn. *Mant.* 1771, p. 526.

LA GÉLINOTTE DU SÉNÉGAL. Buff. *Ois.*
pl. enl. 130. le jeune male.

GANGA VÉLOCIFEC. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3,
p. 274. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 204.

SENEGAL AND NAMAQUA GROUS. Lath.
Syn. v. 4, p. 749. *Var. A.* — Id. p. 750. —
Id. *Supp.* p. 215.

Habitat in Africa Senegalie, Capite Bonae - Spei. —
Long. sine rectricibus intermediis $9\frac{1}{2}$ poll. Cauda
cuneata, rectricibus 2 mediis longioribus; rostro
digitisque fusciscentibus. Ovum olivaceum, nigro
maculatum.

GENUS SYRHAPTES.

Illiger.

Rostrum brevisculum, debile, conicum; maxilla leviter curvata; culmine sulcata.

Nares basales, laterales, plumis tectae.

Pedes tridactyli, lanati; digitis aut unges conjunctis; subtus scabris.

Cauda cuneata, rectricibus dos intermediis elongatis, subulatis.

Alae elongatae; remigibus primoribus filatim elongatis.

S. PALLASII. S. Corpore supra griseo-rufo nigro transversim vario; gula aurantia; abdomine fusco; medio ventre torque nigro; rectricibus griseo-fuscis, albo terminatis, 2 intermediis subulatis nigris; remigibus 2 exterioribus elongatis. *Mas.*

Feminam non vidi.

TETRAO PARADOXA. Pall. *It.* v. 2, p. 712, n^o. 25, t. — Id. *Voy.* v. 8, n^o. 25. *Append.* t. 39. — Gmel. *Syst.* 1, p. 755, sp. 30. — Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 643, sp. 20.

GÉLINOTTE à TROIS DOIGTS. Sonn. *Nouv. édit. de Buff. Ois.* v. 6, p. 84.

GÉLINOTTE HÉTÉROCLITE. Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 441. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 205, t. 93. f. 1.

HÉTÉROCLITE PALLAS. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 282.

HETEROCLITE GROUS. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 753.

Habitat in desertis Tartariae et Sibiriae. — Long. sine rectricibus intermediis 8 poll. 10 lineas. Pedes plantae rugosae imbricatae.

GENUS PERDIX.

Briss. Lath. Cuv. Bechst. Dumér. Meyer.
Illiger.

Rostrum breve, crassiusculum, compressiusculum, basi nudum; maxilla fornicata, convexa, subadunca.

Nares basales, laterales, squama ornicali superne semiclausae, antice implumes.

Pedes tetradactyli, nudi; maris tarsus saepius calcaratus, tuberosus aut muticus.

Caput plumatum; circa oculos saepius maculae implumes, verrucosae.

Cauda brevis, deflexa; rectricibus densis.

Alae breves; remigibus tribus exterioribus fastigiatis, brevioribus quarta quintaque, utraque longissimis.

* *Pedibus maris calcaratis.*

P. CLAMATOR. P. Corpore supra et subtus nigricante-fusco, pennis lineis angustis conspersis; gula albida; capite pectoreque fusco-nigricantibus; remigibus cinerascenti-fuscis; pedibus bicalcaratis. *Mas.*

Femina non multum differt; pedibus muticis.

FRANCOLIN CRIARD. Temm. *Pig. et Gall.*
v. 3, p. 298.

Habitat in *Africa*. — Long. 16½ poll. Rostro corneo, mandibula inferiori basi rubra; pedibus et calcaribus luteis.

P. ADANSONII. P. Corpore supra pennis fuscis longitudinaliter albo striatis; vertice rufo; superciliis albis hinc et inde nigris; gula alba; pectore et

partibus inferioribus longitudinaliter castaneo, albo et nigro striatis; pedibus bicalcaratis. *Mas.*

Feminam non vidi.

PERDIX BICALCARATA. Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 643, sp. 2.

PERDIX SENEGALENSIS. Bluss. *Orn.* v. 1,
p. 231, sp. 8, t. 24 f. 1. — Id. 8vo, v. 1, p. 65.

TETRAO BICALCARATUS. Linn. *Syst.* 1,
p. 277. — Gmel. *Syst.* 1, p. 759, sp. 15.

LE BISSERGOT. Buff. *Ois.* v. 2, p. 443. — Id.
Pl. enl. 137. — Id. *Nouv. édit de Sonn.* v. 7,
p. 39, pl. 54, f. 1. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2,
p. 448. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 212,
pl. 93, f. 2.

FRANCOLIN ADANSON. Temm. *Pig. et Gall.*
v. 3, p. 305.

SENEGAL PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.*
v. 4, p. 757.

Habitat in *Africa*. — Long. 12 poll. 8 lineas. Ros-
tro corneo, pedibus cinerascens fuscis, ungui-
bus fuscis.

P. CEYLONENSIS. P. Corpore supra nigri-
canti; cervice et tegminibus alarum maculis albis
sagittatis variis; partibus inferioribus nigricante-
fuscis, pennis medio guttatis albis; cauda elongata,
rotundata, nigra; area oculorum nuda, rubra;
pedibus bicalcaratis. *Mas.*

Femina caret guttis albis et calcaribus.

PERDIX CEYLONENSIS. Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 644, sp. 3.

TETRAO ZEYLONENSIS. Gmel. *Syst.* 1,
p. 759, sp. 38.

PERDIX BICALCARATUS. Forst. *Zoöl. Ind.*
p. 25, pl. 14, f. 1 et 2. — Penn. *Ind. Zoöl.*
p. 40, t. f. 1 et 2.

FRANCOLIN HABANKUKELLA. Temm. *Pig.*
et Gall. v. 3, p. 311.

LA PERDRIX à DOUBLE ÉPERON. Bonat.
Tab. Encyc. Orn. p. 211, pl. 93, f. 3. — Gmel.
Trad. Franc. v. 2, p. 448.

CEYLON PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn. v. 4*
p. 758. Mas.

CHITYGONG PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.*
Supp. p. 222.

Habitat in *Zeylona, India.* — Long. 12 poll. —
 Rostrum flavescens; orbitae nudaе rubrae. Collum
 pectus, pars antica dorsi et tegmina alarum ma-
 culis sagittatis albis; pedes rubri, calcaribus flaves-
 centibus.

Feminae caput cinereum nigro-maculatum; pec-
 tus, dorsum, alae et cauda fusco-ferruginea.

P. SPADICEA. P. Corpore supra, subtus, cau-
 daque intense spadiceis; vertice et collo superiore
 dilutioribus; temporibus nuda; cauda longa rotundata;
 pedibus bicalcaratis.

Femina caret calcaribus.

PERDIX SPADICEA. Lath. *Ind. Orn. v. 2;*
p. 644, sp. 4.

TETRAO SPADICEUS. Gmel. *Syst. I, p. 759,*
sp. 39.

LA PERDRIX ROUGE DE MADAGASCAR;
 Sonnerat *Voy. Ind. v. 2, p. 169.* — Sonn. *Nouv.*
édit. de Buff. Ois. v. 7, p. 57. — Gmel. *Trad.*
Franc. v. 2, p. 448. — Bonat *Tab. Encyc.*
Orn. p. 208.

FRANCOLIN SPADICÉ. Temm. *Pig. et Gall.*
v. 3, p. 315.

BROWN AFRICAN PARTRIDGE. Lath. *Gen.*
Syn. v. 4, p. 759.

Habitat in *Madagascar*. — Long. 12 poli. cauda
4 poli. 4 lineas. Rostrum flavum, irides tempora et
pedes rubra.

P. NUDICOLLIS. P. Corpore supra pennis fus-
cis, margine dilutioribus vestito; partibus inferiori-
bus spadiceis margine maculis longitudinalibus albis,
regione oculorum gula et collo anteriori nudis; pedi-
bus calcare solitario instructis.

Femina à mare differt pedibus muticis.

PERDIX NUDICOLLIS et RUBICOLLIS.
Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 644, sp. 5. et p. 648,
sp. 13.

TETRAO RUBICOLLIS et NUDICOLLIS.
Gmel. *Syst.* 1, p. 758, sp. 34 et p. 759, sp. 40.

PERDIX CAPENSIS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2,
p. 643, sp. 1.

TETRAO CAPENSIS. Gmel. *Syst.* 1, p. 759,
sp. 37.

LA PERDRIX DU CAP DE BONNE ESPÉ-
RANCE. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 212. —
Sonnin. *édit. de Buff.* v. 7, p. 51. — Gmel.
Trad. Franc. v. 2, p. 447.

LE GORGENUE et LA PERDRIX ROUGE
D'AFRIQUE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 444, pl. 180. —
Id. *édit. de Sonn.* v. 7, p. 41. — Bonat. *Tab.*
Encyc. Orn. p. 208 et 215, pl. 94, f. 3. — Gmel.
Trad. Franc. v. 2, p. 446 et 248.

FRANCOLIN à GORGE NUE. Temm. *Pig. et*
Gall. v. 3, p. 317.

BARE-NECKED, and RED-NECKED PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 759 et 771.

CAPE PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 756.

Habitat in *Africa*. — Long. 15 poll. Rostro, regione oculorum, iridibus, gula, pedibusque sanguineis.

P. LONGIROSTRIS. P. Corpore supra rufosusco, atro maculato; pennis dorsi luteo marginatis; subtus ferrugineo-rufo, immaculato; pectore cinereo-caerulescente. *Mas.*

Feminae, pectus haud caerulescens.

FRANCOLIN à LONG-BEC. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3 p. 323.

Habitat in *Sumatra*. — Long. 12½ poll. Rostro magno, 1 poll 8 lineas, nigro; pedibus fuscescentibus; regione oculorum rubra.

P. PERLATA. P. Nigro-spadicea; collo, tegminibus alarum et partibus inferioribus guttis et maculis albis conspersis; dorso, remigibus secundaris et coetricibus caudae nigro et rufo transversim striatis, vitta duplici nigra ad latera capitis.

Femina non multum differt; partibus inferioribus transversim striatis; calcare nullo.

PERDIX PERLATA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 648, sp. 15.

PERDIX MADAGASCARIENSIS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 645, sp. 8.

TETRAO MADAGASCARIENSIS et PERLATUS. Gmel. *Syst.* I, p. 756, sp. 31 et 758, sp. 36.

PERDIX SINENSIS. Briss. *Orn.* v. I, p. 234, t. 28. a, f. I. — Id. 8vo, v. I, p. 65.

- TETRAO SINENSIS. Osb. *Voy.* v. 2, p. 326.
- PERDIX AFRA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 648, sp. 16. *An junior mas.*
- PERDRIX PERLÉE DE LA CHINE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 446. — Id. *édit. Nouv. de Sonn.* v. 7, p. 47. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 213. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 447.
- FRANCOLIN D'ÎLE DE FRANCE. Sonnerat, *Voy. Ind.* v. 2, p. 166, t. 97. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 214, pl. 95, f. 3.
- FRANCOLIN PERLÉE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 326.
- PINTADO PARTRIDGE, and PEARLED PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 761. — Id. *Supp.* v. 1, p. 219. — Id. *Gen. Syn.* v. 4, p. 772. — Id. v. 4, p. 773, sp. 15. *An junior.*
- Habitat in *India, China.* — Long. 10½ poll. Superciliis rufis; gula alba; pennis pectoralibus sex maculis albis; remigibus albo fasciatis; rostro nigro, pedibus rufescentibus.
- P. PONDICERIANA. P. Corpore supra rufo, vittis albis et fuscis notato; subtus albo nigricante-fusco striato; gula rufa, lunula juguli nigra; remigibus secundariis spadiceo et albescente-rufo striatis. *Mas.*
- Femina* pedibus muticis.
- PERDIX PONTICERIANA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 649, sp. 18.
- TETRAO PONTICERIANA. Gmel. *Syst.* 1. p. 760, sp. 42.
- LA PERDRIX DE PONDICHERY. Sonnerat, *Voy. Ind.* v. 2, p. 165. — Sonn. *Nouv. édit de Buff. Ois.* v. 7, p. 53. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 211. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 449.

FRACOLIN à RABAT OU à GORGE ROUSSE.

Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 332.

PONDICHERY PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.*

v. 4, p. 774. — Id. *Syn. Supp.* v. 1, p. 221,

Femina.

Habitat in India. — Long. 10½ poll. Rostro fusco; pedibus flavescente rubris iridibus rubris.

P. THORACICA. F. Corpore supra griseo-fusco, maculis fusco nigris adperso; pectoris area rotundata magna, grisea, margine gutturoque rufis; ventre et abdomine luteo-rufis nigro maculatis. *Mas.*

Femina non vidi.

FRANCOLIN à PLÂSTRON. Temm. *Pig. et*

Gall. v. 3, p. 335.

Habitat in India. — Long. 11 poll. Rostro flavo; orbitis oculorum rubris; pedibus albidis.

P. AFRA. P. Corpore supra cinereo-fusco nigro maculata, maculis magnis lineis transversis rufis; pennarum omnium rachi alba; colli lateribus rufo nigroque, gutture nigro alboque variegatis; maculis hypochondriorum et pectoris magnis castaneis.

PERDIX AFRA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2,

p. 648, *sp.* 16.

FRANCOLIN OURIKINAS. Temm. *Pig. et*

Gall. v. 3, p. 337.

Habitat in Africa, apud Cabo bona Spei. — Long. 11½ — 12 poll. Rostro fusco, calcar et pedibus ex flavescente-fusco.

P. FRANCOLINUS. P. Corpore supra ex nigricante-fusco, margine fulvo: collo et partibus inferioribus nigris; collo hypochondriisque maculis albis subrotundis; fascia suboculari alba; torque aurantia. *Mas.*

Femina, ex nigricante et rufo-flavicante toto varia; rectricibus lateralibus nigris, flavicante fasciatis; pedibus muticis.

PERDIX FRANCOLINUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 644, sp. 6.

TETRAO FRANCOLINUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 756, sp. 10. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 245, sp. 13, t. 23, f. 2. — Id. 8vo, v. 1, p. 68.

TETRAO ORIENTALIS. Hasselq. *It.* p. 278, sp. 43. — Id. *Voy.* p. 203.

ATTAGEN FRANCOLINUS. *Stor degli ucc.* v. 3, pl. 241 et 242, mas et femina.

LE FRANCOLIN. Buff. *Ois.* v. 2, p. 438. — Id. *pl. enl.* 147 et 148, mas et femina. — Id. *Nouv. édit. de Sonn.* v. 7, p. 31, t. 54, f. 2, mas. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 442. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 214, pl. 95, f. 2. — Tournef. *Voy. au Levant*, v. 1, p. 412, et v. 2, p. 103. — *Voy. en barbarie*, v. 1, p. 270.

FRANCOLIN à COLLIER ROUX. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 340. — Id. *Manuel d'Orn.* p. 303.

FRANCOLIN. Rail. *Syn.* p. 54. — Will. p. 125, t. 31. — Olin. *Ucc. Tab.* p. 33. — Zinn. *Uov.* p. 28, t. 3, f. 6.

FRANCOLIN PARTRIDGE. Edw. *Glan.* t. 246. — Tournef. *Voy. au Lev.* 8vo, v. 2, p. 111, t. 1. — *Gent. mag. n.* 42, t. p. 112. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 759.

Habitat in Europa meridionalis, Asia, India et Africa. — Long. 12 poll. rostro nigro; pedibus lutescente rubris; calcae et unguibus fusciscentibus.

* *Pedibus maris tuberosis aut muticis.*

P. SAXATILIS. P. Corpora supra pectoreque ex griseo-cinerascentibus; subtus dilute rufo; gutture et collo superiore albis, fascia nigra cinctis; hypochondriis duplici vitta nigra notatis, cauda pen- nis 16, extimis basi cinereis, apice rufis. *Mas* et *Femina*.

PERDIX SAXATILIS. Meyer, *Taschenb. Deutschl.* v. 1, p. 305. — Id. *Vög. Deutschl.* v. 1, t. heft. 8.

PERDRIX GRAECA. Briss. *Orn.* v. 1, p. 241, sp. 12, t. 25, f. 1. — Id. 8vo, v. 1. p. 67. — Raii. *Syn.* p. 57. n°. 5.

COTURNIX. Gesner. *Av.* p. 353. — Scop. *Ann.* v. 1, n°. 174.

PERNICE MAGGIORE. *Stor. degli. ucc.* v. 3, pl. 256.

PERDRIX BARTAVELLE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 420. — Id. *pl. ent.* 231. — Id. *Nouv. édit de Sonn.* v. 7, p. 5, pl. 53, f. 2. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 206, pl. 94, f. 4. — Gérard *Tab. élém. d'Orn.* v. 2, p. 79. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 340. — Id. *Manuel d'Orn.* p. 305.

GRECK OR RED PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, pl. 767.

DAS STEINFELDHUHN. Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1393, t. 43, f. 2. — Frisch. *Vog. Deutschl.* t. 116.

Habitat in Europa et Asia. — Long. 13 aut 14 poll. rostro regione colorum, iridibus et pedibus sanguineis. Ovum flavicans flavicante-rufo maculatum.

P. RUBRA. P. Corpore supra ex griseo-fusco; pectore cinereo; subtus rufo; gutture et collo superiore albis, fascia nigra albo-punctata cinctis; hypochondriis vitta nigra, simplici notatis; cauda pen- nis 18, rectricibus extimis rufis. *Mas et Femina.*

PERDIX RUBRA. Briss. *Orn.* v. 1, p. 235. sp. 10. — Id. 8vo, v. 1, p. 66. — Klein. *Av.* p. 115.

PERDIX RUFRA. Raii. *Syn.* p. 57, A. 5. — Will. p. 167. — Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 647, sp. 12. — *Stor. degli. ucc.* v. 2, pl. 253 et 254.

TETRAO RUFUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 756, sp. 12. — Kram. *El.* p. 357, sp. 5. — *Faun. Arag.* p. 82. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 192, sp. 8.

PERDRIX ROUGE. Buff. *Ois.* v. 2, pl. 431, t. 15. — Id. *pl. enl.* p. 150. — Id. *édit. de Sonn.* v. 7, p. 21, pl. 53, f. 1. — Tournes. *Voy. au Lev.* v. 1, p. 306. — Gérard. *Tab. élém. d'Orn.* v. 2, p. 77. — Temm. *Fig. et Gall.* v. 3, p. 361. — Id. *Manuel d'Orn.* p. 300. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 106.

LA BARTAVELLE. Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 443.

GUERNSEY PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 768. — Id. *Supp.* v. 1, p. 220. — Alb. *Birds.* v. 1, t. 29.

Habitat in Europa et Asia. — Long. 13 poll. Rostro, regione oculorum, iridibus et pedibus sanguineis. Ovum album rufo maculatum.

VAR. (A.) Corpore toto albido.

LA PERDRIX ROUGE BLANCHE. Briss. *Orn.* v. 1, p. 238 — Buff. *édit. de Sonn.* v. 7, p. 30. — Temm. *Fig. et Gall.* v. 3, p. 366. —

Bonat. *Tab. Eucyc. Orn.* p. 207. — *Stor. degli. ucc. pl.* 255.

Rostro regione oculorum, iridibus et pedibus sanguineis.

VAR. (B.) P. Corpore supra albo, lineis cinerascens et maculis spadiceis undulato; palpebris rubris; pectore cinereo.

PERDIX KAKELIK. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 653, sp. 42. — Falk. *St.* v. 3, p. 390. — Gmel. *Syst.* I, p. 762, sp. 47.

PERDIX CASPIA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 655, sp. 43. — S. G. Gmel. *It.* v. 4, p. 67, t. 10. — Gmel. *Syst.* I, p. 762, sp. 48.

LE KAKELIK ET LA PERDRIX DE PERSE. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 214. — Sonnini. *Nouv. édit. de Buff.* v. 17, p. 150. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 452 et 453. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 362.

CASPIAN PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn. Supp.* v. 2, p. 283.

Habitat in Asia et Europa. — Vox kakelik; rostro, temporibus, pedibusque rubris. An varietas?

P. PETROSA. P. Corpore supra ex fuscescence-cinereo; vertice castaneo; superciliis cinereis maculis caeruleis in tegminibus alarum; subtus dilute-fusco; torque castanea, maculis albis varia; hypochondriis vitta nigra duplici notatis; cauda pennis 16, extimis basi cinereis, apice aurantiis. *Mas et Femina.*

PERDIX RUBRA BARBARICA. Briss. *Orn.* v. 1, p. 239, sp. 11. — Id. 8vo, v. 1, p. 67.

PERDIX PETROSA. Lath. *Id. Orn.* v. 2, p. 648, sp. 14.

TETRAO PETROSUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 753, sp. 35.

PERNICE DI BARBARICA. *Stor. degli. ucc.* pl. 257.

LE PERDRIX ROUGE DE BARBARIE ET LA PERDRIX DE ROCHE OU LA GAMBRA. Buff. *Ois.* v. 2, p. 445 et 446. — Id. *édit. de Sonn.* v. 7, p. 43 et 45. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 278, pl. 94, f. 2. et p. 213. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 444 et 446.

PERDRIX GAMBRA. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 368. — Id. *Manuel. d'Orn.* p. 508.

BARBARY PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 770. — Edw. *Glan.* t. 70. — Shaws, *Trav.* p. 300. — *Jour.* p. 287. — Prévost, v. 3, p. 303.

RUFIOUS BREASTED PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 771.

Habitat in *Europa et Africa.* — Long. 13 poll. Rostro regione oculorum pedibusque sanguineis.

F. CINEREA. P. Corpore supra cinereo, rufo et nigro vario, subtus ex albicante-flavido, pectore caeruleo-luteo nigris et maculis rufis variegato; cauda pennis 18. Septem extimis utrinque, apice cinereis. *Maris* maculae duae castaneae in imo pectore.

PERDIX CINEREA. Raii. *Syn.* p. 57. A. 2. — Will. *Orn.* p. 118. t. 28. — Brisson. *Orn.* v. 1, p. 219. sp. 1. — Id. 8vo, v. 1, p. 61. — Klein. *A.* p. 114. — Id. *Stem.* p. 25. t. 26. f. 2, a et b. — Id. *Ov.* p. 32, t. 15. f. 5. — Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 645, sp. 9. — *Stor. degli. ucc.* v. 3, pl. 249.

TETRAO PERDIX. Linn. *Syst.* 1, p. 276, sp. 3. — Id. *Faun. Suec.* n°. 205. — Gmel. *Syst.* 1, p. 75, sp. 13. — Scop. *Ann.* v. 1, n°. 177. — Brunn. *Orn. Borea.* n°. 201. — Muller, n°. 225. — Frisch. t. 114. *Mas.* — Kram. *El.* p. 357. sp. 6. — Georgi. p. 173. — Schaeff. *11 Orn.* t. 54. — *Faun. Arab.* p. 7. — *Faun. Arag.* p. 82. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 193. sp. 9.

PERDRIX GRISE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 401. — Id. *pl. enl.* 27, *Femina.* — Id. *élit. de Sonn.* v. 6, p. 338. — Gérard *Tab. élém. d'Orn.* v. 2, p. 69. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 209, pl. 93, f. 4. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 373. — Id. *Manuel. d'Orn.* p. 309.

STARNA ZINNAN. *Uov* p. 30, t. 3, f. 8. — *Cett. ucc. Sarl.* p. 114. — Olin. *ucc. t.* p. 57.

DAS REBHÜHN. Gunth. *Nest. und Ey.* t. 46. — Goeze. *Europ. Faun.* v. 2, p. 326 — *Faun. Vögel. Deutschl.* v. 1, p. 11, t. 3, f. 3. *Mas.* — Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1361. — Id. *Taschenb.* p. 242. — Meyer *Taschenb.* v. 1, p. 303. — Id. *Vög. Liv- und Nestl.* p. 165.

COMMON PARTRIDGE. Penn. *Br. Zoöl.* v. 1, n°. 96. — Id. *fo in 86. t. m.* — Penn. *Arct. Zoöl.* v. 2, p. 319. — Alb. *Birds.* v. 1, t. 27. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 762.

Habitat in Europa et Asia. — Long. 12 poll. Ros-tro pedibusque cinerascens caeruleis, iridibus fuscis; area nuda, coccinea infra oculos. Ovum griseo-virescens.

VAR. (A.) Corpore supra et pectore cartaneis, suctus dilute fulvo, capite et collo superiore fulvis.

PERDIX MONTANA. Lath. *Inl. Orn.* v. 2, p. 646, sp. II. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 224, t. 21. f. 2. — Id. v. 1, p. 62. — Frisch. t. 114, B.

TETRAO MONTANUS. Gmel. *Syst.* I. p. 758, p. 33.

LA PERDRIX DE MONTAGNE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 419. — Id. *pl. enl.* 136. — Id. *édit. de Sonn.* v. 6, p. 364, n. pl. 52, f. 2. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 446. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 210, pl. 94, f. 1. — Gérard. *Tab. étém. d'Orn.* v. 2, f. 76.

VARIÉTÉ DE LA PERDRIX GRISE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 398. — Id. *Manuel d'Orn.* p. 309.

DAS BERGREBHUHN. Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1365, var. 4.

MOUNTAIN PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 765.

Colore a precedente differt castaneo, margine albo et fuscissime vestito; pedibus fuscissimibus.

VAR. (B.) Corpore cinereo-albo fusco undulato, maris maculae duae castaneae in imo pectore.

PERDIX CINEREO-ALBA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 646, var. B. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 223, A. — Id. *8vo*, v. 1, p. 62.

PERDRIX GRISE-BLANCHE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 415. — Id. *edit. de Sonn.* v. 6, p. 358. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 399.

GRAUWEISSE ORD BUNTE RUBHUHN. Frisch. *Vög.* t. 115. — Bechst. *Naturg. Deutschl.* v. 3, p. 1364, var. 1 et 2. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 763.

Colore differt, pennae omnes toto corpore cinereo-abse, lincolis transversis et undulatis fuscis variae; cum aliqua rufescentis mixtura.

VAR. (C.) Corpore toto albo, corpore variegato.

PERDIX BLANCHE. Temm. *Pig. et Gall.*
v. 3, p. 403.

VAR. (D.) Corpore supra dilute cinereo, rufo et nigro variegato, subtus ex albicante - flavido, pectore erunno.

PERDIX DAMASCENA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2,
p. 646, sp. 11. — Briss. *Orn.* v. 1, p. 223,
L. — Id. *8vo*, v. 1, p. 62. — Raii. *Syn.* p. 57,
sp. 3. — Will. *Orn.* p. 119, t. 29. — Klein.
Av. p. 114, sp. 2.

TETRAO DAMASCENUS. Gmel. *Syst.* 1,
p. 758, sp. 32.

PETITE PERDRIX GRISE OU DE DAMAS.
Buff. *Ois.* v. 2, p. 417. — Id. *é't. de Sonn.*
v. 6, p. 361. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 445 —
Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 210. — Gérard *Tab.*
é'lém. d'Orn. v. 2, p. 74. — Temm. *Pig. et*
Gall. v. 3, p. 392.

DAMASCUS PARTRIDGE. Lath. *Syn.* v. 4,
p. 764.

Habitat in Europa. — Cinereae persimilis, at multo minor est, rostroque prolixiore, corneo; pedibus flavescentibus. *An varietas.*

P. GULARIS. P. Vertice nuchaque fusco-olivaceis; fuscia infra supraque oculos alba; gutture rufo; pectoris ventrisque strigis longitudinalis niveis; corpore supra fusco; rachi pennarum omnium alba; remigum rachi atra.

PERDRIX à GORGE ROUSSE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 401.

Habitat in *Bengala*. — Long. II poll. Cauda elongata, aequaliter contiguata; rostro nigro, pedibus rufescente-rubris.

P. JAVANICA. P. Corpore supra stris cinereis nigrisque; alis rufis atro maculatis; gutture colloque lateribus rufo nigroque variegatis; pectore cinereo; ventre et hypochondriis castaneis; digitis unguibusque longissimis.

PERDIX JAVANICA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 651, sp. 27.

TETRAO JAVANICUS. Gmel. *Syst.* I, p. 761, sp. 45.

PERDRIX DE JAVA. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 211, sp. 10, pl. 96, f. I.

PERDRIX AYAM-HAN. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 404.

JAVAN PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 775. — Brown. *Ill. Zool.* p. 40, t. 17.

Habitat in *Insula Java*. — Long. 9½ poll. rostro fasciellente-nigro; temporibus rubris; iridibus cinereis; pedibus carnis.

P. OCULEA. P. Capite, collo, pectore et ventre lacte rufis; dorso superne transversim albo-nigroque striato; uropygio atro maculis triangularibus castaneis; alarum tectricibus cinereo-olivaceis nigro maculatis.

PERDRIX OCULÉE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 408.

Habitat in *Ind'a*. — Long. 10 poll. 3 lineas. Temporibus plumis vestitis; rostro pedibusque fuscis,

P. GINGICA. ♂♂. Vertice castaneo; superciliis albis; corpore supra ex griseo - fulvo; subtus albo; lateribus cinereis maculis castaneis variegatis; fascia pectorali alba et castanea. *Mas.*

Femina, partibus superioribus fuscescentibus; gutture colloque fuscescente - rufo; pectore cinereo, nigro striato; subtus rufescente - albo, nigro, maculato.

PERDIX GINGICA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2
p. 648. sp. 17.

TETRAO GINGICUS. Gmel. *Syst.* I, p. 760.
sp. 41.

LA PERDRIX DE GINGI. Sonnerat. *Voy.*
Ind. v. 2, p. 167. — Sonn. *Nouv. édit. de Buff.*
Ois. v. 7, p. 55. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.*
p. 22. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 449.

PERDRIX à DOUBLE HAUSSE-COL. Temm.
Fig. et Gall. v. 3, p. 410.

GINGI PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4,
p. 773,

Habitat in India, Coromandela. — Long. 8½ poll.
cauda brevis; rostro nigro; pedibus rufescentibus;
iridibus flavis.

P. FERRUGINEA. P. Corpore supra ex ferrugineo - fusco; subtus dilute spadiceo, lineis nigris arcuatis consperso; pennis in collo superiore angustis elongatis, apice acutis, linea in medio et margine flavis; cauda ex fusco - nigra.

PERDIX FERRUGINEA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2
p. 651, sp. 26.

TETRAO FERRUGINEUS. Gmel. *Syst.* I,
p. 761. sp. 44.

LA GRANDE CAILLE DE LA CHINE. Bonat.
Tab. Encyc. Orn. n. 218 pl. 9^e, f. 1. sous le
 faux nom de caille verte. — Gmel. *Trad.*
Franc. v. 2, p. 450.

PERDRIX à CAMAILL. Temm. *Pig. et Gall.*
v. 3, p. 216.

HACKLED PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.*
v. 4, p. 76^e, sp. 11, t. 16.

Habitat *in China et India.* — Long. 11 poll. 4 li-
 neas. Rostro nigro; pedibus flavo-entibus.

* *Rostrum crassum, altius quam latum; pedibus muticis.*

P. DENTATA. P. Corpore supra ex rufescente
 cinereo maculis et lituris nigricantibus vario; super-
 ciliis rufis; subtus pallide rufescente-cinereo, ob-
 solete lineato; rectricibus fuscis, lineis nigris stria-
 tis; mandibula inferiore apice emarginata. *Mas*
et Femina.

PERDIX GUIANENSIS. Lath. *Ind. Orn. v. 2,*
p. 650. sp. 21.

TETRAO GUIANENSIS. Gmel. *Syst. 1, p. 767,*
sp. 62.

LE TOCRO OU PERDRIX DE LA GUIANE.
 Buff. *Ois. v. 4, p. 513.* — Id. *Nouv. édit. de*
 Sonn. *v. 7, p. 130.* — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.*
p. 216, n^o. 15. — Gmel. *Trad. Franc. v. 2,*
p. 461.

L'URU. d'Azara, *Voy. dans l'Amérique mérid.*
Trad. Franc. v. 4, p. 158. n^o. 334.

COLIN TOCRO OU URU. Temm. *Pig. et Gall.*
v. 3, p. 418.

GUIANA PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.*
v. 4, p. 776. — Banc. *Guiana, p. 177.*

Habitat. in *América meridionali*. — Long. 10½ —
11 poll. Rostro nigro; area oculorum rubra; pedi-
bus cinerascentibus.

P. BOREALIS. P. Corpore supra ex fusco-cas-
taneo. rufescente et nigro variegato; subtus albido,
nigricante transversim undulato; superciliis gulaque
albis; lunula juguli nigra; reatricibus lateralibus
cinereis. *Mas.*

Femina, dilutiore; subtus, temporibus et gula
ochroleucis; lunula juguli rufescente.

PERDIX AMERICANA, NOVAE AGLIAE et
LUDOVICIANA. Briss. *Orn.* v. 1, p. 230,
239 et 258, sp. 7, 6 et 20, t. 22, f. 2. — Id.
8vo, v. 1, p. 64, et 72.

TETRAO VIRGIANUS, MARYLANDUS et
MEXICANUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 761 et 762,
sp. 16, 17 et 14. — Klein, *Av.* p. 115, sp. 3 et 6.

QUAGLIA d'AFRICA. *Stor. degli. ucc.* v. 3,
pl. 247. *Mas.*

ATTAGEN AMERICANUS. Frisch. *Vög.* t. 113,
Mas.

PERDIX COYOLCOS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2,
p. 653, sp. 34.

TETRAO COYOLCOS. Gmel. *Syst.* 1, p. 763,
sp. 51.

LA PERDRIX D'AMÉRIQUE, DE NOUVELLE
ANGLETERRE ORDRE COLONICUI. Buff.
Ois. v. 2, p. 399. — 447 et 487. — Id. *pl. enl.*
149 le mâle. — Id. *Nouv. édit. de Sonn.* v. 7,
p. 123.

LA CAILLE DE VIRGINIE. Sonn. *Nouv.*
édit. de Buff. Ois. v. 7, p. 147.

CAILLE D'AMÉRIQUE, DE MARYLAND

et LE COLCUCUI. Gre'. *Trad. Franc.* v. 2, p. 451, 452 et 453. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 219, 220 et 222.

LE COCYLOCOS. Buff. *Ois.* v. 2, p. 486. — Id. *Nouv. édit. de Sonn.* v. 7, p. 121. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 454. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 215. *Pulli.*

COLIN COLENICUI. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 436.

NEW ENGLAND PARTRIDGE. Alb. *Birds.* v. 1, t. 23. — Brown. *Nat. Hist. of Jam.* p. 471.

VIRGINIAM PARTRIDGE. Catsb. *Nat. Hist. of Carol.* v. 3, t. 12. — Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 777. n°. 2^e.

MARYLAND and LOUISIANA QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 778 et 785, n°. 23 et 27. — Penn. *Arch. Zool.* v. 2, n°. 185.

Habitat in *America Septentrionali.* — Long. 8 poll. 5 aut 6 lineas. Rostro nigro aut fusco, basi rubro; pedibus fuscis.

P. CRISTATA. P. Crista in fronte longa, angusta; fronto et gutture albescente - rufo; collo nigro maculato; cauda flavescens striata; tegminibus alarum albescente - rufo circumdati; corpore subtus albo, nigro et rufo maculato; medio ventre rufo. *Mas.*

Femina, capite laevi; corpore supra nigro maculata, subtus nigro et albo fasciato.

PERDIX CRISTATA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 652, sp. 30.

COTURNIX MEXICANA CRISTATA. Briss. *Orn.* v. 1, p. 260, sp. 21, t. 25. f. 2. — Id. 8vo, v. 1, p. 72. — *Stor. degli. ucc.* v. 3, pl. 246.

TETRAO CRISTATUS. Linn. *Syst.* 1. p. 277,
sp. 18. — Gmel. *Syst.* 1, p. 765. sp. 18.

COTURNIX INDICA QUATNZONECOLIN.
Fernand. *Hist. Av. Cap.* 39. — *Rail. Syn.*
p. 158. — Will. p. 304.

LA CAILLE HUPPÉE DU MEXIQUE.
Buff. *Ois. pl. enl.* 126. *Mas.*

COLIN ZONÉCOLIN. Buff. *Ois.* v. 2, p. 485. —
Id. *Nouv. édit. de Sonn. Ois.* v. 7, p. 118. —
Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 457. — Bonat *Tab.*
Encyc. Orn. p. 222. pl. 96. f. 4. — Temm.
Pig. et Gall. v. 3, p. 466.

CRESTED QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 784.

Habitat in *America Septentrionali.* — Long. 7½ poll.
Rostro fuscescente, basi flavo; pedibus flaves-
centibus.

P. SONNINII. P. Crista in vertice longa, angus-
ta, fuscescente-flava; gutture castaneo; corpore su-
pra, cauda et pectore rubescente-cinereis maculis
nigris conspersis; subtus castaneis, maculis albis,
nigro circumdatis. *Mas.*

Femina, capite laevi, colore dilutiore.

COTURNIX FRONTE SORDIDA, ETC.
Journ. de Phys. Ann. 1772. v. 2, partie 1,
p. 217. pl. 2.

COTURNIX AMERICANA ELEGANTER
VARIEGATA. Barr. *Frang. équinoxial.* p. 130.
— Id. *Orn. Gen.* 14, p. 80.

LA CAILLE DE CAYENNE. Sonn. *Nouv. édit.*
de Buff. Ois. v. 7, p. 103.

COLIN SONNINI. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3,
p. 451.

Habitat *in America Meridionali, Guiana.* — Longi 7
poll. 3 aut 4 lin. Rostro fuscescente-nigro; pe-
dibus flavescentibus.

P. FALKLANDICA? P. Corpore supra fuscес-
cente, maculis striisque angulatis, fuscis vario; sub-
tus albo; capite punctato; pectore ex fuscescente
flavo, arcibus variis nigricantibus consperso. (*Hanc
avem non vidi.*)

PERDRIX FALKLANDICA. Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 653, sp. 32.

TETRAO FALKLANDICUS. Gmel. *Syst.* 1,
p. 762, sp. 49.

LA CAILLE DES ÎLES MACOUINES. Buff.
Ois. v. 2, p. 477. — *id. pl. enl.* 222. — *Id.*
Nouv. edit. de Sonn. v. 7, p. 102. — Bonat.
Tab. Encyc. Orn. p. 220, pl. 97, f. 1.

MALOUINE QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4,
p. 786.

Habitat *in insulis Falklandicis.* — Coturnicis magni-
tudine; latera capitis albo nebulosa; cauda fusca
fasciis pallidioribus; rostro plumbeo; pedibus fuscis.

P. CALIFORNICA? P. Corpore plumbeo; crista
verticali erecta; gula nigra, albo cincta; abdomine
testaceo, lunulis nigris. *Mas.*

Femina coloribus dilutionibus, absque lunula gu-
lari nigra.

PERDIX CALIFORNICÆ. Lath. *Ind. Orn.*
Supp. v. 2, p. LXII. sp. 2.

TETRAO CALIFORNICUS. *Nat. Misc. Tab.* 345.

CAILLE HUPPÉE DE CALIFORNIE. La
Peyr. *Voy.* v. 2, p. 254, *atlas pl.* 36.

CALIFORNIAN QUAIL. Lath. *Gen. Syn. Sup.*
v. 2, p. 281.

Habitat *in California.* — Coturnice paulo major.

G E N U S C O T U R N I X .

Brisson. Meyer.

Rostrum breve, parum fornicatum; compressum; basi nudum, latius quam altum.

Nares basales, squama fornicali superne semiclausae; antice implumes.

Caput plumatum; *regio oculorum* plumis tecta.

Pedes tetradactyli, mutici.

Cauda brevis, plumis uropygii oblecta.

Alae breves, remige priore longissima.

C. PERLATA. C. Corpore supra ex castaneo-fusco, longitudinaliter albo striato; subtus nigro, maculis rotundatis albis consperso; vitta utrinque duplici alba; gutture gulaque nigris; pectore castaneo.

PERDIX STRIATA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 654. sp. 36.

TETRAO STRIATUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 763, sp. 53.

LA GRANDE CAILLE DE MADAGASCAR. Sonnerat *Voy. Ind.* v. 2, p. 169, t. 98. — Sonn. *Nouv. édit. de Buff. Ois.* v. 7, p. 139. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 221, pl. 97, f. 2. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 470.

CAILLE à VENTRE PERLÉ. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 470.

MADAGASCAR QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 788.

Habitat in insula Madagascaria et in Africa. — Long. 9 poll. Rostro 10 lin. nigris; pedibus rufescentibus.

C. AUSTRALIS. C. Corpore supra castaneo-nubuloso, nigro striato; rachi pennarum alba; subtus cinerascens-rufus, lunulis nigris transversim striato. *Mas.*

Femina, coloribus dilutionibus.

PERDIX AUSTRALIS. Lath. *Ind. Orn. Supp.* v. 2, p. LXII, sp. 3.

CAILLE AUSTRALE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 474. — Labill. *Voy. à la recherche de La Peyr.* v. I. p. 177.

NEW-HOLLAND QUAIL. Lath. *Gen. Syn. Supp.* v. 2, p. 283.

Habitat in *Nova Hollandia*. — Long. 7 poll. Rostrum crassiusculum, nigrum; pedibus fuscis.

C. DACTYLISONANS. C. Corpore supra griseo, rufo, albido et nigro vario, pennarum scapo flavicante; subtus sordide albo; taenia longitudinali albida in vertice; superciliis albis; gula rufa, nigro cincta. *Mas.*

Femina dilutior, gula alba.

COTURNIX DACTYLISONANS. Meyer. *Beschreib. der Vog. Liv.-und Esthl.* p. 167.

COTURNIX. Briss. *Orn.* v. I, p. 247, sp. 14. — Id. 8vo. v. I, p. 69.

PERDIX COTURNIX. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 651, sp. 28.

TETRAO COTURNIX. Linn. *Syst.* I, p. 278, sf. 20. — Id. *Faun. Suec.* n°. 206. — Id. Gmel. p. 765. — Scop. *Ann.* v. I, p. 176. — Brunn. *Orn. Boreal.* n°. 202. — Muller n°. 226. — Kram. *El.* p. 357, sp. 7. — Belon *Ois.* p. 264. Raii. *Syn.* p. 58. *A.* 6. p. 121, t. 29. — Klein. *Av.* p. 115. — Id. *Stem.* p. 25, t. 27, f. 3. a

- et b. — Id. *Ov. R.* 33, t. 15, f. 6. — Borowsk. *Nat.* v. 2, p. 194, sp. 10. — *Stor. degli. ucc.* v. 3, pl. 243, 244 et 245.
- COTURNIX MAJOR. Briss. *Orn.* v. 1, p. 251.
— Id. 8vo, v. 1, p. 70.
- QUAGLIA. Zinn. *Uov.* p. 36, t. 5, f. 19. —
Ceth. *Ucc. Sard.* p. 118.
- CAILLE VULGAIRE. Buff. *Ois.* v. 2, p. 449
t. 16. — Id. *pl. enl.* 170. — Id. *Nouv. édit. de*
Sonn. v. 7, p. 59, pl. 55, f. 2. — Bonat. *Tab.*
Encyc. Orn. 217, pl. 96, f. 2. — Gmel. *Tral.*
Franç. v. 2, p. 458. — Gérard. *Tab. élém. d'Orn.*
v. 2, p. 82. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 473.
— Id. *Manuel. d'Orn.* p. 311.
- LE CROKIEL OU CAILLE DE POLOGNE.
Buff. *Ois.* v. 2, p. 251. — Id. *Nouv. édit. de*
Sonn. v. 7, p. 99. — Rzaczynz. *Hist. de Polo-*
gne p. 277.
- THE QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 779. —
Penn. *Brit. Zool.* v. 1, n°. 97. — Id. *fol.* p. 87,
t. M. 6. — Penn. *Arct. Zool.* v. 2, p. 320 B.
— Alb. *Birds.* v. 1, p. t. 30. — Lath. *Syn. Supp.*
v. 1, p. 222.
- WACHTEL VELDHUHN. Bechst. *Naturg.*
Deutschl. v. 3, p. 1402. — Id. *Taschenb.* p. 244.
— Gunth. *Nest und Ey,* t. 35. — Coese. *Faun.*
Europ. v. 2, p. 347. — Dond. p. 129. — Naum.
Vög. Anhit. v. 2, p. 20, t. 4, f. 4. le mâle. —
Meyer, *Taschenb. Deutschl.* v. 1, p. 306. —
Frisch. t. 117.
- DE WACHTEL. Sepp. *Nederl. Vogel.* t. p. 143.
- Habitat in *Europa, Asia et Africa*; migratoria —
Long. 7 poll. 3 aut 6 lin. Rostro pedibueque car-

neis: irides fuscae. Ovum olivaceum maculis parvis aut majusculis nigricantibus notatum.

(A.) VAR. Corpore albido, aut toto albo. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 510.

C. TEXTILIS. C. Corpore supra fusco, nigro rufoque, pennarum fascia media longitudinali alborufa: subtus albo; nigro longitudinaliter striato; gutturis macula nigra; colli fascia longitudinali nigra. *Mas.*

Femina coloribus dilutioribus; gula fusca.

PERDIX COROMANDELICA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 654, sp. 38.

TETRAO COROMANDELICUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 764, sp. 55.

LA PETITE CAILLE DE GINGI. Sonner. *Voy. Ind.* v. 2, p. 172. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 221.

CAILLE DE LA CÔTE DE COROMANDEL. Sonn. *Nouv. édit. de Ois* v. 7, p. 140.

CAILLE NATTÉE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 512.

COROMANDEL QUAIL. Lath. *Gen. Syn* v. 4, p. 789.

Habitat in India et insulis Moluccis. — Long. 9 poll. Rostro fusco; pedibus flavescens.

C. EXCALFACTORIA. C. Corpore supra fusco, maculis nigris et lineis albis consperso; pectore lateribusque caerulescente-cinereis; medio ventre castaneo; genis et arcu in collo albis, atro cinctis; gutture atro. *Mas.*

Femina, corpore supra cinerascens, rufo et nigro vario; scapis pennarum rufescentibus; superciliis temporibusque rufis; gula alba; corpore subtus cinerascens rufo, arcubus nigris undulato.

Mas.

COTURNIX PHILIPPENSIS. Briss. *Orn.* v. 1,
p. 254, sp. 17, t. 25, f. 1. — Id. 8vo, v. 1, p. 71.

PERDIX CHINENSIS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2,
p. 652, sp. 29.

TETRAO CHINENSIS. Gmel. *Syst.* 1, p. 765,
sp. 19.

LA FRAISE OU CAILLE DE LA CHINE.
Buff. *Ois.* v. 2, p. 472. — Id. *pl. enl.* 126, f. 2.
— Id. *Nouv. élit. de Sonn.* v. 7, p. 104. —
Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 223, pl. 96, f. 3. —
Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 458.

CAILLE FRAISE. Temm. *P.g. et Gall.* v. 3,
p. 516 mâle et femelle.

CHINESE QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4,
p. 783. — Edw. *Glan.* t. 247. *le mâle.*

Femina.

PERDIX MANILLENSIS. Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 40.

TETRAO MANILLENSIS. Gmel. *Syst.* 1,
p. 764, sp. 57.

LA PETITE CAILLE DE L'ÎLE DE LUÇON.
Sonner. *Voy. Nouv. Guiné.* p. 54, t. 24. — Gmel.
Trad. Franç. v. 2, p. 457.

PETITE CAILLE DE MANILLE. Sonn.
Nouv. élit. de Buff. Ois. v. 7, p. 142. — Bonat.
Tab. Encyc. Orn. p. 221, pl. 97, f. 4.

MANILLE QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 790.

Habitat in China et insulis Moluccis — Cauda nulla;
mas rostro nigro, femina fusco; pedibus flavescen-
centibus.

C. TORQUATA. C. Corpore supra fusco, nigris lineis transversim striato; subtus albicante, aequaliter undulato; vertice nigricante; genis atris; gutture albo, nigro margine cincto.

COTURNIX TORQUATA. Manduit, *Encyc. Method.* — Bonat *Tab. Encyc. Orn.* p. 218. n^o. 2.

CAILLE à GORGE BLANCHE. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 521. *Suite des cailles.*

Rostro nigro pedibus flavescentibus. *Hanc speciem non vidi.*

C. GRISEA. C. Corpore supra dilute griseo, nigro fasciato; subtus arcubus nigris, concentricis undulato; vertice nigro et rufo variegato; remigibus fuscis.

PERDIX GRISEA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 654, sp. 37.

TETRAO GRISEUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 764, sp. 54.

LA CAILLE BRUNE DE MADAGASCAR. Sonner. *Voy. Ind.* v. 2, p. 171. — Sonn. *Nouv. édit. de Buff. Ois.* v. 7, p. 139. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 220. — Gmel. *Trad. Franç.* v. 2, p. 456. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 523. *Suite des cailles.*

GREY-THROATED QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 788.

Habitat in *Madagascaria.* — Coturnicis vulgaris magnitudine. Rostro pedibusque nigris. *Hanc speciem non vidi.*

C. NOVÆ-GUINEÆ. C. Corpore supra fusco; subtus dilutiore; tectricibus alarum margine flavicantibus; remigibus nigris.

PERDIX NOVÆ GUINÆ. Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 655, sp. 39.

TETRAO NOVÆ GUINÆ. Gmel. *Syst.* 1,
p. 764, sp. 56.

CAILLE DE LA NOUVELLE GUINÉE. Sonner.
Voy. Nouv. Guin. p. 170, t. 105. — Sonn.
Nouv. édit. de Buff. Ois. v. 7, p. 146. — Bonat.
Tab. Encyc. Orn. p. 222, pl. 97. f. 3. — Gmel.
Trad. Franc. v. 2, p. 457. — Temm. *Pig. et*
Gall. v. 3, f. 524. *Suite des caïlles.*

NEW GUINEA QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4,
p. 789.

Habitat in Nova Guinea. — Coturnice dimidio minor.
Hanc speciem non vidi.

GENUS CRYPTONYX.

Mihi.

Rostrum breviusculum crassiusculum, compressum;
mandibulis sub aequalibus; maxilla in apicem deflexa.

Nares laterales, longitudinales, membrana nuda semi-
clausae.

Pedes tetradactylt, mutici; digito postico ungue nullo.

Cauda brevis, rotundata.

Alae breves; remigibus, tribus exterioribus brevioribus;
prima brevissima; quarta, quinta sextaque longis-
simis.

C. CORONATUS. C. Occipite crista erecta spadi-
cea; fronte setis sex longissimis; vertice fascia alba;
corpore supra et subtus nigro violaceo; dorso et plu-
mis uropygii saturatius viridibus; temporibus nudis,
gula plumis variis tecta; alis fusciscentibus. *Mus.*

Femina absque crista occipitali; corpore supra et subtus viridi, alis castaneis; fronte setis sex longissimis.

Mas.

COLUMBA CRISTATA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 596, sp. 10. — Gmel. *Syst.* 1, p. 774, sp. 7.

PERDIX CORONATA. Lath. *Ind. Orn. Supp.* v. 2, p. LXII.

PHASIANUS CRISTATUS. Sparm. *Mas. Carls.* fasc. 3, t. 64.

LE ROUBOUL DE MALACCA. Sonnerat *Voy. Ind.* v. 2, p. 171, t. 100.

UNCOMMON BIRD FROM MALACCA. *Phil. Transact.* v. 42, p. 1, t. 1.

LESSER CROWNED PIGEON. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 62, tab. 58.

VIOLACEUS PARTRIDGE. *Nat. Misc.* v. 3, pl. 84.

Femina.

PERDIX VIRIDIS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 650, sp. 22.

TETRAO VIRIDIS. Gmel. *Syst.* 1, p. 761, sf. 46.

LA CAILLE VERTE. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 219, pl. 95, f. 4. *Sous le nom de Caille de la Chine.* — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 451.

GREEN PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 777, t. 67.

Mas et Femina.

CROWNED PARTRIDGE. Lath. *Gen. Syn. Supp.* v. 2, p. 278.

CRYPTONYX COURONNÉ. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 526.

Habitat in Sumatra. — Long. 6 poll. Rostro nigro,

basi rubro; temporibus nudis coccineis; area oculorum emarginata rosea; iridibus rubris; pedibus flavicante - rubris.

C. RUFUS. C. Corporis lateribus rufo-flavescentibus; corpore fuscescit - rufo transversim undulato; tegminibus alarum favescente - rufo terminatis; subtus pallidior; temporibus et gula plumis tectis.

PERDIX CAMBAIENSIS. Lath. *Ind. Orn.*
v. 2, p. 655, sp. 44.

CRYPTONYX ROUX. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3,
p. 574.

CAMBAIEN PARTRIDGE. Lath. *Syn. Supp.*
v. 2, p. 282.

Habitat in India. — Long. 6 poll. Rostro fusco; pedibus flavis.

GENUS TINAMUS.

Latham.

Rostrum mediocre, rectum, depressum, latius quam altum, apice retundato, obtuso, culmine lato, excolto.

Nares laterales, mediae, ovatae, patulae, apertae.

Pedes tetradactyli, fissi; haluce brevissimo, insistente; tarsis postice laevibus, aut exasperatis squamatis.

Cauda nulla, aut brevissima plumis uropygii obtecta.

Alae breves; remige priore brevior, secunda, tertia quartaque fastigiatis, brevioribus quinta sextaque, utraque longissimis.

* *Cauda nulla; haluce elongato, terrae insistente.*

T. RUFESCENS. T. Corpore supra elerascente

rufo, plumis albo et nigro transversim striatis; margine alarum rufescente-rubro; regione aurium nigra; subtus dilate flavescente-rufo, fusco undulato; lateribus abdomineque cinerascentibus.

L'YNAMBU GUAZU d'Azara, *Voy. en Amér. Mérid. Trad. Franc. v. 3, p. 143, n^o. 326.*

TINAMOU GUAZU. Temm. *Pig. et Gall. v. 3, p. 552.*

Habitat in America, Paraguay. — Long. 15½ poll. Rostro fuscescente-caeruleo; pedibus rufis, tarsi postice laevibus. Ovum violaceum.

T. MACULOSUS. T. Corpore supra ex fuscescente-rufo, plumis maculis nigris conspersis et rufescente-albo fimbriatis; remigibus secundariis transversim rufo et nigro striatis; gutture albo, collo pectoreque maculis longitudinalibus nigris.

L'YNAMBUI. d'Azara. *Voy. en Amériq. Mérid. Trad. Franc. v. 4, p. 146, n^o. 328.*

TINAMOU YNAMBUI. Temm. *Pig. et Gall. v. 3, p. 557.*

Habitat in America Paraguay. — Long. 9 aut 10 poll. Rostro fusco; iridibus aurantiis; pedibus fuscescentibus, tarsi postice laevibus.

* *Cauda in fasciam coarctata, plumis uropygii oblecta; halluce brevissimo insistente.*

T. BRASILIENSIS. T. Corpore supra ex saturiore-olivaceo; parum nigro transversim striato; subtus ex dilutiore cinerascente rufo; vertice rufo; remigibus secundariis extrinsecus rufo et nigro transversim striatis; alis infra albis.

TINAMUS BRASILIENSIS. Lath. *Ind. v. 2, p. 633, sp. 1.*

TETRAO MAJOR. Gmel. *Syst.* 1, p. 767, sp. 63.
 PERDIX BRASILIENSIS. Briss. *Orn.* v. 1,
 p. 227, sp. 5. v. 1, p. 64.

TARDA MACUCAGUA. Rail. *Syn. Av.* p. 50,
 sp. 9. — Will. *Orn.* p. 116, t. 26. — Klein.
Av. p. 18.

TINAMOU MACOUA. Buff. *Cis.* v. 4, p. 507,
 t. 24. — Id. *pl. enl.* 476. — Id. *Nouv. édit. de*
Sonn. v. 12, p. 36. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2,
 p. 462. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 224,
 pl. 89. t. 3. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 562.

GROSSE PERDRIX DE LA GUIANE. Baïon.
Mem. de Cayenne. v. 2, p. 269.

GREAT PATRIDGE. Form. *Descr. de Sain.*
 v. 2, p. 133.

GREAT TINAMOU. Lath. *Gen. Syn.* v. 4,
 p. 724.

Habitat in *Gulana et Brasilia*. — Long. 15 poll. —
 Rostro iridibusque fuscis; pedibus cinerascens;
 tarsis postice scabris. Ovum caeruleo-viride.

T. TAO. T. Corpore supra nigrescente, cinereo
 undulato; superciliis stria cervicali, genis et collo
 superiore maculis nigris et albis consperso; ventre
 cinerascens, dilutius undulato; abdomine rufo ni-
 gro undulato.

TINAMOU TAO. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3,
 p. 569.

LE MOCOICOGOÉ? d'Azara. *Voy. en Amér.*
mériq. *Trad. Franc.* v. 4, p. 154.

Habitat in *Brasilia*. — Long. 19 aut 20 poll. Rostro
 cinerascens-nigro; iridibus rufis; pedibus cine-
 rascentibus, tarsis postice scabris.

T CINEREUS. T. Corpore supra et subtus ex fuscescente-cinereo; vertice et collo subrufis.

TINAMUS CINEREUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 633, sp. 2.

TETRAO CINEREUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 768, sp. 64.

TINAMOU CENDRÉ. Buff. *Ois.* v. 4, p. 510. — Id. *Nouv. édit. de Sonn.* v. 14, p. 40. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 462. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 225. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 574.

CINEOUS TINAMOU. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 726.

Habitat in *Guiana, Brasilia.* — Long. 12 poll. Rostro pedibusque fuscescentibus, tarsi postice laevibus.

T. VARIEGATUS. T. Corpore supra lateribusque ex saturatiore fusco rufoque transversim striato; vertice cerviceque nigricantibus; collo pectoreque rufis; gutture ventreque rufescente-albis; rostro longo; cauda brevissima.

TINAMOUS VARIEGATUS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 634, sp. 3.

TETRAO VARIEGATUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 768, sp. 65.

TINAMOU VARIÉ. Buff. *Ois.* v. 4, p. 411, pl. enl 828. — Id. *Nouv. édit. de Sonn.* v. 14, p. 42. — Bajon, *Mém. sur Cayenne.* v. 2, p. 272. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 225; pl. 90, f. 1. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 463. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 576.

VARIEGATED TINAMOU. *Gen. Syn.* v. 4, p. 726, t. 65.

Habitat in *Guiana*. — Long. 11 poll. Rostro 1 poll. 9 lin. Mandibula superiore fusca, inferiore alba; pedibus fuscis; tarsis postice laevibus.

T. UNDULATUS. T. Corpore supra collo pectore lateribusque nigrescente-fuscis, rufo transversim striatis; subtus albescens-favo; tegminibus alarum magnis, remigibus castaneis.

L'Y NAMBU RAY É. d'Azara. *Voy. en Amériq.*

Mérid. Trad. Franc. v. 4, p. 153.

TINAMOU RAY É. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 582.

Habitat in *Paraguay*. — Long. 12 poll. 9 lin. Rostro 1 poll. Tarsis postice laevibus.

T. ADSPERSUS. T. Corpore et collo supra fuscescente-rubris, nigro transversim undulatis; vertice fusco; gutture albo; collo, pectore et ventre cinerascens, saturatus cinereo et nigro undulatis; abdomine albescens.

TINAMOU MACACO. Temm. *Pig. et Gall.*

v. 3, p. 585.

Habitat in *Brasilia*. — Long. 11 poll. Tarsis postice laevibus.

T. OBSOLETUS. T. Corpore supra fuscescente-nigro, rufoque leviter nebulos; cervice colloque supra saturatoribus; partibus omnibus inferioribus rufis, lateribus nigro transversim striatis; cauda brevissima.

Y NAMBU BLEU À TRE. d'Azara, *Voy. en Amér.*

Mérid. Trad. Franc. v. 4, p. 152, n^o. 330.

TINAMOU APEQUIA. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 588.

Habitat in *Brasilia et Paraguay*. — Long. 10 aut 11 poll. Rostro fuscescente-rufo; iridibus aurantius; pedibus rufis; tarsis postice laevibus.

T. TATAUPA. T. Corpore supra ex nigrescente-rufo; vertice, temporibus cerviceque cinerascen-
nigris; gutture et collo albis; pectore, subtus et
margine alarum ex cinerascen-te-plumbeis, plumis
femorum nigris albo marginatis.

LE TATAUPA. d'Azara, *Voy. en Amér. Mérid.*

Trad. Franc. v. 4, p. 150. no. 329.

TINAMOU TATAUPA. Temm. *Pig. et Gall.*

v. 3, p. 590.

Habitat in *Brasilia et Paraguay.* — Long. 9 aut 9½
poll. Rostro iridibusque rubris; pedibus violaceis;
tarsis postice laevibus.

T. STRIGULOSUS. T Corpore supra rufescente,
plumis versus apicem nigro circumdatis; tegminibus
alarum maculis flavis et stris nigris variegatis;
fronte verticeque nigris; collo rufo; corpore sub-
tus cinerascen-te et flavescen-te undulato; cauda
longa.

TINAMOU OARIANA. Temm. *Pig. et Gall.*

v. 3, p. 594.

Habitat in *Brasilia.* — Long. 10 poll. 1 aut 2 lin.
Basi rostri et mandibula inferiore albis, superiore
fusca; pedibus cinerascen-te-flavis; tarsis postice
laevibus.

T. SOUI. T. Corpore supra fuscescen-te-rufo; ni-
gro leviter nebuloso; subtus cinerascen-te-rufo; ver-
tice, temporibus cerviceque nigris; collo subtus ci-
nerascen-te olivaceo.

TINAMUS SOUI. Lath. *Ind. Orn. v. 2;*

p. 634, sp. 4.

TETRAO SOUI. Gmel. *Syst. 1, p. 768, sp. 66.*

LE SOUI OU PETIT TINAMOU. Buff. *Ois.* v. 4, p. 212. — Id. *pl. enl.* 829. — Id. *Nouv. édit. de Sonn.* v. 14, p. 44, pl. 130, f. 1. — Bonat. *Tab. Encyc.* p. 225, pl. 90, f. 2. — Gmel. *Trad. Franc.* v. 2, p. 463. — Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 597.

PERDRIX CUL-ROND. Barrère, *France équinox.* p. 319, *Orn.* p. 81.

LITTLE TINAMOU. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 727.

Habitat in Guiana et Brasilia. — Long. 9 poll. — Mandibula superiore cinerascens, inferiore albescente; pedibus fuscis; tarsi postice laevibus.

T. NANUS. T. Corpore et collo supra rufo, albo et nigro variegatis; subtus albido; pectore longitudinaliter, lateribus transversim rufo et nigricante striatis; fronte, cervice temporibusque et rufescentibus, nigro punctatis.

L'YNAMBU CARAPÉ. d'Azara, *Voy. en Amér. Mérid. Trad. Franc.* v. 4, p. 148, n°. 328.

TINAMOU CARAPÉ. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 600.

Habitat in Paraguay. — Long. 6 poll. — Mandibula superiore fusca, inferiore alba; pedibus olivaceis; tarsi postice laevibus.

GENUS HEMIPODIUS.

Reinwardt.

Rostrum mediocre, gracillius, rectum, compressum et acutum; culmine in apicem deflexo.

Nares laterales, lineares, membrana semi-clausa, ad maxillae medium usque porrectae.

Tome III.

82

Pedes tridactylli, digitis fissis, hallucé nullo.

Cauda brevis, plumis urogypii oblecta.

Alae breves, remige priore longissima.

H. NIGRIFRONS. H. Fronte trifasciata; corpore supra rufescente-flavo, tectricibus alarum nigro punctatis; gutture flavescente; pectore lunulis nigris; ventre abdomineque albis.

TURNIX NIGRIFRONS. *Lacepède.*

TURNIX à BANDEAU NOIR. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 610.

Habitat in *India*. — Long. 6 poll. Rostro pedibusque rubescentibus.

H. PUGNAX. H. Guttur nigro; supercillis temporibusque albo et nigro punctatis; corpore supra rufescente, nigro et albo variegato; subtus albo et nigro transversim lineato.

TURNIX COMBATTANT. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 612.

Habitat in *Java*. — Long. 5½ poll. remige priore albo-marginata. Rostro flavo; pedibus flavescente-fuscis.

H. NIGRICOLLIS. H. Guttur colloque nigris; corpore supra ex fusciscente-castaneo, lineis nigris undulato; subtus cinereo; alis albo maculatis.

TETRAO NIGRICOLLIS. Gmel. *Syst.* 1, p. 767.

PERDIX NIGRICOLLIS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 656, sp. 47.

COTURNIX MADAGASCARIENSIS. Briss.
Orn. v. 1, p. 252, sp. 16, t. 25, f. 2. — Id.
 8vo, v. 1, p. 70.

LA CAILLE DE MADAGASCAR. Buff. *Ois.*
 v. 2, p. 479. — Id. *pl. enl.* 171.

LE TURNIX Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 6,
 n^o. 2.

TURNIX CAGNAN. Temm. *Pig. et Gall.*
 v. 3, p. 619.

BLACK-NECKED QUAIL. *Gen. Syn.* v. 4,
 p. 791.

Habitat in *Madagascaria*. — Long. 6½ poll. Rostro;
 pedibusque carnei coloris.

H. THORACICUS. H. Corpore supra ex nigri-
 cante-griseo; subtus flavescente; capite albo, punctis
 nigris variegato; pectore badio.

TETRAO LUZONIENSIS. Gmel. *Syst.* 1,
 p. 767.

PERDIX LUZONIENSIS. Lath. *Ind. Orn.* v. 2,
 p. 656, sp. 48.

CAILLE DE L'ÎLE LUÇON. Sonnerat. *Voy.*
Nouv. Guin. p. 54, pl. 23. — Sonnini. *édit. de*
 Buff. v. 7, p. 144.

TURNIX DE LUÇON. Bonat. *Tab. Encyc. Orn.*
 p. 7, n^o. 5.

TURNIX à PLASTRON ROUX. Temm. *Pig.*
et Gall. v. 3, p. 622.

LUZONIAN QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4,
 p. 792.

Habitat in *Luzonia*. — Long. 6 poll. Rost o pe-
 dibusque griseis.

H. TACHYDROMUS. H. Corpore supra pennis nigro et fulvo transversim lineatis et albo marginalis; subtus ex albo rufescente; taenia longitudinali rufescente alba in vertice; superciliis rufescentibus.

TETRAO ANDALUSICUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 766.

PERDIX ANDALUSICA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 656, sp. 46.

TURNIX D'AFRIQUE. Desfontaines, *Mém. de l'Acad. des Scienc. Ann.* 1787, p. 500. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 6, pl. 188, f. 12.

TURNIX TACHYDRÔME. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 626.

ANDALUSIAN QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 791 et pl. *Frontisp.* du 4me vol.

Habitat in Europa Andalusia; in Africa Barbarica. — Long. 6 poll. Rostro corneo; pedibus rubescentibus.

H. LUNATUS. H. Corpore supra fusco nigro fasciato subtus flavescente-albo, tectricibus alarum maculatis, gula albo nigroque fasciata; pectore lunulis nigris.

TETRAO GIBALTARICUS. Gmel. *Syst.* 1, p. 766.

PERDIX GIBALTARICA. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, p. 656, sp. 45. — Bonat. *Tab. Encyc. Orn.* p. 7.

TURNIX à CROISSANTS. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 629.

GIBALTAR QUAIL. Lath. *Gen. Syn.* v. 4, p. 790.

Habitat in Europa Andalusia; in Africa Barbarica. — Long. 6½ poll. Rostro nigro; pedibus pallidis.

H. MACULOSUS. H. Corpore supra rufo, maculis nigris, spadiceis, albis et plumbeis vario; subtus rufescente; taenia longitudinali alba in vertice; supercillis rufis.

TURNIX MOUCHETÉ. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 631.

Habitat in *Nova Hollandia*. — Long. 5 poll. 2 lin.
Rostro pedibusque flavescentibus; cauda brevissima.

H. FASCIATUS. H. Vertice nigro, cervice rufo; corpore supra fusco nigro maculato; subtus rufo; gula pectoreque albo et nigro transversim fasciatis.

TURNIX RAYÉ. Temm. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 634.

Habitat in *insulis Philippinis*. — Long. 5 poll. Rostro pedibusque flavis.

H. HOTTENTOTTUS. H. Vertice nigrescente, rufo maculato; gutture albo; corpore supra et subtus albescente-rufo, nigro rufo et albescente maculato; ventre imo abdomineque albescentibus.

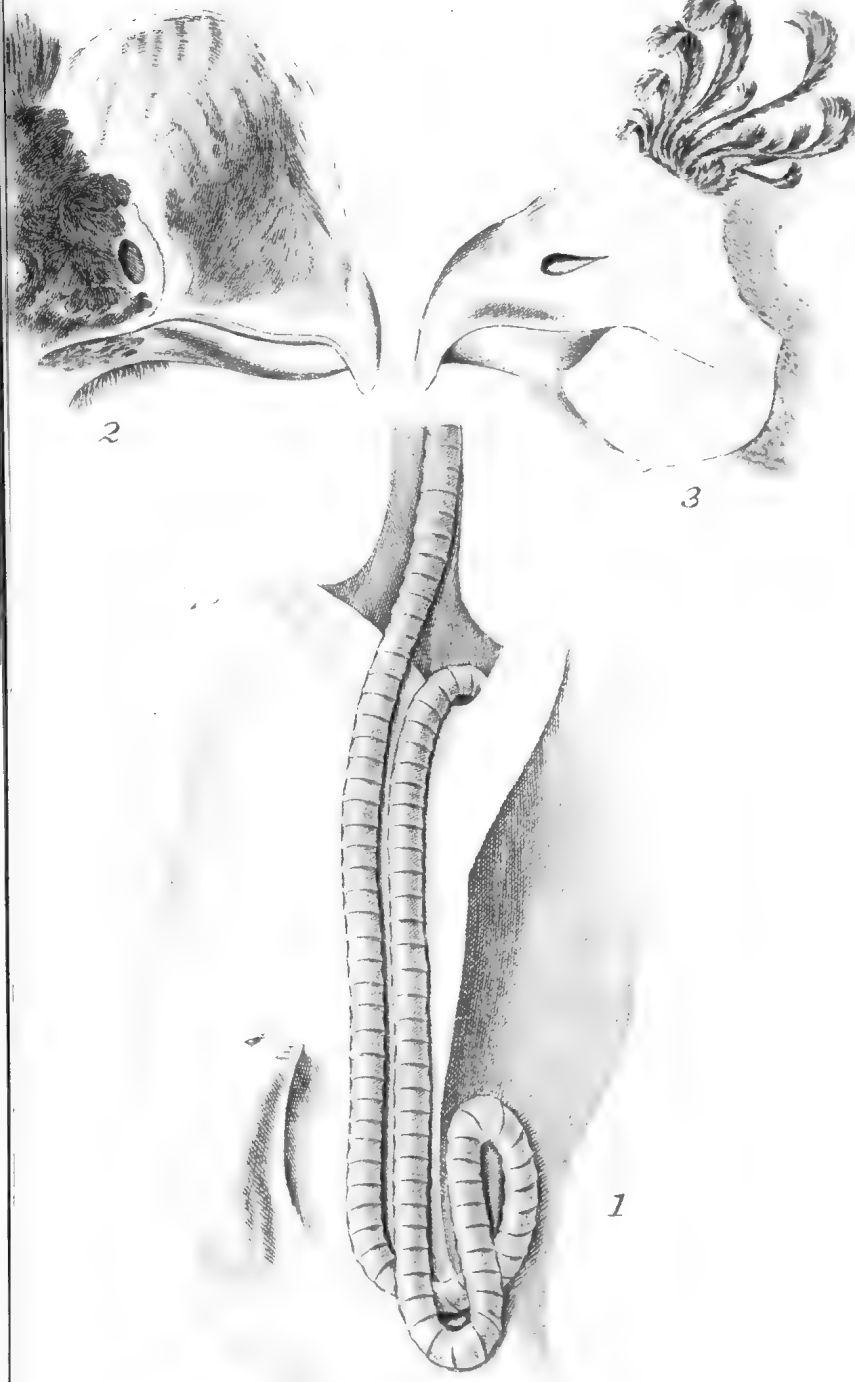
TURNIX HOTTENTOT. *Pig. et Gall.* v. 3, p. 636.

Habitat in *Africa, Capite Bonae Spei*. — Long 5 poll.
Rostro fusco, pedibus flavis.

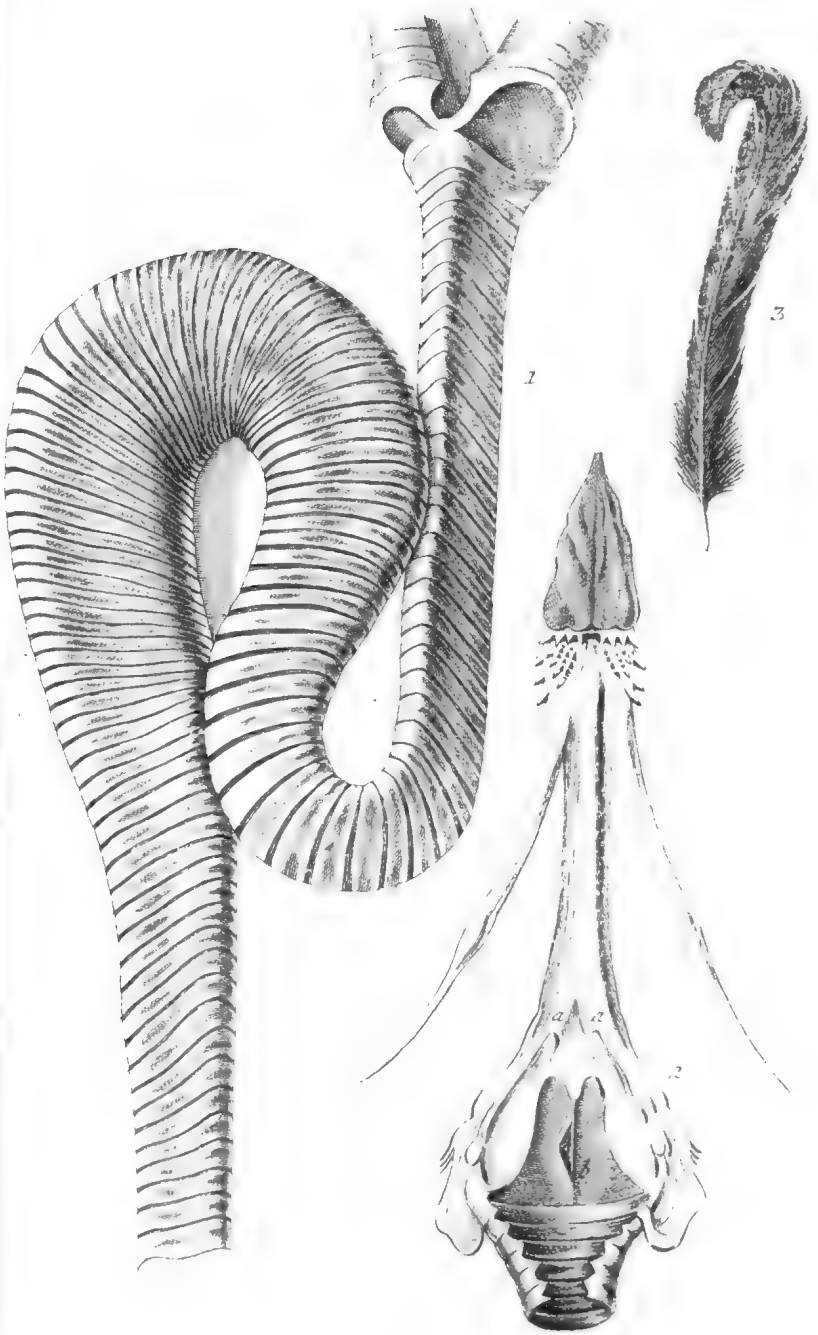
F I N I S:

E R R A T A.

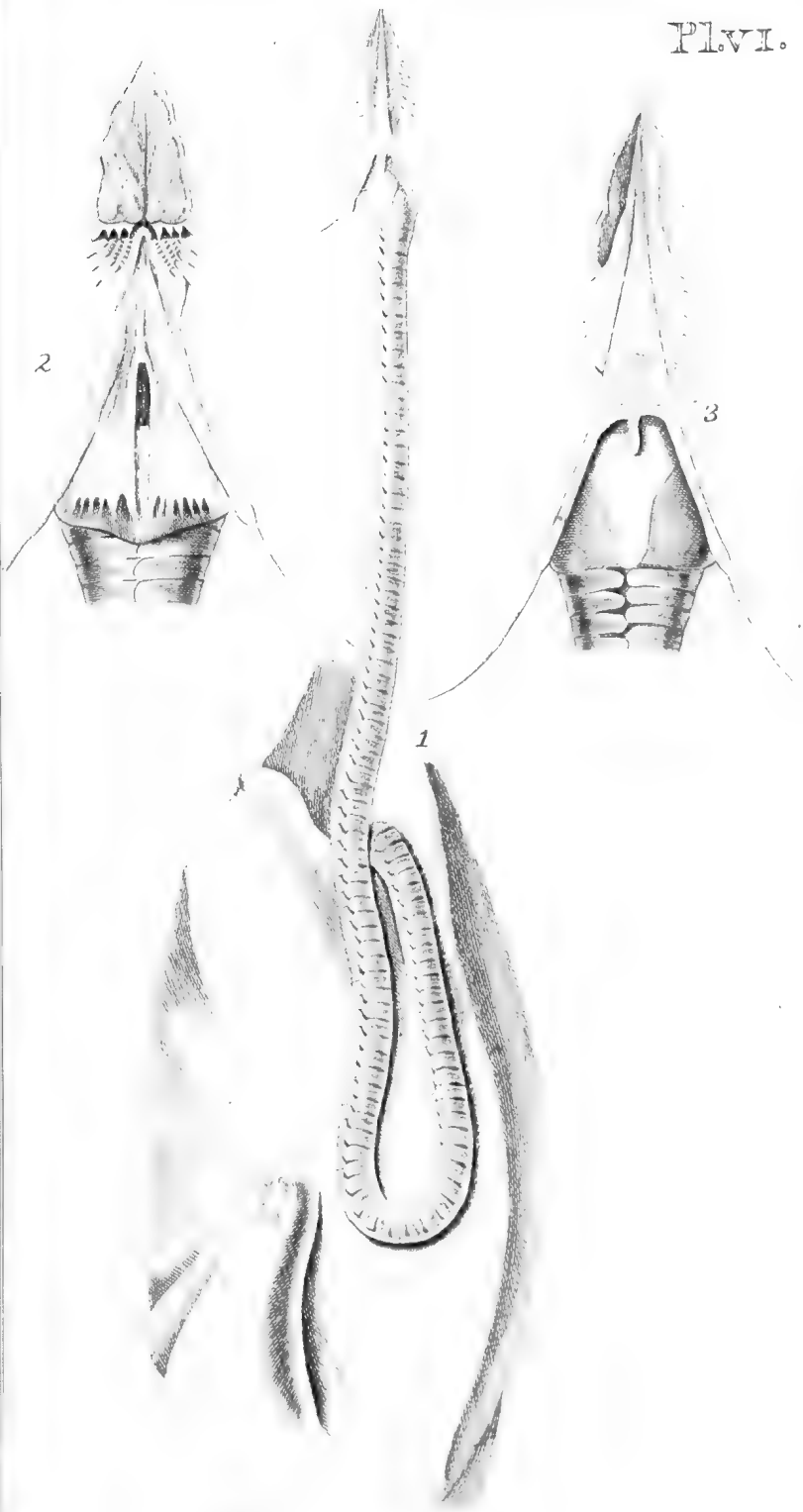
- Pag.* 1. *lignz* 9. dans vastes *lisez* dans les vastes.
— 6. — 10. anneaux *lisez* d'anneaux.
— 8. — 1. confondu *lisez* confondu.
— 14. — 5. le, *lisez* la.
— 27. — 25. pouces *lisez* pieds.
— 49. — 5. vingt *lisez* vingt-huit.
— 58. — 11. aiment *lisez* aisément.
— 78 et 80. *ligne* 4 et 23. pl. Anat. 6. *lisez* pl. Anat. 7.
— 83. *note* (f) *aj-utez* page 60.
— 97. *ligne* 3. les uns des *lisez* les uns près des.
— 114. — 14. sèche *lisez* stérile.
— 201. — 14. seize penes *lisez* dix-huit penes.
— 220. — 4. quatorze *lisez* seize.
— 226. — 25. seize penes *lisez* dix-huit penes.
— 237. — 19. redontent *lisez* redoutent.
— 238. — 1. défaver *lisez* défaveur.
— 260. — 7. n'est *lisez* n'est point.
— 291. — 12. péronnées *lisez* épéronnées.
— 292. — 2. l'intérieur *lisez* l'extérieur.
— 304. — 1. jusqu *lisez* jusques.
— 306. — 7. suivi *lisez* suivie.
— 308. — 25. Buffon le *lisez* Buffon est le.
— 413. — 15. gtise *lisez* grise.
— 419. — 3. *Bec* gros *lisez* *Bec* court, gros.
— 432. — 28. Curturada *lisez* Curtuvada.
— 496. — 5. les du tems *lisez* les tems du.
— 523. — 2. risca *lisez* grisea.
— 578. — 15. distructe *lisez* districts.
— 614. — 13. cos *lisez* coqs.
-



1970-1971



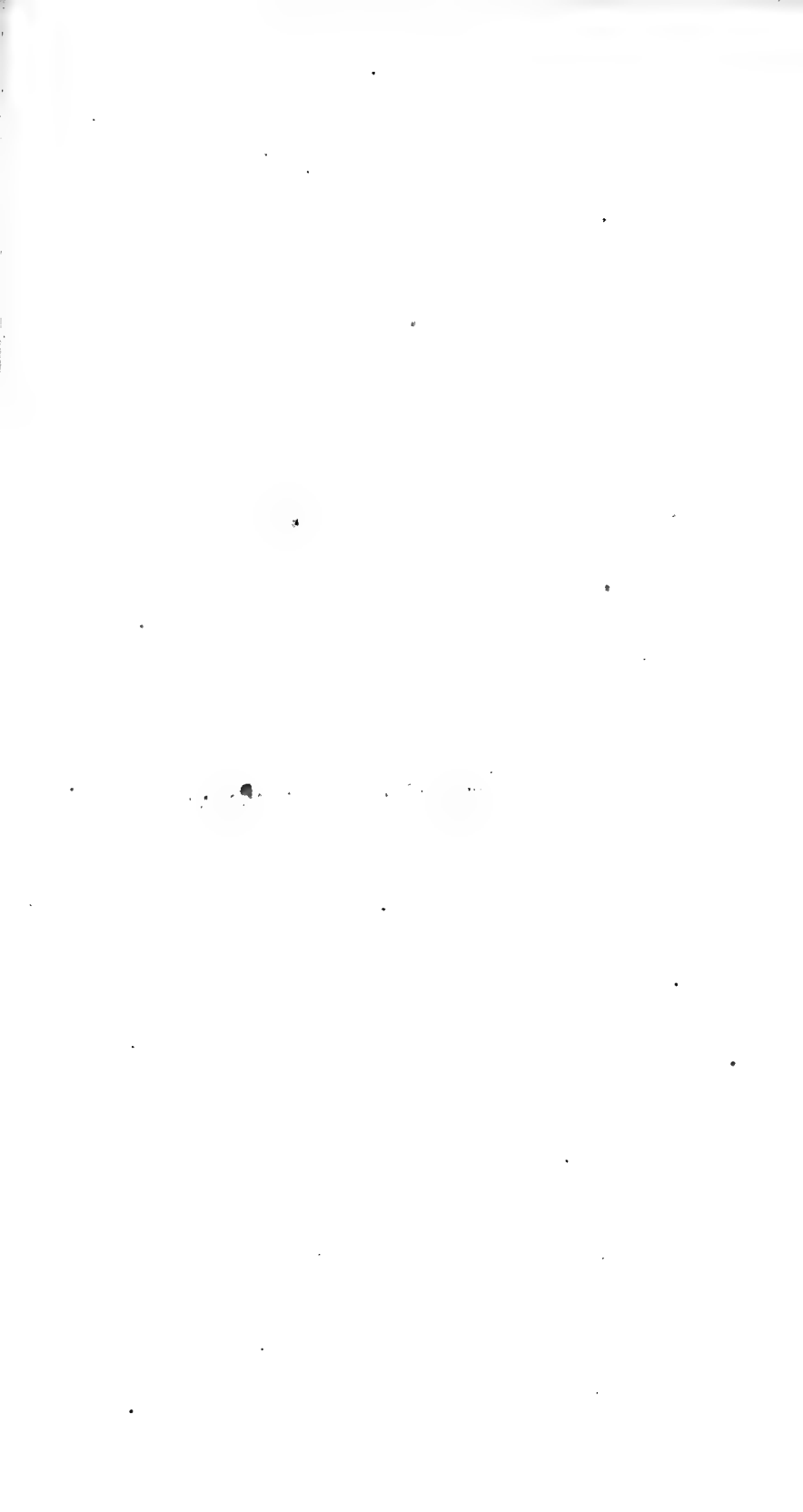
1911

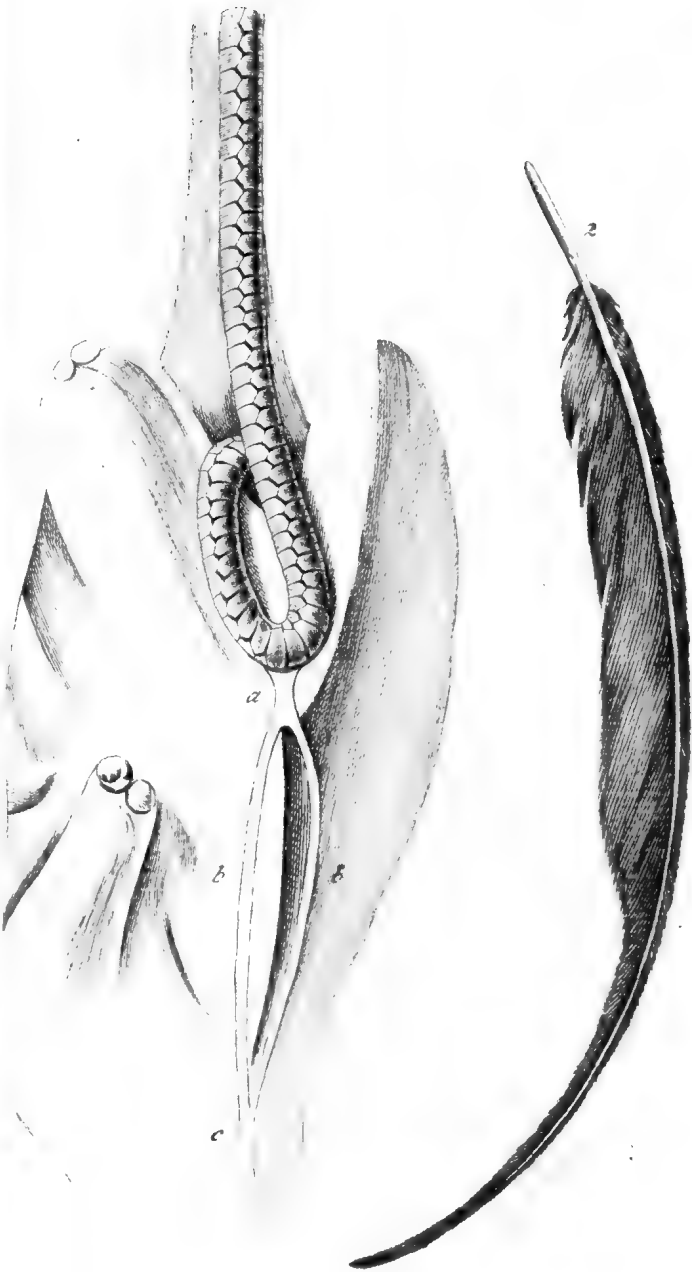


2

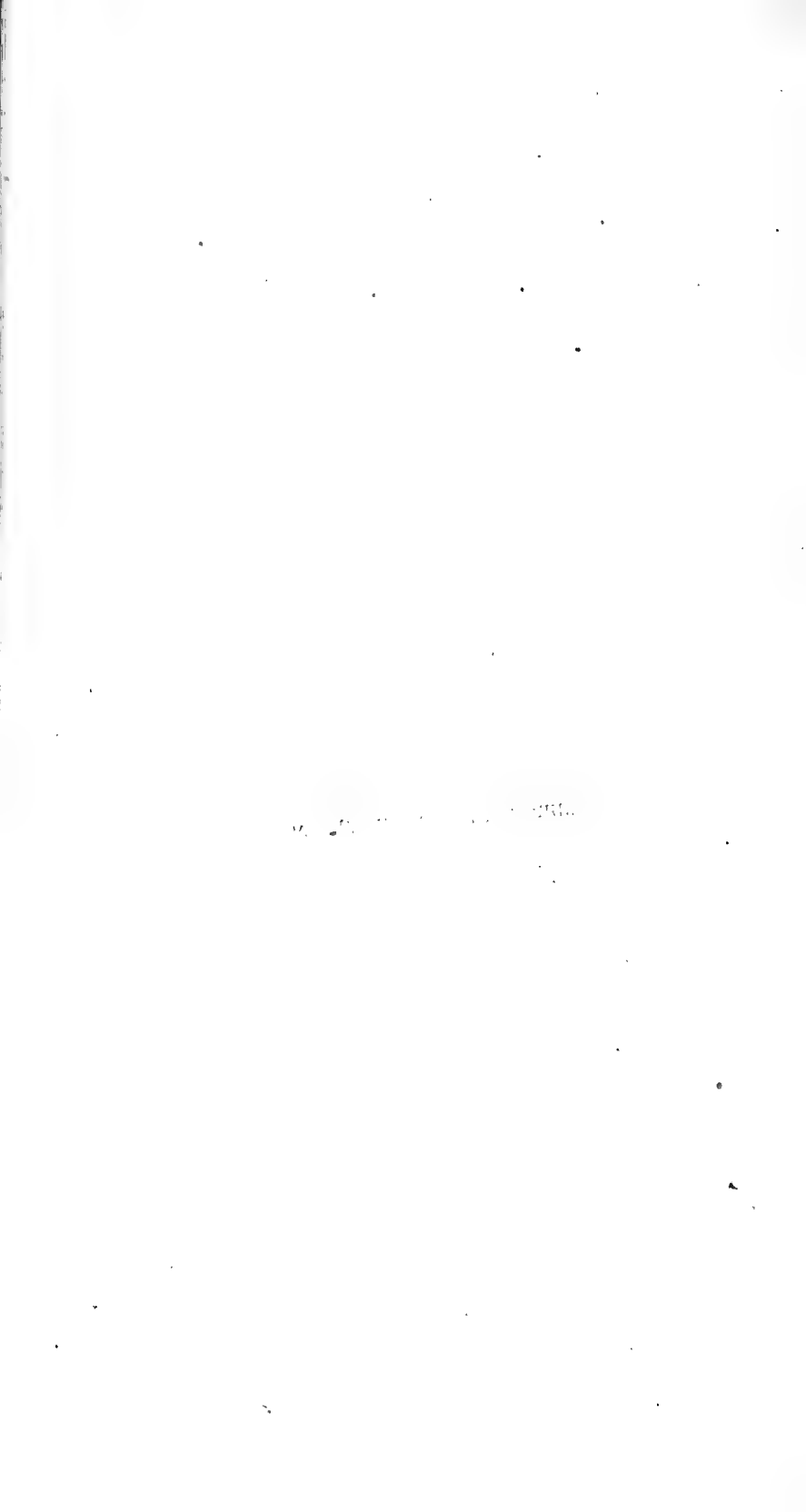
1

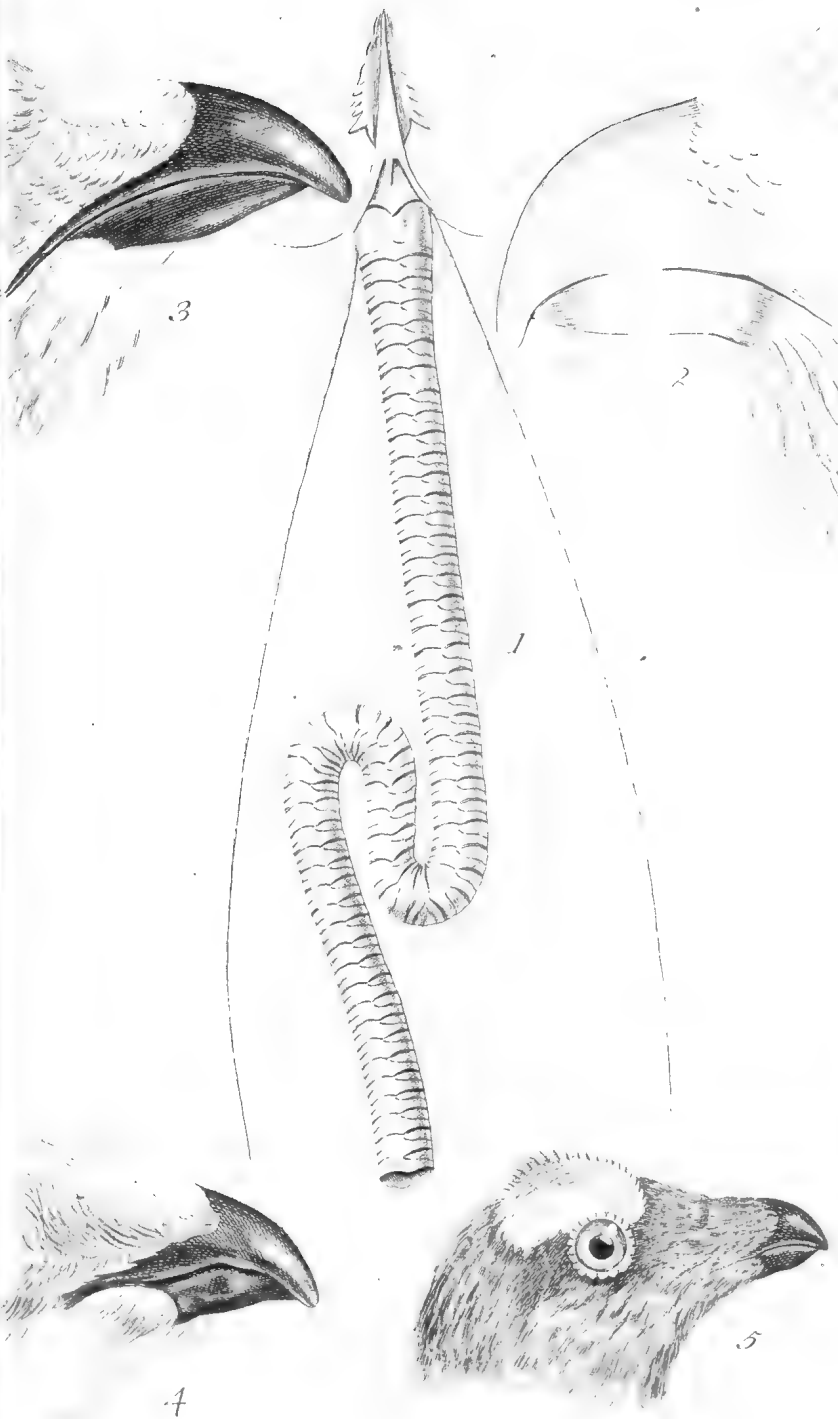
3





NATIONAL MUSEUM OF THE BUREAU





3

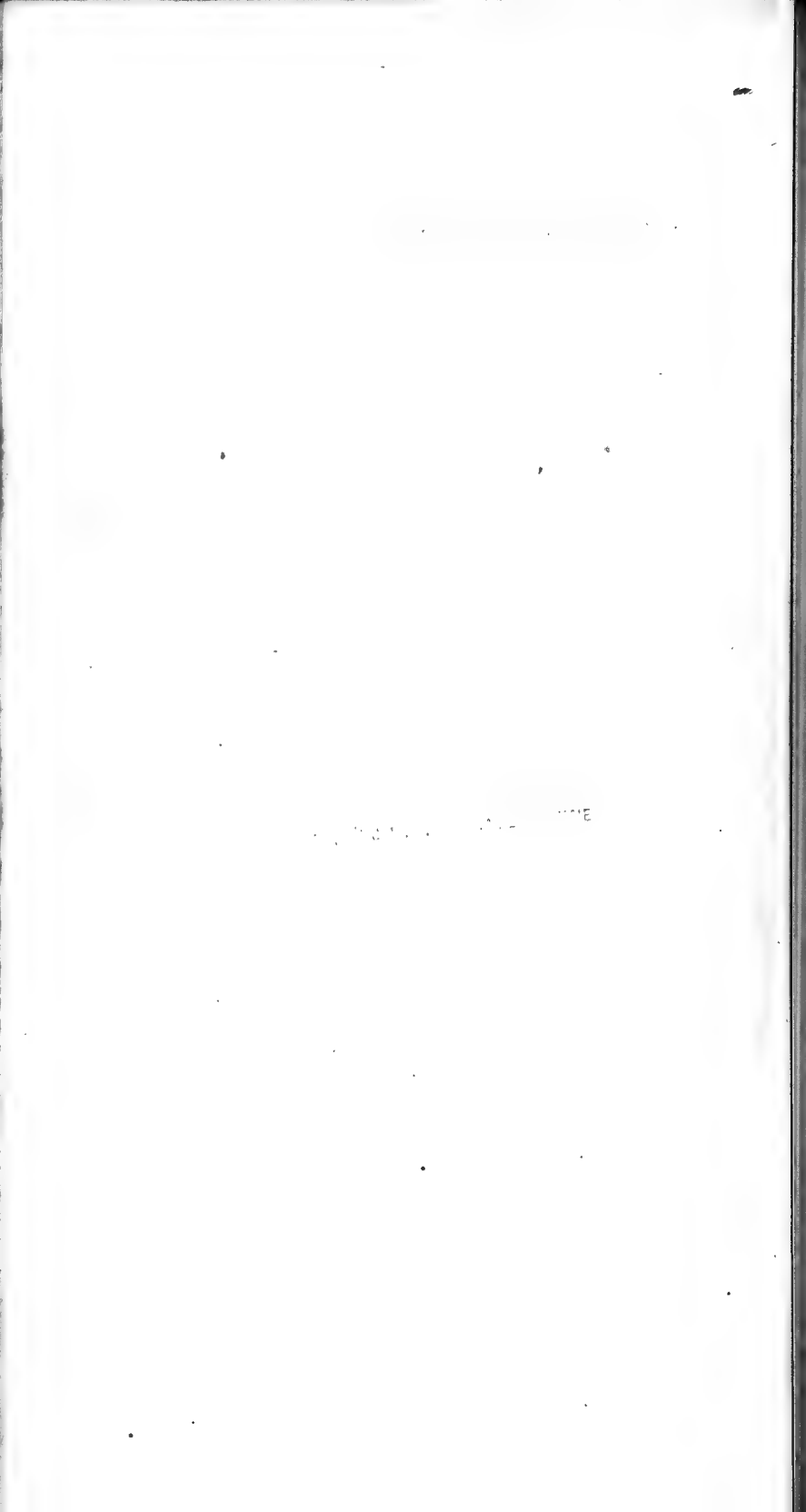
2

1

4

5







NATIONAL MUSEUM, WASHINGTON



593. L
T2420

